



**LES MODELES ECONOMIQUES A L'AUNE DE LA MONDIALISATION
ET DES TERRITOIRES**



CYCLE DE CONFERENCES –DEBATS

JANVIER 2018-OCTOBRE 2019

AMBASSADE DU ROYAUME DU MAROC EN FRANCE

Maroc :

Les modèles de développement à l'aune de la mondialisation et des territoires

Dans notre région, les modèles de développement ont été marqués par différentes phases parmi lesquelles celles de la planification et de l'industrialisation, les politiques d'infrastructures et du développement local et territorial. Celui-ci est considéré comme l'échelle la plus pertinente de l'action des services publics, c'est également une forme de gouvernance et d'expression démocratique à un moment où le besoin de proximité se fait encore plus sentir pour mieux assurer un développement durable et inclusif.

Il suppose néanmoins une évolution du rôle de l'Etat vers la décentralisation et une intégration des dynamiques de la société civile, des corps intermédiaires, des différents groupements de développement portés par des acteurs autonomes. Et, en sus, une véritable définition de la politique de développement territoriale avec une capacité d'organisation pour les processus de mise en œuvre pour assurer les modes de transfert idoines au développement.

L'Ambassade du Royaume du Maroc en France a organisé depuis 2014 différentes rencontres et conférences portant sur le thème « du vivre ensemble » qui a fait l'objet d'un ouvrage « Mieux vivre ensemble dans des sociétés en mutation, regards croisés sur les sociétés marocaine et française ». En 2017, l'ambassade a lancé un autre cycle de conférences, toujours en regard croisés, sur le modèle de développement, les territoires et la décentralisation. Dans ce recueil, nous proposons le verbatim de certaines de ces conférences. Notre ambition était de décrypter, analyser, débattre avec des représentants institutionnels de l'Etat, des élus, des chercheurs et des représentants de la société civile pour faire le point sur ce qui a marché dans ce vaste chantier, mais aussi sur les failles et les dysfonctionnements, pour comprendre les innovations et les nouvelles formes d'action et d'intermédiation qui peuvent créer la confiance et le dialogue pour la construction des territoires.

Notre ambition était de rendre intelligibles et lisibles les dynamiques qui sont à l'œuvre tant au niveau de la mondialisation que du local territoire. Cet exercice, enrichi par des approches comparatives et prospectives avec nos partenaires français aura mobilisé pour ces rencontres le regard de chercheurs, sociologues, économistes qui ont exploré différents domaines et réfléchi aux prémices d'une conception efficace de l'action publique. Celle-ci et c'est ce qui transparaît en transversale du verbatim doit être soutenue par une véritable intelligence sociétale et culturelle. Tous nos remerciements à ces nombreux intervenants, aux participants et à l'équipe de l'ambassade qui a organisé ces cycles de conférences.

En vous souhaitant bonne lecture !

Chakib BENMOUSSA
Ambassadeur du Royaume du Maroc en France

SOMMAIRE

1. Attractivité territoriale et innovation, leviers du développement des territoires : regards croisés entre la France et le Maroc

- M. Abdelahad FASSI FIGHRI, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville ;
- M. Hugo BEVORT, Directeur des Stratégies Territoriales au Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET)
- Modérateur :
- Mme Claire CHARBIT, Responsable à l'OCDE du dialogue avec les autorités locales et régionales.

2. Développement des territoires : les zones périurbaines, justice sociale et développement

- Fatallah Oualalou, ancien ministre
- Jean Louis Borloo, ancien ministre

3. Regards croisés Maroc-France : mondialisation et classes moyennes

- Larabi Jaidi économiste
- Christian de Boissieu économiste
- Badr Kanouni Président CA Al Omrane
- Said Zniber Wali de Fès Meknès
- Moderatrice : Farida MOHA

4. Vers un nouveau modèle de développement au Maroc ?

Conférence introductive :

Mohammed Kabbaj, Ancien Ministre de l'Économie et des Finances

Intervenants Table ronde :

- **Fouad BENSEDDIK**, Directeur Général Vigeo Iris Maroc, enseignant à l'Université Paris-Dauphine ;
- **Mounia BOUCETTA**, Secrétaire d'État aux affaires étrangères
- **Larabi JAIDI**, Professeur chercheur à l'Université Mohamed V de Rabat
- **Khalid SAFIR**, Directeur Général des Collectivités Locales du Ministère de l'Intérieur du Royaume du Maroc ;
- **Claire CHARBIT**, responsable Dialogues territoriaux et Migration à l'OCDE
- **Guillaume SARRAT DE TRAMEZAIGUE**, Directeur exécutif du Département d'économie, *Sciences Po* ;

Modérée par Richard BALME, **Professeur des universités, *Sciences Po***

Régionalisation Nord du Maroc : migration et développement territorial

Intervenants

- Christophe Mestre, Directeur du CIEDEL
- Abdallah Saaf, ancien ministre, enseignant-chercheur
- Driss Benhima, ancien ministre et directeur de l'Agence du Nord
- Philippe Clerc, conseiller expert CCI France
- Mohamed Charef, expert migration au CNDH
- Ali Belhaj, ancien président de l'Agence de l'Oriental

Modératrice : Farida Moha

Région du Nord : la diversité culturelle, levier du développement

INTERVENANTS

- Monsieur Ahmed BOUKOUS, Directeur Général de l'Institut Royal de la Culture Amazighe
- Monsieur Mohamed M'BARKI, Directeur Général de l'Agence de l'Oriental
- Madame Neila TAZI, Présidente de la Fédération des Industries Culturelles et Créatives à la CGEM
- Monsieur Rachid TAFERSSITI, historien, Président de l'Association Al Boucha
- Animation musicale des artistes :
- Madame Aïcha REDOUANE, Messieurs Mohamed RISSANI et Abderrahim ABDELMOUMNI
- Modératrice : Farida MOHA

Rencontre-débat

08 mars 2018 -18:30-20:00

Attractivité territoriale et innovation, leviers du développement des territoires : Regards croisés entre la France et le Maroc

En 2017, plusieurs rencontres ont réuni des responsables de la régionalisation au Maroc et des autorités compétentes françaises dans le domaine du développement territorial et régional, afin de poursuivre et de renforcer la coopération entre les deux pays. Il a même été décidé dans le cadre de la rencontre de haut niveau entre les deux gouvernements de porter à ces questions une attention particulière en 2018.

La réforme de la régionalisation, mise en œuvre au Maroc, s'inscrit dans le cadre d'un processus de démocratisation et de rapprochement de la décision publique des citoyens. Les nouvelles régions au Maroc, dont les Présidents ont été élus à l'automne 2015, sont désormais des parties prenantes des politiques publiques de développement territorial. Elles disposent en vertu des lois organiques 111 à 114 (adoptées en juillet 2015), de compétences propres, de compétences partagées avec l'Etat et de compétences transférées (*principe de la subsidiarité*), d'outils de promotion du partenariat au niveau national et international (*principe de solidarité et de coopération*) ; et des outils de suivi et d'évaluation (*principe de la bonne gouvernance et de la reddition des comptes*).

- Par ailleurs, l'OCDE et le gouvernement du Royaume du Maroc ont engagé une collaboration dans le cadre d'un « programme pays » dont un des axes concerne les Politiques de Développement Territorial. Une première rencontre, organisée à l'Ambassade du Maroc à Paris, le 18 mai 2017, a eu pour objectif de mettre en lumière les principaux défis et perspectives du développement territorial au Maroc. Il a permis de souligner les opportunités que présentent le partage d'expériences, fondé sur les données et travaux de l'OCDE.

Objectifs de la rencontre-débat du 08 mars 2018

Cette rencontre-débat se propose de passer en revue les grands objectifs du développement territorial et régional en 2018 en France et au Maroc, en présence des autorités compétentes, d'élus territoriaux, d'universitaires et de représentants de la société civile des deux pays notamment. Elle met l'accent sur les différents mécanismes mis en œuvre par chacun des pays pour rendre attractif ses territoires en respectant les principes du développement durable, en créant des clusters ou des pôles de compétitivité, en favorisant l'innovation, en libérant les énergies. Le regard croisé entre des politiques territoriales ayant des objectifs similaires mais menées dans des contextes différents, peut être source d'enrichissement pour tous les acteurs concernés par ces questions.

Intervenants

- Trois personnalités pour présenter les grandes orientations de la politique de développement territorial et de la régionalisation au Maroc et en France :
 - M. Abdelahad FASSI FIIHRI, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville
 - M. Hugo BEVORT, Directeur des Stratégies Territoriales au Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET)

Modérateur :

- Mme Claire CHARBIT, responsable à l'OCDE du dialogue avec les autorités locales et régionales.

Introduction de M. Chakib BENMOUSSA
Ambassadeur de Sa Majesté le Roi du Maroc en France

Merci à vous tous d'être présents à cette conférence qui enrichit les rencontres organisées avec l'OCDE, sur les défis et perspectives du développement territorial au Maroc et sur l'attractivité territoriale et l'innovation, leviers de développement des territoires, qui sera suivie d'une troisième rencontre.

Le Maroc a mis en œuvre le plan de régionalisation avancée, qui met au centre les douze régions toutes dotées de schémas d'aménagement du territoire et de ressources propres. Les instances ont été élues, les projets de lois organiques ont été adoptés et les conseils régionaux prévoient la création d'agences régionales pour la mise en œuvre des projets. En France, après la loi relative à la délimitation des régions, la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale, promulguée le 7 août 2015, a défini les nouvelles compétences dévolues aux régions et redéfinit celles attribuées aux collectivités territoriales.

La dynamique des réformes territoriales en France et au Maroc, portant à la fois sur le redécoupage des régions, l'importance des conseils régionaux ou la nécessité de programmes pour accompagner les zones rurales et les zones d'urbanisation rapide, pour éviter les fractures territoriales, la création de contrats Etat-régions, témoignent d'une proximité, voire d'une similitude, des problématiques en France et au Maroc, d'où l'importance d'un tel exercice de regards croisés et de partage d'information.

Je voudrais aussi rappeler que nous partageons avec la France l'une des plus importantes coopérations décentralisées en Méditerranée, avec un potentiel d'évolution important à la mesure de la densité de la relation France –Maroc. La création en 2011 du fonds conjoint franco-marocain en appui à la coopération décentralisée a permis la mise en œuvre et l'accompagnement d'une trentaine de projets. Autre volet, celui de la formation des agents territoriaux marocains et de l'implication de l'Agence française de développement (AFD) qui accompagne à l'international les collectivités régionales dans le développement local du Maroc.

Dans un monde où règne une forte concurrence, dans un monde globalisé, nos régions doivent renforcer leur attractivité par des infrastructures et services de qualité, par la formation du capital humain, par la recherche-développement et l'innovation, et par une vision politique et économique, qui met en synergie l'ensemble des acteurs de la région (universités, entreprises, élus), en intégrant également les nouvelles normes sociales et environnementales. Quels partenariats, quelle coopération développer pour ce faire ?

C'est l'objet de cette rencontre qui est une opportunité pour débattre des enjeux de partage des objectifs d'une politique de proximité, avec pour échelons, le local et les populations des territoires. Je vous remercie.

Intervention de M. Abdelahad FASSI FIGHRI
Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville (en attente de finalisation)

« Pour une cohérence d'ensemble, l'exercice de planification s'impose »



C'est avec un grand intérêt et un réel plaisir que je participe aujourd'hui avec vous à cette rencontre portant sur les questions de développement territorial. Je profite de cette occasion pour souligner la qualité des relations de coopération entre la France et le Maroc notamment à travers l'OCDE comme vient de le souligner Mme Claire Charbit, responsable à l'OCDE du dialogue avec les autorités locales et régionales.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à un phénomène d'urbanisation accélérée et irréversible, nous sommes à 60% d'urbanisation et dans les prochaines années, nous serons à 70% voire plus. Nos villes ne sont pas prêtes à faire face à ce défi qui est accompagné d'effets négatifs, je pense à l'habitat non réglementaire, au développement des bidonvilles, des ceintures de pauvreté ...A contrario cette urbanisation est également porteuse d'opportunités en terme de création de richesses .Comment faire face à cette urbanisation et à en saisir les opportunités pour arriver à des villes inclusives, durables où la mixité sociales puisse occuper une place ? Nous sommes engagés dans des programmes publics où nous essayons de répondre à une série de problématiques : offrir un logement décent en fonction des capacités de chacun. Ce programme a permis de réaliser 350 000 unités et de créer des milliers d'emplois mais il reste insuffisant.

Nous avons également engagé des programmes pour lutter contre toutes les formes d'insalubrité : Le programme des villes sans bidonvilles a permis d'intégrer 270 000 depuis le début, là aussi, cela reste insuffisant d'autant qu'il faut réfléchir aux problèmes des activités, du travail. Il faut aller vers des solutions plus intégrées pour répondre aux problèmes dans leur globalité : économiques sociales et culturelles ...il y a également les programmes de l'habitat menaçant ruine dans les villes ou qui touche les patrimoines (les médinas qu'il faut traiter par des solutions anticipatives).

Aujourd'hui, nous sommes dans une phase d'évaluation mais aussi d'évolution de nos approches pour progresser et avancer. Nous avons aussi le volet aménagement du territoire et urbanisme. A coté des questions d'urgence qui touche l'habitat, il y a ces questions liées à l'aménagement du territoire qui nécessite une vision globale pour nous permettre d'affronter les défis de l'urbanisation, du développement du monde rural , de la raréfaction de nos ressources naturelles, eau, sols forêts.

Comment tirer profit des évolutions technologiques ? Nous avons également besoin de réhabiliter les fonctions essentielles de la planification urbaine. Il ne faut pas que nous perdions sous le poids des urgences, la vision globale d'où l'impérieuse nécessité d'une planification pour garder une cohérence de l'ensemble. Tout ceci nécessite un approfondissement de nos politiques de coopération avec nos pays amis et avec les organisations internationales.

Un partenariat fructueux

Dans ce sens, permettez-moi de rappeler que le Maroc participe activement depuis 2004 aux différents travaux des réunions du Comité des politiques de Développement Régional RDPC et a initié depuis et à travers le Ministère en charge de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, un processus d'échange et de coopération avec l'OCDE ayant permis d'engager entre 2016 et 2018 un 1^{er} dialogue stratégique sur les politiques de développement territorial portant sur trois piliers majeurs :

1. La métropolisation et ses enjeux en matière de politique publique avec l'étude de cas de l'aire métropolitaine de Casablanca ;
2. Le renforcement des liens urbain-rural au Maroc qui constitue un des leviers effectifs pour le développement économique, l'inclusion sociale et la soutenabilité environnementale des zones rurales.
3. Le renforcement des capacités en matière de production, d'analyse et de gouvernance des indicateurs territoriaux.

Ce 1^{er} dialogue, à travers sa gouvernance coordonnée, la mobilisation de l'expertise, le partage d'expériences des pays pairs de l'OCDE et la comparabilité internationale, a permis de mettre en place un cadre d'échange ouvert et enrichissant autour de questions et de problématiques d'une importance capitale pour le développement de nos territoires.

La réussite de ce 1^{er} dialogue a abouti à accorder au Maroc un statut privilégié au sein du Comité des politiques de Développement Régional RDPC, en passant du statut de « Participant » au statut de partenaire « Associé ».

Le Maroc, a connu une forte urbanisation au cours des dernières décennies, une tendance irréversible et soutenue avec un taux de 65% aujourd'hui et de 75% à l'horizon 2050. Conscient des enjeux et nouveaux défis inhérents à cette urbanisation, le Maroc poursuit ses efforts à travers un train de réformes et de stratégies, pour passer d'une logique de réparation et de lutte contre les effets négatifs liés à une urbanisation non-maîtrisée marquée par la prolifération de bidonvilles, de quartiers non réglementaires. Vers une logique plus planifiée, plus anticipative permettant d'évoluer vers des villes inclusives, compactes et durables.

La nécessité de développer des centres émergents, en tant que pôles de développement entre l'urbain et le rural et « villes de demain », constitue également une priorité pour le Maroc. Il est à rappeler que les territoires ruraux au Maroc constituent près de 98% du territoire national, abritent l'essentiel des ressources naturelles et sont confrontés à répondre à des défis importants notamment d'ordre écologique.

Le Maroc a franchi un grand pas vers le développement en faisant des choix stratégiques permettant de construire un Etat moderne, ayant pour fondements les principes de participation et de bonne gouvernance...un Etat à organisation territoriale décentralisée et fondée sur une régionalisation avancée permettant de garantir l'équité territoriale et sociale ; il y a lieu de créer un cadre de cohérence entre le niveau national et régional car le gage de réussite de l'engagement du Maroc dans le processus de régionalisation avancée est exprimé par un débat continu entre l'Etat et les régions. Nous sommes aujourd'hui engagés dans une démarche d'actualisation des orientations de la politique d'aménagement du territoire permettant de répondre aux défis de l'urbanisation, d'atténuer la pression sur les ressources naturelles et d'apporter les solutions correctives aux inégalités sociales et territoriales, en même temps que la mise en place d'un cadre concerté pour une relation Etat-Régions renouvelée..

La 2^{ème} phase du dialogue sur les politiques de développement territorial, est une occasion pour le Maroc de bénéficier de l'expertise de l'expérience des organisations internationales et des pays pairs, pour faire face aux multiples enjeux et défis territoriaux et honorer son effort pour la préparation du devenir des villes marocaines et des territoires dans leur ensemble. C'est ainsi qu'avec l'OCDE nous avons abordé une 2^{ème} phase du dialogue sera construite autour de deux piliers majeurs :

Pilier 1 : Revue de la « Politique Urbaine Nationale » qui constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour les pouvoirs publics permettant d'accompagner les mégatendances (mondialisation, urbanisation, migrations, transition numérique, changement climatique), de tirer parti du potentiel des villes de toutes tailles (métropole, ville intermédiaire, centre émergent), d'adopter une stratégie urbaine cohérente et intégrée, multi échelles et multi niveaux, au service de villes compétitives et inclusives, de réinterroger et d'adapter le système de planification territorial et d'améliorer la gouvernance urbaine.

Pilier 2 : « Dynamique Territoriale » qui permettra de mener une réflexion autour de la nature des articulations entre attractivité, compétitivité et offre territoriale, déterminer les liens réels entre l'attractivité endogène et l'attractivité exogène d'un territoire et ainsi d'identifier les indicateurs composites les plus pertinents permettant d'apprécier l'attractivité territoriale.

Je vous remercie de votre attention.

Intervention de M. Hugo BEVORT (CGET)

« Pour une refondation du rôle de l'Etat et des collectivités territoriales »



En France, l'idée de cohésion des territoires se substitue à une vision descendante de l'aménagement du territoire. Cette transformation porte en elle une conception dynamique, relationnelle, différenciée du développement territorial.

C'est dans ce cadre que s'inscrivent les enjeux de ce nouveau développement territorial. Il s'agit :

D'accompagner la France dans les transitions qu'elle traverse. Par exemple :

La transition énergétique : elle renforce la production locale, déconcentre des organisations là où nous étions organisés aujourd'hui selon un modèle très étatique avec une production hyper centralisée;

La transition numérique : elle permet de redéployer des perspectives de travail sur le territoire et de télétravail qui vont complètement transformer les phénomènes de congestion si on va au bout des équipements nécessaires. L'industrie du futur émerge dans tous les territoires brisant d'ailleurs la distinction qui s'était faite entre l'industrie et les services. « C'est fini ce temps où des territoires entiers en quelque sorte étaient condamnés à se construire dans un avenir de service, là où les industries les avaient désertés. » (Discours du président de la République, Conférence nationale des territoires, 17 juillet 2017) ;

De conjuguer l'unité de la République, la mondialisation qui tend à impacter l'ensemble des territoires et la diversité de ces territoires qui est « constitutive de nos identités, de notre identité profonde » (ibid.);

De promouvoir « une égalité des chances des territoires car l'égalité qui crée de l'uniformité n'assure plus l'égalité des chances sur la totalité de notre territoire aujourd'hui ». (ibid);

Une transformation du jeu d'acteurs entre Etat et collectivités territoriales

Pour ce faire :

Il faut d'une part « refonder le rôle de l'Etat et des collectivités territoriales dans la vie quotidienne des Françaises et des Français » (ibid.). C'est le sens du travail continu de décentralisation et de déconcentration que connaît notre pays, ses collectivités territoriales, les services l'Etat.

C'est également dans le cadre de cette transformation qu'a été créé la CNT qui fera que « chaque réforme, chaque plan, chaque démarche initiée par le gouvernement pour mettre en œuvre des politiques publiques, dont la responsabilité est partagée entre l'Etat et les territoires, associe en amont les collectivités territoriales concernées. » (ibid.); C'est aussi dans ce sens que nous faisons progressivement évoluer l'idée de contractualisation entre l'Etat et les collectivités. Nous y reviendrons plus tard.

Une vision différenciée du développement territorial selon les types de territoire

D'autre part, il est nécessaire d'avoir une action et des objectifs adaptés selon les types de territoires :

- Les territoires ruraux enclavés de plaine comme de montagne ont un défi d'accès aux infrastructures essentielles qu'il s'agisse des infrastructures routières ou ferroviaires comme des infrastructures du numérique, et ont à se battre face à la désertification des services publics ;
- Nos littoraux et nos montagnes connaissent des conflits d'usage croissants entre des potentialités de développement économique, les souhaits de certains acteurs touristiques ou économiques et le souhait de leurs habitants.
- Les territoires touchés par les transformations économiques et les chocs liés à la mondialisation des vingt dernières années ont à relever le défi de l'affaissement de notre empreinte industrielle et avec elle, de l'accumulation des difficultés économiques et sociales et ont un besoin d'Etat, d'aide, de redistribution bien différent d'autres régions de la République.

- Les villes moyennes ont, quant à elles, à inventer un nouveau modèle de croissance hors des métropoles, s'appuyant sur les avantages sectoriels à un niveau qu'elles peuvent établir mais aussi à construire en lien avec d'autres villes moyennes une politique culturelle, économique, éducative différente. Ainsi, elles construiront, d'ailleurs une attractivité renouvelée.
- Les métropoles, ne sont évidemment pas à l'écart de ces grandes transitions ; elles sont même en leur cœur, elles sont aujourd'hui à beaucoup d'égards les gagnantes de cette mondialisation qui favorise l'effet de centralité et de métropolisation mais elles ont à gérer des problèmes essentiels de pollution, de congestion des espaces, qui imposent là aussi de travailler sur des investissements nouveaux et sur l'organisation de la ville de demain

L'attractivité : une stratégie portée par le niveau territorial

Quels sont les différents mécanismes mis en œuvre pour rendre les territoires attractifs ?

La stratégie en termes d'attractivité est développée par les Régions en concertation avec les métropoles et en lien avec les autres collectivités locales ainsi que les représentants des acteurs économiques de leur ressort. Elle est formalisée au sein du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) qui est prévu par la loi Notre du 7 août 2015.

Celui-ci définit la feuille de route de la région pour 5 ans en matière d'aides aux entreprises, comme le soutien à l'internationalisation, à l'investissement immobilier et à l'innovation, ainsi, donc, que les orientations relatives à l'attractivité du territoire régional.

Des politiques d'Etat qui permettent d'agir sur les déterminants de l'attractivité

Si l'on en croit Business France (dans l'édition 2017 du tableau de bord de l'attractivité de la France) le développement de l'attractivité repose sur l'amélioration de déterminants dont certains concernent directement les territoires. :

- « Le développement de l'éducation du capital humain »,
- « Le développement de la recherche et de l'innovation »
- « Le développement ou au moins le maintien d'infrastructures de qualité (notamment en matière de transports et d'aménagement numérique) »
- « Une qualité de vie permettant de concilier vie professionnelle et personnelle »
- « Une insertion dynamique dans la croissance verte. »

L'Etat se tient aux côtés des collectivités sur ces thématiques à travers des mesures spécifiques et des dispositifs territorialisés. Par exemple :

- Le développement de la recherche et de l'innovation : les pôles de compétitivité

Un pôle de compétitivité rassemble sur un territoire bien identifié et sur une thématique ciblée, des entreprises, petites et grandes, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique. Les pôles de compétitivité favorisent le développement de projets collaboratifs de recherche et développement particulièrement innovants. Ils accompagnent également le développement et la croissance de leurs entreprises membres grâce notamment à la mise sur le marché de nouveaux produits, services ou procédés issus des résultats des projets de recherche.

Le développement d'infrastructures : La stratégie d'aménagement numérique des territoires. Deux axes ont été retenus pour réduire la fracture :

D'ici 2020, garantir à tous un accès au haut débit et généraliser la couverture mobile de qualité ; en encadrant les déploiements des opérateurs privés ; en lançant un guichet « Cohésion numérique », en profitant du renouvellement des licences pour que des engagements plus ambitieux soient pris par les opérateurs privés

D'ici 2020, doter tous les territoires d'infrastructures numériques de pointe, en soutenant les collectivités territoriales engagées dans le Plan France Très Haut Débit, en offrant aux collectivités territoriales la possibilité de mobiliser des engagements privés complémentaires ; en donnant à voir à chaque citoyen les déploiements en cours et à venir sur les territoires ; en levant les freins au déploiement des réseaux fixes et mobiles par des mesures de simplification d'ordre législatif ou réglementaire.

- Les contractualisations entre l'Etat et les collectivités

Les engagements réciproques de l'Etat et des collectivités en matière d'aménagement et donc de développement de l'attractivité de celles-ci sont contractualisés. Ce peut être le cas via les Contrats de Plan Etat-Région qui doit justement traiter de « mobilité multimodale » ; « enseignement supérieur », « recherche et innovation » ; « transition écologique et énergétique » ; « numérique » ; « innovation, filières d'avenir et usine du futur ».

Ils peuvent faire aussi l'objet de formules plus souples comme dans les pactes Etat-métropoles, grâce auxquels l'Etat souhaite, d'ailleurs « s'appuyer sur les métropoles, pleinement intégrées dans leur espace régional, pour promouvoir un développement inclusif de l'ensemble du territoire national et accroître son attractivité. »

Attractivité et inter-territorialité

Cette recherche de l'attractivité territoriale ne doit pas se muer en une concurrence dévastatrice entre territoires mais plutôt se développer dans le cadre d'alliances, de démarches de spécialisation intelligente et mobilisation de leur capital social.

« Le concept de spécialisation intelligente met en avant la nécessité pour chaque région de se situer dans son environnement national et européen : non seulement pour identifier ses points forts (logique de Benchmarking) et donc éviter de s'enfermer dans une spécialisation déjà largement dominée par d'autres ; mais aussi se positionner relativement aux

autres régions sur ses points forts afin de développer des liens notamment avec les régions européennes productrices des technologies génériques nécessaires si elles ne sont pas produites localement ou encore avec des régions aux compétences complémentaires pour faciliter les co-inventions.» (Synthèse des stratégies régionales de l'innovation en vue de la spécialisation intelligente des régions françaises).

- **Le suivi national**

En termes de suivi, on peut noter que pour l'INSEE, l'attractivité dans sa dimension économique est définie comme « la capacité d'un territoire à attirer des ressources spécifiques provenant de l'extérieur ». Elle englobe deux aspects complémentaires:

- un aspect « productif » traditionnel : la capacité d'un territoire à attirer des activités nouvelles et des facteurs de production ;
- un aspect « résidentiel » : capacité d'un territoire à attirer des revenus importés à travers la présence, temporaire ou permanente, de certaines personnes. Ces revenus extérieurs constituent un moteur complémentaire du développement économique local lorsqu'ils sont dépensés sur le territoire et qu'ils se transforment en emplois.

Nous retrouvons ces deux dimensions dans le Baromètres des territoires :

- Attractivité économique : Taux de création d'entreprises
- Attractivité résidentielle : Solde migratoire apparent

Quelle est la place de l'innovation dans le processus de développement des territoires ?

Du point de vue du CGET

Nous partons du point de vue que l'innovation sous toutes ses formes – technologique, sociale ou organisationnelle, par exemple – agit comme un vecteur important de développement économique pour l'ensemble des territoires.

L'action du CGET s'inscrit dans la réforme territoriale, en vigueur au 1er janvier 2016, qui renforce le rôle des collectivités en matière de développement économique et de soutien aux dynamiques d'innovation et nous soutenons donc le développement des entreprises innovantes et l'accroissement de l'impact économique de l'innovation.

L'intervention du CGET se fait aussi dans le cadre de la politique de cohésion européenne visant la « spécialisation intelligente » des stratégies régionales de l'innovation, on l'a vu.

L'étude sur l'innovation dans les territoires à faible densité de capacité d'innovation

Concernant plus spécifiquement les territoires à faible densité de capacité d'innovation, l'étude commandée par le CGET sur le sujet et publiée en juin 2015, a notamment permis de dégager une typologie de territoires montrant comment l'innovation était structurante même pour eux. Trois types ont été distingués :

- Le « territoire pépite » : Il repose sur un modèle de développement territorial fondé sur la valorisation des ressources locales, qu'il s'agisse de ressources rares comme le

patrimoine ou les ressources naturelles ou de compétences différenciantes comme un savoir-faire industriel ou artisanal historique ou encore la présence d'un acteur industriel de premier plan.

- Le « territoire laboratoire » : Le ressort de ces territoires pour innover est souvent intimement lié à la faible densité elle-même, qui appelle au développement de modèles alternatifs en matière de services de santé, de mobilité, de formes de distribution, de travail, d'habitat, de participation citoyenne et de gestion des ressources. Il s'agit donc d'un territoire où s'inventent des solutions dans l'idée qu'elles pourront s'appliquer ailleurs.
- Le « territoire coopératif » : Le modèle de « territoire coopératif » repose sur une stratégie de développement exogène, qui s'appuie en grande partie sur des coopérations avec d'autres territoires ou avec des acteurs extérieurs au territoire. Ces coopérations peuvent prendre des formes diverses : coopération avec un espace de forte densité, coopération entre territoires de faible densité via des retours d'expérience ou des échanges d'expertise et de méthodologie, mais qui sont aussi des partenaires potentiels pour développer des projets et enfin la coopération transfrontalière.

D'où dix préconisations visant à favoriser l'innovation dans les TFD classées en trois axes stratégiques :

➤ **Axe 1 : créer un cadre propice à l'innovation dans les territoires de faible densité.**

En développant une collaboration structurée entre les Régions et les territoires infrarégionaux sur ce thème (recommandation n°1),

En suscitant des alliances stratégiques entre les territoires de faible densité et d'autres territoires complémentaires (recommandation n°2)

En attirant des innovateurs extérieurs au sein des territoires de faible densité (recommandation n°3).

➤ **Axe 2 : revoir les modalités de détection, d'accompagnement, de sélection et de financement des projets pour réaliser pleinement le potentiel d'innovation des territoires de faible densité.**

En mettant en place un réseau des « catalyseurs et importateurs de l'innovation » dans les territoires de faible densité (recommandation n°4)

En assumant le risque intrinsèque à l'innovation dans les dispositifs de soutien public (recommandation n°5)

En repensant le financement de l'innovation pour le rendre accessible à tous (recommandation n°6)

En renforçant les compétences d'ingénierie pour l'accompagnement des projets innovants (recommandation n°7)

En utilisant l'investissement public comme un outil d'amorçage de l'innovation (recommandation n°8)

➤ **Axe 3 : capitaliser, diffuser, systématiser les initiatives innovantes dans les territoires de faible densité.**

En organisant la capitalisation et la diffusion des innovations et en formant les acteurs locaux (recommandation n°9)

En favorisant les coopérations à grande échelle, interrégionales, sur certains sujets (Recommandation n°10)

Comment favoriser le partage d'expériences entre le Maroc et de la France en matière d'attractivité des territoires ?

Nos deux ministères coopèrent « dans les domaines de l'aménagement du territoire et de développement territorial » à travers une convention signée en 2016. Il s'agit une convention dynamique qui a permis que soient organisés :

Un premier atelier sur l'observation territoriale à Rabat en 2016 ;

La visite d'une délégation conduite par le Président des régions du Maroc, M. Mohand Laenser, sur les thèmes de la contractualisation et du développement rural à Toulouse et en Ariège ;

Une mission d'appui à l'administration marocaine ayant trait au référentiel national de l'aménagement du territoire.

Cette convention prévoit que soient réalisées des activités d'échange de pratiques dans les domaines du développement territorial. C'est donc un cadre idéal pour continuer nos échanges plus spécifiquement sur les questions d'attractivité après l'atelier sur les villes et leur port qui doit se dérouler prochainement à Tanger.

On pourrait bien entendu, songer à des échanges qui associeraient des représentants de Régions et des services de l'Etat. Cela pourrait faire l'objet de l'organisation d'une visite de terrain en France.

Conclusion

Par le Professeur Albert SASSON et Amal Chevreau

Quelques remarques et commentaires

1. La coopération entre la France et le Maroc est bien engagée sur divers aspects analogues de la régionalisation, de la cohésion des territoires, du développement des diverses forces de leur attractivité. Cette coopération est appelée à se développer et à se renforcer. La prochaine rencontre-débat permettra ainsi d'écouter les élus des territoires et des associations, après avoir entendu les exposés du pouvoir exécutif de l'Etat.
2. Il convient de dépasser la phase d'assistance aux territoires pour passer à celle plus complexe de les rendre attractifs et aussi complémentaires (solidarité et partage entre régions relativement prospères et régions enclavées ou pauvres). Les forces d'innovation décrites par le ministre du gouvernement ainsi que par le CGET paraissent tout à fait pertinentes ; dans ce domaine, peut-être plus que dans tout autre, la coopération et l'échange de bonnes pratiques s'imposent.
3. La « question de la ville », particulièrement bien exposée par le Ministre, paraît capitale dans le contexte générale de la régionalisation et de la cohésion des territoires, et particulièrement pertinente pour une collaboration franco-marocaine. Les villes sont aujourd'hui le concentré de plusieurs problématiques, comme l'architecture, l'urbanisme, la connectivité numérique, l'éducation, la sécurité, les transports, etc., qui exigent le concours de nombreuses spécialités et de disciplines variées. Cela pourrait faire l'objet d'une quatrième rencontre-débat (pour aborder les problématiques, puis pour décliner les solutions à l'œuvre ou préconisées dans les deux pays).

Rencontre-débat du 20 septembre 2018

**DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES.
LES ZONES PERIURBAINES : JUSTICE SOCIALE ET DEVELOPPEMENT**

M. Chakib Benmoussa
Ambassadeur de Sa Majesté le Roi du Maroc en France

Messieurs les Ministres, Mesdames, Messieurs,

J'aimerais tout d'abord remercier très sincèrement l'ensemble des participants - députés, élus, présidents d'associations - présents à cette rencontre-débat et particulièrement, les ministres intervenants Fahtallah Ouallalou et Jean Louis Borloo, qui nous font l'honneur de participer à ce cycle consacré par l'Ambassade au développement des territoires. La première rencontre-débat, organisée en partenariat avec l'OCDE, portait sur « Les défis et perspectives du développement territorial » ; un second débat qui s'est tenu en mars 2018, avait pour thème « L'attractivité territoriale et innovation, leviers du développement des territoires : regards croisés entre la France et le Maroc ». La rencontre d'aujourd'hui qui a pour thème « Les zones périurbaines : justice sociale et développement » donnera lieu également à des regards croisés de la part des ministres, des élus et des représentants de la société civile.

Les débats nous permettront de tirer des leçons des expériences, qui mettent le citoyen au centre des préoccupations des gouvernements, expériences qui sont forcément différentes d'un pays à l'autre. La France dispose d'un modèle social érigé au lendemain de la seconde guerre mondiale ; le Maroc, pays en voie d'émergence, aborde ces défis avec des réponses et les ressources qui sont les siennes. Il y a lieu de souligner cependant la convergence des objectifs, notamment l'amélioration des conditions de vie et les moyens d'émancipation, des déterminants sociaux qui façonnent les destins. Les besoins très nombreux, les attentes en matière de bien-être des citoyens interpellent les nouvelles formes d'action publique, qui revisitent les modes de négociation et partenariat entre Etat, collectivités locales, acteurs économiques et société civile.

Cette rencontre-débat intervient dans un contexte particulier. En France, le plan de lutte contre la pauvreté qui touche quelque 9 millions de personnes dans les banlieues défavorisées, zones urbaines sensibles et zones rurales, mais aussi dans les métropoles, a été décliné récemment par le Président Emmanuel Macron, avec des mesures phares que l'on retrouve dans le plan banlieue, que vous avez présenté M. Borloo en mai dernier ; je pense à la multiplication des crèches, aux mesures relatives au préscolaire et à l'apprentissage.

Un contexte d'actualité au Maroc aussi. Les discours du Trône et de la Jeunesse par Sa Majesté le Roi marquent une nouvelle étape d'un pacte social et d'un modèle de développement économique plus inclusif, qui met le citoyen au cœur de l'action sociale ; avec des chantiers importants comme ceux de l'INDH, du registre social universel, du RAMED et de différentes réformes, notamment celles de l'éducation, du logement ou de chantiers qui contribuent au renforcement de la cohésion sociale. Réformes de la carte des territoires : au Maroc le plan de régionalisation avancée vise à réduire les disparités entre régions, et en France, les régions et métropoles sont appelées à jouer leur rôle dans le développement.

La nouvelle configuration territoriale, le nouveau rapport de l'Etat à ses territoires pose beaucoup de questions dont celles de l'articulation des politiques publiques avec les territoires par le biais des nouvelles structures comme les agences de développement. Je tiens à adresser mes vifs remerciements à M. Badr Kanouni, Président du conseil d'administration du groupe Al Omrane ainsi que M. Said Zniber, Wali de la région Fès –Meknès, gouverneur de la préfecture de Fès, qui interviendront comme grands témoins pour faire part de leurs expériences.

Au Maroc, comme en France, les réalités des banlieues et des quartiers défavorisés imposent une prise en charge sérieuse afin de réduire les facteurs de marginalisation et éviter qu'elles ne conduisent à des formes de violence, de délinquance et de radicalisation. Les attentes sont fortes, elles appellent à revisiter les modes de présence de l'Etat et des collectivités locales, ainsi que les partenariats avec la société civile.

La modératrice

« La France urbaine » a tenu une rencontre sur les nouvelles responsabilités sociales des territoires urbains, en présence du Premier Ministre, M. Edouard Philippe : réalités alertant l'opinion publique sur les risques d'aggravation de la pauvreté en France et cela dans un contexte de crispation, d'explosion des mouvements sociaux et de baisse des dotations. A Rabat, la troisième phase de l'Initiative Nationale de Développement Humain 2019-2023, de 18 milliards de dhs, a été lancée par SM le Roi, mettant l'accent sur l'intégration des jeunes. Il faut rappeler que l'INDH a été lancée en 2005 après la publication de la carte communale de la pauvreté, l'INDH ayant pour objectif de s'attaquer à la précarité grâce à la réalisation des projets d'infrastructure de base, de formation, de renforcement des capacités et de promotion des activités génératrices de revenus et d'emplois.

Le premier orateur de cette rencontre-débat est M. Jean-Louis Borloo, que certains surnomment l'homme des missions impossibles. Missions réalisées avec succès, il est aussi connu pour sa carrière très bien remplie, comme la mise à niveau de la Cité de Valenciennes ; au moment où on fermait les usines de textile, cette zone du nord de la France était complètement sinistrée. Donc, dans cette cité minière, M. Borloo s'est consacré 13 années durant, de 1989 à 2002, à un formidable travail de rénovation : lancement de grands travaux, tramway, logement, raccordement à l'égout, création de zones industrielles, et aussi pour parer à la pauvreté culturelle : création de théâtre, de médiathèque, de musée, d'universités....

En 2005, vous avez lancé un plan de cohésion sociale, un plan de service à la personne, qui permet la création de 100.000 emplois. En 2007, vous avez lancé le « Grenelle de l'environnement » occupant le terrain de la justice climatique, prélude des COP 21 et 22.

Jean Louis Borloo

Ancien ministre et auteur du Rapport sur les banlieues (mai 2018)



Je suis content d'être ici, car le Maroc est mon autre pays. Il est la plaque centrale des rapports Nord/Sud, Afrique/Europe. Je suis content aussi de débattre de ce sujet, parce que je le crois international ; je pense que le rapport entre les zones centrales et les zones périphériques, c'est-à-dire le rapport entre la richesse et la pauvreté qui est de plus en plus visible, de plus en plus accéléré, sera de moins en moins supportable. Le niveau de l'information en temps réel augmente évidemment partout dans le monde et tous les systèmes font qu'on a plus d'inégalités territoriales. C'est une mécanique infernale et si la politique et la responsabilité ont un sens, c'est bien de la contenir. D'ailleurs, il y a plein de sujets qui se passeront bien de l'effort public ; mais celui de l'égalité des chances pour chacun de nos enfants, selon l'endroit où il est installé et le milieu social est crucial.

Je pense que, de ce point de vue-là, le Maroc n'est pas en danger ; il y a certes des dangers, mais si vous regardez les mutations de la ruralité vers les villes, le système a été plutôt bien géré. D'abord, il y eu un énorme travail sur l'électrification rurale qui a permis d'éviter que le prix de l'électricité ne soit trop brutal.

Par ailleurs, quand on regarde la qualité de l'habitat social moderne au Maroc, c'est un habitat de qualité conçu à un prix social, mais pas toujours avec une qualité sociale. Effort massif sur le transport individuel et collectif, c'est-à-dire la capacité de passer d'un endroit à un autre. La fluidité est un élément majeur de lutte contre la ghettoïsation et l'appauvrissement culturel. La co-sanguinité culturelle est terriblement malsaine. Tout cela est un atout pour le Royaume du Maroc dont la mutation exceptionnellement rapide, est globalement un succès. Mais attention aux forces centrifuges. Il faut que tout jeune marocain ait sa place dans la prospérité et dans l'appartenance au pays. Le Maroc a la chance d'avoir ce ciment exceptionnel qu'est la monarchie. Mais attention aux réseaux sociaux, car cet atout inestimable majeur peut y être attaqué et la jeunesse peut être embarquée vers d'autres cultures.

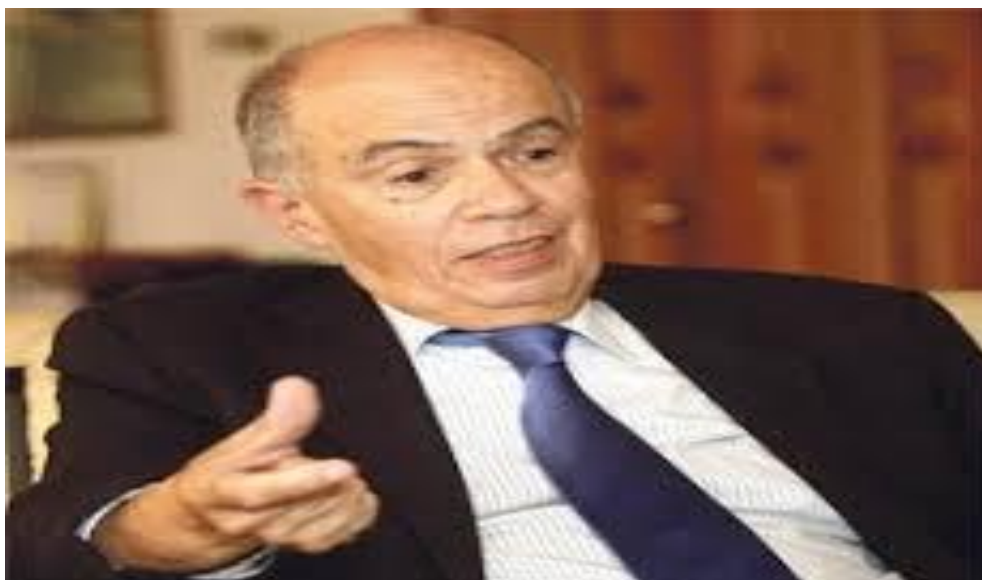
En France, à cause de l'erreur de la Charte d'Athènes, les pouvoirs publics au sens large (Etat, collectivités, caisse d'allocations familiales et même transports publics) n'ont pas réglé le malentendu extraordinaire qui s'est créé entre les centres villes et les quartiers périphériques. Ces derniers ont l'impression de ne pas être dans le même champ d'action : regardez les chiffres de l'apprentissage, du baccalauréat. Ce grand pays de Voltaire, des droits de l'Homme accepte que s'aggrave sur son territoire, par désinvolture de certaines élites, ce malentendu, qu'on a laissé prospérer sur tous les terrains. Or, on continue à ne pas prendre ce sujet à bras le corps. Souvenez-vous des émeutes de 2005 en France. L'état de délabrement physique de l'urbain locatif a poussé l'ensemble des forces vives de la nation à lancer un programme de remise en état. Il y a que les imbéciles qui diront que l'urbain et l'humain ce n'est pas pareil.

Globalement le programme est lancé par les maires, les départements, les agglomérations, les régions, les HLM, etc. Ce plan, c'est 11 fois Haussmann, c'est 200.000 logements détruits et reconstruits, 400.000 réhabilités, 30 km d'avenues... Ce programme de 8 milliards d'euros par an, s'est arrêté à mi-parcours, après 46 milliards d'euros dépensés, sans que personne ne s'en rende compte. La vraie question en France est : peut-on passer d'un système d'élite à un système de gestion de toutes les ressources. On a 10 millions de personnes dans ces quartiers, 10 millions de parias (dont un quart de Maghrébins et d'Africains). C'est considérable. Si jamais la France n'arrive pas à dépasser 1.8% de croissance économique, c'est parce que la jeunesse ne participe pas à la création de richesses dans notre pays.

La problématique est la même en Afrique, car les quartiers périphériques ne peuvent pas absorber les déplacements de population. Car le monde du 21^{ème} siècle, c'est celui du mouvement et du nomadisme ; des gens vont déjeuner à New York et rentrer dormir à Londres. Les inégalités connues qu'on peut surmonter, seront, souvent réglées par la violence, les tensions, la radicalisation ; les responsables des collectivités, les intellectuels, les acteurs publics et la société civile, doivent essayer d'éviter ce trop grand écart, qui peut devenir une menace. L'Europe est menacée et l'absence de vision complète par rapport à l'Afrique prévaut, alors que les Accords de Cotonou qui gèrent nos relations s'arrêtent dans 6 mois, sans qu'il y ait un début de réflexion.

La modératrice :

M. Oualalou a été ministre de l'économie et des finances, ministre du tourisme et surtout maire de Rabat, président de la communauté urbaine, président du réseau pour le développement économique et social de l'Afrique, vice-président de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) lors des Assises mondiales des Régions, tenues à Rabat et qui ont accueilli 5.000 maires du monde entier. M. Oualalou a remporté le prix spécial du Livre de Chine, pour son ouvrage *La Chine et nous*.



Fathallah Oualalou
Ancien Ministre de l'Economie, des Finances et du Tourisme

Quand j'avais 24-25 ans, en 1964, étudiant ici à Paris, j'étais militant à l'Union Nationale des Etudiants du Maroc (UNEM) et j'animais des réunions d'ouvriers marocains venus du pays et qui habitaient autour de Paris. Dans un pavillon, à côté de l'usine, ces ouvriers louaient le temps de dormir ; ils ne louaient, ni la chambre, ni le lit, juste huit heures de sommeil. Cela m'avait beaucoup impressionné. La question de l'inégalité s'impose aujourd'hui partout dans le monde. Il est certain que le néolibéralisme dans le monde y a contribué, ainsi que la crise de 2008. Même le Fonds monétaire international commence à s'intéresser à la question de l'inégalité. Chez nous, une initiative royale invite les Marocains à réfléchir sur le modèle de développement. Il faut sans aucun doute intégrer l'humain à l'habitat, le social, l'éducation et la santé, le tout dans ce modèle de développement.

Au niveau national, avec le nouveau règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2000, il y a eu une prise de conscience concernant l'habitat insalubre et tous les bidonvilles. Notamment entre Kénitra, Rabat-Salé et Casablanca ; les bidonvilles ont émergé au Maroc juste après la guerre ; la sécheresse et la famine ont conduit des tribus à venir s'installer et, à partir des années 1960, c'est l'exode rural et l'urbanisation « sauvage ». Ce phénomène des bidonvilles est devenu une réalité à laquelle l'État s'est attaqué pour trouver des solutions.

Ainsi, il y a eu plusieurs initiatives comme l'octroi d'avantages fiscaux aux grands opérateurs (qui interviennent aujourd'hui en Afrique), l'assainissement Crédit Immobilier et

Hôtelier (CIH) et la création d'un fonds de solidarité pour l'habitat social (financé par un prélèvement de 5 %, puis de 10 % sur le chiffre d'affaires des cimentiers). Par ailleurs, il fallait s'occuper de la demande, c'est-à-dire permettre aux familles d'accéder aux services financiers et ce par la mise en place d'un fonds de garantie ainsi que la création d'un établissement public Al Omrane, dont le directeur est avec nous ce soir.

Aussi, les Domaines publics qui relèvent du ministère des finances, ont mis à la disposition des opérateurs publics et privés des terrains autour des villes. Une partie des terrains de la Société de développement agricole (SODEA) et de la Société de gestion des terres agricoles (SOGETA) récupérés après l'indépendance, a été utilisée pour accompagner les opérateurs publics et privés, et lancer cette politique de lutte contre l'habitat insalubre.

À partir de 2004, l'État a mis en place le programme « Ville sans bidonvilles » qui a concerné 85 villes et centres urbains. Mais les gens ont préféré rester là où se trouvaient et il y avait donc à les recaser ; d'où l'idée de créer des villes nouvelles autour de Casablanca, Rabat et de Marrakech. Entre 2004 et 2017, 280.000 ménages ont vu leurs conditions d'habitat s'améliorer, soit 66 % des ménages ciblés par le programme. Mais la verticale Rabat-Témara-Casablanca a continué à poser problème.

La lutte contre l'habitat insalubre concerne les bidonvilles, les habitats menaçant ruine et les quartiers sous-équipés. J'étais maire de Rabat en 2009 et j'ai eu la chance d'accompagner un grand programme lancé par Sa Majesté le Roi et concerna Rabat, capitale culturelle du Maroc. Tous ceux qui visitent aujourd'hui Rabat, peuvent constater qu'elle devient une ville de plus en plus verte et surtout une ville moderne et au rayonnement culturel. Ce plan est mis en œuvre par une société créée par l'État, en accord avec la communauté urbaine, la ville et la wilaya : la société Rabat Aménagement. Elle était chargée de trouver des solutions à trois grands problèmes. Le premier concerne le traitement des bidonvilles, c'est-à-dire le logement ou le relogement de 50.000 habitants. L'État devait accompagner l'équipement de ces nouveaux quartiers ainsi que le traitement des quartiers sous-équipés.

A Rabat, on avait deux grands bidonvilles dans les années 1960, occupés par des gens qui venaient essentiellement du sud du pays. L'un des meilleurs sociologues du monde arabe, Mohamed Guessous, a suivi le programme de restructuration de Rabat entre 1970 et 1980, avec l'accompagnement de la Banque mondiale. Malheureusement, par la suite, il y a eu une détérioration du paysage urbain, avec une croissance démographique importante. Outre les bidonvilles, il fallait s'attaquer à cet habitat informel.

A ce titre, un programme a été mis en place pour prévenir les risques d'effondrement, en particulier pour réparer l'habitat menaçant ruine dans les médinas de Rabat, de Casablanca et de Fès.

En conclusion, il y a eu des avancées, mais il faut donner une âme aux villes nouvelles, en y créant de l'activité économique, régler le problème des transports, du centre vers la périphérie. On est probablement en train de réussir le programme « Villes sans bidonvilles », mais il y a en outre ce que j'appelle les bidonvilles sans ville, situés dans les campagnes. C'est dire que la solution de l'habitat insalubre doit être mise au cœur de la réflexion et de l'action de développement.



Badr Kanouni
Président du Conseil d'Administration Al Omrane

Sur les « villes sans bidonvilles », je rappellerai qu'en 2004, il y avait 270.000 familles concernées dans 85 villes du pays. Le Maroc a mis les moyens pour mettre à disposition le foncier public et rassembler tous les opérateurs publics régionaux et nationaux pour déployer tous les efforts nécessaires ; ce qui a donné naissance au groupe Al Omrane (80% des opérations au niveau national). Le nombre de ménages qui a été traité dépasse le nombre de 270.000, qui avait été établi au départ. En termes quantitatifs, le résultat a été atteint. Aujourd'hui, il reste 120.000 baraques à traiter. Mais un nouvel élan a été donné au plus haut sommet de l'État, ce qui va permettre d'accélérer ce processus, malgré le fort taux national d'urbanisation (61 %), qui est en passe de croître à 75 %. Ce sont 6 millions de Marocains qui vont venir dans les villes. C'est un très grand défi à relever : 15 villes nouvelles sont programmées et il faudra coordonner tous les services et équipements. Nos villes connaissent un développement extraordinaire, comme l'a souligné M. Borloo, et ce développement urbain nécessite la convergence de tous les efforts publics et des différents secteurs. Le transport public et les services de base sont à cet égard prioritaires.

La modératrice :

M. Said Zniber, Wali de Fès-Meknès, est architecte-urbaniste, diplômé de l'Ecole d'architecture de Paris et ancien secrétaire général du ministère de l'habitat et de l'urbanisme. La ville de Fès est un véritable laboratoire urbain, sous la pression de l'exode rural ; elle a connu en outre le départ des industriels, qui ont préféré s'installer dans la grande métropole de Casablanca.



Said Zniber
Wali de Fès – Meknès

Je voudrais, avant de parler de l'expérience de Fès, revenir sur l'urbanisation qui a connu plusieurs étapes au niveau national et qui a accompagné notamment les programmes d'habitat. Chaque étape a fait l'objet d'un accompagnement institutionnel, placé sous la tutelle du ministre de l'urbanisme. Entre 1967 et 1985, on est passé de 4,5 à 9,9 millions d'habitants dans le milieu urbain, l'habitat qui comprenait tout ce qui était construit par les organismes de l'État, mais également du non réglementé.

Car l'offre sur le marché ne correspondait pas aux capacités, et tout ce cheminement a donné lieu à des réformes : en 1952 et en 1992, pour responsabiliser les mairies et les communes dans l'élaboration et l'approbation du plan d'aménagement ; en 1992, le président de la commune est devenu responsable du plan d'aménagement. Les schémas directeurs pour les grandes villes, qui faisaient défaut dans la gestion territoriale, ont pu être élaborés et on est ainsi passé de la logique des lotissements à la logique des grandes villes.

Pour revenir à l'expérience de Fès, 10.000 bidonvillois y résident aujourd'hui ; ceux-ci qui se trouvaient bien à la périphérie, occupent aujourd'hui une partie du centre de la ville. Il faudra donc les reloger à la périphérie, car c'est là où il y a du foncier. Outre les subventions de l'État, il faut noter que les opérateurs privés et les collectivités locales ne souhaitent jamais

faire des opérations, uniquement pour résorber les bidonvilles ; ou uniquement dédiées à une seule catégorie sociale.

Nous essayons toujours de faire prévaloir la mixité. La problématique est de faire admettre à ces populations de sortir du centre-ville et d'aller à la périphérie, mais aussi de régler les questions de transport et de créer des collèges ou des lycées, etc. La démarche a changé à partir des années 2000, avec la contractualisation des différents acteurs ; nous arrivons ainsi à programmer des équipements, de manière à satisfaire les besoins des populations et en même temps que se fait l'aménagement de lotissements. On essaye donc de développer une ingénierie sociale pour apporter les solutions appropriées.

Les populations relogées ne sont pas uniquement les personnes recensées, mais aussi leurs parents et ceux qui ont à leur tour fondé un foyer. On a mis en place des commissions de médiation au niveau de chaque district. Aujourd'hui, il reste quelques poches de bidonvilles et on a prévu d'y remédier en 2019.

Autre problématique à Fès, c'est l'immobilier menaçant ruine, celui existant dans la médina, qui nécessite une approche très particulière ; et celui issu des constructions non réglementaires existant dans la couronne de Fès. Dans cette zone existe le plus grand danger d'effondrement. En quatre ans, nous avons pu traiter 3.000 bâtisses, certaines s'étaient effondrées d'elles-mêmes.

Avec le ministère de l'intérieur, nous avons mis en place un fonds de 50 millions de dirhams pour indemniser les logements à raison de 1.000 dirhams le mètre carré. L'objectif est de reloger les habitants de ces immeubles avec le concours d'Al Omrane.

Pour ce qui est de la médina, un premier recensement a concerné 3.000 bâtisses. Une fois identifié, on procède à la consolidation de l'édifice ; l'occupant du logement, quel que soit son statut, contribue à l'opération de consolidation et préserve ainsi son logement.

Tous ces programmes font l'objet de conventions avec le ministère de l'habitat, les collectivités territoriales, avec pour objectif de remettre à niveau l'infrastructure des quartiers, les équipements de proximité et améliorer le cadre de vie. L'Initiative nationale de développement humain (INDH), initiée en 2005 sous l'égide de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, aide à tout ce travail de cartographie de la pauvreté et apporte directement des aides grâce à des associations ou des conventions, destinées à réintégrer ces catégories précaires de la population.

Nous avons un autre programme qui est transversal et qui permet d'agir au niveau régional, là où les cartes de pauvreté sont incomplètes et les cellules cibles n'ont pas été identifiées, que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural. Nous recherchons un fort impact, au niveau économique ou social. Il y a deux jours, une nouvelle dynamique vient de se mettre en place, avec la femme, l'enfant et les jeunes au cœur de ce dispositif. Avec un montant de 18 milliards de dirhams sur cinq ans, ce programme, placé sous la responsabilité directe de walis et de gouverneurs, associe l'ensemble des acteurs élus et associations pour identifier ceux et celles qui peuvent bénéficier de cette initiative.

Témoignages des participants à la rencontre-débat :

Wahiba Zedouti (deuxième adjointe à la mairie de Saint-Ouen)



J'aimerais apporter un témoignage sur les terreaux qui sont source d'inégalités dans mon territoire. En Seine-Saint-Denis et à Saint-Ouen (50.000 habitants), on conjugue malheureusement toutes ces problématiques, économiques, sociales et ethniques, qui favorisent l'accroissement de la pauvreté.

Premier terreau et l'emploi des jeunes : si c'est vrai en France, c'est aussi vrai au Maroc. En Seine-Saint-Denis, le taux de chômage est plus important que la moyenne en France. Nous avons aussi la problématique des femmes jeunes monoparentales, qui constituent 25 % des foyers à Saint-Ouen, ce qui est énorme. Ces femmes vivent dans une grande précarité et les actions des préfets et des élus ne sont malheureusement pas assez efficaces pour lutter contre cette forme de précarité.

Autre facteur très important, c'est l'école. Aujourd'hui, elle est source d'inégalités et de discriminations. Un jeune élève de Saint-Ouen coûte 30 % moins cher que celui de Paris. Si, dès l'école, on a cette inégalité, on aura par ricochet tous les problèmes au niveau social et économique. Au niveau du logement, c'est plutôt réussi, car ce n'est pas l'État qui finance les rénovations, mais la Caisse des dépôts et les bailleurs sociaux.

L'attribution de logements est un véritable problème : on a l'impression qu'à Saint-Ouen, on a reconstruit les colonies africaines dans nos quartiers avec au nord les Marocains, au sud les Tunisiens, Congolais, etc. Ces gens viennent me dire que j'ai envie de tout, sauf de me retrouver à côté des gens du pays. Ceci n'aide pas à leur intégration et émancipation. Cela explique tous les problèmes d'intégration. Les familles commencent à quitter le système public scolaire pour l'enseignement privé, on n'a donc plus de mixité sociale. Les jeunes sans emploi s'adonnent au trafic de drogues, ce qui ne valorise pas l'image d'une ville comme la nôtre.

Au-delà du béton, il faut de l'art dans nos villes, il faut de l'animation pour transmettre des conduites citoyennes aux gens, par exemple pour accepter les divers modes de traitement des déchets ; et il faut parler aux adultes pour mettre de l'âme au milieu du béton.

Keltoum Rochdi (maire adjointe de la ville de Cergy)



L'éducation doit être au cœur de tout discours. Je constate aujourd'hui, par rapport aux problèmes de la mixité sociale et du chômage qu'on arrive à des inégalités territoriales ; un vrai fossé se creuse entre des familles d'ouvriers et d'autres, par exemple celles qui ont les moyens de payer une école privée à leurs enfants ou de les envoyer à l'étranger. Mais on se rend compte de ces inégalités dès l'accès ce premier accès au premier emploi, dès la maternelle, pour ce qui est de l'éducation.

Le trafic existe dans les villes, qui se sont transformées en une jungle ; c'est un nouveau phénomène qui commence par le décrochage scolaire à temps partiel ; les trafiquants vont aller voir les jeunes pour les employer pour une heure, selon leur emploi du temps, et leur donner un peu d'argent. Nos jeunes sont poussés vers l'argent facile et vers le trafic de drogues, parce qu'ils font souvent partie d'une famille au chômage.

Madame Myriam El Khomri, Ancien Ministre



J'ai été Secrétaire d'État à la politique de la ville et je confirme ce qu'a dit M. le ministre Jean-Louis Borloo. Je suis élue du 18^{ème} arrondissement et Saint-Ouen est de l'autre côté de ce dernier. 40 % des familles sont monoparentales dans le quartier de La Chapelle. Quand Bertrand Delanoë a lancé le programme d'éradication de l'habitat insalubre dans le 18^{ème}, il s'agissait de mille immeubles.

J'avais mis en place un observatoire ; ce qui est étonnant c'est quand on sort un immeuble de l'insalubrité, un autre immeuble s'y retrouve. Nous sommes fiers d'avoir fait condamner des marchands de sommeil à de la prison ferme. La question qui est posée depuis le début c'est celle de la concordance des politiques publiques pour agir dans un même sens. Il n'y a qu'en ciblant les habitants à travers des politiques spécifiques qu'on pourra obtenir des résultats. Il est beaucoup plus facile de construire des murs que de construire des ponts. Il faut oser parler des politiques de peuplement.

Quand on se construit dans la vie, il faut un tiers pour le social, un tiers pour l'intermédiaire et un tiers pour le standing. Le problème des quartiers, c'est le problème de toute la France ; c'est parce qu'il n'y a pas assez de logements sociaux et cela ne pourra pas se régler seulement à l'échelle de ces mêmes quartiers. Pour le Maroc, au-delà de la question de la jeunesse qui est une chance pour le pays, la question de l'éducation, comme l'a souligné Sa Majesté le Roi lors du discours du mois dernier, est fondamentale ; l'éducation, la formation et l'insertion de la jeunesse marocaine sont à mes yeux la grande priorité.

« Regards croisés Maroc-France : Mondialisation et classes moyennes »
Mercredi 27 Mars 2019

Peut-on aujourd'hui identifier les classes moyennes et leurs motivations ? En quoi la problématique est-elle voisine ou au contraire différente en France et au Maroc ? En quoi ces classes moyennes ont-elles bénéficié ou souffert de deux changements structurels majeurs, la mondialisation et la révolution technologique ? La question conduit à revenir sur les gagnants et les perdants de l'ouverture et du digital en termes de pouvoir d'achat, d'emploi,... Elle soulève aussi les thèmes centraux de l'éducation, de la formation professionnelle, de la mobilité, ...de même qu'elle conduit à évaluer les politiques publiques visant à « compenser » les perdants, potentiels ou effectifs, en valeur absolue ou relative, de la mondialisation et du digital. Beaucoup de ces interrogations traversent le mouvement des « gilets jaunes » en France, mais leur champ d'application va bien au-delà du cas français...

Chakib Benmoussa,
Ambassadeur de Sa Majesté Le Roi en France
« Pour un nouveau contrat social »

Pendant longtemps, les classes moyennes étaient synonyme de stabilité ; leur développement et expansion étaient une priorité des modèles de développement et constituaient une jauge de la bonne santé d'une société. Aujourd'hui, les classes moyennes vivent un malaise un peu partout dans le monde. C'est vrai aux Etats-Unis d'Amérique, c'est vrai en France, c'est vrai au Maroc et ailleurs.

Cette évolution est liée à un contexte marqué par:

- Une mondialisation économique qui a généré de la croissance et une maîtrise de l'inflation mais a créé des gagnants et des perdants et a augmenté les inégalités.
- Une globalisation qui a réduit les distances et élargi le champ des valeurs universelles mais qui paradoxalement favorise des questions d'identité, de repli sur soi et de besoin de sens et de proximité.
- Une révolution technologique qui développe la polarisation des emplois : un faible nombre d'emplois de haut niveau, mondialisé et un grand nombre de plus en plus précaire.
- Une transition démographique marquée par le vieillissement de la population en Occident, la réduction de la natalité dans les pays du sud comme le Maroc et une urbanisation rapide.



Dans ce contexte, les classes moyennes expriment des craintes de déclassement sous l'effet d'une baisse de pouvoir d'achat en liaison avec de nombreuses dépenses contraintes et d'un endettement croissant. Les questions de légitimité de la fiscalité et de sa capacité redistributive se posent à un moment où les services publics ne sont pas toujours disponibles, n'ont pas la qualité attendue et sont parfois à double vitesse. De même, les classes moyennes n'adhèrent plus à un modèle où l'ascenseur social fonctionne moins bien du fait d'un système d'éducation et de formation jugé peu performant et d'une situation de l'emploi problématique.

Au Maroc, en 2008 déjà, dans le discours du Trône, SM le Roi Mohammed VI avait insisté sur l'urgence de donner à la classe moyenne une place et une assise au sein de l'architecture sociale marocaine, et appelé le gouvernement à veiller à ce que toutes les politiques publiques soient stratégiquement vouées à l'élargissement de cette classe. En octobre 2017, dans son discours d'ouverture de la session parlementaire d'automne, le Souverain a appelé à l'adoption d'un nouveau modèle de développement, **«équilibré et équitable, garant de la dignité de tous, générateur de revenus et d'emplois»**. SM le Roi a notamment insisté sur la nécessité d'assurer un enseignement de qualité, un accès digne à des services de santé d'un bon niveau, une justice équitable et une administration au service du citoyen.

Quelles réponses apporter sur le plan politique en termes d'inclusion et de participation, sur le plan économique en termes de modèle de croissance et d'emplois ou sur le plan social en termes de lien social, de solidarité et de cohésion ? Quel nouveau contrat social peut remobiliser de larges couches de la population ? Ce concept même de classes moyennes est-il toujours pertinent ? Ou faut-il considérer comme le fait le géographe

Christophe Guilluy, « que le processus de sortie progressive de la classe moyenne, fait que le concept de classe moyenne est mort ». Pour répondre à ces questions et bien d'autres, nous avons le plaisir de recevoir MM Larabi Jaidi et Christian de Boissieu, économistes, fins connaisseurs des sociétés marocaines et françaises. Le débat sera animé par Mme Farida Moha.

Animatrice: Merci Monsieur l'ambassadeur pour avoir donné le la de cette conférence en soulignant le malaise grandissant de la classe moyenne un peu partout dans le monde Etats Unis, Espagne, Grèce ... une classe sous tension inquiète d'un déclasserement social et d'une panne de l'ascenseur social comme c'est le cas au Maroc qui est à la recherche d'un nouveau modèle de développement plus inclusif et équilibré .Au Maroc d'où vous venez justement professeur Larabi Jaidi.

Vous êtes Economiste, Senior Fellow au Policy Center for the New South de l'OCP, comme vous Mr. De Boissieu, Mr jaidi fut conseiller auprès du Premier ministre et du ministre de l'Économie et des Finances. Professeur à l'Université Mohamed V de Rabat-Agdal votre domaine d'expertise comprend la politique économique, les relations économiques internationales (Europe et le monde arabe) et l'économie des régions.

Membre fondateur du Centre Marocain de Conjoncture et du Groupement d'Etudes et de Recherches sur la Méditerranée. , vous êtes membre du groupe de recherche au sein du réseau des universités euro-méditerranéennes. Vous avez agi en tant qu'expert indépendant auprès du Conseil marocain de la concurrence et de l'autorité marocaine de lutte contre la corruption.

Vous êtes membre du conseil de fondation Adderrahim Bouabid que vous avez présidé aux cotés de notre ami Ali Bouabid (Organe de recherche-action sur les questions relatives à la réforme de l'État).

Consultant auprès d'entités marocaines et étrangères vous êtes l'auteur de diverses publications relatives au développement économique et social et aux relations économiques internationales.

Vos chroniques dans l'hebdomadaire « La vie économique » sont très prisées et font l'objet de dissertations dans les lycées et universités du royaume. La dernière chronique était relative précisément aux leviers à actionner pour réduire les inégalités et faire en sorte que la croissance bénéficie aux classes moyennes : services publics, fiscalité efficacité dépense publique et réforme protection sociale.

Si Larabi Jaidi merci pour votre présence parmi nous ce soir nous vous écoutons avec attention.

Larabi Jaidi

« La mondialisation n'a pas été au Maroc, un vecteur d'intensification du volume de la classe moyenne »



Merci Monsieur l'Ambassadeur pour cette invitation qui permet un échange sur des questions importantes. Aujourd'hui le thème des classes moyennes intéresse tous les pays. Il y a quelques années on l'évoquait pour l'Afrique, les classes moyennes étant porteuses de cette nouvelle frontière de la croissance. Actuellement en Europe, on s'interroge sur le déclassement des classes moyennes et le Maroc aussi n'échappe pas à cette interrogation qui donne lieu à plusieurs lectures.

- La première question que l'on peut se poser **c'est comment identifier ces classes moyennes, quelle est leur évolution** ? Il y a, pour ce faire, **l'approche statistique**, à partir de critères de revenus medium qui permet à partir de certains indicateurs d'aborder le volume de la classe moyenne et son importance. Cela nous pousse aussi à nous poser la question de la représentativité de cette classe moyenne 50%,53%,55% ?...il y a tous ces débats consignés dans les enquêtes du Haut commissariat au plan qui a choisi en les adaptant certains indicateurs des organismes internationaux .**Cette approche par statistiques nécessite d'autres réflexions plus sociologiques sur le statut social , sur les métiers de cette classe hétérogène et sur le comportement.** On sait que les classes moyennes sont les moteurs de la croissance, elles sont également les vecteurs de la stabilité sociale et politique et à ce titre elles sont interpellées. Au delà donc des chiffrages, des résultats des enquêtes de la Banque mondiale qui avancent que la classe moyenne au Maroc ne dépasserait pas 25 à 30% et que le seuil d'accès à cette classe est très élevé par rapport à d'autres pays en développement ...
- **Quelle est la dynamique au Maroc ? Y a-t-il des moyens de consolidation de cette classe moyenne ?** les volumes qui la représentent sont ils en dynamique? l'enquête du HCP de 2014 et sa réactualisation en 2018 indiquent que le volume de cette classe est

autour de 56,58%; pourtant nous savons qu'à travers les comportements et les transformations sociales il y a des questions posées quant à l'avenir de ce segment de population. Le HCP attire du reste, notre attention sur la vulnérabilité de cette classe en soulignant son endettement 30à35%, sur la concentration de ses dépenses sur les dépenses alimentaires, le transport, l'éducation. Ses trois composantes constituent 70% de la dépense. Il y a aussi le chômage, les inactifs du troisième âge. Pour une meilleure compréhension, il faudrait également intégrer une approche subjective qui fait état de 60% appartenant à la classe moyenne.

- Au delà du constat, je voudrais dire que c'est la dynamique qui nous intéresse avec des questions importantes : en quoi une économie comme celle du Maroc, ouverte à l'extérieur et qui essaie de s'insérer dans la dynamique mondiale a-t-elle intérêt à étendre cette classe moyenne ? N'assiste-t-on pas au contraire à travers le débat sur l'essoufflement du modèle économique à la contraction des classes moyennes ? C'est une interrogation à laquelle il est difficile de répondre. car sous la mondialisation, il y a des classes qui se déclassent et d'autres qui émergent et on assiste à une sorte d'équilibre social. Et pour réfléchir à cette dynamique, il faut réfléchir à la transformation sociale liée à la transformation économique. Le Maroc a fait le choix de l'ouverture économique, un choix valorisé par un taux de croissance élevé dans la décennie 2000-2010. Reste à se demander si cette croissance a été générée par l'extérieur : non, car les moteurs de cette croissance étaient la consommation intérieure et l'investissement public et privé, d'où la faiblesse de la transformation structurelle qui aurait permis de sortir d'une économie fondée sur les ressources naturelles et accéder aux chaînes de valeur plus qualitatives industrielles par exemple. Cette dynamique de transformation est lente et ne s'est pas traduite par la consolidation de la classe moyenne. La question de l'emploi reste un déterminant essentiel de la dynamique d'expansion des classes moyennes. Or, nous savons que gravir des échelons dans le mapping industriel mondial doit nous positionner sur des industries technologiques qui ne génèrent pas suffisamment d'emplois. Nous devons donc réfléchir sur les effets d'implication indirects sur les services.
- Ce que je constate, **c'est que la mondialisation ou l'ouverture de l'économie n'a pas été un vecteur d'intensification du volume de la classe moyenne.** La croissance endogène basée sur la consommation des ménages et sur l'investissement public et privé a tendance à s'essouffler pour différentes raisons. La croissance ne progresse pas, l'agriculture en se valorisant perd de l'emploi. Les industries traditionnelles textiles et agroalimentaires en se modernisant, en intégrant l'automatisation, la mécanisation créent moins d'emplois. Il faut aussi rappeler que le Maroc n'est pas une société de salariat comme en Europe et que les professions indépendantes et libérales occupent une place importante dans le tissu économique. **Nous avons besoin d'approfondir notre analyse sur cette stratification sociale et sur l'évolution de notre modèle économique sur plusieurs aspects et en nous posant les questions de fond.** Il faut en effet nous demander dans un premier temps ce que devient la paysannerie marocaine, quelles sont les effets du Plan vert, qu'en est des emplois libérés à cause de l'agriculture qui se modernise ?



- Au Maroc, et M. l'Ambassadeur le rappelait Sa Majesté le Roi Mohammed VI avait insisté sur l'urgence de donner à la classe moyenne une place et une assise au sein de l'architecture sociale marocaine, et appelé le gouvernement à veiller à ce que toutes les politiques publiques soient stratégiquement vouées à l'élargissement de cette classe. Du côté de la paysannerie, on enregistre une vulnérabilité des actifs ruraux et du côté secteur industriel on perd des emplois avec la modernisation. C'est le secteur des services informels qui absorbe le plus d'emplois précaires et qui en permet pas à la classe moyenne de s'élargir. Le salariat marocain faut il le rappeler est un salariat précaire, salariat d'ouvrier et la proportion des cadres moyens et des cadres supérieures est limitée. Nous devons réfléchir davantage aux effets des évolutions et transformations sociales et économiques portées par **les mutations des métiers et des technologies**. Cela nous permettrait d'avoir une approche un peu plus fine, que la simple approche des statistiques.
- Les classes moyennes sont considérées comme étant des socles de stabilité de la société, mais avec l'approfondissement des inégalités constatées un peu partout dans le monde aux Etats Unis, en Europe, cette catégorie ne peut s'étendre. Ce que l'on constate en observant l'actualité c'est que dans ces comportements des classes moyennes, il y a aujourd'hui un changement de la conflictualité sociale au Maroc. Auparavant cette conflictualité venait du monde du travail, syndicats, patronat, partis politique... On observe actuellement des changements importants, ce sont les classes moyennes qui sont porteuses de cette conflictualité parce qu'elles veulent acquérir un statut plus stable. Très hétérogènes, elles avancent portées par la société civile des revendications de défense des libertés publiques, de justice sociale, de justice fiscale, de lutte contre la corruption, de dignité, d'accès au droit et elles interpellent l'Etat.

- Il y a là d'autre part et au-delà des revendications pour l'emploi et pour la dignité et l'accès aux Droits, **un changement qualitatif important : la contestation des classes moyennes se territorialise ,elle n'est plus localisée dans les seules grandes villes , Casablanca , Rabat, Fès ...lieu de la revendication sociale.** Aujourd'hui elle s'étend dans les villes moyennes, dans les petits centres ruraux en demandant l'accès aux services publics .On sait que l'Etat a consacré beaucoup d'efforts financiers pour l'amélioration des infrastructures sociales mais l'accessibilité n'est pas assurée partout. Il y a en effet au-delà des efforts consentis pour les infrastructures, un problème d'optimisation de la dépense publique. Nous assistons à ce que j'appellerai « **une territorialisation de la contestation sociale**» à Jerrada, une région dévitalisée après la fermeture des mines, au RIF où les populations se sont plaints de l'inaccessibilité des services sociaux, à Beni Mellal, Guelmim...Ce bouillonnement social dénote non une conflictualité de remise en cause du système, mais d'un appel au respect d'un certain nombre de principes et d'une nécessaire réforme des politiques publiques. Un dernier point si vous le permettez, on évoque souvent dans l'analyse des classes moyennes, la panne de l'ascenseur social. L'ascension sociale au Maroc a fonctionné sur la longue durée par l'éducation. **Aujourd'hui elle s'est essoufflée et l'on considère toujours que le rôle de l'Etat, de l'administration a toujours un rôle névralgique alors que les choses ont changé.** Une bonne partie des dépenses santé, éducation qui doivent revenir aux politiques publiques est absorbée au Maroc par les ménages et pèse lourdement sur leurs budgets et sur leur état d'esprit ... **La classe moyenne est dès lors dans une situation d'angoisse, d'inquiétude et craignent que sur le plan générationnel, leurs enfants soient déclassés.**
- Nous avons ce grand débat sur le modèle économique qui nous interpelle sur la nécessité des réformes voire des ruptures. Nous avons les fondamentaux qu'il faut garder, reste qu'il nous faut revoir nos modes institutionnels pour qu'ils soient plus responsables, revoir les modes de choix de nos acteurs pour que ces derniers puissent être évalués et rendent compte. Les politiques publiques de la santé, de l'éducation et de l'emploi qui doivent être territorialisées sont les politiques fondamentales qui permettront de revoir le modèle, pour donner plus d'inclusion sociale.
- Il y a également, des leviers transversaux sur lesquels nous sommes interpellés comme la fiscalité qui donnera lieu aux 3ème assises au début du mois de mai et qui est un des enjeux qui donne lieu à beaucoup d'attentes. La protection sociale construite ces quatre dernières décennies sans cohérence d'ensemble, avec des doubles emplois de ressources nous invite à réfléchir davantage sur les questions de retraite, les filets de sécurité. Un modèle de développement quelques soient les orientations retenues, quelques soient les instruments qui doivent être mis en place ne doit pas nous empêcher de réfléchir sur la mécanique institutionnelle qui reste déterminante. Pour conclure et en d'autres termes, il faut nous poser les questions clefs : **comment faire en sorte que les différents acteurs du gouvernement, de la société civile, soient plus responsables, soient plus efficaces pour construire un Maroc de la cohésion sociale et territoriale ?**

L'Animatrice : M. Christian de Boissieu, vous êtes universitaire et économiste français, membre de l'Académie des Technologies, professeur à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne et membre du Collège de l'Autorité des Marchés Financiers. Spécialiste de questions monétaires et bancaires, vous avez occupé de nombreuses fonctions de conseiller économique auprès du premier ministre, (Banque de France, Banque Mondiale, Parlement Européen, EY, HDF Finance...).

Après votre cursus Sciences éco, vous intégrez l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, section Service Public diplômé dans la même promotion que Laurent Fabius. Vous êtes ensuite passé par l'agrégation de droit pour devenir professeur d'économie. Observateur des évolutions économiques et sociétales vous avez compulsé récemment les nombreuses études, rapports, enquêtes et ouvrages sur « la société fragmentée » l'archipel français ou l'ouvrage de Christophe Guillty, au titre significatif « No society: la fin de la classe moyenne occidentale » évoqué par M. l'Ambassadeur qui rappelait la conclusion du géographe soulignant « que le processus de sortie progressive de la classe moyenne, fait que le concept de classe moyenne est mort ». Une question nodale M. De Boissieu assiste-t-on après la période des 30 glorieuses à la fin de la classe moyenne ?



Christian de Boissieu



Merci M. l'Ambassadeur pour votre invitation, merci à vous tous pour votre présence, aujourd'hui pour ce débat qui porte sur un thème important, la lutte des classes et le conflit de la répartition des revenus qui nous interpellent sur trois niveaux :

- L'identification de ce concept de classe moyenne : est ce que cette classe existe toujours, si oui est-elle appelée à disparaître ?
- La Mondialisation et l'égalité sont des questions qui se posent dans tous les pays quelque soit leur niveau de développement.
- Le Problème de déclassement social : la classe moyenne est-t-elle une sorte de trappe ? peut on en sortir ou pas si l'on y est ? il vaut mieux en sortir par la haut bien évidemment, en étudiant la théorie de Markoff et la notion de l'état absorbant , et c'est le débat autour des classes moyennes.

Concernant le premier point, et en utilisant la méthodologie utilisée en France par l'observatoire des inégalités et l'INSEE, on peut avancer qu'il existe un pourcentage de 20% des plus riches et à l'autre extrémité, 30% des plus pauvres et entre les deux les 50% de classe moyenne.

A mon avis, ce n'est pas tout à fait comme cela qu'il faudrait aborder la définition de la classe moyenne au Maroc ou en France. Il faudrait éviter une définition statistique, qui se fonde sur les revenus, sur la distribution des revenus...et mettre l'accent sur la richesse, le patrimoine, en tenant compte du fait qu'il n'y a pas nécessairement de corrélation entre le revenu et le patrimoine, en France.

Je prendrais l'exemple d'un certain nombre d'habitants de l'île de Ré, qui sont riches en ce sens qu'ils possèdent des terrains mais ils n'ont pas de revenus. Cet exemple qu'il ne faut pas généraliser, montre les limites que l'on peut avoir quant à la définition de la classe moyenne.

Si l'on utilise le seul critère de revenu, cela reste insuffisant. Prenons un autre exemple, celui des agriculteurs, une partie de leurs revenus n'est pas monétaire. Quand j'entends les gilets jaunes qui représentent un public hétérogène, comme le sont les classes moyennes, quelqu'un qui dit à la télé, moi j'ai une retraite de 700€ par mois, n'est pas nécessairement dans les classes moyennes, mais plutôt dans la frontière entre les pauvres et les classes populaires.

Le problème des gilets jaunes est plus profond, plus important et plus durable, c'est à la fois à l'articulation du sentiment et du ressentiment. Les pauvres comme définis statistiquement n'ont pas de sentiment, ils ont le ressentiment d'appartenir à ceux qui sont défavorisés, je dirais un peu la même chose du côté de la classe moyenne. Il s'agirait plus d'un ressentiment que d'un sentiment.

Je pense d'autre part, qu'il n'y a pas de solidarité de classe moyenne parce que c'est très hétérogène et la notion de représentation de classe moyenne reste très vague : il n'y a pas de solidarité parce que chacun essaie de s'en sortir un peu mieux, parfois au détriment des autres, il peut même y avoir des conflits à l'intérieur même de cette classe sociale... Je pense qu'il faut continuer à travailler sur ces questions en allant au-delà des statistiques et des indicateurs dont j'ai parlé. Le revenu me paraît un indicateur trop partiel pour définir le sujet dont nous parlons.

Sur la question des inégalités de revenu, question très présente dans le débat économique, c'est un sujet sur lequel on travaille. Un économiste de New-York d'origine Croate, Branko Milanovic, a publié en 2016 en anglais un livre sur ce thème « Inégalités mondiales – Le destin des classes moyennes, les ultra-riches et l'égalité des chances » qui vient d'être traduit en français en 2018.

Ce collègue, qui a commencé à faire ses études en France avant de partir aux Etats Unis d'Amérique, a travaillé sur la période 1988-2008 et s'est arrêté à 2008 pour un livre publié en 2016. Pourquoi s'est-il arrêté à 2008 ? Pour deux raisons à mon avis, la 1^{ère} parce que les statistiques ne sont pas nécessairement à jour et deuxièmement parce qu'il fait la coupure avec la crise 2008-2016. Il montre le creusement des inégalités sociales, conséquence de la crise mondiale.

Ce collègue montre une chose intéressante qui est représentée par une courbe sous forme d'un éléphant avec une trompe, une courbe qui monte, descend puis qui remonte, c'est ce qu'on appelle la trompe d'éléphant. Il montre les gagnants et les perdants de la mondialisation durant ces deux dernières décennies.

D'après cet ouvrage, les gagnants sont essentiellement les classes moyennes dans les pays émergents comme la Chine et l'Inde pour ne prendre que l'exemple de deux grands pays émergents, qui ont profité de l'ouverture de la mondialisation. Les autres gagnants, sont les plus riches en Chine et en Inde mais aussi dans les pays les plus avancés : la part du gâteau des 1% des plus riches a augmenté, ce qui montre que les perdants de la mondialisation sur cette période (1998-2008) ont été essentiellement les classes moyennes dans les pays avancés comme la France. Tout ceci nous interpelle sur le sujet de la mondialisation et des inégalités intra-pays.

Le deuxième sujet qui est traité dans ce livre, avec des conclusions qui sont moins évidentes, c'est la question des inégalités entre pays. Les études économiques montrent que la mondialisation a eu tendance à réduire les inégalités entre pays par des processus de rattrapage de la part des pays émergents ou en développement.

En Europe, avec l'adhésion du Portugal et de l'Espagne à l'UE en 1986, l'écart entre les salaires en France et au Portugal était beaucoup plus élevé, aujourd'hui les salaires au Portugal sont toujours plus faibles qu'en France, mais l'écart s'est resserré. Il y a une convergence qu'on trouve en Chine, les salaires réels augmentent dans la zone côtière de Shenzhen ...

Les économistes qu'ils soient de droite, de gauche, du centre ou d'ailleurs, conviennent du fait que les inégalités inter-pays se sont plutôt réduites à travers un phénomène de rattrapage mais en même temps les inégalités intra-pays un peu partout dans le monde ont augmenté. Ceci rejoint la question de l'origine de l'incapacité de nos gouvernants et de nos gouvernements à lutter contre l'accroissement des inégalités dans chacun de nos pays.. Il semble que cela peut venir en théorie de deux carences :

1. **La carence des gouvernements**, qui au fond ne mettent pas les moyens pour lutter contre cette tendance à l'accroissement des inégalités intra-pays, les élites ne se sentent pas directement concernées par la question. Cela peut être une explication qui peut avoir sa part de vérité ...

2. La 2^{ème} explication rejoint la question **des liens entre mondialisation et politique fiscale**. Le phénomène de la mondialisation incite un peu partout, les pays, les gouvernements, à détaxer les facteurs les plus mobiles et à taxer les facteurs les moins mobiles.

Le facteur le plus mobile dans le monde de mondialisation est le capital... En France, la question de la suppression de l'ISF et son remplacement par l'IFI (l'impôt sur la fortune immobilière) a nourri beaucoup de débats notamment au sein des gilets jaunes.

L'une des revendications des ronds points, c'est de rétablir l'ISF alors que le gouvernement et les gouvernants rappellent que l'on n'est pas tout seul, qu'il y a l'UE, la concurrence mondiale....

Nous remarquons que l'IFI est appliqué à un facteur qui est beaucoup moins mobile que le capital financier, l'immobilier : on ne peut pas délocaliser les immeubles, mais il y a ce qu'on appelle la dimension financière de l'immobilier. Il reste cependant une sorte de cercle vicieux qu'on n'arrive pas rompre aujourd'hui avec une mondialisation qui augmente les inégalités dans chacun de nos pays et qui en même temps empêche de les corriger à travers les contraintes qu'elle fait peser sur la structure et la politique fiscale.

La seule manière de sortir de ce cercle vicieux serait de hisser ce problème fiscal à un niveau supra-mondial. Pour ce faire, le chemin est encore loin puisque l'on n'arrive pas déjà à le hisser à un niveau européen, pas de TVA commune, ou par une convergence sur l'impôt sur les sociétés, on converge moins aussi sur l'impôt sur le revenu

On n'arrive pas à harmoniser la fiscalité européenne pour plusieurs raisons, à la fois politiques, institutionnels, économiques...En matière fiscale en Europe, il faut en effet l'unanimité pour se mettre d'accord sur la fiscalité et il faut aussi l'unanimité pour remettre en cause l'unanimité , autre cercle vicieux. Si le système de l'UE a du mal à harmoniser la fiscalité comment le faire à un niveau mondial ? Le projet de taxation et de taxe commune dont on a parlé il ya des années, est toujours au point zéro. Le projet de taxe sur les transactions financières, projet poussé par la France, n'a pas été suivi par les autres pays.



3. Le problème de déclassement. Si on est dans la classe moyenne et si on en sort par le bas, c'est le déclassement, qui explique l'émergence du phénomène des gilets jaunes en France qui peut être analysé à partir d'une réalité objective mais aussi à travers un ressenti et le sentiment d'être laissé au bord de la route par rapport à d'autres qui ont pris « l'avion ou le train » et qui avancent plus vite. Il y a également l'anticipation du déclassement ...

Il existe donc 3 concepts à distinguer au moins lorsqu'on parle de déclassement, la réalité, le sentiment et l'anticipation. Beaucoup de gilets jaunes ont le sentiment que leurs enfants seront moins heureux qu'eux et moins bien traités qu'eux, je pense aussi qu'il y a une partie des élites ou des gens favorisés qui pense la même chose même s'ils vivent bien aujourd'hui.

Ce sentiment d'anticipation n'est pas que le monopole de la classe moyenne même si l'on met en avant, l'importance de l'éducation, l'arrivée de nouvelles technologies qui créent un appel d'air pour la promotion des jeunes qui n'ont pas nécessairement des bons diplômes. Aux Etats Unis d'Amérique et d'après les statistiques, il ne faut pas être nécessairement diplômé de Harvard et de Sandford pour réussir, se sont des gens géniaux dans leur domaine qui n'ont pas toujours terminé leurs études qui sont à la tête des meilleures startup, ces nouvelles technologies permettent à certains venus de la classe moyenne de s'en sortir vers le haut.

La deuxième remarque c'est que même si je trouve que la France est trop attaché aux diplômes d'origine et sous cet angle là il me semble que le Maroc est un peu dans le même sillage, il y a quand même des espaces de respiration qui s'ouvrent avec la formation permanente ou avec les écoles de la deuxième chance qui permettent d'aller dans le sens de plus de mobilité sociale.

La France a fait, sous Macron, des réformes de la formation professionnelle un objectif, mais malgré cet effort, notre système de formation continue ne s'est pas suffisamment amélioré. Il y a un deuxième axe celui relatif à la politique de logement qui a crée et à creusé les inégalités. Aujourd'hui, peu de classes moyennes sont sur Paris intra-muros, cette classe a été rejetée vers la banlieue pour des raisons du prix du foncier.

Or, la politique du logement coûte beaucoup de milliards d'euros pour finalement un résultat décevant pour plus de ségrégation sociale, preuve de l'échec de cette politique malgré les dizaines de milliards que l'Etat met dans ce secteur chaque année.



SciencesPo
EXECUTIVE EDUCATION

En partenariat avec



Ambassade du Royaume
du Maroc en France

Vers un nouveau modèle du développement au Maroc ?

Paris, Lundi 8 avril 2019

A vue d'œil, les réalisations en termes d'infrastructures engrangées ces dernières décennies au Maroc donnent la mesure de l'évolution économique du pays : ports, aéroports, autoroutes, nouvelles villes....



Cet état des lieux rapide témoigne de la capacité du pays à assumer ses ambitions pour une émergence effective. Il reste que cette croissance n'a pas produit le « ruissellement » souhaité et que de fortes inégalités persistent. L'orientation et le cap ayant été fixés au plus haut niveau, le pays entend désormais se saisir du sujet et répondre qualitativement aux besoins et attentes des citoyens. Ainsi, le processus d'élaboration du nouveau modèle de développement marocain doit non seulement allier des réponses à la fracture sociale - dans une approche territoriale et une cohérence nationale - mais également tenir compte de l'environnement international, du partenariat et des engagements auprès de l'Afrique et de l'Europe, ainsi qu'une activation effective du potentiel de la diaspora. **Quels seront les contours de ce nouveau modèle de développement tant recherché ?**

Conférence introductive : Mohammed Kabbaj, ancien ministre de l'économie et des Finances

Intervenants Table ronde : Fouad BENSEDDIK, **Directeur Général Vigeo Iris Maroc, enseignant à l'Université Paris-Dauphine ;**

Mounia BOUCETTA, **Secrétaire d'État aux affaires étrangères**

Larabi JAIDI, **Professeur chercheur à l'Université Mohamed V de Rabat ;**

Khalid SAFIR, **Directeur Général des Collectivités Locales du Ministère de l'Intérieur du Royaume du Maroc ;**

Claire CHARBIT, **responsable Dialogues territoriaux et Migration à l'OCDE ;**

Guillaume SARRAT DE TRAMEZAIGUE, **Directeur exécutif du Département d'économie, Sciences Po**

Modérée par Richard BALME, **Professeur des universités, Sciences Po**

Madame Nicole Bryant
Directrice de *Sciences Po* Exécutive Education

Monsieur l'Ambassadeur, cher Chakib BENMOUSSA; Monsieur Mohammed KABBAJ, Ancien Conseiller de Sa Majesté le Roi du Maroc ; Madame Mounia BOUCETTA, Secrétaire d'État auprès du Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale du Royaume du Maroc ; cher Professeur Balme ; cher Richard, chère Nicole Bryant, Directrice de l'Exécutive Education de Sciences Po, chers panélistes, chers intervenants ;



Mesdames, Messieurs, Chers amis,

C'est un immense honneur de vous recevoir, toutes et tous, ici à Sciences Po. Avant toute chose, je tenais à vous remercier chaleureusement, Monsieur l'Ambassadeur, de votre venue et d'avoir accepté d'organiser cette conférence, en partenariat avec l'Association des Ingénieurs de l'Ecole Mohammedia en Europe et l'Exécutive Education de Sciences Po, sur le thème du modèle de développement économique du Maroc.

Je tiens également à remercier notre ancien élève qui, à l'initiative de cette conférence Monsieur Boudi, diplômé en 2017, avec les félicitations, de notre Exécutive Mastère Spécialisé® Politiques et management du développement - Potentiel Afrique, mais aussi alumnus de l'Ecole d'Ingénieurs Mohammedia, qui est à l'initiative de cette conférence. Sa mobilisation illustre le lien sincère et solide qui existe entre nos diplômés et notre maison, ce qui est toujours une source de grande fierté: Merci, de votre fidélité.

Monsieur l'Ambassadeur, les relations qu'entretiennent votre pays et notre université sont étroites et privilégiées depuis de nombreuses années. Une longue liste de raisons me conduit à me réjouir de la richesse de nos relations avec le Maroc, mais je vais vous l'épargner. En tant que Directrice des Affaires internationales de Sciences Po, permettez-moi s'il vous plait de vous en citer quelques-unes.



Tout d'abord, parmi les nationalités africaines représentées dans la communauté étudiante de Sciences Po, le Maroc occupe la première place : 213 Marocains étudient en ce moment à Sciences Po, en formation diplômante pour la plupart, ou encore en programme d'échange. Ce nombre important d'étudiants marocains permet à notre maison de pouvoir compter aujourd'hui sur un prestigieux et vaste réseau d'Alumni.

De même, de nombreux étudiants de Sciences Po se rendent au Maroc pour y effectuer leur troisième année à l'étranger grâce aux relations étroites que nous entretenons avec nos 3 partenaires académiques, dans une logique de réciprocité. Le Maroc, avec le Ghana et le Kenya dans d'autres régions du continent, est aujourd'hui sans doute le pays avec lequel nous pouvons envisager le plus de développements à l'avenir en Afrique, et je forme le vœu que nous pourrions y œuvrer ensemble.

Enfin, le réseau patiemment construit et développé par notre maison avec des partenaires institutionnels et privés nous apporte la preuve quotidienne du soutien chaleureux et fidèle que votre pays témoigne à l'égard de Sciences Po, qu'il s'agisse de donateurs particuliers ou d'entreprises qui, grâce à l'attribution de bourses notamment, permettent à de jeunes femmes et jeunes hommes marocains de venir étudier à Sciences Po.

L'ambition déclarée de Sciences Po, depuis sa création il y a près de 150 ans, en 1872, est de former les jeunes gens de la nouvelle génération à l'exercice des responsabilités en les aidant à comprendre le monde dans sa complexité, pour leur permettre de le transformer et de le rendre (un peu) meilleur.

Plus récemment, Sciences Po a pu élargir cette ambition en élaborant des programmes de formation continue à l'attention des cadres des secteurs privé et public, à la recherche d'une même exigence d'excellence et d'une ouverture sur le monde, qui nous rassemblent ici ce soir, grâce aux équipes de Madame Bryant que je me permets de féliciter et de remercier.

Ainsi, le succès de l'Exécutive Mastère Spécialisé® Politiques et management du développement - Potentiel Afrique trace sans doute un nouveau trait d'union entre le Maroc et Sciences Po. Si le Maroc a toujours affiché une identité méditerranéenne forte, l'affirmation de son africanité et de sa stratégie de développement économique et de rayonnement culturel sur l'ensemble du continent est tout aussi stratégique pour votre pays.

Sciences Po, bien qu'implanté sur l'autre rive de la Méditerranée - et je pense particulièrement à mes collègues du campus de Menton en disant cela - a fait aussi de l'Afrique une priorité pour son développement international. Je citerai dans ce sens plusieurs actions du développement des relations avec nos partenaires africains :

- L'Exécutive Mastère Spécialisé® Politiques et management du développement - Potentiel Afrique donc, 180 diplômés, dont 30 Marocains, et nous en sommes aujourd'hui à la 6ème promotion.
- L'ouverture d'un premier bureau de représentation de Sciences Po en Afrique, à Nairobi, l'année dernière, nouveau maillon animant notre réseau de 30 partenaires universitaires en Afrique.
- La signature d'un premier accord de double diplôme international, au niveau Bachelor et Master, avec l'Université Strathmore à Nairobi.
- Le Certificat Lead Campus, qui mobilise également nos partenaires sénégalais et sud-africain, avec l'Institut Supérieur de Management de Dakar et Université of Cape Town
- Des programmes de formation continue sur mesure et intégralement dispensés sur le continent africain, comme l'ambitieuse formation intitulée "Mise en œuvre des réformes", et qui a été co-construite par Sciences Po Exécutive Education et la Primature de Côte d'Ivoire. Ce programme, basé à Abidjan, a pour ambition d'accompagner 32 Hauts Fonctionnaires de la République de Côte d'Ivoire dans le perfectionnement de leurs compétences.

Ainsi, le Maroc figure en très bonne place dans les liens de Sciences Po avec l'Afrique. Nous travaillons par exemple en ce moment même au renforcement de nos liens avec notre cher partenaire, l'Université Mohammed VI Polytechnique, tant sur le plan de la formation initiale que de la formation continue. Et j'en profite pour saluer le doyen la Faculté de sciences sociales ici présent, M. le Pr El Aynaoui, cher Karim. Nous ferons prochainement des annonces précises sur ces beaux projets en commun.

Sur cette note ouvrant de nombreuses nouvelles portes pour renforcer nos liens, je cède la parole à notre modérateur et nos intervenants, que je remercie à nouveau de leur généreuse participation, et vous souhaite à toutes et à tous une excellente conférence.

Monsieur Mohamed AMRAOUI
Président de l'Association des Ingénieurs
(AIEM Europe)
MOT DE BIENVENUE A LA CONFERENCE



Monsieur le Ministre, Madame la Secrétaire d'Etat, Monsieur l'Ambassadeur
Mesdames Messieurs, Chers Collègues et Amis

Au nom de l'Association des Ingénieurs AIEM-Europe, coorganisatrice de cette conférence avec l'Ambassade du Maroc en France et l'Université Sciences Po, je voudrais tout d'abord vous remercier d'être venus si nombreux pour y participer. Votre présence nous honore et nous réjouit. Mes remerciements s'adressent tout particulièrement à Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur et à ses proches collaborateurs, pour le bon travail et les encouragements qu'ils déploient, notamment en direction des associations mais aussi en faveur des entreprises qui opèrent ou souhaitent travailler au Maroc. Je dois dire que son intervention a été efficace et décisive pour la réussite de la présente rencontre.

Je remercie, également l'Université Sciences Po., son Directeur et ses équipes pour nous avoir permis de l'organiser en ces lieux prestigieux . Ce faisant il permet aux Français et aux marocains, mais pas seulement, de nous rapprocher davantage et de nous enrichir mutuellement.

Grand Merci à nos Eminents Intervenants, Ministres, Professeurs et Experts, venus spécialement pour nous éclairer sur la thématique choisie. S'agissant maintenant du sujet traité et en tant que membre de cette diaspora marocaine en France porteuse de valeurs, d'expérience et de connaissance, je voudrais très rapidement souligner 4 points qui me paraissent essentiels dans la construction de ce nouveau modèle économique du Maroc.

1. Le premier est que tout nouveau modèle de développement ne peut réussir que si l'environnement, judiciaire économique et social dans lequel il s'intègre et s'inscrit, est sain. C'est à cela que le Maroc est attelé depuis des années et il est impératif qu'il continue à le faire avec un peu plus de rigueur, d'ampleur et de force.
2. Le second point est que tout nouveau modèle de développement ne peut réussir que s'il s'appuie sur une formation adéquate à tous les niveaux et aussi sur des compétences bien confirmées. Dans ce contexte, la diaspora marocaine me semble être un vivier, dont les membres peuvent mettre au service du développement de leur pays, leur savoir-faire, leurs moyens et leurs relations humaines, culturelles et commerciales.
3. Le troisième point est que tout nouveau modèle doit s'appuyer aussi, sur des projets et des porteurs de projets de qualité. L'attractivité à laquelle s'emploient d'ailleurs actuellement tous les pays du monde vise essentiellement à attirer les meilleurs projets et les meilleurs investisseurs vers leur zone géographique. Dans ce contexte, la diaspora peut être une source fabuleuse pour le Maroc, si toutefois son retour au pays est encouragé à la fois par le pays de résidence et par le pays d'origine. Ce point est d'autant plus important que le Maroc, après avoir réalisé des projets gigantesques d'infrastructures notamment, se doit actuellement d'encourager l'implantation de projets industriels innovants, de technologies avancées, générateurs de forte valeur ajoutée et d'emplois stables et durables.
4. Le 4^{ème} et dernier point est que la diaspora marocaine est consciente du rôle qui peut lui être dévolu. Pour le remplir pleinement un groupe de MRE dont je fais partie, s'est récemment décidé à lancer un fonds d'investissement appelé MDM CAPITAL SYNERGIES. A l'aide de ce fonds, ce groupe prévoit participer au financement des projets et ce, en accompagnant leurs promoteurs dans le cadre de partenariats Franco-marocains et plus largement Euro-africains. Ce Fonds sera appuyé dans sa phase initiale par une structure qui lui est complètement dédiée. Cette structure est une association qui porte le nom de Conseil des Experts des Marocains du Monde.

Les éléments que je viens d'évoquer rapidement devant vous ne constituent pas un plaidoyer pour la diaspora mais ils contribuent à fructifier davantage cette relation franco-marocaine déjà forte et durable tout en facilitant la réalisation le nouveau modèle de développement économique en question.

Merci pour votre attention.

Monsieur Chakib BENMOUSSA
Ambassadeur de Sa Majesté Le Roi en France



Madame et Monsieur le Ministre, Monsieur le Directeur General, Excellences, Mesdames et Messieurs,

- Permettez-moi d'exprimer tout le plaisir qui est le mien de me retrouver dans l'enceinte de sciences po pour cette rencontre d'échanges et de débats autour du thème du modèle de développement qui, bien que centré sur le Maroc, interpelle de nombreux pays développés ou émergents.
- Tous mes **remerciements** à la Direction de Sciences Po et à ses équipes qui nous accueillent ce soir, à l'Association des anciens élèves de l'Ecole Mohammadia d'ingénieurs qui a pris l'initiative de cette rencontre ainsi qu'aux intervenants, qui sont tous des fins connaisseurs du Maroc et dont beaucoup ont fait le déplacement du Maroc, spécialement pour cette rencontre.
- Parler d'un nouveau modèle de développement suppose de **mettre en perspective le chemin parcouru** par le Maroc au cours des deux dernières décennies avant d'aborder les **nouveaux défis** que doit relever le Maroc dans un monde en mutation profonde.
- Dès le début des années 2000, **l'ambition affichée** au plus haut niveau de l'Etat par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, est celle d'un Maroc qui vise à rejoindre le cercle des pays émergents. Cette ambition s'est traduite par le **lancement d'une démarche de progrès, marquée par une dynamique continue de réformes**. Des réformes structurelles qui ont pour caractéristiques de **construire sur les acquis et les spécificités du Royaume** dans un cadre d'ouverture sur le monde et de prise en compte des standards universels ; des réformes qui s'inscrivent dans une **vision de long terme** même si elles sont progressives dans leur mise en œuvre ; des réformes qui sont **globales et inclusives**, dans le sens où elles touchent simultanément de nombreux domaines et font l'objet de larges débats publics avant leur adoption.

- Il convient de rappeler les **acquis de ces réformes** qui sont salués par les observateurs nationaux et internationaux car elles ont permis d'enregistrer des avancées réelles et ont déplacé les frontières ; et si certaines de ces questions sont toujours d'actualité, c'est par rapport à d'autres enjeux et de nouvelles ambitions.
- C'est le cas des **réformes politiques** qui se sont déployées sous le signe de la **réconciliation** (historique : IER ; identitaire : Amazigh et diversité culturelle ou genre : Moudawana, avancées dans la lutte contre la discrimination), sous les signes de la **démocratie et des droits de l'homme** avec la consécration constitutionnelle de nouveaux équilibres de pouvoirs (gouvernement, parlement, justice...) et la **promotion d'instances de participation de la société civile** (CNDH, CESE, Instance de prévention et de lutte contre la corruption, CSEFRS...) et sous le signe de l'amorce d'une **nouvelle gouvernance territoriale** à travers la régionalisation avancée.
- C'est le cas des réformes qui ont concerné le **volet économique** avec des stratégies sectorielles qui participent à la **diversification de l'économie** (cf. filière automobile, 1^{er} secteur exportateur) et à **sa résilience** (montée en gammes, énergie renouvelable, plan Maroc vert). Un effort particulier a été réalisé en matière **d'infrastructures de connectivité et logistiques** avec un effort d'investissement de plus de 30% du PIB et de nombreuses réalisations portuaires (comme Tanger Med (186 ports dans 70 pays)), autoroutières (1800 kms), ferroviaires (modernisation réseau et LGV), internet... Une attention particulière a été accordée à **l'amélioration du climat des affaires** (Doing business 2019: 60^{em}/190 pays, IDE : autour de 3% PIB) et à la **consolidation des équilibres macro économiques** (inflation < 2% et endettement maîtrisé < 65%) ; de même, le Maroc a fait le choix de **l'ouverture sur le monde** par l'adhésion à l'OMC dès 1994 et la signature d'accords de libre échange UE, USA, Agadir.
- C'est le cas des réformes qui ont concerné le **volet social** avec le lancement dès 2005 de **l'INDH pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale** (avec à la clé une réduction de 15% de la pauvreté absolue entre 2004 et 2014), le renforcement du **programme de développement rural** doté de près de 5 milliards d'euros, le lancement du **RAMED** pour la prise en charge santé des plus démunis, la mise en place du **fonds de cohésion sociale** ou l'intérêt porté au **secteur de l'éducation et la formation**, même si les résultats sont encore mitigés.
- C'est le cas aussi des réformes qui ont concerné **l'environnement** avec une **loi cadre sur le développement durable** et de nombreuses réformes pour la **protection de la biodiversité, la qualité de l'air, le littoral, le zéro plastique... la politique d'énergie renouvelable ou d'efficacité énergétique**.

- Ces réformes sont accompagnées par un **engagement responsable du Maroc à l'international** sur les sujets de **sécurité et lutte contre le terrorisme** (co-présidence CGTF), de **migration** (Pacte de Marrakech 2018), de **lutte contre les changements climatiques** (COP22 en 2016), de **solidarité et coopération Sud-Sud** particulièrement en Afrique ou de **dialogue des cultures et des religions** comme en témoigne la dernière visite du Pape François à l'invitation de Sa Majesté le Roi.
- Malgré ces réalisations et acquis qui ont contribué à transformer le Maroc, il est admis que **le modèle actuel de développement s'essouffle** : la croissance économique reste insuffisante, le chômage demeure élevé, particulièrement pour les jeunes, les inégalités qu'elles soient sociales ou territoriales sont élevées et les systèmes de santé et d'éducation formation ne répondent pas aux attentes de la population.
- En octobre 2017, [dans son discours d'ouverture de la session parlementaire d'automne](#), le **Souverain a appelé à l'adoption d'un nouveau modèle de développement, «équilibré et équitable, garant de la dignité de tous, générateur de revenus et d'emplois»**. SM le Roi a notamment insisté sur la nécessité d'assurer un enseignement de qualité, un accès digne à des services de santé d'un bon niveau, une justice équitable et une administration au service du citoyen.
- **Quelles réponses apporter sur le plan politique en termes d'inclusion et de participation, sur le plan économique en termes de modèle de croissance et d'emplois ou sur le plan social en termes de lien social, de solidarité et de cohésion ? Quelle place accorder au développement du capital immatériel autour des ressources humaines, de la formation, de l'innovation ou de la culture ? Quel nouveau contrat social équilibré et inclusif peut constituer le cadre de référence futur définissant les droits et les devoirs des citoyens? Quel rôle de l'Etat et de ses démembrements ?**

Pour répondre à ces questions et à bien d'autres, nous écouterons avec intérêt nos invités.
Merci pour votre attention.

Monsieur Mohammed KABBAJ
Ancien ministre de l'économie et des Finances



Merci de me recevoir dans ces lieux que je revoie avec nostalgie et qui me rappellent beaucoup de souvenirs puisque j'ai été inscrit en deuxième année en ECOFI dans cet institut, avant de changer de cap à cause des événements de Mai 68 qui ont tout chamboulé et avant de faire Polytechnique et Ponts et Chaussées.

A Sciences po, durant ce court laps de temps où j'étais inscrit, nous travaillions avec les classes de première année et l'on m'avait demandé de préparer un exposé sur une approche comparative des politiques de développement économique du Maroc et de l'Algérie. Nous sommes en 1968 et j'ai voulu dans un premier temps travailler sur les ouvrages et les documents présents à la bibliothèque de l'Institut. Qu'elle ne fut ma surprise de voir que tous les documents mettaient en avant, à coups de louanges, la stratégie socialisante, l'industrie lourde, industrie industrialisante de l'Algérie...Le reste n'était que critique pour le Maroc qui avait fait le choix de l'agriculture et le tourisme ...

Les décennies sont passées, le Maroc a fait son chemin avec des périodes de succès mais aussi des périodes de crise, de doute et de remises en cause. Monsieur l'Ambassadeur a évoqué les avancées, les réformes globales mais aussi les limites de notre modèle. Il faut me semble-t-il s'appuyer sur le passé pour comprendre le temps long et le présent, et c'est aussi ce qui nous aide à déchiffrer et comprendre le futur.

Le Maroc a réalisé des progrès incontestables ces deux dernières décennies. Le taux de croissance durant ce temps a atteint 4,4% avec en sus la réduction de la volatilité suite aux progrès réalisés dans l'agriculture. Le PIB a été multiplié par deux, avec des équilibres macroéconomiques qui restent soutenables. Les déficits budgétaires, de la balance des paiements, l'inflation et la dette restent dans des proportions acceptables. D'un autre côté, l'économie s'est diversifiée et a été impulsée par les stratégies sectorielles qui ont permis une accélération industrielle dans les domaines de l'automobile, de l'aéronautique qui emploie aujourd'hui quelques 15000 personnes dans le secteur .le plan vert, le plan énergétique avec 42% d'énergie renouvelable prévue pour 2020 c'est-à-dire demain et 52% en 2030...

Je citerai également la stratégie de quelques grandes entreprises l'OCP qui a une vision globale à l'échelle régionale et mondiale, l'offshoring qui emploie plus de 100 000 personnes au Maroc, le secteur financier pionnier en Afrique avec Casa Finance City la première place financière en Afrique. D'importantes infrastructures dans les domaines des autoroutes, des télécommunications, du ferroviaire avec le TGV, des villes, des aéroports ont été réalisées qui sont aujourd'hui des plateformes de développement, comme le port Tanger Med qui a permis de drainer des investissements industriels. Et qui est l'un des ports les plus importants en Méditerranée puisque l'extension sera ouverte dès l'année prochaine avec 8 millions de conteneurs par an.



Tout ceci a entraîné indirectement une amélioration de vie chez les marocains. Le taux de pauvreté a baissé de 15% à 5% en 2018. le taux de pauvreté multidimensionnel qui est plus significatif a lui, baissé de 24,5% à 6% ! le taux de scolarisation s'est nettement amélioré comme l'espérance de vie qui est à 75ans au Maroc et la mortalité infantile divisée par 3 .Tout ceci grâce aux programmes sociaux comme l'INDH, l'initiative nationale de développement humain qui a apporté un plus aux populations locales .L'INDH a été rapidement évoqué par Mr Benmoussa qui s'est beaucoup impliqué dans la conception et la mise en œuvre de ce programme lancé par Sa Majesté le Roi. Il y a eu d'autres programmes sociaux pour les étudiants, pour l'alimentation rurale, la santé, l'habitat social notamment pour lutter contre les bidonvilles.

On pourrait se demander au vu de tous ces efforts pour quelles raisons faut-il réfléchir pour changer de modèle? Toutes les forces du pays, gouvernement, partis politiques, société civile, université ont abondé dans ce sens. Le constat que l'on peut faire en faisant un état des lieux, c'est de reconnaître qu'il y a eu une croissance continue, régulière mais faible. Pour aller vers les critères de pays émergent, il faudrait au lieu de 4% un minimum de 6% de croissance. Pour atteindre ce niveau, il faut se concentrer à mon avis sur le problème de l'exportation qui pour le moment couvre à peine 51% des importations. La part marocaine dans l'exportation européenne est de 0,14%! Or, quand on regarde comment s'est réalisé le développement rapide des pays émergents, c'est cet élément de la capacité des exportations de ces pays qui est mis en avant. La croissance était fondée sur l'exportation.

Comment expliquer dès lors la faiblesse de l'exportation au Maroc? Le pays a développé une ouverture tout azimut: 55 accords de libre échange ont été signés. Pour faire face à une telle ouverture et renforcer l'exportation, il fallait disposer d'une solide compétitivité et productivité, ce qui n'est pas le cas. Nous sommes d'autre part « tiré » par l'Europe où la croissance marque le pas. Quelles sont dès lors, les pistes de solutions que l'on pourrait aborder? Le Maroc a réalisé des plans sectoriels et nous devons réussir à développer l'exportation et là le champ est multiple et ouvert en termes de marketing, choix des produits. Il y a eu l'initiative du Maroc de se tourner vers l'Afrique mais ce continent ne représente que 3 à 4% de nos échanges!

Autre bémol de cette croissance, c'est la faiblesse de l'emploi. Le chômage est de 10% mais en réalité il faut voir le taux d'activité qui est de 42% et qui montre qu'il y a un pourcentage très important de personnes qui ont besoin de travailler et qui pourrait apporter un plus à l'économie du pays d'autant que le chômage touche essentiellement les diplômés. Pour trouver des solutions, sans doute faudrait-il raisonner sur cette question de manière distincte de la croissance qui produit de moins en moins d'emplois. Il faudrait concevoir l'emploi d'une autre manière en développant l'entrepreneuriat, la promotion nationale qui était en cours dans les années 60, les nouvelles technologies. Dans ce sens l'éducation et la formation qui doit répondre aux besoins du marché de l'emploi sont essentielles. Nous devons d'autre part aller dans le sens d'une priorisation des actions sociales qui sont actuellement éclatées et mal ciblées. 50% du budget est aujourd'hui dépensé dans le secteur du social sans véritable efficacité. Il faudrait pour plus d'efficacité, reprendre tout le cadre de l'entraide sociale qui est éparpillé.

Je voudrais évoquer un dernier point tout aussi essentiel, celui de la gouvernance. Dans les secteurs où il y a une bonne gouvernance, on constate qu'il y a de bons résultats. Pour une véritable réforme, il faudrait simplifier les règles. Qui dit simplification ne dit pas un ajout de textes et de règles. Tout ceci pourrait créer un climat de confiance. Actuellement on constate plutôt un climat de défiance qui pousse les jeunes à vouloir émigrer alors que le Maroc regorge de potentialités et de capacités qu'il faut faire partager. Comme il faut faire partager les succès de projets réalisés et les succès des personnes qui ont réussi.

Je vous remercie.

Table ronde



Monsieur Fouad BENSEDDIK

Richard Balme : je vais passer le relais à Monsieur Fouad Benseddik membre du Conseil économique et social très fortement mobilisé et associé à cette réflexion, CESE qui représente rappelons le, les forces vives du Maroc. Quelle contribution peut apporter cette institution au projet du nouveau modèle de développement économique ? Peut-on penser à des formes d'action publique plus durable que celles qui ont été développées jusque là ?

Fouad Benseddik : je suis effectivement membre du CESE et en même temps Directeur de méthodes de l'agence de notation sociale et environnementale VIGEO. Nous travaillons pour des investisseurs et dirigeants d'entreprise. Nous notons les entreprises et les Etats comme le Maroc ...je présenterai comme il est de coutume dans cette maison mon intervention en deux parties, la première que j'intitulerai « les paradoxes du développement marocain » et dans une deuxième partie j'évoquerais ce qui constitue à mes yeux des atouts, des leviers de développement qu'il faudra intégrer dans le nouveau modèle ..

Parmi les 178 pays que nous notons en terme de performance environnementale, institutionnelle et sociale, le Maroc avec un score de 61,2 sur 100 est à la 68ème position. Le Maroc en matière environnementale performe en Afrique, il fait mieux que l'Afrique du Sud, le Nigeria ou l'Egypte mais moins bien que la Turquie ou le Chili. En termes de gouvernance et d'Etat de droit, le Maroc est à 68,5 sur 100 avec une amélioration depuis la dernière constitution de 2011, une pratique institutionnelle solide mais inférieure au Chili par exemple.

Dans la lecture des indicateurs du Maroc, nous observons un paradoxe :le Maroc disait un ami français, est un pays qui est un défi à l'intelligence. Il faut le regarder avec les yeux de Braudel, sur le long terme. C'est une des nations les plus anciennes au monde et l'un des Etats le plus ancien après la Chine. La transformation de la société est très lente mais le pays vit des accélérations fulgurantes. Ce que nous avons vécu au cours de ces deux dernières décennies relève de cette phase d'accélération. Le classement dans le doing business relatif à l'environnement des affaires a permis au Maroc de gagner plus de 60 points :en 2010, le Maroc était au 120ème rang en 2019 il est au 60ième rang ...Les dépenses publiques par rapport au PIB sont limitées, autour de 29%, le mix énergie , énergie renouvelable annoncé pour 2030 est à 52% mais le souverain souhaiterait que l'on aille encore plus loin ..Le Maroc doit relever beaucoup de défis comme le défi de l'eau. Il faut savoir qu'entre 1912 date du protectorat et 2015, le Maroc a vécu 30 années de sécheresse sévère. S'il y a une réduction de dépendance par rapport au secteur de l'agriculture, le pays est en stress hydrique avec 650m3 d'eau par habitant et par an avec des perspectives réduites allant à 500m3 par an et par habitant en 2030 alors que le seuil international est à 1000m3 !

Autre taux préoccupant, c'est celui du taux d'activité des femmes en milieu urbain. Dans les années 2000, nous étions autour de 25% de taux d'activité des femmes en milieu urbain. Nous sommes tombés en dessous de 17% en 2016 y inclus les chômeuses. C'est un chiffre préoccupant qui indique que 83% de femmes au Maroc en milieu urbain ne participent pas à l'activité économique ; il n'est pas possible de transformer un modèle de développement ou de réaliser de la croissance durable avec un tel niveau d'éviction des femmes du champ de l'activité. Et cette éviction s'opère dans un silence des plus préoccupants et on assiste à une redomestication des femmes et il n'y a pas de véritable réflexion autour de cette question importante. Nous avons consacré trois rapports sur l'égalité et parité hommes-femmes au CESE et le dernier portait sur cette dimension qui n'est pas que sociale. On retrouve ce taux dans le classement du Maroc dans le gender gap : le Maroc était 127ème en 2010, il est 137ème en 2017... Il y a aussi des défis sur la protection sociale avec beaucoup d'actifs qui n'ont pas d'assurance retraite, ni d'assurance maladie malgré les efforts consacrés comme le RAMED ...

Nous avons aussi un autre indicateur, celui du nombre des grèves enregistrées chaque année. Il existe une législation qui encadre le droit de grève mais force est de constater qu'en 2019 il y a eu 134 grèves contre 154 en 2017! Il y a une implosion du nombre de grèves qui n'indique pas que nous sommes en période de croissance mais au contraire un signe d'anomie des rapports sociaux. On a d'un côté des indicateurs financiers et économiques qui progressent mais par un effet de ciseaux des indicateurs sociaux et de développement humains qui ne suivent pas. En d'autres termes, la croissance crée peu d'emplois, le tissu économique fait souci puisque 90% des entreprises emploient moins de 4 salariés. Il s'agit en fait de micro entreprises sur lesquelles pèsent une législation et une réglementation semblables à celles que l'on applique aux grandes entreprises...Il faudrait revoir et repenser ce cadre réglementaire et les différentes incitations surtout si l'on veut aller vers la dynamique d'exportation évoquée par Mr Kabbaj dans son intervention.

La pauvreté comme l'a souligné le ministre a effectivement reculé mais les inégalités persistent et c'est surtout ce sentiment d'inacceptabilité de ces inégalités qui augmente. Les jeunes acceptent de moins en moins les inégalités et ils les affrontent avec des modalités qui en sont plus celles de l'action syndicales et associatives d'antan. Aujourd'hui nous voyons fleurir dans les réseaux sociaux des phénomènes de boycott qui peuvent impacter l'activité économique des entreprises comme cela a été le cas au Maroc en 2018.

Ce qui doit nous pousser à nous demander si la question sociale est bien posée. Le Maroc qui a appliqué et suivi avec rigueur et méticulosité les recommandations de la banque mondiale, du FMI et de l'union européenne dans le cadre du libre échange n'a pas suffisamment pris en compte les impacts sociaux et la destination sociale des transformations du cadre économique qui résultent de l'application de ces recommandations. Et c'est là que l'intervention royale sur le modèle actuel qui s'essouffle et sur la nécessité de réfléchir sur un nouveau modèle prend tout son sens. Au Maroc et c'est là aussi un paradoxe, c'est le chef de l'Etat, le monarque qui formule les critiques les plus exigeantes et les stimulantes par rapport aux élites et aux décideurs du pays. Une autre critique forte que l'on retrouve dans les différents rapports vient du gouverneur de la banque centrale du Maroc ; la clef de voûte du système économique porte la critique et le défi d'aujourd'hui c'est la capacité de la société à relayer et des élites à construire des réponses.

Un mot sur les atouts et les défis. Sur les premiers, je citerai le consensus autour de la monarchie qui date de 13^{ème} siècle, clef de voûte des institutions. Dans toute la région africaine et méditerranéenne c'est un capital inestimable. Il y a aussi le consensus autour de l'intégrité territoriale et l'investissement qui a été fait pour el développement des provinces du sud. Je citerai également le consensus très fort autour de l'économie de marché et le libre échange. On voit aujourd'hui les propositions des partis relatives au nouveau modèle de développement : on note que même les partis de gauche ne remettent pas en cause le libre échange, l'économie de marché. Sur le plan culturel il y a aussi une nette inflexion au libéralisme qui est singulière et remarquable. Enfin, il y a un consensus sur le rôle de l'Etat dont on attend qu'il soit stratège et plus nécessairement un état qui soit opérateur.

Concernant les défis, ils sont nombreux : il nous faut nommer les défis de l'énergie , l'éducation , de l'eau , de l'emploi , le défi de l'espérance démocratique et le défi de l'état de droit. L'autre défi c'est le rétablissement de l'autorité de la loi et en particulier l'indépendance de la justice et ce sont là des sujets sur lesquels il y a une véritable impatience qui s'exprime au Maroc.

Je vous remercie.

Monsieur Larbi Jaidi

Richard Balme : je me tourne autour de Mr Larbi Jaidi pour lui demander comment peut-on transiter d'un modèle à un autre, d'un modèle de croissance financière à un modèle de développement durable et inclusif ?

Larbi Jaidi : Cette réflexion lancée après le discours royal interpelle beaucoup d'acteurs. Tous les rapports venant d'organismes internationaux ou d'institutions nationales soulignent cette énigme de développement. Pourquoi l'énigme ? Parce que les fondamentaux macro-économiques tiennent la route. Le modèle a connu des réformes macro, micro. Ce modèle est positionné géographiquement de manière attractive au sud de l'Europe et il se déploie dans un pays qui a un avantage, celui de la stabilité politique. C'est ce qui explique le seuil de croissance que nous avons atteint dans les années 2000 autour de 4 à 4,5% et aujourd'hui entre 3 et 3,5%. Tout modèle faut il le rappeler est implicite, il n'y a pas de modèle explicite ou un modèle marocain. Il y a des orientations, des choix stratégiques dessinés qui donnent des performances et des limites qui éclairent le jeu des acteurs, l'environnement politique et institutionnels. Il y a des leviers sur lesquels on met l'accent pour retrouver un souffle de croissance. Une chose est sûre c'est un modèle qui se caractérise par une volatilité et qui reste déterminé dans ses fluctuations soit par l'agriculture soit par la demande externe adressée au Maroc. Sur la volatilité, il y a des facteurs sur lesquels les décisions de politique publique ne peuvent pas maîtriser pas la tendance lourde. L'agriculture pèse 15% du PIB et intègre 40% de la population active ! Nous avons bénéficié pendant des années d'une bonne pluviométrie mais il suffit qu'il y ait un changement de cet ordre de pluviométrie pour que cela se répercute sur une partie de la population et sur la croissance. La volatilité même si elle est réduite reste donc présente.

On a évoqué l'ouverture du marché et de l'économie du Royaume mais le modèle est plus porté par la consommation intérieure et l'investissement public ; ce modèle s'est essoufflé parce que la consommation intérieure était alimentée soit par les revenus agricoles soit par les augmentations des salaires de la fonction publique soit par la dépense de l'Etat. Autre raison : la transformation structurelle du modèle marocain est très lente. Si nous prenons l'économie marocaine dans sa configuration du système productif, le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire gardent à peu près les mêmes proportions sur une moyenne durée. Il y a cependant des changements à l'intérieur de chacune de ces composantes. L'agriculture se transforme, dans les mines les phosphates élargissent leur champ d'action, dans le secteur de l'industrie nous assistons à une montée des métiers mondiaux dans l'automobile et l'aéronautique, ce qui traduit un changement et un positionnement dans les chaînes de valeur mondiales mais la transformation du modèle est très lente.

La diversification de l'économie a cependant permis de résister à un certain nombre de chocs, mais ce modèle porté par le phénomène destruction- création est très faiblement générateur d'emplois. L'agriculture a un sur- effectif qu'elle libère, le secteur tertiaire n'arrive pas encore à avoir une impulsion, une diversification suffisante pour créer de l'emploi .En même temps les secteurs manufacturés traditionnels se modernisent et libèrent la force de travail. Il y a un rapport capital travail qui est plus élevé que par le passé. Ce sont là les enjeux véritablement structurants sur lesquels il faudrait agir pour diversifier davantage l'économie et moderniser les secteurs traditionnels comme l'agro-industrie et le textile qui peinent à évoluer.



Autre caractéristique importante de ce modèle, c'est un modèle faiblement inclusif .Les politiques publiques ont visé essentiellement la lutte contre la pauvreté mais nous assistons à l'émergence de nouvelles formes d'expression de paupérisation. Avec la nouvelle structuration sociale, il s'agit de réfléchir comment consolider les classes moyennes qui assurent la stabilité politique et économique dans tous le pays et dans tous les territoires. Le Maroc connaît une dynamique territoriale mais 3 ou 4 régions monopolisent près de 70 % du PIB. Si nous regardons du côté de la dépense de consommation, elle est moins importante. Les inégalités sont moins importantes du côté de la dépense des ménages parce qu'il y a des transferts qui se font par l'état, par les travailleurs immigrés et par les familles sous forme de solidarité. Globalement nous avons une situation qui se caractérise par des fractures territoriales importantes et l'enjeu de la régionalisation c'est de pouvoir aller vers une équité dans les territoires et créer les conditions où les services essentiels sont garantis dans tous les espaces de vie.

Le dernier aspect que j'aborderai est relatif aux dysfonctionnements institutionnels. Aujourd'hui, on convient que l'administration n'a pas fait sa révolution comme un processus d'accompagnement d'ouverture, de liberté d'initiatives et de transparence de l'action ...Nous avons aussi un dispositif institutionnel politique qui manque de leadership au niveau gouvernemental ce qui freine la mise en œuvre des réformes. Ces réformes sont déjà lentes dans leur conception, leur élaboration et leur mise en œuvre ce qui crée parfois un décalage entre la loi et l'effectivité de son application.

Quels sont les points d'inflexion qui peuvent accélérer le changement ? Nous avons besoin de politiques publiques mieux renseignées.

Nos systèmes d'information n'arrivent pas encore à capter les signaux de transformation et nous continuons de traiter et de réfléchir sur les questions de l'emploi, de la pauvreté des inégalités avec des agrégats et des concepts qui sont en retard par rapport à la dynamique de la réalité.

Nous avons besoin de meilleurs éclairages des systèmes d'information sur nos réalités sociales pour mieux renseigner les politiques publiques et mieux atteindre les objectifs que nous voulons. Il y a un deuxième point, celui de la priorisation des arbitrages à établir dans les politiques publiques. Nos besoins sont immenses, la demande sociale est très forte et en même temps toute politique publique doit mettre en place des mécanismes d'arbitrage qui permettent d'aller vers un consensus.

Cette priorisation doit être accompagnée d'un meilleur ciblage. Au Maroc beaucoup de ressources sont mobilisées dans l'éducation, la santé sur le territoire.. Nos techniques de ciblage n'arrivent pas à produire une bonne image de la réalité sur laquelle il faut agir. Des progrès sont en cours pour permettre aux politiques publiques de disposer d'éclairages suffisamment fins sur les inégalités territoriales et sociales.

Nos politiques publiques nécessitent d'autre part une meilleure coordination et convergence : nous avons des plans sectoriels qui sont pertinents du point de vue de leurs objectifs mais qui demandent une plus grande synergie. Cela nécessite une réforme de l'Etat pour mieux assurer des mécanismes institutionnels d'efficacité de la coordination avec la volonté d'aller vers des convergences.

Il ne s'agit pas d'avoir un plan vert agricole, un plan industriels, un plan de transformation numérique. Il faut voir comment ces différents plans peuvent converger autour de différents objectifs communs.

La concertation c'est un enjeu fondamental. Nous avons des mécanismes de concertation multiples, conseils supérieurs instances de dialogue social, CESE ...mais toutes ces institutions n'ont pas ou peu d'impact sur l'adhésion des acteurs sur les choix et les orientations. C'est un enjeu fondamental qui renvoie à un autre enjeu celui de la participation qui est l'engagement des acteurs autour d'un certain nombre d'objectifs avec l'évaluation qui doit s'ensuivre.

Autre enjeu que je voudrais évoquer : c'est la territorialisation des politiques publiques. Qu'on l'appelle planification ou stratégie, nous avons besoin d'un cadre d'intégration globale des politiques publiques qui donne de la cohérence à des choix avec un engagement fort sur l'évaluation. Et là aussi, il faut un effort des décideurs pour mettre en place un dispositif permettant des évaluations des politiques publiques par les acteurs concernés. L'intérêt de tous ces enjeux évoqués c'est la possibilité de donner plus de visibilité et de responsabilisation de la société. Ceci ne peut se faire, que si l'on bâtit un système sur la confiance, cette valeur immatérielle qui est déterminante pour l'engagement des uns et des autres.

Madame Mounia Boucetta
Ancien Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération Internationale,
Table ronde "Un nouveau modèle de développement pour le Maroc"



Excellences, Mesdames et Messieurs

Je tiens tout d'abord à remercier les organisateurs : la représentation européenne de l'Association des ingénieurs de l'Ecole Mohammedia AIEM Europe, Sciences Po et l'Ambassade du Maroc, pour l'organisation et le choix de la thématique de cet événement. Mes remerciements s'adressent également à l'audience pour leur présence et leur participation.

En complément aux interventions précédentes, mon intervention sera essentiellement axée sur le positionnement du Maroc au niveau international. Excellente occasion pour apporter quelques éclairages qui permettent justement d'enrichir et d'approfondir les réflexions.

Si le modèle de développement dépend de plusieurs paramètres, à savoir le projet sociétal, le modèle économique, le capital humain, les dynamiques territoriales, le positionnement international en constitue également un élément important.

En effet, nous sommes dans un ordre mondial complexe, marqué par la succession et l'accélération des événements et des changements, marqué également par l'émergence de nouveaux acteurs et par un recul visible du multilatéralisme. Un ordre mondial hyper interconnecté, créant des interférences et des effets de propagation multiples, un ordre mondial totalement exposé à des risques multiformes et transfrontaliers.

Il convient de rappeler que sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, le Maroc a réalisé des progrès importants, reconnus mondialement, avec des singularités au niveau régional, particulièrement en termes de stabilité politique.

Lors du discours du 13 octobre 2017, Sa Majesté le Roi a appelé à la réévaluation du modèle de développement national et à l'élaboration d'une nouvelle approche, centrée sur la satisfaction des besoins des citoyens, apte à réduire les disparités et les inégalités existantes à instaurer la justice sociale et territoriale à suivre, en tenant compte des évolutions de l'environnement national et international.



Mesdames et Messieurs

Conformément aux Orientations Royales, la diplomatie marocaine se base sur les fondamentaux suivants :

1. assurer un leadership africain basé sur la solidarité agissante et le partenariat mutuellement bénéfique ;
2. consolider les partenariats historiques tout en s'ouvrant sur de nouveaux partenaires ;
3. continuer à assurer un rôle responsable dans la Région en faveur de la paix et la sécurité ;
4. s'impliquer et apporter une contribution effective aux questions globales d'intérêt international: climat, paix et sécurité, migration ;
5. impliquer et mobiliser la diaspora marocaine ;
6. défendre les intérêts nationaux.

Si vous permettez et vu le temps qui m'est alloué, je vais me limiter à quelques aspects illustrant l'approche adoptée par le Maroc en rapport avec les fondamentaux précités.

1. Le leadership africain

Tout le monde s'accorde que l'Afrique est le continent d'avenir, porteur d'opportunités et de grandes perspectives de croissance. Certes, la situation en Afrique est en progression, mais la différence des revenus entre l'Afrique et le reste du monde continue à augmenter.

Avec la transition vers l'industrie 4.0 et la révolution de l'AI, les défis auxquels fait face le continent s'accroîtront, en raison des nouvelles dynamiques liées à la distribution des chaînes de valeurs et aux nouvelles tendances de relocalisation "reshoring".

Effectivement, plusieurs avantages comparatifs qui existent en termes de coûts risquent de s'éroder sous l'effet de la baisse des coûts d'exploitation des technologies propre à la quatrième révolution industrielle.

Quels sont alors les leviers permettant au continent de faire le vrai décollage et d'accélérer sa marche vers le développement ?

Ce qui est certain c'est que les besoins prioritaires de l'Afrique constituent des opportunités pour construire des économies nationales africaines fortes, pour justement répondre à ces besoins à travers la création de valeurs et des emplois, en particulier dans les domaines de sécurité alimentaire, énergie, gestion de l'eau, santé, éducation...

De même, la Zone de Libre Echange Continentale crée de nouvelles perspectives prometteuses pour les échanges commerciaux et les investissements intra-africains.

Dans ce contexte, le Maroc est fortement impliqué dans les questions de développement que ça soit au niveau bilatéral ou Continental, en donnant la priorité à la création des valeurs et au renforcement des compétences.

Un extrait du discours de Sa Majesté lors du 29^{ème} sommet de l'UA l'illustre parfaitement, je cite « Le Maroc veut contribuer à l'émergence d'une Nouvelle Afrique : une Afrique forte, une Afrique audacieuse qui prend en charge la défense de ses intérêts, une Afrique influente dans le concert des Nations » fin du discours de Sa Majesté.

La dynamique développée par le Royaume est multiforme et multisecteur associant les opérateurs publics et privés que ça soit à travers :

- Le partenariat pour l'échange d'expertise et de savoir-faire. A ce titre, plus de 1000 accords ont été signés lors des visites Royales qui font l'objet de monitoring et d'évaluation.
- L'investissement et la création d'emploi à travers des projets portés par le secteur privé. Aujourd'hui, le Maroc est le deuxième investisseur africain en Afrique de l'Ouest et le premier en Afrique.

- Projets de développement structurant, tel que le projet du gazoduc Maroc-Nigeria, ou les unités de production des engrais en Ethiopie, Rwanda et Nigeria
- les centres de formation et de santé,
- la création des activités génératrices de revenus, à travers notamment la mise en place de points de débarquement pour la pêche.

Le lancement d'initiatives africaines : A titre d'exemple, l'initiative pour l'Adaptation de l'Agriculture Africaine (AAA), qui a été lancée en avril 2016 par le Maroc, établit pour la première fois le lien entre développement agricole et changements climatiques, avec ces 2 volets : le volet négociations pour mettre l'adaptation de l'agriculture africaine au cœur des enjeux des COP et obtenir une répartition équitable des fonds climat entre adaptation et atténuation et le volet solutions pour promouvoir et favoriser la mise en œuvre de projets concrets et innovants en matière de gestion des sols, de maîtrise de l'eau agricole, de gestion de risques climatiques et de renforcement des capacités et solutions de financement.

2. Les partenariats stratégiques

Devant un multilatéralisme reculant, l'intégration régionale peut constituer une alternative pour renforcer le positionnement international et créer des alliances selon des valeurs communes et partagées.

Néanmoins, nous savons que l'UMA est dans une situation de blocage, la Région MENA globalement impactée par des conflits, par l'instabilité politique et les risques sécuritaires. Le bassin méditerranéen ou l'UPM qui a besoin d'être réhabilité comme cadre de dialogue politique et de conciliation et un espace de paix et de prospérité partagée.

Le Maroc accorde un grand intérêt à la consolidation des relations avec les partenaires historiques particulièrement la France, l'Espagne les pays européens et l'UE. A ce titre, le Maroc demeure un partenaire engagé en faveur des initiatives de coopération au niveau bilatéral ou multilatéral. Il a contribué activement et positivement à la mise en œuvre de l'ensemble des projets à vocation régionale. Comme il a toujours soutenu le développement d'une coopération régionale approfondie et intégrée pour faire face aux défis communs auxquels la région est confrontée. Par ailleurs, le Maroc, a également des relations stratégiques ou bilatérales de différentes dimensions avec d'autres partenaires, les USA, la Russie, la Chine, les pays arabes le Canada la Turquie ainsi que d'autres pays asiatiques ou d'Amérique latine

3. Questions globales

Pour ce qui est des questions globales, le Maroc est reconnu par sa crédibilité et son engagement réel et sur le terrain particulièrement pour les questions de : paix et sécurité, le Climat et la Migration.

Je citerai quelques illustrations :

- "l'appel d'Alqods" signé par Sa Majesté le Roi, Amir Al mouminine, Président du comité Al Qods et le Pape François salué au niveau international, en faveur du dialogue interreligieux et de la coexistence pacifique
- La réélection récente du Maroc, pour un troisième mandat, à la coprésidence forum global contre le terrorisme, est une confirmation du rôle joué par le Maroc au sein cette instance et un témoignage fort de la confiance renouvelée des membres du Forum pour la poursuite, à la tête d'une structure regroupant 30 membres parmi les plus engagés en matière de lutte contre le terrorisme.
- La stratégie marocaine en matière de prévention et de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent selon une approche triptyque développement sécuritaire et éducation
- Le Maroc ne s'est pas contenté du lancement d'initiatives pour le climat, mais il a, également, œuvré pour assurer leur concrétisation, à l'instar de l'opérationnalisation des Commissions de la Région du Sahel et du Bassin du Congo qui sont en voie d'adopter leurs Plans d'Investissement Climat et les outils financiers (Fonds Bleu pour le Bassin du Congo).
- Le Maroc a mis en place, une politique nationale d'immigration et d'asile qui favorise l'intégration des migrants, un total de 50.000 demandes de régularisation traitées
- La décision de l'Union Africaine de la mise en place d'un observatoire africain de la migration au Maroc et d'un envoyé spécial chargé de cette question, suite à la proposition de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, leader de la question migratoire en Afrique.

Je vous remercie

Monsieur Richard Balme : Merci Madame la Ministre je me tourne vers Mr Khalid Safir.

La dimension territoriale est extrêmement forte et l'on a vu avec M. Jaidi que les mécontentements sociaux s'exprime dans les territoires .Ma question est la suivante :

Le Maroc dispose-t-il aujourd'hui des bonnes institutions territoriales ?

Ses institutions sont-elles suffisamment mobilisées ou ont-elles les moyens de se mobiliser ?

**Monsieur Khalid Safir , Directeur général des Collectivités locales
Nouveau Modèle de Développement # Collectivités Territoriales**



C'est une bonne question M. Balme, mais je commencerai avant d'y répondre de remercier les organisateurs de cette rencontre. C'est un plaisir et un honneur pour moi de me trouver dans l'enceinte de cette illustre Institution, pour débattre d'un sujet de grande importance à la fois pour le Présent et pour le futur proche et lointain du Royaume du Maroc.

Définir un nouveau modèle de développement est une question à la fois d'Actualité et d'Avenir que je souhaite aborder d'une perspective territoriale en posant la question suivante : Comment concilier modernisation et Développement Economique d'un côté, et Cohésion Sociale et Adhésion des forces vives du pays de l'autre ?

Vous conviendrez avec moi que la croissance économique sans un système acceptable de redistribution est un chemin plein d'embûches et de dangers, comme il est clair qu'un Système trop généreux de redistribution sans croissance économique, est une entreprise de suicide collectif.

Je reviens à ma question...pour dire que, les Collectivités Territoriales constituent à la fois un COMPOSANT de ce futur modèle, et un de ces plus importants vecteurs de mise en œuvre !

Les Collectivités Territoriales constituent en fait les moteurs auxiliaires de la Fusée principale. La nouvelle constitution du Royaume datant de 2011 et les Lois Organiques sur la Régionalisation Avancée datant de 2015, ont enclenché un formidable et très ambitieux chantier de transformation de notre organisation territoriale et de nos politiques publiques.

Et ceci sur deux axes :

1. Le 1^{er} axe est le renforcement de la Décentralisation et de la Démocratie Locale.
2. Le 2^{ème} axe est l'Amorce de la mise en place des dispositifs de Démocratie Participative.

Je vais m'arrêter d'abord sur ce 2^{ème} axe, pour rappeler que l'INDH (Initiative Nationale de Développement Humain) lancée en 2005, a préfiguré le processus qui vient d'être amorcé, et en a été un grand laboratoire.

Elle était basée en effet sur la participation des populations et de la société civile à l'identification des besoins et à l'élaboration de projets destinés aux quartiers et communes défavorisés. Les Lois organiques de 2015 ont mis par ailleurs en œuvre les mécanismes de dialogue et de concertation, à travers :

1. L'organisation de l'exercice du droit de pétition, pour permettre par exemple aux citoyens d'inscrire un point à l'ordre du jour du conseil de leur collectivité territoriale.
2. Deuxième mécanisme de dialogue et de concertation c'est la création auprès des conseils des collectivités territoriales, de trois types d'instances consultatives : la première est celle sur l'Équité, Égalité des chances et Approche Genre, la seconde est relative aux questions des Jeunes et la troisième a trait aux Affaires à caractère Économique.

Il faut bien sûr pour accompagner la mise en œuvre de ces mécanismes que les autorités locales, administratives et élues beaucoup de pédagogie vis-à-vis des populations et de la société civile, pour leur expliquer ces mécanismes mais aussi pour clarifier les rôles et les missions de chaque niveau de Collectivité Territoriale :

- Au 1^{er} niveau : les services de proximité au niveau des communes comme par exemple: l'hygiène et la mobilité
- Au 2^{ème} niveau : l'intercommunalité à vocation sociale au niveau des provinces comme le transport scolaire par exemple.
- Et enfin au 3^{ème} niveau territorial, le pilotage du développement durable et intégré, au niveau des conseils de région.

Ce qui me ramène à l'axe de la Décentralisation, que je décompose en trois sous axes :

1. La régionalisation avancée qui consacre le niveau régional comme le niveau territorial pertinent de l'action publique d'impulsion du développement économique et social du Royaume.
2. Le renforcement de la démocratie locale par l'octroi aux conseils élus les prérogatives de libre administration.
3. Et enfin, le corollaire indissociable de ces deux premiers sous axes, qu'est la Déconcentration Administrative, avec pour ambition de stimuler de façon déterminée l'Intelligence collective Territoriale.

La constitution de 2011 a fait des CT un acteur important du développement. Conformément à son article 31, les CT œuvrent, aux côtés de l'Etat et des établissements publics, à la mobilisation de tous les moyens disponibles pour faciliter l'égal accès des citoyennes et des citoyens aux conditions leur permettant de jouir des droits fondamentaux que sont la santé, la protection sociale, l'éducation, la formation professionnelle, le logement, l'accès à l'emploi et le développement durable. Le droit au développement durable est d'ailleurs solennellement proclamé par la constitution du Royaume.

Chaque Collectivité territoriale est chargée d'une mission précise. Ainsi, la Commune prend en charge les prestations de proximité, les Préfectures et les Provinces s'occupent de l'intercommunalité à vocation sociale et les régions assurent le pilotage du développement durable et intégré du territoire régional. Pour ce faire, il leur incombe de :

- Promouvoir l'attractivité et la compétitivité économique de l'espace territorial de la région ;
- Utiliser efficacement les ressources régionales ;
- Encourager l'entreprise et faciliter la domiciliation des activités génératrices de richesse et d'emploi.
- Assurer une réduction des disparités sociales et économiques entre les territoires.

En vue d'une bonne conduite de leurs missions, les régions mobilisent des outils de planification destinés à harmoniser les activités des acteurs du développement régional incarnés dans la région elle-même ; les services déconcentrés de l'Etat ; les provinces, les préfectures et les communes relevant de la région ; le secteur privé ; et la société civile.

La programmation et la planification du développement régional reposent sur les outils suivants :

- Le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) ;
- Et le Programme de Développement Régional (PDR).

Je tiens à rappeler que SM le Roi Mohammed VI a insisté, à maintes reprises, sur la nécessité d'inscrire les PDR dans le modèle de développement. Les CT, et particulièrement les régions, ont été vivement invités à prendre part à la dynamique de refonte du modèle actuel de développement.

Afin de les accompagner dans la mise en œuvre de leurs programmes de développement. Il est envisagé de conclure avec les régions des Contrats- programmes Etat-Régions. Concrètement, le Ministère de l'Intérieur a :

1. **Visé** (10) PDR en juin 2018 sur les 12 régions que compte le Royaume. Les deux (02) PDR restants sont en phase d'élaboration (région de Guelmim-Oued Noun et région de Drâa-Tafilalet) ;
2. **Tenue des rencontres de concertation** avec l'ARM (Association des Régions du Maroc) et les responsables concernées au niveau central et territorial, pour :
 - Déterminer le montage financier des contrats Etat-Régions ;
 - Définir la liste des projets à mettre en œuvre ;
 - Garantir la convergence de la programmation du développement régional.

Elaborer un contrat Etat-Région type.

Je tiens à mentionner que le 1^{er} projet de contrat-programme Etat-Région verra prochainement le jour. Il concerne la Région de Fès-Meknès, à titre d'expérience-pilote. S'agissant des Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire, le Ministère de l'Intérieur a procédé à l'accompagnement des régions dans l'élaboration de leurs SRAT. Un projet a déjà été visé en octobre 2018 (celui de la Région de Fès-Meknès).

Par ailleurs, la conduite de la régionalisation avancée ne peut se réaliser que si elle est appuyée par une dynamique soutenue de déconcentration comme souligné auparavant. Une charte de déconcentration a été adoptée pour mieux accompagner la vocation régionale de l'organisation territoriale de notre pays. Et dans le but d'appliquer sereinement les mesures contenues dans la Charte de déconcentration, le ministère de l'Intérieur a mobilisé ses circonscriptions administratives préfectorales et provinciales pour qu'elles établissent, chacune, un plan de développement intégré (PDI).

Le PDI est un mécanisme de planification et de programmation du développement territorial. Il vise à assurer la convergence, la cohérence et l'harmonie entre les politiques publiques étatiques d'un côté et les plans et programmes de développement territoriaux de l'autre côté. L'élaboration des PDI se fait compte tenu des paramètres suivants :

- La prise en considération de l'effort consenti par l'Etat en matière d'investissement dans le cadre des programmes nationaux et sectoriels des différents départements ;
- La mise en complémentarité des orientations des SRAT et les projets insérés dans les PDR, les PDP et les PAC ;
- La priorité à accorder aux projets à fort impact social, susceptible de créer des emplois stables et d'accroître l'attractivité de l'économie de ces territoires.

Mesdames et Messieurs :

La régionalisation avancée est un processus qui vise à doter le Royaume du Maroc d'un développement conforme aux principes de justice, d'équité et d'efficacité. Au moyen de son contenu et des objectifs qu'il poursuit, ce vaste projet de refonte de l'Etat se place au cœur du nouveau modèle de développement dans sa composante territoriale.

Guillaume SARRAT DE TRAMEZAIGUE
Directeur exécutif du Département d'économie, *Sciences Po*

Je voudrais partager avec vous quelques considérations économiques à l'aune du rapport qui se prépare au Fonds Monétaire international sur l'année écoulée et les perspectives au Maroc. L'équipe du FMI était au Maroc et a rendu ses conclusions récemment. Le Maroc n'est pas isolé dans son statut de pays en transition et de pays émergent. Il entre dans une catégorie des Mid Incom, ces pays qui sont nombreux et qui ont réussi leur phases de transition mais qui peinent à atteindre le niveau suivant en terme de développement économique.

Ce qui fait de la situation du Maroc une situation inédite, c'est qu'il est écartelé entre la qualité de sa gestion macroéconomique qui est remarquable et des challenges qu'il doit affronter au niveau microéconomique. On assiste à une bonne gestion des finances publiques d'une part, du déficit budgétaire qui est globalement maîtrisé, de la dette publique soutenable en terme de pourcentage du PIB, d'une politique monétaire menée de manière particulièrement fine avec les fluctuations de la devise au Maroc pour une bonne maîtrise des réserves de change.

La gestion micro économique qui relève de l'Etat est plus compliquée. Je pense au facteur de croissance endogène particulièrement surveillé et d'où viennent les gains de la productivité. Dans tous les rapports de l'OCDE, du FMI et dans les différentes recommandations et dans les éléments identifiés par le Royaume on retrouve comme vecteurs de croissance et de stimulation du marché de travail, la santé, la qualité des infrastructures, l'éducation, la recherche et l'innovation. Le maillon faible du Maroc, c'est le marché du travail, le chômage des jeunes délaissés, des diplômés qui ne trouvent pas de travail...

Le Maroc a cependant une carte à jouer, qu'il est en train de jouer grâce à la prise de conscience au plus haut niveau de l'Etat et à la réflexion des groupes de travail. Le Maroc s'est saisi du sujet des limites du modèle économique et social et cherche à anticiper les difficultés. Quelques pistes se dessinent déjà comme l'orientation de la réforme de la fiscalité, sur un meilleur partage de la valeur ajoutée, des revenus et de l'accumulation des richesses grâce notamment à l'établissement d'un registre social unique qui doit être le fer de lance de répartition des politiques sociales et de protection des administrés.

Il reste à savoir si les grandes orientations pourront être implémentées dans le temps en tenant en compte la place des jeunes et des femmes dans le marché du travail comme cela a été évoqué par M. Benseddik. Car on est sûr de la croissance économique non utilisée. On a évoqué le taux de participation sur le marché du travail qui est de 40%, cela veut dire que 60% des gens en âge de travailler ne participent pas à la fonction productive. Or, c'est à ce niveau qu'il faut placer le véritable vecteur de croissance durable et péren.

Un signal fort a été envoyé aux investisseurs qui a généré une hausse des IDE, c'est l'activation du conseil de la Concurrence. Tous ces éléments sont des signaux envoyés aux investisseurs pour montrer que le Royaume bouge et qu'il est dans la dynamique des Mid incom trap. L'autre réforme porte sur la réforme des Centres régionaux d'investissement et ce pour un aménagement réussi des territoires et pour une stimulation, de la croissance économique des territoires qui étaient marginalisés.

Le Royaume a une économie qui est particulièrement résiliente comparée à d'autres Etats de la région (Algérie, Tunisie...). Il a une carte à jouer. Aujourd'hui ceux qui travaillent sur les risques des pays et qui ne sont pas des économistes mais des politologues spécialisés en relations internationales commencent dans leur travail à jauger la stabilité du pays. C'est ce qu'ils font pour la Tunisie, la Turquie, la France ... lorsque le risque politique est appréhendé et considéré comme stabilisé et c'est ce qui est pour le moment le cas du Maroc, on peut alors commencer à regarder les indicateurs économiques.

Madame Claire CHARBIT, du centre entrepreneurial PME, Régions et Villes



Merci pour cet accueil chaleureux de Sciences Po et de mes amis du Maroc.

Je voudrais vous faire part de mon expérience sur le terrain. La première constatation que j'ai pu faire c'est que les différents acteurs ne sont pas organisés en fonction des périmètres administratifs. Cela suscite une sorte de vide entre les besoins et les attentes des personnes et l'organisation qui est offerte pour y répondre avec des politiques publiques bien conçues mais difficiles à mettre en œuvre. Dans le cadre du dialogue Maroc –OCDE on a travaillé depuis trois ans sur les politiques de développement territorial avec ma collègue Amal Chevreau et en particulier sur la métropole de Casablanca.

La métropole de Casablanca, c'est 15% de la population nationale, c'est le moteur économique du territoire avec 30% du PIB national !En y regardant de plus près on constate que dans ce territoire qui est l'un des plus dynamique du Maroc , il y a 18% de chômage, des difficultés d'accès à l'emploi à cause du manque ou de la faiblesse des transports et de l'étalement des cités de logements ...Nous avons donc ce paradoxe du colosse aux pieds d'argile : nous avons à la fois un moteur économique très fort mais peu pérenne par rapport aux indicateurs d'inclusion, de soutenabilité environnementale.

Le Maroc s'est saisi de ce problème en travaillant sur des politiques plus intégrées, politique de logement, de l'emploi, de transport ... Là on s'est retrouvé avec des multitudes de plans issus de structures déconcentrées, de la nouvelle régionalisation. Ce super positionnement de plans rend très difficile l'action et l'efficacité de l'action publique sur le terrain .On a également travaillé sur les liens urbain -rural. L'exemple de Taounate –Fés montre un fort enclavement par manque d'investissement pour le désenclavement de la région. A Berrechid, nous sommes à proximité d'un grand centre celui de Casablanca mais il manque une politique d'intégration du développement rural vis-à-vis du pôle urbain. Or, il y a un avantage mutuel à développer l'urbain et le rural et il faudra prendre cela en compte.

Autre point, celui de l'investissement public : le Maroc est un acteur majeur et il a choisi l'investissement public avec des taux qui le situe entre la Norvège et la Suède en matière d'action de son investissement public .On a un investissement public important mais des résultats de croissance hiératiques, cela a été rappelé dans les précédentes interventions . Il y a donc un problème d'impact de ces politiques d'investissement. Nous faisons l'hypothèse que cela est du au fait que la gouvernance n'est pas bonne et dans ce sens il y a des marges d'amélioration sur la coordination, sur la capacité des acteurs et sur le fait d'agir au bon périmètre. Ce modèle d'investissement public est sectorialisé. Il faudrait le mettre à la bonne échelle pour avoir des résultats. Les mégatendances comme la digitalisation, l'automatisation du travail qui affectent la globalisation vont davantage secouer ce modèle et affecter certains territoires plus que d'autres. Il convient de se préoccuper de ces tendances comme des changements démographiques qui sont de plus en plus visibles dans le Royaume :

vieillesse des populations dans le monde rural, effets de migrations du rural vers l'urbain. Changement climatique, croissance des inégalités ... Si on laisse faire ces tendances, ce sont les 8 métropoles qui vont attirer les populations et qui subiront ces effets notamment en matière de logement.

Il faut donc avoir des politiques proactives pour un meilleur équilibre du développement en soutenant l'attractivité des territoires. Ce n'est pas simple et il faudra se demander constamment quels sont les effets de l'investissement sur la population, sur l'emploi des jeunes et des femmes.. D'autre part, trop d'attractivité tue l'attractivité et en prenant l'exemple de Barcelone on se rend compte que plus personne ne peut se loger dans cette ville et c'est le cas avec le renchérissement du marché de Casablanca. On a un effet d'éviction qui est problématique.

Il faut une coordination des politiques d'attractivité, d'où le rôle des Centre d'investissement régionaux qui doivent organiser de manière cohérente les spécialisations d'investissement régionaux et els spécificités de niches comme le tourisme, la culture. A l'OCDE nous continuons à travailler avec le Maroc sur un chantier majeur :

La contractualisation avec l'opérationnalisation du transfert des compétences et ce, avec une approche comparative avec des pays comme le Chili confronté à des questions similaires.

Une particularité au Maroc : la décentralisation est une volonté royale et incarnée par le ministère de l'Intérieur. Reste à convaincre les ministères sectoriels et renforcer les compétences des acteurs pour réussir la régionalisation avancée qui est un grand chantier pour l'équilibre des territoires.

**« La région du nord du Maroc :
Migration et développement territorial »
19 Septembre 2019 (18:00)**

**Maison du Maroc,
1 boulevard Jourdan, 75014, Paris**

Un peu partout dans le monde, les pays sont traversés par de nouvelles fractures territoriales qui posent la question du lien social et économique et de l'efficacité des services publics. Les raisons du décrochage des territoires sont connues et nombreuses: pertes des activités traditionnelles, désindustrialisation, crise économiques recompositions des territoires avec dynamismes des métropoles et des villes et plus grande fragilité des régions rurales et périphériques situées dans ce que l'on appelle «la diagonale du vide» changement climatique.

Les disparités s'accroissant, les mouvements de contestation s'étendent au-delà des métropoles et des villes aux territoires qui ont vu disparaître leurs activités de production traditionnelles.

L'Etat en charge de l'aménagement du territoire et des services publics est interpellé même quand il consacre beaucoup d'efforts financiers pour l'amélioration des équipements et des infrastructures. Au-delà de ces efforts et du modèle d'organisation territoriale qui modifie l'échelle de l'action publique régionale, se pose en effet le problème d'optimisation de la dépense publique et de sa répartition.

Ces questions ainsi que celle de la recentralisation financière et de la justice territoriale sont au Maroc au cœur de la réflexion des décideurs politiques. La régionalisation conçue comme un instrument de développement et vecteur de territorialisation des politiques publiques est aujourd'hui, l'un des grands chantiers de modernisation de l'Etat.

Les nouvelles régions au Maroc, dont les Présidents ont été élus à l'automne 2015, sont désormais des parties prenantes des politiques publiques de développement territorial. À ce titre, elles disposent en vertu des lois organiques 111 à 114 (adoptées en juillet 2015, relatives aux régions, aux provinces et préfectures et aux communes) de compétences propres, de compétences partagées avec l'Etat et de compétences transférées (principe de la subsidiarité), d'outils de promotion du partenariat au niveau national et international (principe de solidarité et de coopération); et des outils de suivi et d'évaluation (principe de la bonne gouvernance et la reddition des comptes). Les réformes entreprises nous interpellent sur les différents moyens pour construire avec les différents acteurs, des projets communs pour ces territoires.

Dans ce contexte, l'Ambassade du Maroc à Paris a organisé ces deux dernières années de nombreuses conférences sur le développement territorial qui mettent en avant les défis et opportunités des territoires, les facteurs d'attractivité et d'innovation, la place des grands centres urbains, les politiques d'inclusion des zones périurbaines et des banlieues ou le rôle de l'Etat et des élus territoriaux pour un développement durable et inclusif.

Objectif de la rencontre-débat du 19 septembre 2019

Cette rencontre-débat organisée en partenariat avec le Centre international d'études pour le développement local de Lyon (CIEDEL) et le Centre d'études et de recherche en sciences sociales de Rabat se propose avec des élus territoriaux, des spécialistes et des représentants de la société civile, d'examiner les divers mécanismes de développement régional en tenant compte du poids de l'histoire, de la diversité, du phénomène migratoire et de la nature des contraintes géographiques et en mettant en exergue la dimension gouvernance des territoires.

Intervenants

- Christophe Mestre, Directeur du CIEDEL
- Abdallah Saaf, ancien ministre, enseignant-chercheur
- Driss Benhima, ancien ministre et directeur de l'Agence du Nord
- Philippe Clerc, conseiller expert CCI France
- Mohamed Charef, expert migration au CNDH
- Ali Belhaj, ancien président de l'Agence de l'Oriental

MONSIEUR CHAKIB BENMOUSSA
AMBASSADEUR DU ROYAUME DU MAROC A PARIS

Je voudrais tout d'abord remercier très sincèrement nos intervenants élus, chercheurs et acteurs de terrain, Mrs Driss Benhima, Ali Belhaj Mohammed Boudra, Abdellah Saaf Philippe Clerc, Christophe Maistre. Je remercie également tous les participants venus nombreux à cette conférence.

Nous avons choisi d'ouvrir en cette rentrée, un cycle de conférence par une thématique d'actualité « la région du Nord du Maroc : migration et développement territorial ».

Le thème de la régionalisation n'est pas nouveau ; l'ambassade du Maroc a Paris a organisé depuis 2016 une série de conférences sur les territoires et le développement territorial , les facteurs d'attractivité et d'innovation , sur la place des métropoles , la politique d'inclusion des zones périurbaines et des banlieues et le rôle des Etats et des élus territoriaux pour un développement durable et inclusif. Ces conférences étaient déclinées sous un double regard : France-Maroc. A la Fête du Trône notre invité d'honneur Mme Jacqueline Gouraud, ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales a mis en avant l'initiative du chantier de la régionalisation avancée du Maroc.

Ce processus, de régionalisation avancée va au-delà d'une simple décentralisation. Levier de modernisation de l'État, il sera au cœur du nouveau modèle de développement qui appelle à véritable proximité dans l'élaboration, l'exécution et l'évaluation de la politique publique proximité qui est le gage d'une démocratie locale et qui met le citoyen au cœur des préoccupations.

La Constitution a apporté un cadre institutionnel à cette vision. En faisant de la région une collectivité territoriale juridique la Constitution lui accorde une large marge de manœuvre administrative et financière.

Mesdames, Messieurs,

La région du Nord a bénéficié ces deux dernières décennies d'une priorité exprimée et portée au plus haut niveau de l'Etat, de budgets importants d'investissements qui ont permis la réalisation de grands projets comme Tanger Med, le LGV ferroviaire, le complexe portuaire de Nador ou le projet d'Al Hoceima Manarat El Moutawassit ou du réaménagement de la station balnéaire de Saadia.

La création des agences de développement du Nord et de l'oriental a accompagné cette dynamique. Il était entendu que le développement de cette région ne pouvait être mené de la même manière dans sa partie Est et dans sa partie Ouest ou dans sa partie centrale.

Sous réserve d'investissements, on voyait bien que le pôle Tanger disposait d'atouts et pouvait permettre l'émergence d'industries alors que la partie centrale compte tenu de spécificités géographiques particulières était plus sensible sur le plan du développement et demandait un autre type de développement. Malgré cet effort exceptionnel, de nombreux défis demeurent comme ceux du chômage des jeunes, des inégalités territoriales ou l'insuffisance des services publics, créant des attentes et des frustrations au sein des populations. « j'ai le sentiment que quelque chose continue à nous faire défaut en matière social » déclarait Sa Majesté le Roi dans son discours du Trône de 2018

Ce sentiment d'inachevé pose les limites du modèle de développement territorial adopté. D'où le besoin d'un débat serein et plein d'humilité, sur les réussites mais aussi sur les difficultés et les limites d'une politique de développement territorial et sur ce qui reste à faire.

En organisant cette rencontre, c'est là toute notre ambition : décrypter, analyser et débattre avec des représentants institutionnels de l'Etat, des élus et des chercheurs ce qui a marché, mais aussi les failles et les dysfonctionnements, comprendre les innovations et les nouvelles formes d'action et d'intermédiation qui peuvent créer la confiance et le dialogue.

Notre ambition est de rendre intelligibles et lisibles les dynamiques qui sont à l'œuvre. Cet exercice sera enrichi par des approches comparatives et prospectives qui seront déclinés par ceux qui œuvrent sur le terrain et par d'éminents chercheurs. Au delà des équipements et des infrastructures, il faudra rechercher les pistes d'amélioration. Merci de nous aider par vos analyses et réflexions.

Animatrice : Merci Monsieur l'Ambassadeur, un mot sur le déroulé de notre rencontre : Un mot sur le déroulé avant de passer le relais :

Après les propos introductifs de Mr. Mohammed Charaf qui nous présentera les spécificités historique, géographique et migratoire de la région et liens de la diaspora avec cette région. Nous avons organisé cette rencontre sous forme de deux tables rondes :

Table ronde 1 : Réalisations, grands projets et limites du développement territorial dans la région du nord (45 min)

- Driss Benhima : la région du Nord dans le processus de mondialisation ;
- Ali Belhaj : la transformation de la région du nord et l'oriental ;
- Mohammed Boudra : focus sur les grands projets d'Al hoceima et la nécessité d'une nouvelle approche ;
- Débat

Table ronde 2 : Intelligence territoriale : ingrédients et alchimie d'un développement durable et inclusive (45 min)

- Abdallah Saaf : aspects institutionnels et nécessité d'un nouveau logiciel pour intégrer l'ensemble des acteurs dans un processus de participation
- Philippe Clerc : construire un diagnostic, veille et analyse territoriale en un mot l'intelligence territoriale
- Christophe Mestre : décentralisation des politiques publiques et mutations des politiques internationales
- Driss Benhima : Mot conclusif sur le modèle de développement territorial

Vous l'avez dit M. Chakib Benmoussa, les investissements concédés sont importants et beaucoup de projets sont à la mesure des besoins, malgré les retards pris sont réalisés.

Il reste que les événements de 2017 nous montrent comme vous l'avez souligné que « Malgré cet effort exceptionnel, de nombreux défis demeurent comme ceux du chômage des jeunes, des inégalités territoriales ou l'insuffisance des services publics, créant des attentes et des frustrations au sein des populations ».

Nous sommes au cœur d'une énigme, comparable à celle évoquée en 2007 par les experts de la Banque mondiale à propos de l'économie du Maroc qui malgré ses atouts et ses opportunités ne produisait qu'un faible taux de croissance . Comment résoudre cette énigme ?

C'est la question que je poserai à nos différents intervenants. Avant cela, je voudrais passer le relais à Mohammed CHARAF expert en migration, Docteur en Science de l'Université Libre de Bruxelles, Docteur en géographie de l'Aménagement à l'Université de Poitiers, membre du Conseil National des Droits de l'Homme, Directeur du Laboratoire d'Etudes sur les Migrations, Anthropologie, Sociétés & Espaces, Université Ibn Zohr, Président de la Commission des Droits de l'Homme de la Région d'Agadir (2011-2018), Membre de l'Union pour l'Etude de la Population Africaine (UEPA), Membre du réseau de la Plate-Forme non gouvernemental Euro-Med, auteur de nombreux articles et ouvrages sur la question.

Monsieur Mohammed CHARAF



Excellence, Mesdames et Messieurs,

Dans ce qui va suivre, je ne prétends faire, ni un état des lieux sur la question des migrations rifaines, et encore moins faire une analyse critique des facteurs ayant conduit à déclencher ce mouvement. C'est un travail qui nécessite beaucoup de temps, d'énergie et des moyens ; or, je ne dispose ni de l'un, ni de l'autre, et il n'entre ni dans mes intentions, ni dans mes compétences d'en faire ici la somme. Aussi, je me limite à échanger avec vous quelques réflexions sur la genèse de l'émigration la rifaine.

Néanmoins, et dans le temps qui m'est imparti, je tiens d'une part, à remercier vivement Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Royaume du Maroc en France et tous les membres de son équipe pour cette invitation, et je mesure l'effort et l'énergie qu'ils ont déployé pour rendre cette manifestation possible. D'autre part, je tiens à les féliciter, pour la qualité de l'organisation et pour le choix de cette thématique, émergente certes, mais complexe et délicate, à savoir la territorialisation de la migration marocaine et ses liens avec son territoire d'origine.

Il s'agit avant tout d'appréhender à quel point culture, identité, économie et territoire interagissent et quel est l'impact de la mobilité de manière plus général sur ces interrelations. Nécessitant de fait de multiplier les recherches scientifiques, d'accentuer la mobilisation et d'intensifier la sensibilisation des décideurs politiques pour intégrer cette question primordiale dans leurs préoccupations !

Le Rif des géographes est toute cette région comprise entre Tanger à l'ouest et Oued Moulouya à l'est. Aussi, j'aimerais, dans un premier temps, préciser que ma communication se veut d'abord et avant tout panoramique, afin d'éclairer au mieux l'auditoire et tenter de circonscrire une réalité mouvante et complexe.

De ce fait, interrogeant par-là «le temps long» au sens où l'historien F. Braudel l'entendait, pour mieux comprendre le sens de ces migrations. Ceci d'autant plus, que raisonner en 'temps long', surtout en cette période où les discours extrémistes alimentent les angoisses ou les craintes collectives en stigmatisant les 'immigrés', c'est aussi sortir de l'instantané, en permettant au passé et au présent de s'éclairer de leur lumière réciproque.

Aussi, il est important de rappeler que c'est essentiellement, à partir de l'émigration rifaine et soussie que s'est formé tout l'espace migratoire marocain. Le Rif, de longue date a toujours été un espace de migration fortement marqué. Les raisons fondamentales de la forte émigration militaire et civile et de son enracinement dans le temps long, jusqu'à nos jours sont multiples. Pour les Rifains, la migration est une forme de résistance à la précarité séculaire du milieu d'origine, aux conditions socio-économiques y prévalant ainsi qu'aux multiples invasions et 'agressions' coloniales notées tout au long de l'histoire.

Toutes choses ayant contribué à enclencher une dynamique migratoire, ancienne fondatrice et ce, tout à la fois à l'intérieur du Maroc, qu'à l'extérieur de ses frontières nationales. Cette tradition séculaire de migrer, a permis la mise en place des réseaux et des filières qui facilitent la mobilité. A tel point que, dans un passé récent, elle fournissait à elle seule, la quasi-totalité des travailleurs émigrés en Algérie.

En effet, dans le Rif, on émigrerait pour une durée bien limitée à la recherche d'un complément de ressources pour améliorer son sort et celui de sa famille, mais pas uniquement. C'est aussi une mobilité initiative, de découvertes, d'affirmation de soi, de liberté nouvelle et une manière de renforcer le sentiment d'appartenance au lieu de départ. A tel point que l'émigration est devenue au fil du temps une pratique bien ancrée, elle « se leg » pourrait-on dire dans la famille comme une profession, ainsi que le souligne notre collègue le Pr. Mimoun Aziza. Aussi, l'examen de la relation à la mobilité de la population rifaine, fait émerger deux figures : celle du guerrier et celle du travailleur. De même, on peut délimiter trois grandes périodes, à savoir avant la colonisation, durant la colonisation et depuis l'indépendance du Royaume.

Dès le XVIIème siècle, de nombreux Rifains partaient s'engager dans l'armée marocaine pour défendre les côtes du pays contre l'invasion espagnole et portugaise. C'est sous les ordres d'Ali Ben Abdallah Ben Hadou, que l'armée rifaine (Djeich al Rifi) est entrée à Tanger en 1684, puis Larache et Assilah en 1690. Où d'innombrables rifains finissent par s'installer. En 1687, Moulay Ismaïl les envoya s'établir à Taroudant, dont il venait de s'emparer. Aussi, la guerre est un fait omniprésent dans l'histoire de la région, et tout au long de l'histoire, les rifains ont été connus par leur bravoure et leur vaillance en tant que militaires très recherchés.

De même, jusqu'au milieu du XIXème siècle, l'actuelle zone frontalière entre l'Algérie, et le Maroc était le théâtre d'une circulation migratoire intense, liée à la fois au nomadisme, au commerce, aux pèlerinages et à l'émigration saisonnière. L'importance de ces mouvements dépendait souvent des calamités naturelles (sécheresse, invasion de criquets, épidémies,...).

Généralement, les travailleurs saisonniers à la recherche d'un complément de revenu, se déplaçaient par petits groupes de trois à cinq personnes issues de la même tribu voire de la même famille, offrant leur service et leur bras hors du Rif. Dans la région, comme dans le Souss, ils avaient un surnom, certainement à cause de l'importance de ce phénomène 'Igwadad n Wihran' ou les 'les oiseaux d'Oran'. De leur côté, les Espagnols de l'Oranais les qualifient de «golondrina» ou hirondelles, il y a ici la métaphore du volatile saisonnier qui part et revient.

Ils voyageaient à pieds ou à dos d'animaux d'une région à l'autre en fonction des besoins des travaux agricoles, tout particulièrement les moissons et la fenaison qui mobilisaient beaucoup de main-d'œuvre. Cette émigration saisonnière ou cyclique se déroulait généralement dans un espace bien délimité et selon un calendrier presque immuable, que ce soit à l'intérieur du Maroc ou avec l'Algérie. Elle se pratiquait avant ou après avoir assuré sa propre récolte.

La colonisation des deux pays et l'instauration de la frontière, avec sa fonction de contrôle, d'interdiction et de séparation des populations voisines, va transformer en profondeur cette circulation. En effet, le développement de l'agriculture coloniale en Algérie nécessita une main d'œuvre de plus en plus importante. Il entraîna à la fois la transformation de la migration coutumière, son développement numérique, le changement de la nature des activités exercées, le prolongement de la durée de séjour et surtout l'introduction du travail salarial ou le travailleur se faisait rémunérer en nature.

De nombreux chercheurs et travaux affirment que la migration de travail est bien établie vers 1880, tout particulièrement pour les Rifains qui remplaçaient les ouvriers agricoles espagnols, devenus propriétaires. Ce mouvement s'est intensifié à la suite des crises alimentaires successives qui ont secoué le Maroc et des difficultés politiques que traversa le pays. Ainsi, ce sont 64.000 paysans marocains qui auraient émigré en Algérie pendant la crise de 1878-1882, selon les estimations de J. Erckman que cite L. Lassonde. Cette migration va rapidement s'intensifier, L.Talha note qu'en 1898, on comptait jusqu'à 10.000 saisonniers se rendant annuellement en Algérie. Il s'agissait essentiellement de Rifains qui "émigrent tous les ans dans la province d'Oran, où ils se livrent aux travaux de la moisson et jouent dans l'agriculture le même rôle que les Kabyles dans les provinces de Constantine et d'Alger".

Il faut du reste souligner que c'est une émigration saisonnière qui, d'après les indications de la Société de Géographie de Madrid, touchait 40 à 50 000 rifains en 1904. Le 29 mai 1908, le journal El Telegrama del Rif, signale que le nombre d'émigrants rifains ayant emprunté le bateau à Melilla pour se rendre à Oran n'atteint pas 7.000, alors que les années précédentes, il dépassait 15.000. Ceci est dû principalement au fait que la récolte était bonne cette année-là et que beaucoup de Rifains n'ont pas quitté leurs foyers.

Lors de la première guerre mondiale, la migration connaît une accélération, encouragée en cela par l'administration coloniale qui était soucieuse à la fois de procurer une main d'œuvre aux colons installés en Algérie et d'affaiblir le mouvement de résistance, tout particulièrement dans le Rif et l'Atlas. C'est à partir de cette époque que le mouvement prend un caractère massif.

Après la colonisation, les Espagnols ont pris vainement, des mesures pour tenter de limiter et de contrôler cette émigration. Ainsi, durant les années trente L. Lassonde estime "à dix pour cent de la population active du Nord du pays, le nombre d'émigrants qui, en mai, prennent la route de l'Algérie pour revenir au mois d'août après les récoltes". Ce développement coïncide avec la mise en place du Dahir du 27 octobre 1931, qui limite l'émigration en France et encourage en revanche dans son article 6, le mouvement vers l'Algérie en exemptant de toute formalité administrative les émigrés originaires de la région d'Oujda, du Sud et ceux de Bou-Denib qui désirent se rendre de l'autre côté de la frontière.

Résultat, selon le recensement de la population de 1926, on dénombrait déjà près de 32 492 résidents Marocains en Algérie. Ce nombre ne va cesser de croître au cours des deux décennies suivantes, en raison notamment des besoins de main-d'œuvre consécutifs à la mobilisation des travailleurs algériens en France. Il atteindra 36 825 unités en 1936. La croissance de la population marocaine en Algérie se prolongera au cours des années quarante : une enquête de la Direction du Travail en Algérie recense entre 40 et 50 000 travailleurs émigrés Marocains vers 1950. Mais cette migration se développe aussi vers le reste du Maroc, notamment la région du Gharb et de Jbala.

S'il existe des contradictions dans les sources statistiques disponibles, toutes s'accordent sur le fait que la majorité des marocains étaient employés dans le secteur agricole et notamment les Rifains, ils travaillaient "à la tâche" : le salaire était versé au terme du travail par l'intermédiaire d'un responsable désigné à la fois par l'employeur et les employés. C'est à lui qu'il remet le salaire global quand le travail demandé est achevé. Les Rifains travaillaient surtout près d'Oran ou de Sidi-Bel-Abbès, mais également près de la frontière entre Nedroma et Tlemcen.

Entre 1956 et 1959, les détériorations des relations franco-marocaines dûes, dans un premier temps au mouvement nationaliste et par la suite, à la promulgation de l'indépendance du Maroc, ainsi qu'au déclenchement de la guerre d'Algérie, a eu pour conséquence la fermeture des frontières entre les deux pays. D'après Seddon ceci a entraîné une crise économique dans les provinces d'El Hoceima et de Nador. Mais il est intéressant de relever que ces événements ne se sont pas accompagnés d'un refoulement systématique de tous les marocains travaillant en Algérie : d'une part, les retours se sont généralement effectués d'une manière volontaire, d'autre part, de nombreux émigrés sont restés dans les fermes des colons au moins jusqu'en 1962, date de l'indépendance algérienne.

Le conflit frontalier algéro-marocain de 1965 sonna le glas de cette migration et poussa la plupart des 2 à 3 000 marocains qui avaient épousé des Algériennes à quitter le pays pour d'autres horizons. D'autres, sont expulsés seuls ou en familles par les autorités algériennes, en 1975, leur nombre atteint environ 45 000. Après un séjour plus ou moins long dans un camp à Oujda, la plupart migrent vers d'autres régions du Royaume ou vers l'étranger.

Excellence, Mesdames et Messieurs,

On peut dater le développement et la généralisation du flux migratoire rifain à partir de 1962, c'est à dire de l'indépendance de l'Algérie qui constitue un événement important, dans la mesure où il va entraîner le rapatriement de nombreux colons en France. Ces derniers, une fois fixés dans le midi ou en Corse, ont préféré faire appel à la main d'œuvre envers laquelle "ils n'avaient pas de haine" comme le note F. Brun. Toutes les statistiques confirment le tournant décisif du mouvement migratoire marocain à partir de 1960, par le déclenchement massif de flux vers l'Europe industrielle.

Cette mutation du mouvement migratoire marocain est le résultat des effets conjugués à la fois de difficultés économiques internes, mais surtout le développement de besoins grandissants en main-d'œuvre de l'Europe. Le processus de la dissolution des empires coloniaux, la saignée de la deuxième guerre mondiale conjuguée à la forte demande de main-d'œuvre que nécessita l'essor de la reconstruction, l'arrêt des possibilités de travailler à l'Ouest pour les pays de l'Europe de l'Est avec la construction du mur de Berlin en 1961, l'allongement des congés et la réduction de la semaine de travail ; sont parmi les éléments qui ont favorisé le développement d'un puissant courant migratoire en provenance d'un certain nombre de pays du bassin méditerranéen et d'Afrique Noire.

En effet, la population de l'Ouest européen s'est révélée insuffisante pour assurer la couverture des besoins en main-d'œuvre dans de nombreux secteurs d'activité. Le décalage n'a pas été uniquement numérique. L'élévation du niveau de vie général d'éducation, une valorisation des activités non manuelles, la forte mobilité sociale générée par la socialisation intense des relations dans la ville vont faire délaisser par les jeunes, les tâches les plus rudes et les moins considérées. Le recours à l'immigration fut nécessaire pour fournir les fameux 'OS' de l'industrie ou des services, les manœuvres des chantiers urbains ou des grands équipements. Après avoir puisé dans les bassins périphériques sous-industrialisés, comme l'Irlande, l'Italie, la Grèce, l'Espagne et le Portugal, le vieux centre industriel du Nord-Ouest, se tournera vers des pays de plus en plus lointains.

Il reste que nombre d'autres points auraient mérité eux aussi un traitement analytique, portant ainsi un éclairage bienvenu sur des zones d'ombre. Toutes choses dont viendraient à bout des recherches ciblées. Aussi, en attendant de voir atteint cet objectif éclairant reste-t-il à convoquer autant que faire se peut, le droit à la mémoire, dont on leur est redevable, ainsi que la reconnaissance pleine et entière du caractère patrimonial que de tels faits recèlent immanquablement, d'où le projet d'un Musée !

Animatrice :

Driss BENHIMA notre premier intervenant est un grand commis de l'Etat, Directeur général de l'Office national d'électricité, Ministre des Transports, de la Marine marchande, du Tourisme, de l'Énergie et des Mines, Wali du Grand Casablanca, PDG de Royal Air Maroc nommé par le Roi Hassan II membre du G 14, et premier DG de l'Agence du Nord créée en 2004...

Monsieur Driss BENHIMA, ancien Ministre



Ambassade du Royaume du Maroc en France

NATAEEJ

LE CONCEPT DE RÉGIONALISATION FACE À LA MONDIALISATION APPLICATION AU NORD DU ROYAUME

Table Ronde « Le nord du Maroc :
migration et développement territorial »

Maison du Maroc, Paris, 19 septembre 2019

INTRODUCTION

- La richesse de l'expérience marocaine de régionalisation avancée
- Une intervention en deux parties :
 - ✓ Les concepts : la régionalisation est un projet lié à l'insertion dans la mondialisation
 - ✓ La carte du champ de bataille : le Nord, partagé en quatre espaces sur trois régions



MONDIALISATION ET TERRITOIRES DE VOCATION

Le découpage régional a radicalement évolué depuis l'insertion dans la mondialisation:

Théorie des Années 60 Réaction à l'économie coloniale

- La région est un microcosme: un pays autonome en réduction
- Le développement est le remplissage du tableau des échanges industriels
- Uniformisation culturelle

Théorie issue de la Révolution Industrielle

Théorie post mondialisation

- Le découpage régional doit exacerber les forces et les faiblesses du territoire
- La mondialisation exige la concentration des avantages comparatifs
- Ce découpage orienté vers l'uniformité rejoint naturellement les regroupements sociaux

Découpage de 1996

- Moyennisation aveugle
- Stratégies anonymes

LE DISPOSITIF DE LA RÉGIONALISATION AVANCÉE DANS LEQUEL S'INSTALLE LE ROYAUME ABORDE CINQ DIMENSIONS DISTINCTES

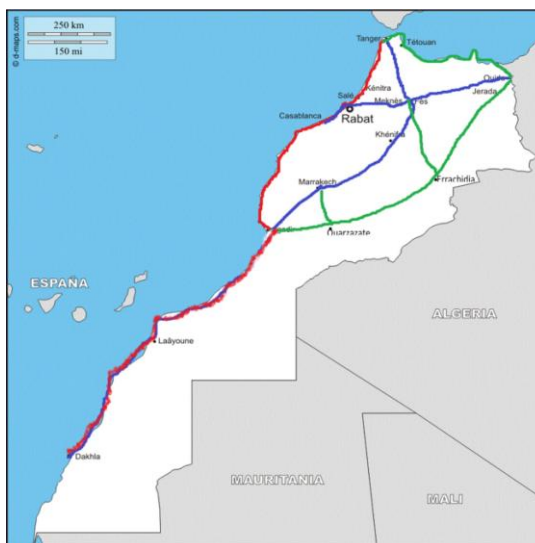
- 1 Dimension historique d'ancrage de la modernité dans les articulations traditionnelles du pouvoir marocain
- 2 Volonté de rééquilibrer la course vers l'Atlantique
- 3 Le choix capital du découpage des espaces régionaux en territoires de vocation
- 4 L'instauration d'un nouvel étage institutionnel pour créer un nouveau corps intermédiaire adapté à l'échelle régionale
- 5 Favoriser une démarche de gouvernance inclusive en confiant au Conseil Régional l'identification et l'expression des préoccupations locales



LA CARTE DU CHAMP DE BATAILLE

Les documents les plus récents en matière d'aménagement du territoire, en particulier le schéma national d'aménagement du territoire de 2004, le plus pertinent de tous, découpe l'espace national en trois grands groupes :

- L'axe littoral en insertion dans la mondialisation.
- Deux axes secondaires historiques, mais vulnérables.
- Un arc tertiaire fragile et en dégradation.

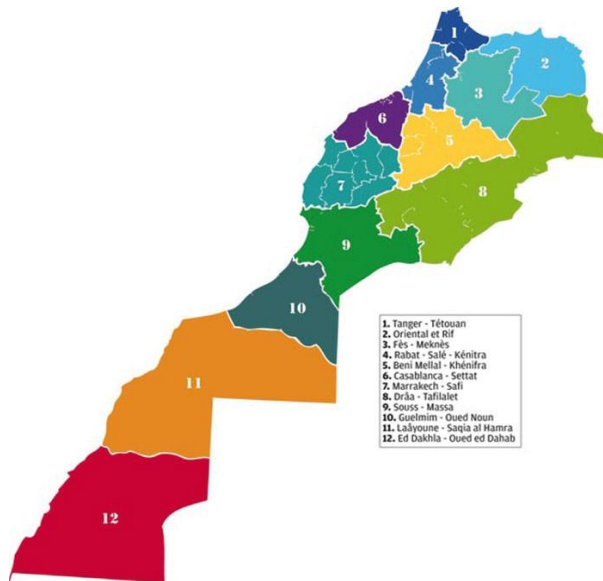


LA CARTE DU CHAMP DE BATAILLE

- L'axe littoral : il va de Tanger à Dakhla. Toutes les Régions qu'il traverse ont vu leur valeur ajoutée industrielle progresser. Il rassemble 87% de la valeur ajoutée nationale et Casablanca à elle seule 67%. La progression de cet indice sur dix ans a été de 71% ; pour une moyenne nationale de +67%.
- Les axes secondaires représentent 9% de la valeur ajoutée industrielle nationale et sont en stagnation avec une diminution sur dix ans de 2004 à 2014 de 5%. Oujda, Fès, Meknès, Marrakech et Beni Mellal résistent difficilement à la concentration de l'investissement sur le littoral.
- L'arc tertiaire qui suit la côte méditerranéenne de Tanger à Oujda, puis la frontière d'Oujda à Figuig, puis Errachidia et Ouarzazate, regroupe les espaces les plus fragiles du pays.
- Une mention particulière pour la côte saharienne dont la croissance est fortement soutenue mais avec des chiffres encore modestes.

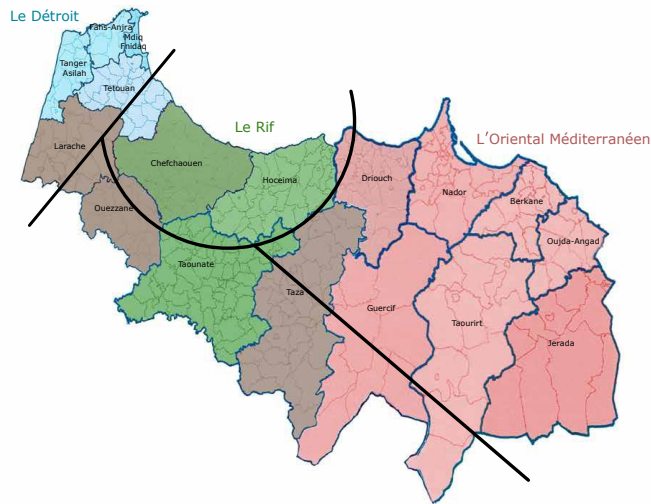
6

LA RÉGIONALISATION : UN OUTIL ESSENTIEL POUR CONTRECARRER LA FRACTURE TERRITORIALE



7

DÉCOUPAGE DE LA RÉGION NORD DU MAROC



8

DÉCOUPAGE DE LA RÉGION NORD DU MAROC



- Parlers arabes pré-hilaliens montagnards
- Autres parlers arabes pré-hilaliens
- Parlers arabes hilaliens
- Parlers arabes "mixtes" (hilalien & montagnard)
- Parlers berbères zénètes
- Parlers berbères sanhajiens & masmoudiens

(Source : Nord du Maroc, carte ethno-linguistique, Omar -Toons Wikipédia)

9

Ali BELHAJ

Ex Président de la Région de l'Oriental.



Après une licence en sciences économiques à Casablanca, Ali BELHAJ part aux États-Unis où il décroche un MBA de l'université de Californie du Sud. Il commence sa carrière en tant que directeur de la Compagnie financière d'investissement (CFI), société spécialisée dans la restructuration des entreprises. Il administre par la suite des sociétés diverses dans l'immobilier, et l'agriculture, ex Président de la Région de l'Oriental.

Sommaire

1 Présentation des caractéristiques du territoire

2 Diagnostic stratégique du territoire de l'Oriental

L'Oriental ne tire pas suffisamment profit de ses atouts et accuse un retard de développement important, particulièrement marqué au sud de la Région

Face à ce constat, une dynamique a été amorcée en 2003

3 Plan de développement stratégique de la Région de l'Oriental à horizon 2020

Notre ambition

5 idées fortes pour fonder la stratégie de l'Oriental

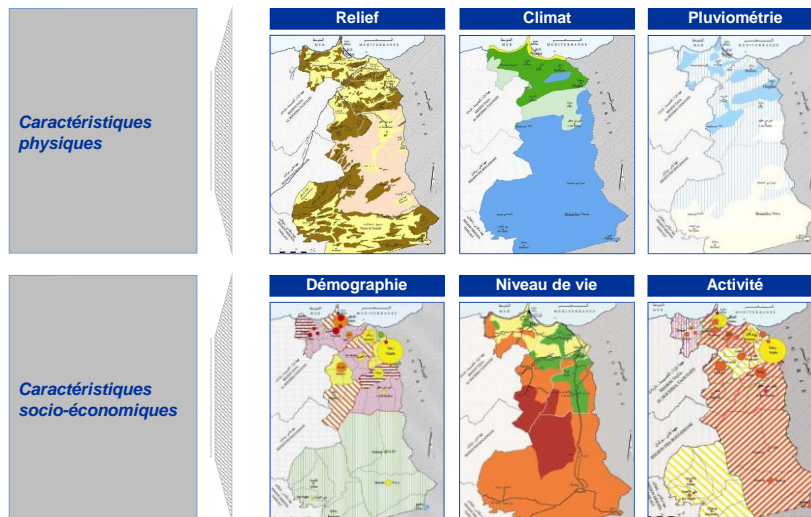
11 dossiers stratégiques pour construire un territoire attractif

3 outils clés pour accompagner la mise en œuvre



Page 2

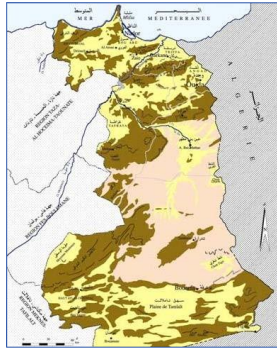
Périmètre d'analyse



Page 4

Relief

La Région s'étend sur 83 000 km² et se caractérise par une grande diversité des paysages



- Montagnes ou plateaux découpés
- Hauts plateaux tabulaires
- Plaines, dépressions et vallées
- Principales crêtes de montagne
- Côte rocheuse ou à falaises
- Grands escarpements

Nador et Driouch

- Relief plus ou moins accidenté marqué par le **Rif à l'Ouest** et le **fleuve Moulouya** qui constitue une **limite naturelle** avec la province de Berkane à l'est

Berkane

- Frontalière du Rif et caractérisée par la **montagne de Béni Snassen** et la **plaine de Triffa**
- Possède **13 km de côte** entre la frontière algérienne et Cap de l'Eau (Nador)

Oujda-Angad

- Bordée au nord par la **montagne de Beni Snassen**

Taurirt

- Distinguée par le **fleuve de Moulouya** qui la traverse dans des gorges assez profondes, et le **fleuve Oued Za...**
- ...qui ont permis la construction de 3 barrages (Mohamed V, Mechraa Hammadi ainsi que Lagras)

Jerada

- Formée essentiellement par des **montagnes et hauts plateaux**
- Caractérisée par des champs d'exploitations minières (anthracite, plomb, argent, etc) très importants

Figuig

- Caractérisée par des **plateaux** et des **chainons de montagnes**

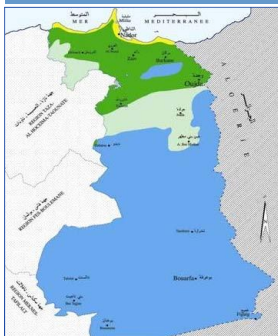
Source : SDAR Oriental, 2004



Page 5

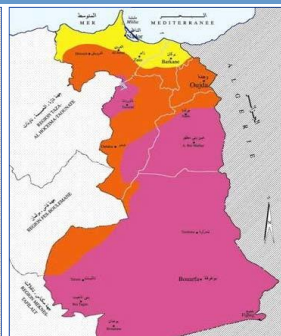
Climat

La Région est caractérisée par deux grands types de climat



Moyenne des températures minimales au mois de janvier (°C)

- > 12
- 8 à 12
- 4 à 8
- < 4



Moyenne des températures maximales au mois de juillet (°C)

- > 28 à 32
- 32 à 36
- 36 à 40

③ Un climat méditerranéen semi-aride à aride au nord

- Hivers doux et étés chauds
- Taux d'ensoleillement élevé
- Aridité importante

③ Un climat continental au centre, avec des facteurs sahariens au sud de la région

- Hivers doux et étés chauds
- Fort taux d'ensoleillement
- Très grande aridité

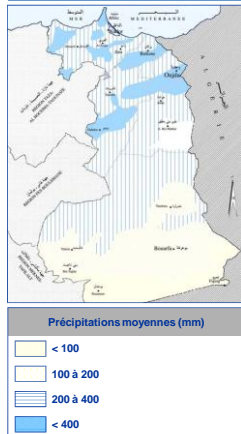
Source : SDAR Oriental, 2004



Page 6

Pluviométrie

La pluviométrie joue un rôle clef dans une région globalement aride



- ③ La variance climatique entre le nord et le sud de la région se répercute sur la pluviométrie :
 - ③ Le **nord** est la zone la plus favorisée où la moyenne annuelle atteint **plus de 400ml**
 - ③ Le **sud** est une zone où la pluviométrie ne dépasse pas les **100 ml/an**
- ③ **L'aridité structurelle** et les **sécheresses récurrentes** obligent, pratiquement partout, à avoir **recours à l'irrigation** notamment pour l'activité agricole

Chiffres clés, Région de l'Oriental, pluviométrie (en millimètres)

	2003-2004	2005-2006	2007-2008
Nador	641,9	315,1	405,7
Oujda	353,8	230,1	257,9
Maroc	511,4	375,4	267,2

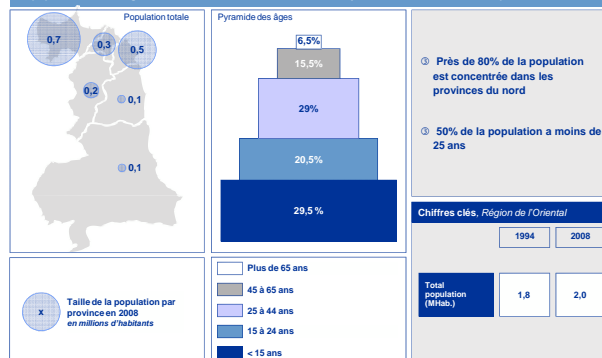
Source : SDAR Oriental, 2004; Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime



Page 7

Démographie -1/-

La population de la Région, estimée à 2M d'habitants en 2008, est jeune et concentrée dans les provinces du nord



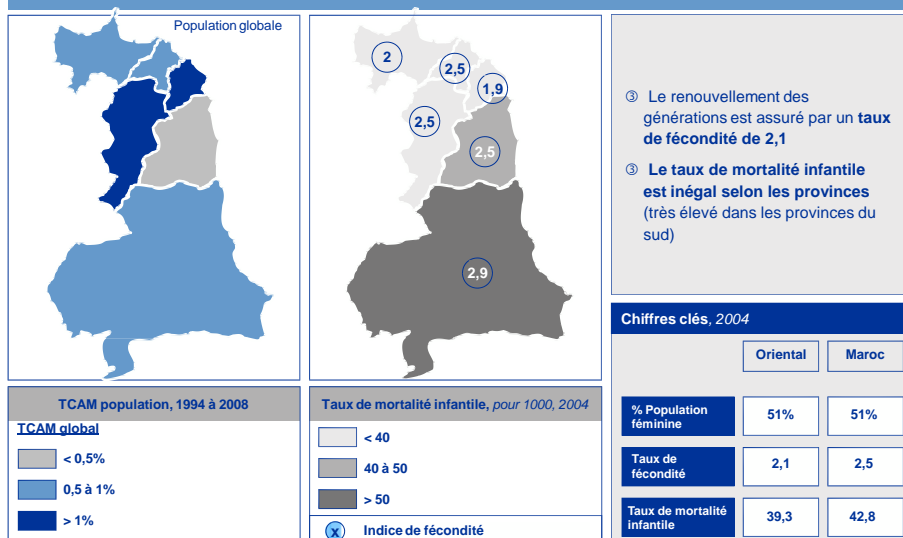
Source : HCP, Analyse Valyans Consulting



Page 8

Démographie -2/-

Le dynamisme démographique est moins important qu'au niveau national



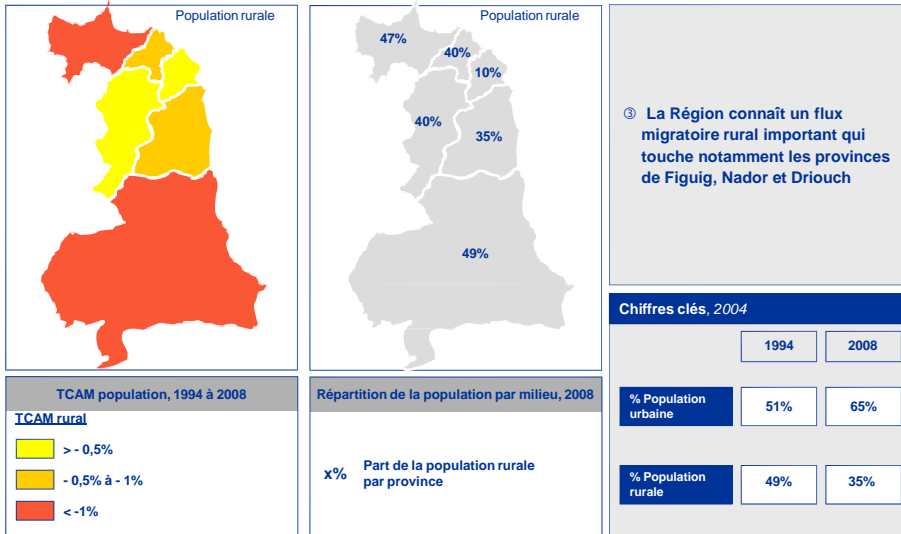
Source : HCP, Analyse Valyans Consulting



Page 9

Démographie -3/4-

La région se caractérise par des mouvements migratoires internes importants...



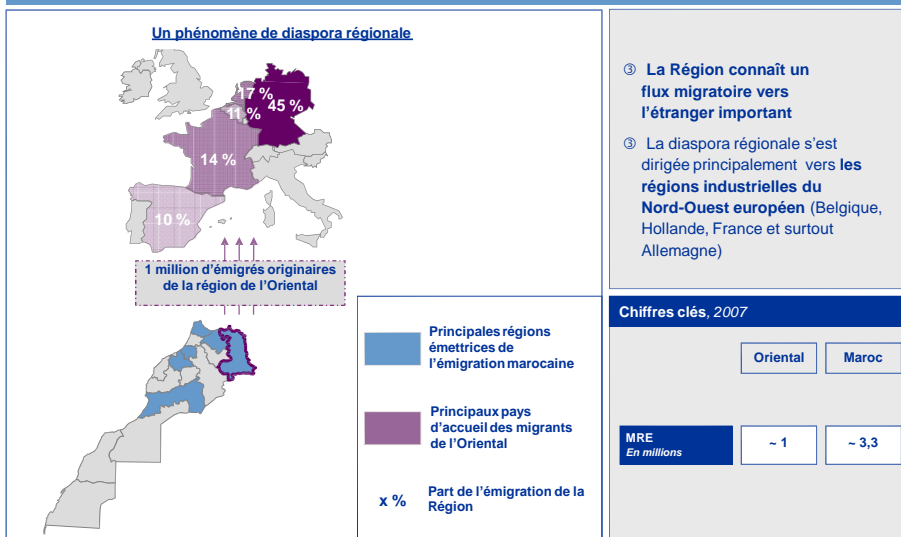
Source : HCP, Analyse Valyans Consulting

Page 10



Démographie -4/4-

...mais également par des flux externes qui en font la région d'origine d'un MRE sur trois

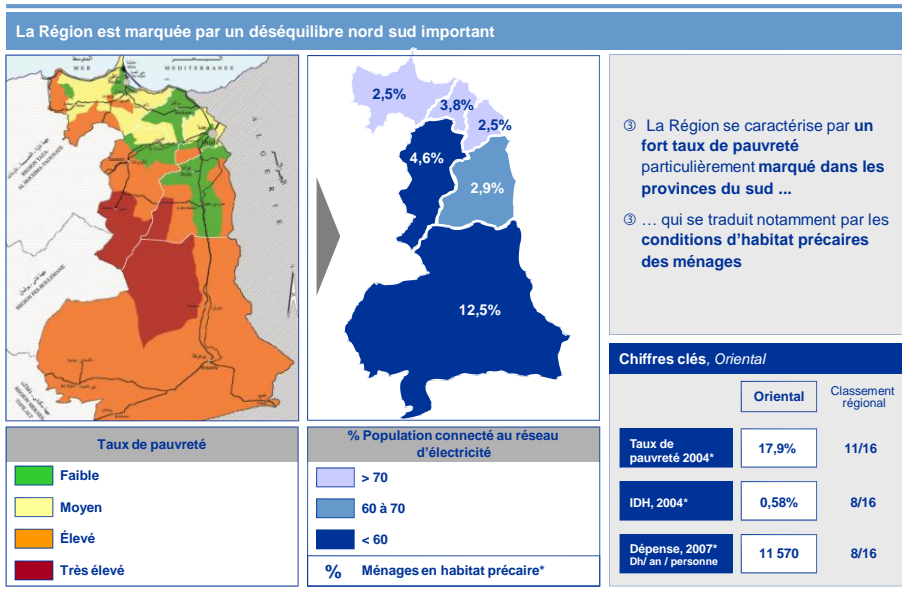


Source : Marocains de l'Extérieur, 2007 (extrapolation sur la base des données collectées pour le Grand Nador); Analyse Valyans Consulting

Page 11



Niveau de vie

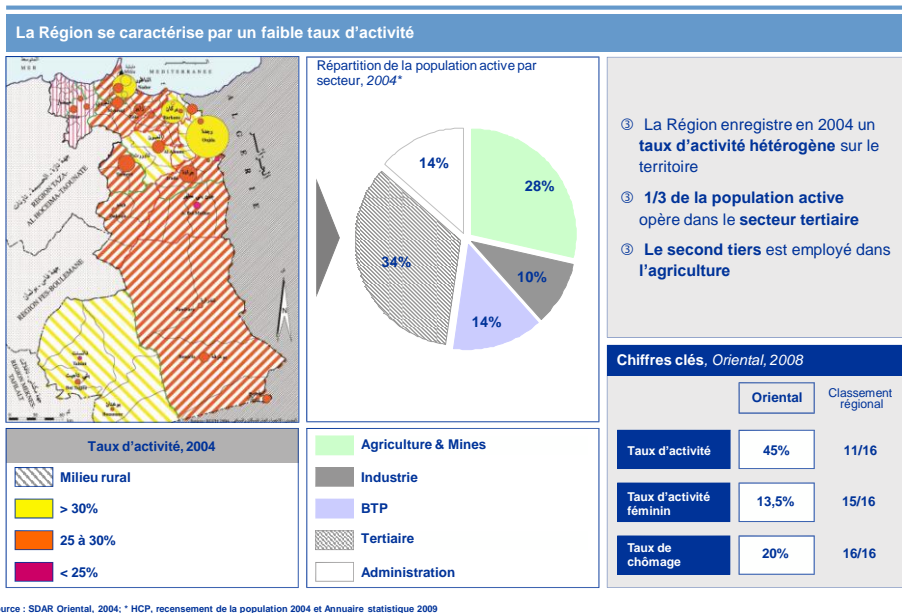


Source : SDAR Oriental, 2004; * HCP, recensement de la population 2004 et compte régionaux 2007



Page 12

Activité

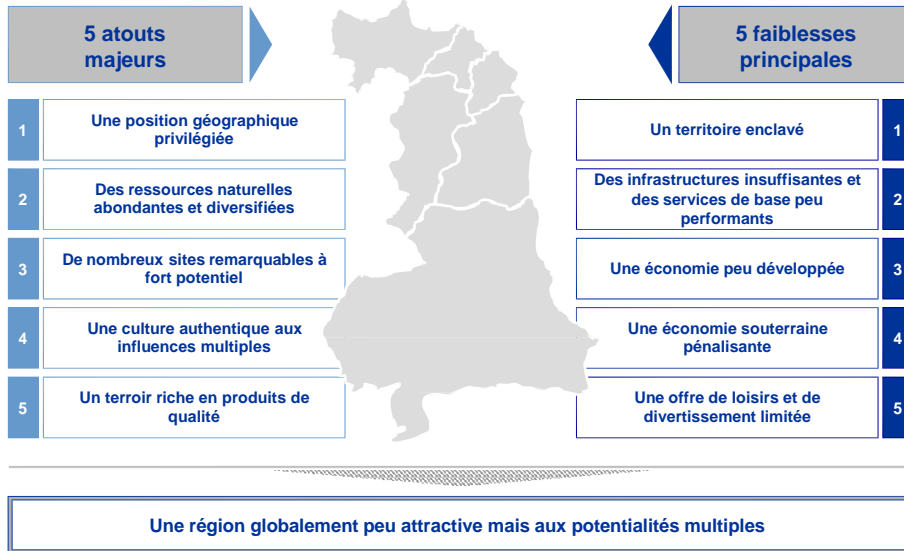


Source : SDAR Oriental, 2004; * HCP, recensement de la population 2004 et Annuaire statistique 2009



Page 13

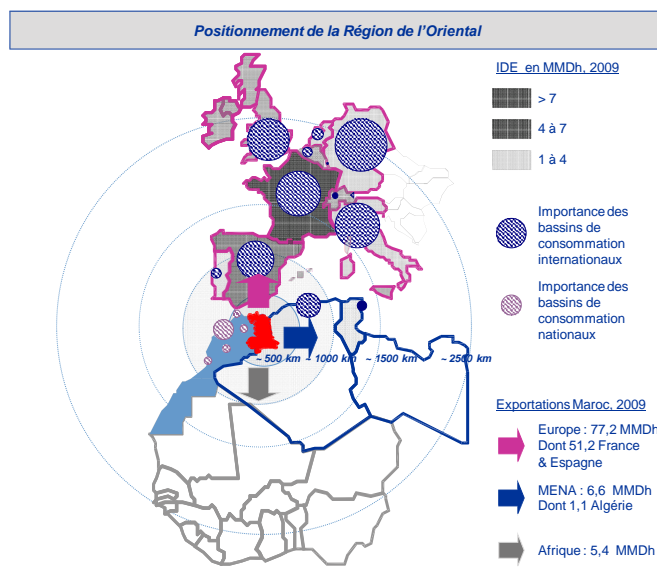
L'Oriental ne tire pas suffisamment profit de ses atouts et accuse un retard de développement important, particulièrement marqué au sud de la Région



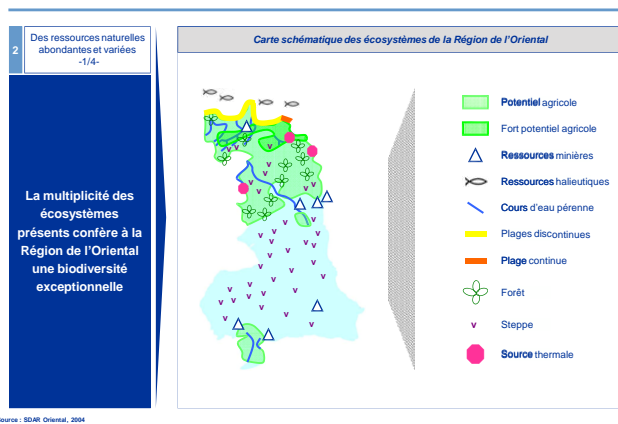
Atouts majeurs -1/12-

1 Une position géographique privilégiée

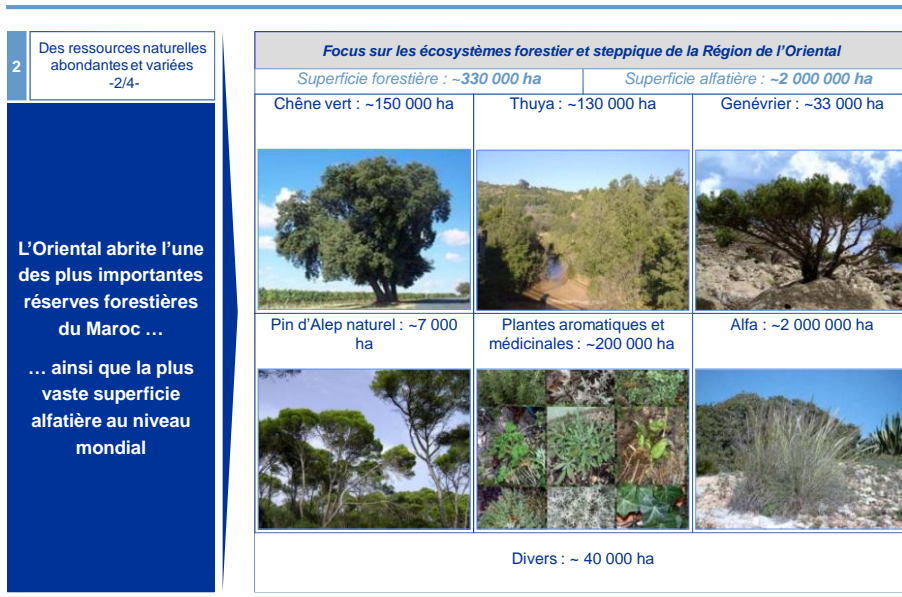
Grâce à son positionnement privilégié, l'Oriental est au carrefour de bassins de production et de consommation majeurs



Atouts majeurs -2/12-



Atouts majeurs -3/12-



Atouts majeurs -4/12-

2 Des ressources naturelles abondantes et variées -3/4-

L'Oriental dispose d'un littoral d'exception : il s'étend sur environ 200 km et compte de nombreuses plages préservées

Quelques plages naturelles de la Région de l'Oriental (Provinces de Nador et Berkane)



Analyse Valyans Consulting

Page 19

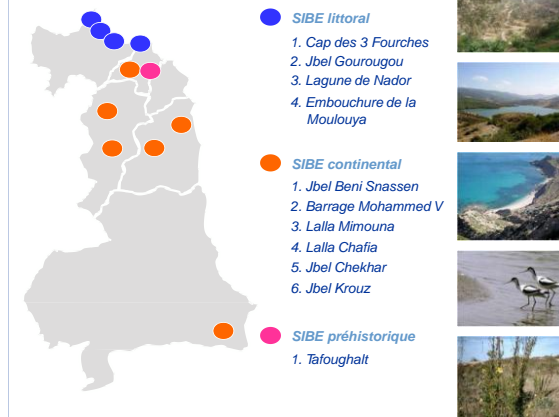


Atouts majeurs -6/12-

3 De nombreux sites remarquables à fort potentiel -1/2-

La Région est riche de 11 Sites d'Intérêt Biologique et Écologique ...
... dont un site -la Moulouya- érigé en aire protégée au niveau national

Focus sur les Sites d'Intérêt Biologique et Écologique (SIBE) de l'Oriental



Source : HCEFLCD, 2004

Page 21



Atouts majeurs -7/12-

3

De nombreux sites remarquables à fort potentiel -2/2-

La Région de l'Oriental possède également un patrimoine architectural riche

Patrimoine architectural de l'Oriental

M Ancienne médina
K Kasbah
L Les 7 ksours de Figuig
S Sanctuaire de Sidi Yahia

Ksours de Figuig

Bab Al Gharbi, Medina d'Oujda

Analyse Valyans Consulting

Page 22



Atouts majeurs -8/12-

4

Une culture authentique aux influences multiples -1/4-

De part sa diversité naturelle, historique et ethnique, la Région de l'Oriental est culturellement riche

L'Oriental, confluent culturel

Z Zone d'influence rifo-espagnole
Z Zone d'influence algéro-française
Z Zone d'influence amazigho-oasienne

Une culture composite : Illustration par les langues

Principales langues parlées et/ou écrites dans la région (après l'arabe)

Tamazight	Français	Tarifit
5%	39%	43%

Source : HCP - RGPH 2004; Analyse Valyans Consulting

Page 23



4 Une culture authentique aux influences multiples -3/4-

La Région de l'Oriental se caractérise par un art culinaire typique et varié

Quelques plats typiques de la Région de l'Oriental

La Bakbouka, **boulettes de riz** mélangées à des tronçons de viscères et enveloppées dans des petites pochettes elles-mêmes à base de viscères.

Le Kaak, **gâteau** populaire connu pour sa saveur. Il présente l'avantage d'être conservé pendant plusieurs semaines et est à la portée de toutes les bourses.

Le Tâam au S'men, type de **couscous** souvent consommé avec des dattes et du "iben" (lait fermenté).

La K'lila, un **fromage dur** provenant du petit-lait de chèvre ou de chamelle. Il se mange avec des dattes chez les habitants de Figuig principalement.

Le Khliiaa, (ou "keddid") est un type de **viande marinée dans du beurre et de l'huile**. Il a la particularité d'être très salé mais reste particulièrement agréable en terme de goût.




4 Une culture authentique aux influences multiples -4/4-

L'artisanat d'art de la Région de l'Oriental recèle de nombreux produits à forte différenciation culturelle

Produits d'artisanat d'art de la Région de l'Oriental



Bernous
Manteau à capuche et sans manches réalisé à l'origine dans une étoffe de pois de chameau blanche.

Tapis Béni Bouyahi
Tapis berbère caractérisé par l'utilisation de motifs en forme de losanges.

Blousa
Robe traditionnelle de l'Oriental à manches courtes enrichie de perles, paillettes et broderies fines (mejdoub).

Sellerie traditionnelle
Selle pour chevaux dont l'emploi est à la fois utilitaire et décoratif.

Produits typiques de l'Oriental
Autres produits



5 Un terroir riche en produits de qualité

Grâce à un climat varié et à des sols diversifiés, la Région de l'Oriental offre des produits du terroir de qualité

Produits du Terroir de la Région de l'Oriental



La Clémentine de Berkane est une **clémentine sans pépins** extraite à partir de deux variétés de clémentiniers. Cette clémentine de **notoriété internationale** est appréciée pour sa couleur exceptionnelle, son jus et son goût sucré.

Les **Néfles de Zegzel** sont des **fruits dotés d'importantes qualités gustatives** et se prêtent bien à la culture biologique, notamment dans la vallée de Zegzel caractérisée par un microclimat favorable.

Les **Plantes Aromatiques et Médicinales** sont des plantes utilisées en cuisine et en médecine douce pour les **arômes** qu'elles dégagent, et leurs **vertus curatives**.

Le **Mouton de Beni Guil** est un animal bien conformé et très résistant; c'est **l'une des meilleures races de viande du Maroc**.

La **Truffe du Désert** ou de sables (terfez), est un champignon sphérique de couleur presque blanche, rose ou parfois beige tirant vers le mauve, apprécié pour **son goût et sa valeur nutritive et culinaire**.

Le **Caprin de Talsint** se distingue par sa **petite taille et sa robe noire à poils longs**. Rustique, il s'adapte et est capable d'exploiter les parcours les plus dégradés.

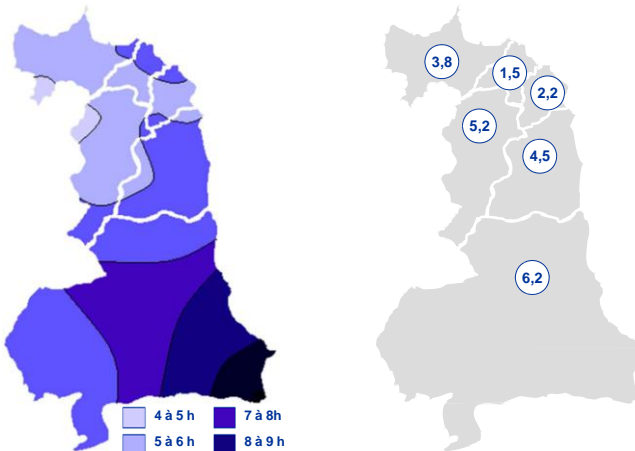
La **Datte Aziza** est reconnaissable par **son goût sucré et son arôme exceptionnel**. C'est un produit recherché d'une grande valeur commerciale.



1 Un territoire enclavé -1/3-

La Région de l'Oriental souffre d'une **accessibilité limitée**, notamment aux zones rurales

Temps de trajet de Rabat vers les principales communes de l'Oriental (Heures)	Distance moyenne à la route goudronnée en zone rurale (en km)
---	---



4 à 5 h 7 à 8 h
5 à 6 h 8 à 9 h
6 à 7 h > 9 h

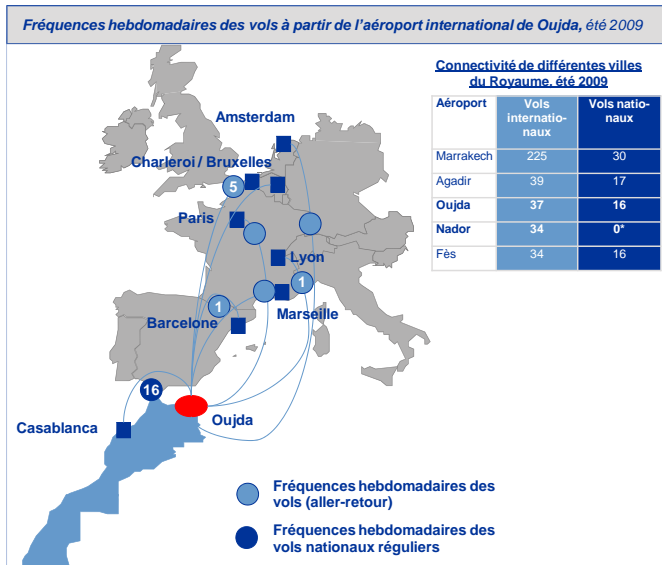


Faiblesses principales -2/16-

1 Un territoire enclavé -2/3-

La Région de l'Oriental affiche une connectivité aérienne acceptable avec l'Europe.

Cependant, sa connectivité en interne est faible à partir de l'aéroport international de Oujda



Source : ONDA; Analyse Valyans Consulting

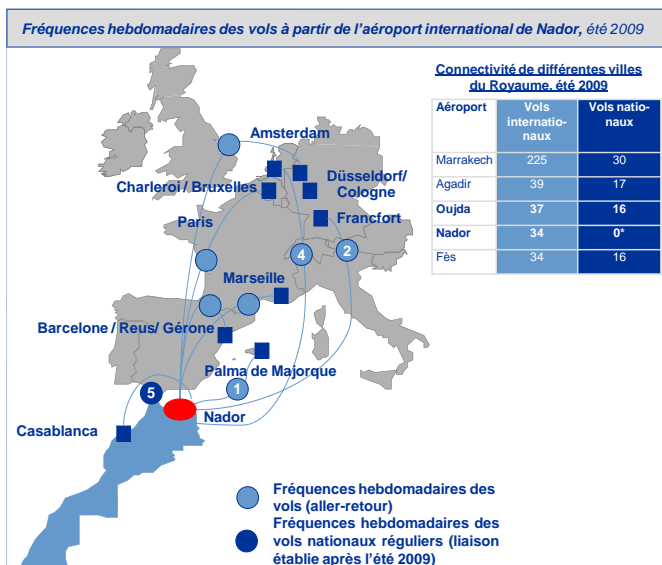
* Ne tient pas compte des liaisons mises en place après l'été 2009



Faiblesses principales -3/16-

1 Un territoire enclavé -3/3-

L'Oriental est également faiblement connecté en interne à partir de l'aéroport international de Nador qui n'est relié à Casablanca que depuis peu



Source : ONDA; Analyse Valyans Consulting

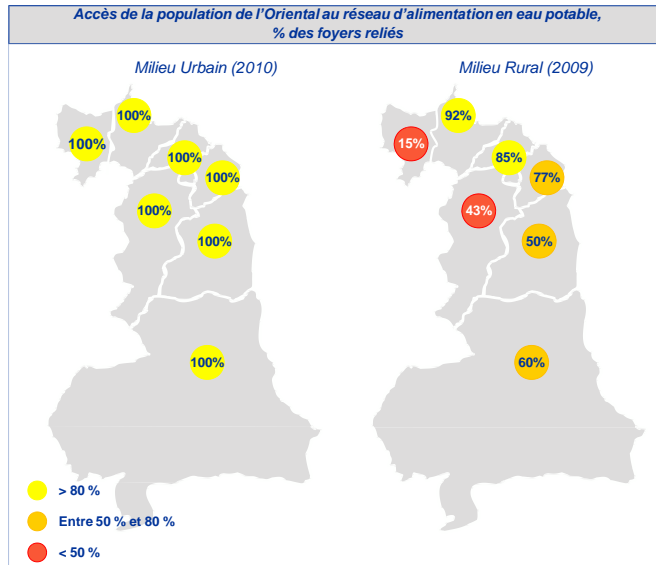
* Ne tient pas compte des liaisons mises en place après l'été 2009



Faiblesses principales -4/16-

2 Des infrastructures insuffisantes et des services de base peu performants-1/6-

La Région de l'Oriental doit poursuivre ses efforts pour l'accès à l'eau potable en milieu rural, notamment dans les provinces de Driouch et Taourirt



Source : HCP, Analyse Valyans Consulting

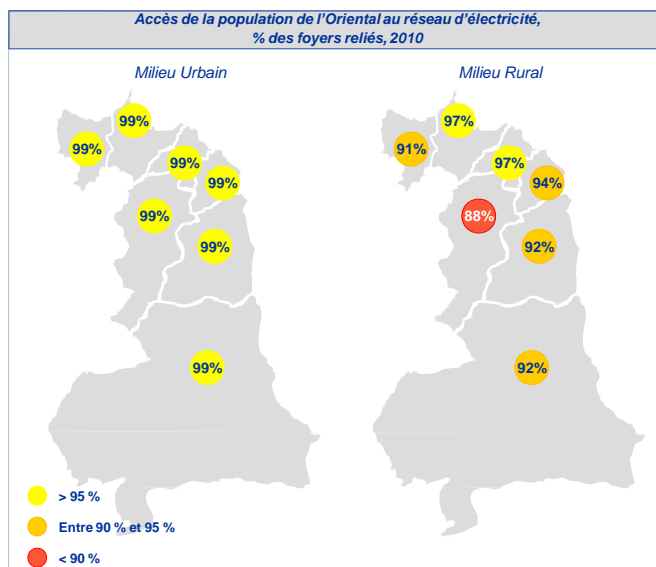


Page 31

Faiblesses principales -5/16-

2 Des infrastructures insuffisantes et des services de base peu performants-2/6-

Dans une moindre mesure, la Région de l'Oriental doit poursuivre ses efforts en termes d'accès de la population rurale au réseau d'électricité

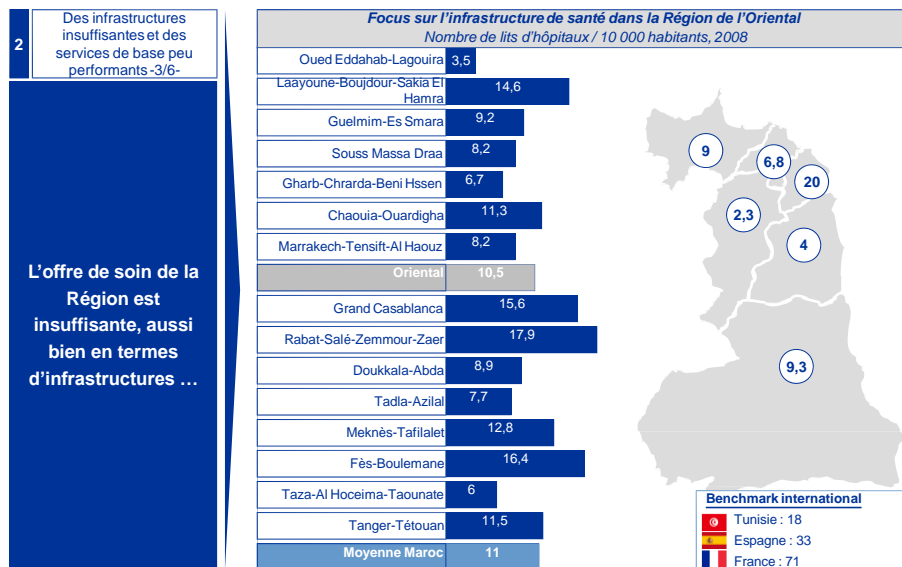


Analyse Valyans Consulting



Page 32

Faiblesses principales -6/16-

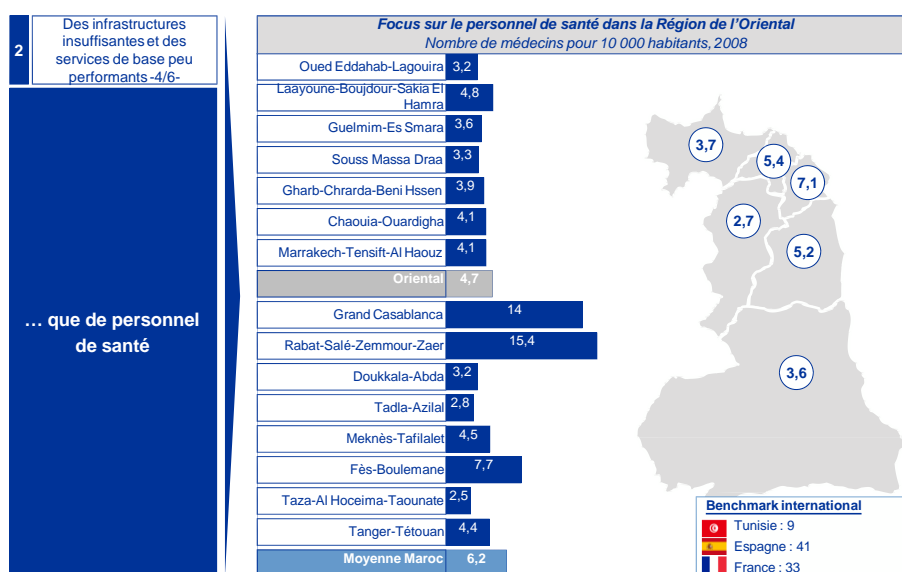


Analyse Valyans Consulting



Page 33

Faiblesses principales -7/16-

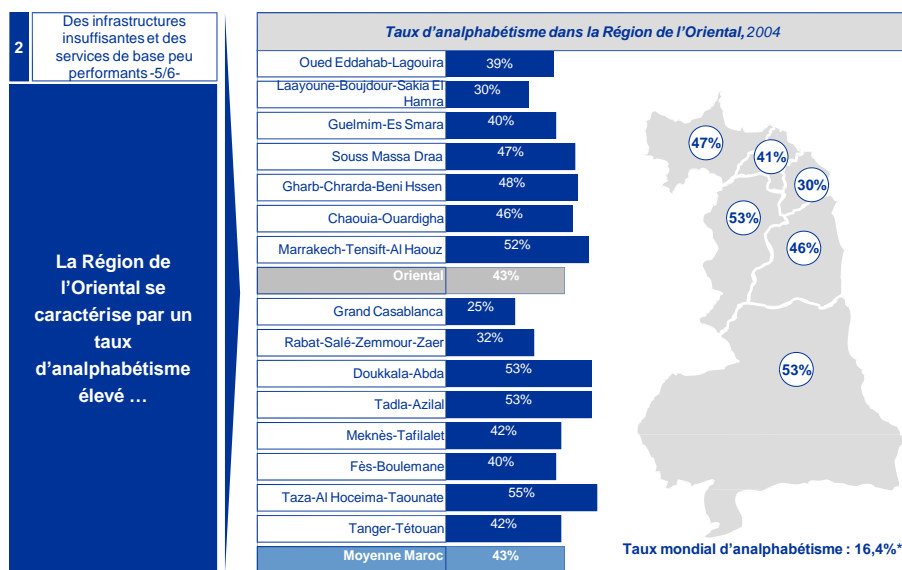


Analyse Valyans Consulting



Page 34

Faiblesses principales -8/16-

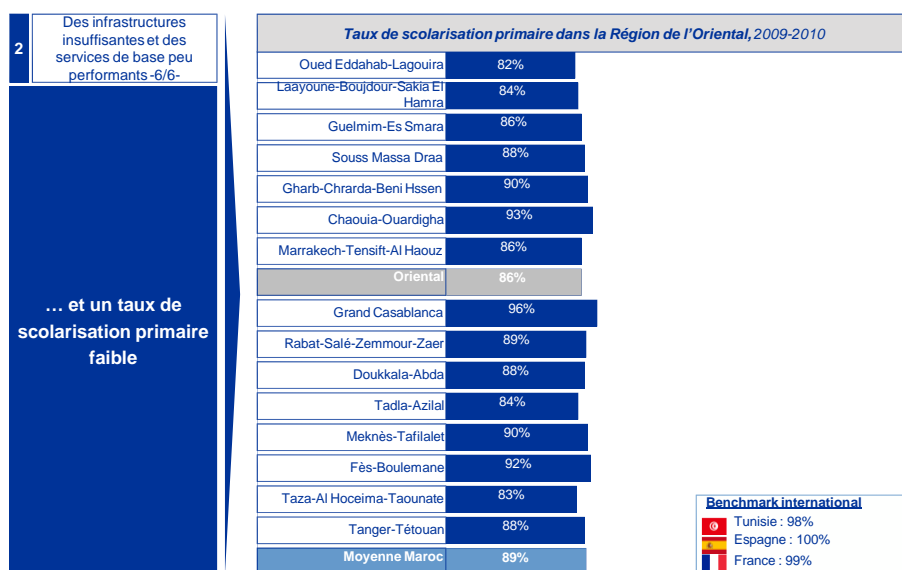


Analyse Valyans Consulting - * source : UNESCO



Page 35

Faiblesses principales -9/16-

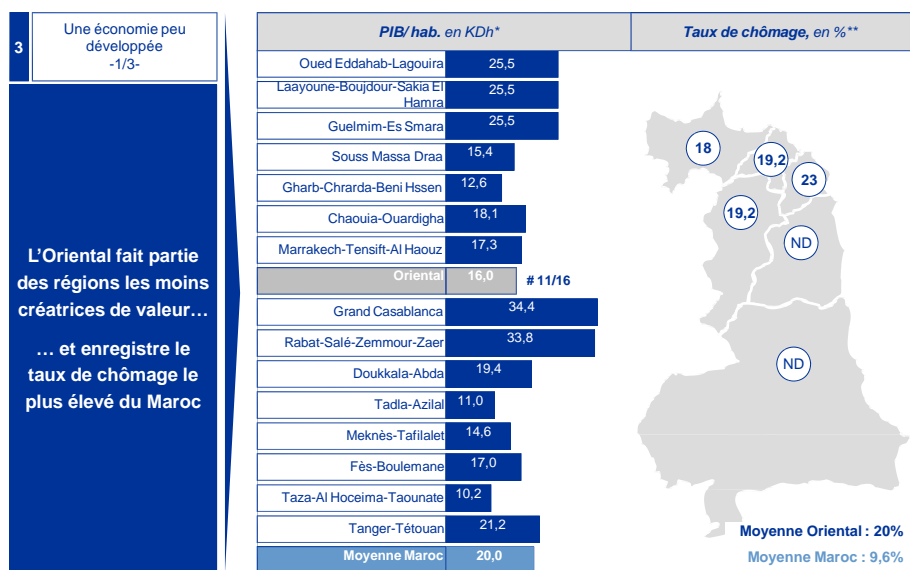


Source : Recueil statistique de l'éducation 2009-2010; Analyse Valyans Consulting



Page 36

Faiblesses principales -10/16-

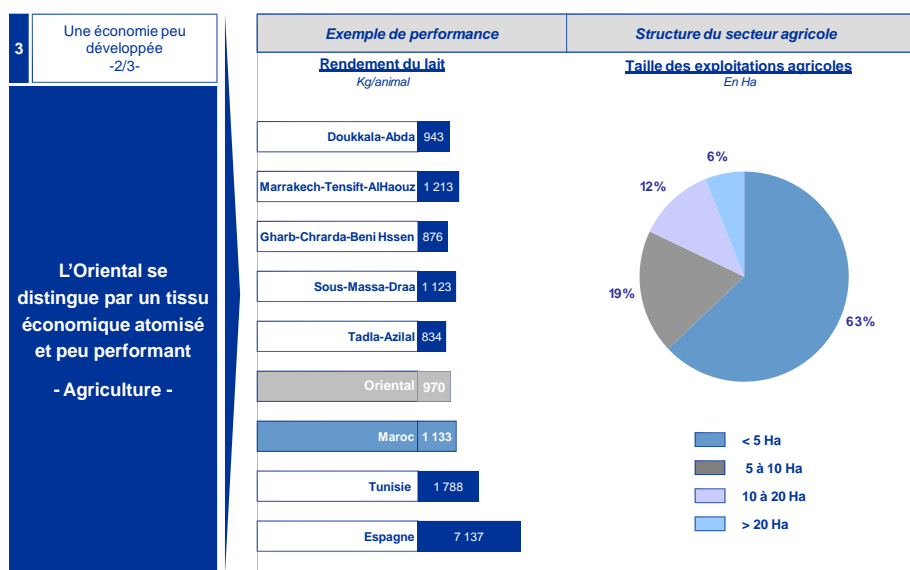


Source : * Comptes régionaux 2007,HCP; ** Annuaire statistique, 2008,HCP; Analyse Valyans Consulting



Page 37

Faiblesses principales -11/16-

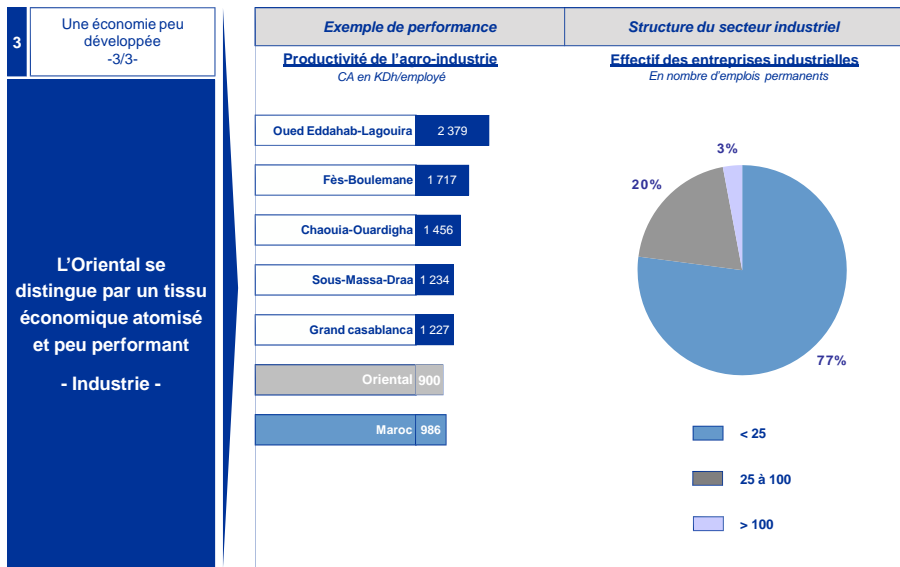


Source : ORMVAM, Agence pour le Développement Agricole (Plans Agricoles Régionaux) , Annuaire statistique 2008, Données du Ministère de l'Agriculture, FAOSTAT



Page 38

Faiblesses principales -12/16-

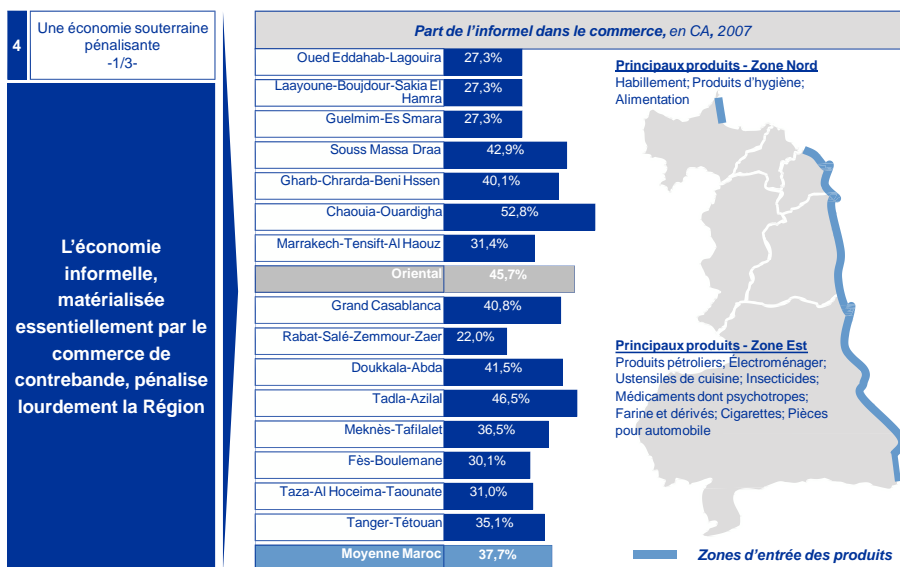


Source : MICNT



Page 39

Faiblesses principales -13/16-



Analyse Valyans Consulting



Page 40

4 Une économie souterraine pénalisante -2/3-

Chiffres clés du commerce de contrebande et impacts socio-économiques dans la Région de l'Oriental

Chiffres clés
commerce de contrebande, 2004

③ Le chiffre d'affaires de la contrebande est estimé à **6 Milliards Dh** à l'Oriental, soit 40 % des 15 Milliards Dh nationaux

③ Il serait ainsi équivalent au CA réalisé par **1 200 PME/PMI** réunies et par conséquent à **32 400 emplois perdus** (27 emplois par unité)

③ Ce secteur illicite n'occupe pas moins de **6 000 personnes, essentiellement des jeunes**

③ Les produits de contrebande sont distribués à des **prix entre 2 et 3 fois moins élevés que ceux pratiqués par le commerce légal**

③ **Impacts économiques**

- Fuite des investisseurs
- Manque à gagner fiscal
- Flambée de l'immobilier
- Fermetures d'entreprises industrielles et commerciales à activité légale

③ **Impacts sociaux**

- Reconversion de la main-d'œuvre agricole vers des activités de contrebande plus lucratives, entraînant l'aggravation de l'exode rural

③ **Impacts sanitaires**

- Absence de traçabilité des produits
- Conditions de transport et de stockage désastreuses



4 Une économie souterraine pénalisante -3/3-

Répartition des dépôts et des crédits par décaissement des banques, avril 2010

	Dépôts en MMDh	Crédits par décaissement en MMDh
Casablanca	238,78	371,87
Rabat	81,28	75,89
Agadir	31,53	22,34
Nador	30,66	4,50
Tanger	25,52	15,99
Marrakech	25,42	23,50
Oujda	24,61	9,19

Le montant des crédits distribués dans l'Oriental est faible voire insignifiant par rapport à la masse des dépôts locaux



5 Une offre de loisirs et de divertissement limitée

La Région de l'Oriental compte peu d'infrastructures de loisirs, qui plus est sont quasi-inutilisées

Principales infrastructures de loisirs et de divertissement de la Région de l'Oriental

Salle de cinéma, Oujda



Quelques témoignages

« le cinéma est devenu sale et ne passe plus de bons films... dommage dans les années 70 c'était une des meilleures salles »

« le centre culturel est très beau, mais quand on rentre dedans il n'y a pas grand-chose à voir »

« je ne trouve pas d'activité intéressante pour amuser mes enfants »



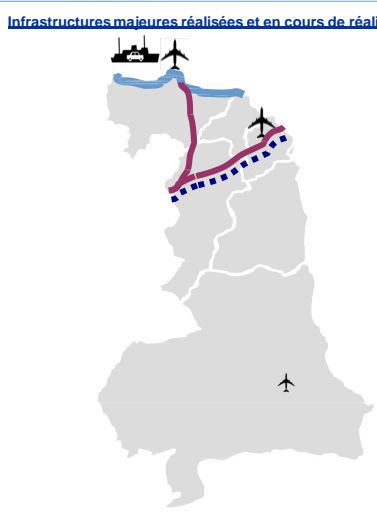
- n Écrans de cinéma
- n Galeries d'Art et centres culturels
- n Théâtre






Face à ce constat, une dynamique a été amorcée en 2003 -1/4-

Des infrastructures de transports majeures pour désenclaver la Région

Infrastructures majeures réalisées et en cours de réalisation



- ■ ■ Projet d'Autoroute Fès-Oujda (en cours)
- Rcade méditerranéenne Al Hoceima-Saidia
- Lignes ferroviaires nationales (Fes-Taourirt-Oujda ; Fes-Taourirt-Nador)
-  Aéroport d'Oujda (extension)
Aéroport de Nador
-  Aéroport de Bouarfa
-  Complexe portuaire de Nador Med West (projeté)
Port de Nador



Face à ce constat, une dynamique a été amorcée en 2003 -2/4-

Des projets importants pour dynamiser son économie

Projets économiques majeurs réalisés et en cours de réalisation



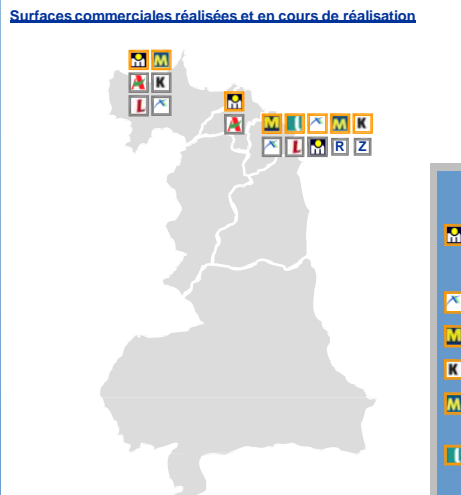
Parc industriel de Selouane	A 10 km de Nador, sur une superficie de 72 Ha, le <u>parc de Selouane</u> a une vocation essentiellement industrielle. Il prévoit d'accueillir des entreprises manufacturières internationales, des PMI locales, des services supports à l'industrie et de la logistique industrielle
Agropole de Berkane - Boughriba	A 12 km de Berkane, le <u>parc est à vocation agro alimentaire</u> et se veut pôle d'excellence. Il s'étend sur une superficie de près de 60 Ha avec possibilité d'extension. La programmation actuelle prévoit 4 principales zones : activités tertiaires ; activités agro alimentaires ; habitat ; traitement des déchets
Technopole de Oujda	A proximité de l'aéroport d'Oujda, sur une superficie de 250 à 300 Ha, la <u>technopole d'Oujda</u> à vocation de devenir un pôle de compétences et d'innovation intégrant des incubateurs d'entreprises, des pépinière d'entreprises, des laboratoires R&D; des antennes universitaires et des centres de formations
Mediterranea Saïdia	Située à 40 km de l'aéroport d'Oujda, <u>Mediterranea Saïdia est la 1^{ère} station du Plan Azur</u> . Bâti sur un site de plus de 700 ha avec un front de mer de 6 Km de plage de sable blanc, ce grand ressort touristique comprend 29 600 lits dont 16 900 lits hôteliers, une marina de plus de 700 anneaux, un paséo maritime, 3 golfs, etc
7 cités de Marchica	Sur les rives de la lagune de Nador, <u>Marchica est un grand projet touristique</u> s'étendant sur une superficie de 1 030 ha et qui s'articule autour de 7 cités. Le projet prévoit, entre autres, le réaménagement de la corniche de Nador, la création d'un golf côtier, d'hôtels, d'un pôle nautique (base nautique et yacht club) dans la lagune, etc



Face à ce constat, une dynamique a été amorcée en 2003 -3/4-

Des surfaces commerciales pour augmenter son attractivité

Surfaces commerciales réalisées et en cours de réalisation



Grandes surfaces existantes principales	Grandes surfaces en projet
<ul style="list-style-type: none"> Marjane Nador (6 570 m²) Saïdia (3 500 m²) Oujda (6 500 m²) Aswak Assalam Oujda (5 000 m²) Metto Oujda (7 500 m²) Kitea Oujda (4 000m²) Mobilja Oujda (n/r) Nador (n/r) Lavalitis Oujda (n/r) 	<ul style="list-style-type: none"> Marjane Oujda (City Center) Aswak Assalam Nador Oujda Label Vie-Carrefour Nador Oujda Acima Nador Berkane Kitea Nador Z Zone commerciale Urba Pôle Oujda R Retail Park de la Technopole Oujda



Des initiatives structurantes pour améliorer le cadre de vie des citoyens

Quelques projets initiés

Faciliter l'accès aux soins, ...



CHU d'Oujda

- Investissement : 525 MDhs
- Superficie : 90 000 m²
- Porteurs du projet : Ministère de la Santé, Commune Urbaine d'Oujda
- Date de réalisation : 2011

...favoriser la dynamique culturelle...



Maison de la culture à Figuig

- Investissement : 8 MDhs
- Superficie : 2 300 m²
- Porteurs du projet : Ministère de la Culture – UE, Commune Urbaine de Figuig, Agence pour la promotion économique et social des provinces l'Oriental
- Date de réalisation : réalisé en 2010

...et encourager la pratique du sport



Salles Omnisport d'Oujda, Jerada et Nador

- Investissement : 30 MDhs
- Capacité : resp. 2500, 2000 et 500 places à Nador, Oujda et Jerada
- Porteurs du projet : Ministère de la Jeunesse et du Sport et les collectivités locales (communes)
- Date de réalisation : réalisé resp. en 2010, 2008 et 2009



Le Conseil Régional propose un projet cohérent et ambitieux pour poursuivre le développement de la Région de l'Oriental

Une vision partagée et pragmatique qui répond aux enjeux du territoire



- **Fixer les populations**
 - Renforcer l'attrait du territoire pour l'ensemble des citoyens
 - Ralentir, voire freiner l'exode rurale, en offrant aux habitants des zones rurales la possibilité de mener une vie décente
- **Développer l'activité et l'emploi**
 - Renforcer la compétitivité économique, notamment en accompagnant l'émergence de pôles de compétitivité
 - Mieux anticiper les mutations économiques, en soutenant les acteurs territoriaux qui y sont confrontés
 - Assurer la cohésion et l'équilibre entre les territoires, en conservant une réelle solidarité au profit des territoires défavorisés



Nos ambitions chiffrées à l'horizon 2020 pour la Région de l'Oriental

	2009		2020
PIB Milliards Dh	~ 35	<i>Taux de croissance annuel moyen de 7,3%</i>	~ 77
Emplois Nombre d'actifs occupés (2008)	~ 538 700	<i>+137 500 nouveaux emplois</i>	~ 676 200
Investissement Milliards Dh	~ 120 32 MMDH induits par les nouveaux projets 88 MMDH induits par les grands projets amorcés et/ou programmés		
Part de l'informel dans le CA du commerce régional %	~ 46%	<i>Une captation de 25% du CA informel actuel</i>	~ 35 %
Évolution de la population Taux de croissance annuel moyen	~ 0,5%*	<i>Une population cible de 2,2 millions d'habitants à horizon 2020</i>	~ 1 %**
Part de la population rural %	~ 35 %	<i>Un TCAM rural qui évolue de -1,2% à +0,8%</i>	~ 35 %



* TCAM 2009-2015 (projections HCP)
** TCAM cible 2009-2020

Page 51

5 idées fortes pour fonder la stratégie de développement de l'Oriental

- 1 L'Oriental, un territoire solidaire :
Toutes les provinces dotées des infrastructures et services de proximité
- 2 L'Oriental, un territoire équitable :
Des projets structurants du nord au sud du territoire
- 3 L'Oriental, un territoire authentique :
Des projets qui valorisent le patrimoine naturel et culturel
- 4 L'Oriental, un territoire responsable :
Tous les équipements nécessaires pour préserver et valoriser l'environnement
- 5 L'Oriental, un territoire performant :
Des conditions favorables à l'investissement

Analyse Valyans Consulting



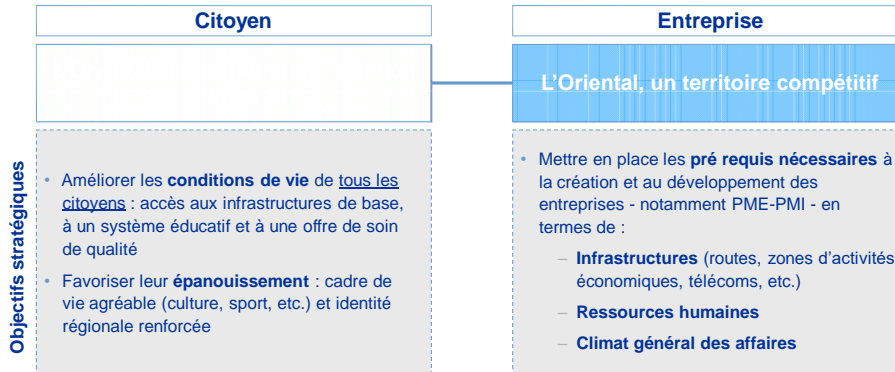
Page 52

Une stratégie territoriale cohérente, articulée autour de deux axes forts

Un objectif global clair et ambitieux

L'Oriental, première Eco Région du Royaume, un territoire attractif pour vivre, visiter et investir

Une stratégie articulée autour de deux axes forts



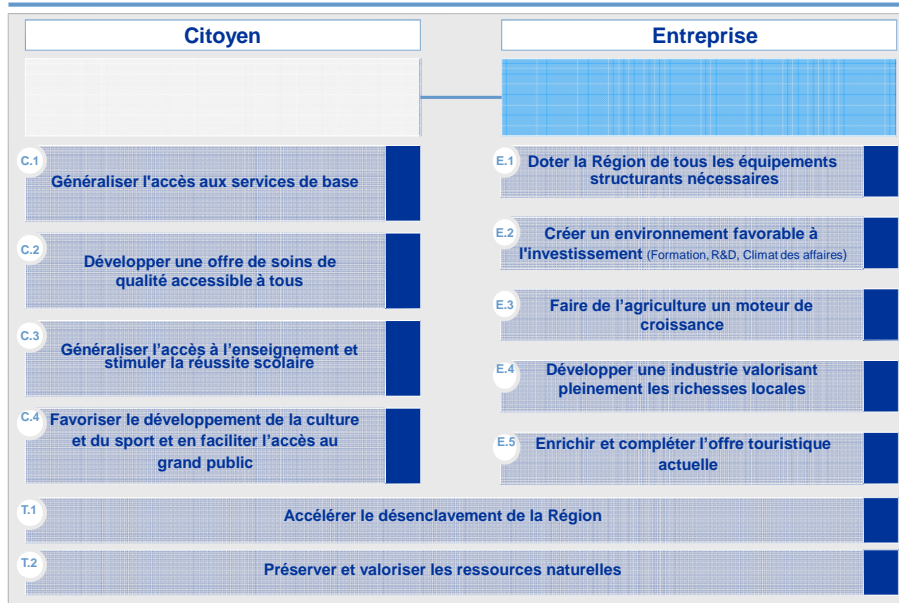
Analyse Valyans Consulting



Page 53

Stratégie de Développement de la Région de l'Oriental

11 dossiers stratégiques déclinés en 70 projets pour réaliser les objectifs fixés



■ Nombre de projets

Page 54

Stratégie de Développement de la Région de l'Oriental

9 chantiers regroupés autour de 7 thèmes ont été définis comme prioritaires

DS ¹ et Thème	Dossier	Chantier prioritaire
C.3 C.1 T.1 Mise à niveau du monde rural	Programme provincial de mise à niveau du monde rural	Mise en œuvre des actions de mise à niveau du monde rural définies comme prioritaires au niveau de chaque province (routes, eau, électricité, éducation ...)
C.2 Santé	Création et mise à niveau des infrastructures hospitalières	Création d'un hôpital provincial de 60 lits à Driouch (extension prévue à 180 lits)
	Création d'un Service d'Aide Médicale d'Urgence (SAMU)	Mise en place d'un Service d'Aide Médicale d'Urgence (SAMU)
	Création d'un Pôle d'excellence	Création d'une unité de chirurgie réparatrice et de traitement des grands brûlés
E.1 Equipements structurants de production	Développement de zones d'activités – PME - PMI / Artisanat de services	Réalisation d'une première zone d'activités et de services
E.1 Equipements structurants de commercialisation	Plan de développement de marchés de gros multi activités	Développement d'un premier marché de gros de fruits et légumes
E.3 Faire de l'agriculture un moteur de croissance	Valorisation de la race Beni Guil	Élaboration du programme de développement et de valorisation de la filière viande rouge ovine « race Beni Guil »
T.2 Valorisation des ressources naturelles	Programme de gestion, d'aménagement et de valorisation des espaces protégés (SIBE ²)	Projet de « l'Homme de Tafoughalt »
Routes régionales et provinciales	Programme de mise à niveau des routes régionales et provinciales	Projet pilote



1) DS : Dossier Stratégique
SIBE : Site d'intérêt biologique et écologique

Page 55

Stratégie de Développement de la Région de l'Oriental

3 outils-clés pour mettre en œuvre le Plan de développement de l'Oriental

Outils

Missions préconisées

Structure d'accompagnement à la mise en œuvre du Plan de développement de la Région de l'Oriental	<ul style="list-style-type: none"> Planifier la mise en œuvre des projets Piloter et suivre la mise en œuvre du Plan Assurer la conduite du changement et la communication autour du projet
Fonds régional d'investissement	<ul style="list-style-type: none"> Sélectionner les projets à financer Identifier et démarcher les bailleurs de fonds potentiels Regrouper les fonds nécessaires à la mise en place des équipements structurants de la région Affecter les fonds aux projets sélectionnés
Structure de promotion de la Région	<ul style="list-style-type: none"> Définir la stratégie Marketing du territoire de la Région de l'Oriental Mener les actions de promotion préconisées aux niveaux national et international (présence dans les salons et foires, campagnes de promotion, campagnes de sensibilisation, etc.)



Page 56

Monsieur Mohammed BOUDRA, Maire d'El Hoceima

Docteur Mohamed Boudra, Maire d'Al Hoceima (Maroc) et Président de l'Association Marocaine des Présidents des Conseils Communaux, candidat de l'Afrique, élu Président de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) lors du conseil mondial de l'organisation tenu le 15 novembre 2019 à Durban (Afrique du Sud).



Merci à M. l'Ambassadeur et aux organisateurs pour votre invitation. Je voudrais en droit fil aux propos préliminaires de Mohamed Charef rappeler, qu'effectivement la région de Larache Tanger Asilah Badis .. a été un berceau de civilisation ... Sans remonter à la période carthaginoise qui fit de Tanger un comptoir important.

Je voudrais rappeler qu'en l'An 711 c'est de Tanger et de la région du Rif que le général Moussa Ibn Noçair, gouverneur du Maghreb au service des Omeyyades de Damas, va entreprendre avec un de ses lieutenants Tariq ibn Ziyad, la conquête de l'Espagne à qui Gibraltar doit son nom (Djebel Tarik, la « montagne de Tarik). Je ne reviendrais pas à l'invasion au XV siècle du Portugal qui cédera près de deux siècles plus tard en 1661 Tanger et sa région à l'Angleterre.

Deux décennies plus tard, c'est Moulay Ismaïl, sultan de l'Empire chérifien alaouite, qui entreprend le siège de la colonie anglaise de Tanger qui lui est abandonnée en 1684, sur décision de Charles II, car l'occupation par les troupes anglaises nécessitait un coût exorbitant. Au XVIII^e siècle la ville devient la « capitale diplomatique » de l'Empire chérifien et le siège des représentations étrangères accréditées auprès du sultan.

C'est toute la région du Nord qui bénéficie de ce rayonnement avant de constituer le centre des rivalités internationales.. Des événements ont ponctué l'histoire de la région du Nord, je pense à la conférence de Madrid en 1880, à la conférence d'Algésiras en 1906, au discours du Roi Mohamed V du 10 avril 1947 pour l'unité du royaume et à 1956 qui marque l'indépendance du Maroc suivie par la conférence de Fedala, durant laquelle Tanger est « rendu au Maroc ». Dans le sillage de Mohamed V, Sa Majesté Mohamed VI va rendre visite à la région en 1999 dès son accession au Trône, ce qui constitue le début d'une nouvelle page pour la région du Nord.

La région d'El Hoceima, mais aussi toute la région du Nord va en effet se transformer. Les infrastructures se multiplient: je pense aux aéroports qui ouvrent le ciel d'Al Hoceima aux villes européennes et aux villes du Maroc, je pense aux routes pour désenclaver les communes les plus reculées, à l'ouverture de nouvelles routes et de voies rapides comme celle inaugurées entre Al Hoceima et Taza ou celle qui va de Fès vers Oujda qui a, également un fort impact de désenclavement. Je n'oublierai pas le premier levier régional qui est le mégaprojet de Tanger med et demain celui West med Nador ...

La région étant très dispersée un plan de réaménagement spatial va intéresser les communes rurales et montagnardes et à Al Hoceima et sa région l'objectif est de créer des pôles attractifs et de sédentariser les populations.

Tous les domaines sont concernés : l'eau l'électricité, la culture, l'agro alimentaire, le secteur des plantes aromatiques médicinales, le secteur des coopératives, le secteur industriel et touristique, celui de la santé ..: tous les secteurs sont touchés. Le secteur socio-culturel n'est pas en reste avec la planification du projet de création d'un musée des sciences de la mer, un théâtre à Al Hoceima, une maison de la culture à Imzouren.

Il reste comme l'a souligné Monsieur l'ambassadeur qu'il y a un sentiment d'inachevé que l'on peut expliquer par le retard pris dans certains projets, par des dysfonctionnements remarqués du projet al Hoceima manarat al moutawassit et par le peu d'impact des quelques projets déjà réalisés en 2017, ce qui explique en partie les événements sociaux de la région.

La distorsion entre les effets médiatiques et la réalité du terrain avec notamment une montée de chômage et d'esprit revendicatif des jeunes expliquent la montée des revendications. Celle ci a des causes objectives, beaucoup de jeunes se plaignaient par exemple de l'absence d'instituts supérieurs ou d'universités, de l'absence de centres oncologiques alors que nous savons qu'il y a beaucoup de patients atteints de cancer qui doivent se déplacer dans d'autres villes pour leurs soins et leurs suivis ...

A côté de ces causes objectives, il y avait d'autres causes liés à des tensions politiques, des règlements de comptes .. et autres. Tout ceci a créé un climat délétère d'autant que les efforts de médiation et de dialogue ont échoué, car il faut le dire, des courants ne voulaient pas que le dialogue réussisse. Le refus de parler avec les élus, avec les représentants du conseil régional ou même avec les représentants d'une délégation gouvernementale était manifeste. Il faudrait comprendre pourquoi a-t-on empêché la tenue de ces dialogues et pourquoi les corps intermédiaires n'ont pas pu jouer leurs rôles.

L'absence des jeunes dans les structures politiques représentatives ou participatives peut expliquer cette situation, mais il y a sans doute d'autres raisons qu'il faudrait approfondir. L'approche que je préconise, c'est de réunir les conditions nécessaires pour avancer, progresser dans le dialogue, renforcer les initiatives des citoyens de bonne volonté qui sont nombreuses.

Nous comptons sur les représentants des structures politiques mais aussi et surtout sur les acteurs de la société civile car rien ne peut se faire sans l'implication de la société civile pour faire face aux très nombreux défis de l'environnement, des régulations, de la lutte contre les inégalités ...

L'idée que je défends est que les villes doivent devenir leurs propres ingénieurs, qu'elles doivent se prendre en main, déployer des agendas d'actions et de solutions. Notre association des présidents des conseils communaux a lancé récemment l'initiative d'un programme d'ingénierie financière climat à destination des villes et des régions pour préparer des projets et rechercher des financements. Cette initiative des élus permettra de préparer l'adaptation aux changements climatiques qui constitue l'autre vrai sujet qui doit tous nous interpeller.

**Contribution au débat « Le Nord du Maroc : migration et développement territorial ».
« Réencastrer l'économie dans la vie sociale » ou revisiter les stratégies d'intelligence
territoriale.**

**Monsieur Philippe Clerc,
Président de l'Association internationale francophone d'intelligence économique.**

« Le social est un gibier autrement rusé »
Fernand Braudel, Ecrits sur l'histoire



**Philippe Clerc est expert en intelligence économique internationale à la Chambre de
Commerce et d'Industrie (CCI France).**

**Philippe Clerc est Président de l'Association internationale francophone d'intelligence
économique**, il préside depuis 2013 le comité d'orientation sur l'intelligence économique de
l'ITC (**Centre du Commerce International**, ONU/OMC) à Genève. Il est par ailleurs
conseiller du secrétaire général de la **Conférence permanente des chambres de commerce
francophones africaines (CPCCAF)**. En 2013, à l'occasion de la seconde Rencontre
internationale de Dakhla (Maroc), il participe à la création de l'**Université ouverte de
Dakhla**, dont il est administrateur. Il crée la même année, au titre des Chambres de
commerce et d'industrie, le **Centre Franco-Chinois de transfert de technologies** à
Changsha (Province du Hunan). Il est membre de l'**Académie de l'intelligence
économique** responsabilités commerciales au sein de la division Paie et Ressources
Humaines.

Il est temps d'accorder une place à la démarche d'intelligence sociétale dans les stratégies de résilience et de développement territorial, de mettre en œuvre une « sociologie compréhensive » au cœur des dynamiques de grands projets d'aménagement, compréhensive de la culture du territoire pour connaître d'où viennent les hommes et les femmes qui l'habitent, quelle sont leurs langues et leur histoire, comment s'est construite leur manière d'être au territoire et au monde. « L'histoire de l'individu et l'histoire de la société ne se comprennent qu'ensemble » écrit Charles Wright Mills dans « l'Imagination sociologique 1 ». Car, au fond, les territoires de vie, les terroirs sont les points de repère majeur des populations qui y vivent et se voient ou non un avenir selon les politiques publiques et de solidarité que les élus et les techniciens en charge de leur développement auront choisies 2.

De cette façon et par ce regard, nous proposons une issue possible « au sentiment d'inachevé » vécu par les populations et « posé par le modèle de développement territorial », ce modèle qui, malgré « l'effort exceptionnel » en investissement et en solidarité, n'a pas produit l'effet escompté. Le chômage, les inégalités, l'insécurité sociale et économique perdurent.

Afin de contribuer à la réflexion collective que lance l'Ambassadeur du Royaume du Maroc en France, nous proposons de partager ici une réflexion 3 présentée lors du second Forum des associations africaines d'intelligence économique tenue sous l'égide de l'Université ouverte de Dakhla que préside le professeur Driss Guerraoui. Ce regard s'est construit à l'aune de l'expérience que nous conduisons au cœur de la Région Corse⁴. Nous l'avons récemment partagé avec un centre de réflexion de la Région Grand-Est (SEBL) en France⁵. Ces expériences montrent, si besoin était, que le temps est venu de revisiter en profondeur les stratégies de développement territorial. Elles se fondent sur l'hypothèse que « l'inachevé », la tension entre « investissement, solidarité et crise sociales » – comme une inadéquation durable entre enjeux collectifs et enjeux individuels – proviennent du « désencastrement » de l'économie vis-à-vis de la vie sociale et d'un déficit d'« imagination sociologique », celle-là même qui, au sens de Charles Wright Mills, permet de « relier entre eux un grand nombre de milieux » et permet aux individus de « saisir histoire et biographie, et de se situer dans leur période ».

Le diagnostic

A ce moment de l'histoire du monde caractérisé par un phénomène de transition généralisée (climatique, écologique, énergétique, numérique), le rôle pivot des territoires dans les dynamiques de développement-monde se trouve comme réhabilité⁶. « C'est l'équilibre du pays tout entier qui dépend de la santé de ses territoires » nous dit l'économiste⁷ qui nous rappelle que le territoire est un véritable « facteur de production ».

Les géographes, les sociologues et les prospectivistes français⁸, les économistes marocains⁹ - à propos du monde arabe - ont mis en lumière plusieurs phénomènes économiques et sociaux. En premier lieu, ils constatent que la mondialisation appauvrit socialement et fragilise culturellement, bien sûr les classes populaires et moyennes. Par ailleurs, ils mettent en avant le fait que la mondialisation et la globalisation financière et des échanges « progressivement agrègent les territoires » pour dissoudre leur dimension collective et leurs identités. Ensuite, ils insistent sur un déficit récurrent : la demande sociale, territoriale et culturelle est mal ou pas représentée. Enfin, le « conflit vertical entre le haut et le bas » s'intensifie créant « contradictions » et « antagonismes », au-delà un dialogue de sourd.

Fait éclairant à cet égard : un mois jour pour jour après que notre réunion se soit tenue à la Maison du Maroc, un article du quotidien Le Monde intitulé « Les Hauts de France en pointe sur l'économie responsable » met en lumière ce formidable malentendu, à la source des maux que nous examinons. Quels sont les faits ? Plus d'un millier de projets régionaux ont été initiés dans le cadre du grand projet de prospective REV 3 conduit depuis 2013 avec le prospectiviste américain Jérémy Rifkin¹⁰. Ils illustrent la dynamique voulue par les stratèges de la Région pour transformer les Hauts-de-France en l'une des régions européennes les plus avancées en matière de transition énergétique et de technologies numériques. Mais, terrible constat, « les citoyens ignorent tout de cette transformation profonde du territoire » et l'initiateur de la « somptueuse » stratégie, l'ancien président de la CCI de Région, reconnaissant le fait, déclare presque agacer : « Il y a un énorme travail à faire afin d'aller au plus près des gens pour convaincre, car il faut que chacun se bouge »...

Au fond, l'affaire n'est pas nouvelle. L'économie, plus précisément la « stratégie de développement économique et technologique » est ici « désencastrée » de la vie sociale, expression que nous empruntons à l'anthropologue et économiste hongrois Karl Polanyi¹¹ dans son ouvrage visionnaire de 1944. Il y diagnostique les impasses de la société de marché (désastres écologiques, dérèglements sociaux, appauvrissement culturel), source selon lui des pires maux. Il appelle d'urgence au rétablissement d'une « économie profondément encadrée – embedded – dans la vie sociale ¹² ».

N'est-ce point ce que nous constatons ? Que nos grilles d'analyse, nos intelligences de situations territoriales et nos « agirs stratégiques » qui s'en nourrissent sont callés sur la dynamique de la société de marché (« exclusive économique », ses impasses et ses dérèglements résolument « désencastrée » de la vie sociale¹³. Bertrand Badie le dit bien : nos modes de gouvernance sont devenus inopérants, qui ont donné tant de pouvoir à l'économie érigée en science qui régit, explique, organise, mais qui a conduit à « l'humiliation sociale » sur tous les continents.

Nous faisons donc l'hypothèse que le « désencastrement économie-vie sociale » s'est progressivement mis en place, bien sûr, du fait de la dynamique décrite par Karl Polanyi, mais qu'il a été accentué sous l'effet des politiques publiques d'aménagement et de stratégies de développement régional qui se sont succédé historiquement. Prenons l'expérience française : l'ingénierie de territoire tout d'abord apparaît dans les années 50 portée notamment par la Délégation à l'aménagement du territoire, (DATAR). Ensuite, l'ingénierie territoriale est née avec une avancée effective dans la décentralisation (1982), enfin d'intelligence territoriale mise en place dans les années 1990's pour tenter une réponse aux déficits des précédentes politiques.

Quelle sont les caractéristiques des démarches d'ingénierie de territoire et d'ingénierie territoriale ? En quoi l'intelligence territoriale diffère-t-elle ?

L'ingénierie de territoire se traduit par des politiques d'aménagement du territoire reposant sur de grands aménagements pilotés par l'Etat central avec l'expertise de la haute fonction publique et des grands corps de l'Etat, à travers notamment la Délégation à l'aménagement du territoire, (DATAR). L'ingénierie territoriale est, elle, animée et co-produite par les collectivités territoriales et des fonctionnaires de la fonction publique territoriale ainsi que par le secteur associatif.

Dans une approche technico-professionnelle experte appliquée au développement local, l'ingénierie territoriale a trait aux « fonctions d'expertises, de diagnostics, d'études thématiques et de suivi/veille de territoires », celles d'ingénieurs, d'urbanistes, de développeurs économiques, d'architectes. On a assisté progressivement à une montée en puissance d'une ingénierie territoriale de plus en plus spécialisée en termes d'expertises et d'outils : expertise technique, sociale, environnementale, énergétique, médicale, financière. Malgré une volonté affichée par ses promoteurs d'inclusion et de concertation avec la société civile et les usagers-citoyens, elle apparaît comme une notion complexe qui laisse peu de place aux processus participatifs.

« Réencastrer »

Dès lors, à la recherche d'une autre approche, nécessairement innovante, refondant « agirs prospectifs et stratégiques » et pour tenter de lever les verrous, les contradictions, les antagonismes que nous venons de brosser rapidement les développeurs et les décideurs ont progressivement conçu la démarche d'intelligence territoriale. La pratique de ses concepteurs dès l'origine et en particulier celle des Chambres de commerce et d'industrie, était fondée sur une réhabilitation de l'intelligence sociétale et de l'intelligence prospective. La résolution des questions de cohésion et de solidarité sociale fut au coeur de cette démarche à caractère résolument pluridisciplinaire.

L'intelligence territoriale a été formalisée tôt à travers les travaux du Commissariat général du Plan français (1994), de la politique de compétitivité et de sécurité économique du Premier ministre Edouard Balladur (1995) et explicitée dans le Livre vert Innovation de la Commission européenne (Edith Cresson et Martin Bangemann). Inspirée par le préfet Rémy

Pautrat, dès 1995, elle a été formalisée comme une véritable politique publique en France en 2005 sous l'autorité du Premier ministre et du Haut responsable à l'intelligence économique du gouvernement, Alain Juillet. Notons ici que les communautés de pratique de l'intelligence territoriale, française et marocaines ont appris à échanger sur la base de ces fondamentaux, notamment autour de la stratégie de régionalisation pilotée par l'Agence de l'Oriental, dirigée et animée par Mohamed M'Barki. Un cahier spécial¹⁴ de la revue *ORIENTAL.ma* a été dédié à l'Intelligence économique Régionale. Il fut conçu en partenariat étroit entre les développeurs marocains et les CCI de France¹⁵. Ce travail collaboratif essentiel a été poursuivi grâce à l'initiative du Royaume du Maroc et du professeur Driss Guerraoui avec la création de la Rencontre internationale de Dakhla (2010) et dans sa suite de l'Université ouverte de Dakhla (2013)¹⁶.

Revisiter la démarche d'intelligence territoriale

La démarche d'intelligence économique territoriale que la France a conçue, déployée et promue en coopération, s'est progressivement installée dans une posture «réductionniste»¹⁷ et ses promoteurs ont contribué à accentuer le fossé entre l'économique et le social en négligeant dans leur doctrine d'emploi et d'application les fondamentaux que les concepteurs avaient pourtant mis en avant dès l'origine, ceux d'une approche pluridisciplinaire, résolument sociale et culturelle au service du développement économique et technologique.

Ce hiatus est amplifié par l'ingénierie administrative des politiques publiques de la décentralisation/régionalisation qui structure l'action des agences de développement local et les institutions internationales reprise par les administrations : logiques « descendantes », expertises cloisonnées, trop nombreuses, déconnectées de la vie sociale. Il s'agit là d'une antienne de la sociologie des organisations : le mal qui vient de loin est dû en grande partie au fait que le management « descendant » s'est imposé au détriment d'une logique de management « ascendant ».

Il convient de réhabiliter le social -ce « gibier autrement rusé » écrit Fernand Braudel dans « *Ecrits sur l'histoire* » lorsqu'il critique « l'observateur pressé, l'ethnographe qui donne rendez-vous pour trois mois à une peuplade polynésienne, sociologue industriel (...) qui pense, avec des questionnaires habiles et les combinaisons des fiches perforées, cerner parfaitement un mécanisme social ». Pierre Bourdieu ne dit pas autre chose lorsqu'il nous engage d'urgence à « contribuer à l'intégration, à l'« hybridation » des deux disciplines sociologique et économique, dramatiquement séparées (...) sous peine d'hémiplégie cognitive 18».

L'Intelligence sociétale (social intelligence).

L'intelligence sociétale fut définie dès la fin des années 80/90 comme un champ essentiel d'études interdisciplinaires dont la vocation est d'apporter des techniques d'analyse de situations complexes et de bâtir des visions à partir d'une large palette de disciplines au rang desquelles les sciences cognitives et comportementales, la psychologie sociale, la sociologie, la prospective et bien sûr la science économique, la géostratégie, les études technologiques.

En intelligence sociétale, tout l'environnement est exploré, ce qui est visible, ce qui est masqué, ce qui est établi, ce qui est compris, ce qui est « secondaire et périphérique », ce qui est non-dit et informel. L'intelligence sociétale permet de replacer la stratégie dans un contexte plus riche au sein duquel les facteurs culturels, les pratiques sociales complètent largement les analyses.

Autre regard issu de l'expérience, celui de Jean-Éric Aubert, ancien expert des politiques d'innovation à l'OCDE, qui conclut après des années d'analyses et d'ingénierie « à la nécessité impérieuse de prendre en compte de façon approfondie les réalités humaines et sociales dans le développement des capacités d'innovation 20» des pays ou de se demander comment pensent et se comportent les peuples, ou de comprendre d'abord les cultures pour concevoir l'action publique.

Comment se fait-il que des pays d'égal niveau de développement, poursuivant des politiques de développement quasi similaires, vivent des trajectoires divergentes, certains connaissant le succès d'autres le déclin ? Les raisons sont avant tout d'ordre socio-culturel nous dit l'observateur. Il convient de réinterroger « l'esprit des peuples », ses dispositions cognitives, ses principes et rites, ses intelligences organisationnelles, ses valeurs. Il s'agit d'interroger les « bases anthropologiques » à savoir l'arrière-plan religieux, les structures familiales, les dispositions linguistiques... En ce sens, pour transformer nos visions, nos représentations et nos « agir stratégiques » territoriaux, nous devons considérer que « nous sommes des sociétés primitives avancées ».

Redensifier la démarche d'intelligence économique par hybridation des sciences économiques et des sciences sociales, réalimenter les boussoles stratégiques locales par l'intelligence sociétale, l'étape est essentielle. Mais, déjà les enjeux inédits vécus par les territoires nous enjoignent d'innover à nouveau et de déployer en complément une intelligence des risques et des crises. En effet, nous sommes entrés dans une société du risque²¹ différente de la société industrielle classique. Les risques y sont engendrés par la société elle-même. Les promesses de bien-être collectif et individuel faites aux hommes ne sont pas tenues. La misère n'a pas été vaincue, les inégalités se sont remises à croître et le progrès a produit toutes sortes de maux, menaces, dangers comme autant de risques : pollution, catastrophes industrielles ou nucléaires, risques alimentaires, menaces sur l'environnement, atteintes à la santé, à la sécurité des individus. Une telle société crée un manque de repères pour les individus au regard de leur existence qui devient plus incertaine et traversée de peurs. Réencastrier l'économie dans la vie sociale des territoires, ajuster stratégies de développement des territoires de vie et pratiques sociales, mais aussi produire une intelligence des risques que les développeurs doivent désormais intégrer dans des stratégies de sécurité globale des territoires.

Conclusion

Dans une relecture du monde, l'intégration sociale revient en force²², mais elle surgit dans l'urgence vers un nouvel avenir souhaitable décrété par nos décideurs : développement durable ? Désormais « la stabilité internationale ne dépend plus de l'équilibre des puissances, mais de l'équilibre des conditions sociales... Les dynamiques sociales deviennent ainsi les vrais moteurs de la réinvention, c'est-à-dire de l'adaptation et du recentrage du jeu international²³». Voici bien la lecture que doivent avoir du monde et de leurs terroirs les développeurs locaux pour tenter de résoudre l'équation de « l'inachevé » de leurs plans face à la révolte ou à l'indifférence des peuples.

Annexes

- 1 Charles Wright Mills, *L'imagination sociologique*, La Découverte, 1997.
- 2 Henri Dou, Alain Juillet, Philippe Clerc, *L'intelligence économique du futur*, ISTE, Londres, 2018
- 3 Philippe Clerc, « L'intelligence sociétale, réponse aux enjeux du développement territorial africain au XXIème siècle », à paraître 2020 dans Dir. Driss Guerraoui, *Intelligence économique et prospective des territoires en Afrique*. L'Harmattan.
- 4 Toussaint Barboni, Henri Dou, Alain Juillet, Philippe Clerc, « Développement d'un « Living Lab » en Intelligence Economique. L'exemple du Diplôme d'Intelligence Economique de l'Université de Corse ». Actes du 61ème Congrès de l'association internationale des économistes de langue française à Santiago du Chili à l'Université Bernardo O'Higgins (27,28,29 mai 2019). A paraître 2020.
- 5 <https://www.sebl.fr/index.php/interest/interest-2019>
- 14 Intelligence économique régionale. L'urgence de l'innovation. Cahier Oriental.ma n°4. Décembre 2008.
- 15 http://www.oriental.ma/upload/ModUle_1/File_1_148.pdf
- 16 Les Actes des différentes Rencontres internationales de Dakhla traitent tous de façon centrale ou intégrée du développement des territoires.
Sous la dir. Philippe CLERC et Driss GUERRAOUI, (2011) « Intelligence territoriale et développement régional par l'entreprise ». Actes des Rencontres internationales de Dakhla (Royaume du Maroc), Editions L'Harmattan.,
Sous la dir. Philippe CLERC, Driss GUERRAOUI, Xavier RICHET « Intégration régionale et prospective des territoires », Actes de la 2ème Rencontre internationale de Dakhla (Royaume du Maroc) Editions L'Harmattan,
Sous la dir. Philippe CLERC, Driss GUERRAOUI, Xavier RICHET, « Les nouveaux territoires économiques », Actes de la 3ème Rencontre internationale de l'Université ouverte de Dakhla (Royaume du Maroc), Editions L'Harmattan, Paris, 2018.
Sous la dir. Philippe CLERC, Driss GUERRAOUI, Xavier RICHET, « La nouvelle mondialisation », Actes de la 4ème Rencontre internationale de de l'Université ouverte Dakhla (Royaume du Maroc) Editions L'Harmattan, Paris, 2019.
- 17 Allocution du professeur Alioune Sall, directeur exécutif de l'Institut des futurs africains (Prétoria), lors de la Rencontre du Forum des associations africaines d'intelligence économique sur le thème Intelligence territoriale et prospective des territoires (juin 2019)
- 6 Abdoulaye Sene, « Le territoire, acteur-pivot d'une mondialisation légitime », in Sous la dir. Philippe CLERC, Driss GUERRAOUI, Xavier RICHET, « La nouvelle mondialisation », Actes de la 4ème Rencontre internationale de de l'Université ouverte Dakhla (Royaume du Maroc) Editions L'Harmattan, Paris, 2019.
- 7 Voir les travaux de Laurent Davezies.
- 8 Christophe Guilluy, *No Society, la disparition de la classe moyenne occidentale*, Flammarion, Paris, 2018 et Virginie Raisson, 2038, *Les futurs du monde*, Robert Laffont, Paris, 2016
- 9 Driss Guerraoui, *Economies et sociétés du XXIe siècle, Réflexions et défis majeurs*, Ed. La croisée des chemin, Casablanca, 2016.

10 « La 2ème révolution industrielle est en train de disparaître, et nous avons besoin d'un tout nouveau récit économique pouvant nous mener vers un avenir plus équitable et durable » écrit Rifkin, auteur de la 3ème Révolution industrielle.

11 Karl Polanyi était spécialiste d'histoire et d'anthropologie économiques.

1212 « Avec Karl Polanyi », Recherches, Revue du Mauss, n°29, premier semestre 2007, La Découverte Mauss.

18 Pierre Bourdieu, Les structures sociales de l'économie, Seuil, Paris, 2000.

19 Philippe Clerc, « Hommage à Stevan Dedijer » Cahier de l'AFDIE n°1 , in Regards sur l'IE – n°5 - Septembre/Octobre 2004.

20 Jean-Éric Aubert, Cultures et systèmes d'innovation, Presses des Mines, Paris, 2017.

21 Ulrich Beck, La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité, Aubier 2001

22 Driss Guerraoui, Economies et sociétés du XXIème siècle. Réflexions et défis majeurs, Ed. La croisée des chemins, Casablanca, 2016.

23 Bertrand Badie, préc. cité.

Christophe mestre directeur du CIEDEL

Le développement territorial, facteur de paix, de stabilité et de développement ?



Christophe MESTRE

Directeur et chargé de mission

Christophe Mestre est directeur du CIEDEL (depuis septembre 2018) et chargé de mission depuis 1994. A la fois ingénieur agronome et diplômé de sciences sociales, il cumule 35 ans d'expérience professionnelle en ingénierie du développement. Il a mené à bien de nombreuses expertises (évaluation, diagnostic, étude), formations courtes, certifiantes et diplômantes, et démarches d'accompagnement institutionnel notamment dans le champ de la décentralisation, des politiques publiques et du plaidoyer. Il est l'auteur de plusieurs publications et interventions en France et à l'étranger. et auprès d'autres instituts de formation (Paris I, MAEDI, Escuela para el desarrollo)

Ses activités au CIEDEL : Sur le plan institutionnel, il a été directeur des études (1995-97) puis directeur du CIEDEL (1998-2007). En parallèle de ses missions terrain et des modules de formation qu'il anime au CIEDEL, il pilote des projets de coopération décentralisée pour Reims Métropole et l'Agence de l'Eau Seine Normandie dans le champ de la maîtrise d'ouvrage communale des services publics locaux de l'eau et de l'assainissement au Burkina Faso. Il est impliqué dans le développement de deux réseaux liés au CIEDEL :

Le constat, sans concession fait par les organisateurs de la rencontre débat du 19 septembre 2019 à la Maison du Maroc à Paris sur le thème « Le nord du Maroc : migration et développement territorial », est que pour le Nord du Maroc, malgré l'effort exceptionnel de l'Etat marocain en faveur de la région du Nord, de nombreux défis

demeurent qui créent des « attentes et des frustrations au sein des populations » de la région.

Les organisateurs concluent en disant « ce sentiment d'inachevé pose les limites du modèle de développement territorial adopté ».

Le présent article vise à apporter des éléments de repère sur cette problématique en mobilisant les pratiques d'autres pays en particulier des pays du voisin Sahel d'Afrique sub-saharienne.

Développement territorial, ou développement territorialisé : de quoi parle-t-on ?

Pour beaucoup, le développement territorial est conçu comme l'expression des politiques d'aménagement territoriales nationales, il est mis en œuvre depuis la centralité sur les territoires locaux.

Le territoire est alors conçu, perçu et vécu par les autorités et les services techniques de l'Etat comme le support géographique sur lequel mettre en œuvre les politiques, programmes et projets conçus par l'Etat.

Le territoire est alors un espace neutre, sans dynamique propre où les responsables politiques et techniques « font » le développement pensé depuis « en haut », dans une logique d'aménagement du territoire.

Cette vision, cette pratique du développement territorialisé, ou au niveau local, du développement « localisé » reste encore très prégnante que ce soit :

- au niveau urbain : Construction des échangeurs et voies rapides dans de nombreuses capitales africaines –Ndjamena, Ouagadougou, Bamako...
- décidées et réalisées depuis les ministères sans réelle concertation avec les collectivités territoriales, Choix urbanistiques, comme la construction de la ville nouvelle de Tanamasoandro au Nord d'Antananarivo, pensée depuis la Présidence de la République malgache, sans concertation ni avec les communes, ni avec les habitants du territoire,
- Au niveau rural : Construction d'infrastructures sociales (écoles, centre de santé...) sur la base des cartes scolaires et sanitaires définies au niveau central sans concertation avec les acteurs locaux. Constructions d'infrastructures économiques (aires de repos pour les poids lourds par exemple) sans concertation avec les collectivités territoriales ;

Pourtant, les pratiques de développement local, progressivement ont fait apparaître la notion d'un territoire qui n'est pas un support neutre, mais un acteur du développement à part entière car le territoire au-delà d'être un espace géographique est avant tout un espace de vie de ses habitants, un espace marqué, produit, construit et piloté par les

acteurs du territoire eux-mêmes, avec ses dynamiques, ses stratégies, sa gouvernance formelle ou non formelle ; un espace lié, articulé aux autres territoires et aux autres niveaux, tant infra (communes, quartiers, villages...) que supra (national, voir international).

Le développement ici n'y est plus un développement territorialisé, mais un développement territorial porté par les acteurs du territoire en lien -souvent dynamique- avec les acteurs des territoires voisins et du niveau central. A ce titre, le développement territorial est alors une dynamique propre de celui-ci, impulsée et mise en œuvre par les acteurs locaux et orienté par leurs stratégies qui peuvent être divergentes et demandent alors des mécanismes de régulation locaux pour construire des synergies et dépasser les clivages, les antagonismes en cherchant des intérêts communs aux différents acteurs.

Le territoire est alors le lieu d'expression, de mise en débat et de choix des orientations de politiques locales, qui en construisent l'identité en se projetant dans une vision d'un futur meilleur, d'un futur inclusif.

Les conditions pour que le territoire soit acteur de son développement : les leçons de la pratique

Passer du développement territorialisé au développement territorial, du territoire objet au territoire sujet demande de réunir des conditions de natures différentes, en particulier des conditions politiques et des conditions institutionnelles.

Les principales conditions politiques à réunir sont les suivantes :

- Construire un projet de société partagé entre les acteurs à l'échelle du territoire :

Quelle ambition a le territoire pour son avenir ? quel est son horizon ? Il s'agit en transcendant les intérêts particuliers de construire la vision de l'avenir que ceux-ci ont ensemble pour leur territoire.

- Identifier, formaliser et mettre en avant les valeurs qui sous-tendent ce projet de société :

Quelles sont les valeurs qui donnent du sens au territoire et à son projet ? quelles sont les valeurs communes aux acteurs du territoire qui permettent au citoyen de se reconnaître dans celui-ci ?

- Parvenir à une réelle congruence entre le projet et les pratiques du territoire :

Au-delà des discours il s'agit que valeurs et ambitions soient réellement les fondements des politiques et pratiques territoriales, qu'une réelle cohérence soit trouvée et mise en œuvre entre les valeurs déclarées et les pratiques du territoire.

Sur le plan institutionnel, les principales conditions à réunir sont :

- La reconnaissance et l'exercice d'une réelle autonomie locale.

Il s'agit pour le territoire de disposer de compétences propres, de capacité à mobiliser des ressources et surtout de la capacité à concevoir, prendre et mettre en œuvre des décisions de manière autonome par rapport à l'Etat central dans une logique de subsidiarité active mais aussi de dialogue dynamique avec le niveau central

qui permet une régulation dynamique et une influence mutuelle entre territoires et Etat central,

- L'existence sur le territoire de leviers d'action.

Présence d'une ingénierie territoriale, connexions entre le local, le national et l'international, existence de ressources matérielles, existence d'un potentiel humain sont autant de ressources nécessaires et mobilisables par le territoire pour qu'il puisse développer ses propres stratégies territoriales,

- Une « souplesse » géographique

Il s'agit de permettre au territoire de s'affranchir quand il le faut des frontières administratives pour épouser les formes des territoires de projet, ceci par la mise en place de dispositifs institutionnels adaptés (coopération entre collectivités territoriales, intercommunalités...)

- La mobilisation de capacités de dialogue multi-acteur et multi-niveau ;

Il convient d'être en mesure de mettre en place des dispositifs dans lesquels les acteurs vont savoir dialoguer, se confronter, débattre et produire des décisions pas toujours consensuelles mais nécessaires pour le territoire. Il s'agit donc de fonder et de faire fonctionner un système de gouvernance territoriale à la fois ouvert et inclusif et à la fois efficace et décisionnaire.

Les territoires du Sahel, l'échec d'un modèle de développement sans les territoires

Depuis maintenant près de 10 ans, les pays du Sahel (Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad...) vivent une dégradation de leur situation, les rébellions violentes des groupes armés indépendantistes, terroristes ou tout simplement de droit commun... se multiplient et occupent des territoires de plus en plus importants qui échappent au contrôle des Etats.

Si l'on ne peut nier l'impact des évolutions du contexte (le chaos libyen, les importants trafics de tout type de marchandises licites ou non...) on ne peut que constater que le développement de ces groupes armés se fait sur des territoires caractérisés par :

- une autonomie locale limitée, les collectivités territoriales souffrant depuis leur mise en place d'un manque d'autonomie fiscale, de moyens matériels, de ressources humaines, de compétences transférées, de liberté face aux tutelles administratives. Par exemple à ce jour de nombreuses collectivités territoriales du Nord Mali ont des retards de paiement de leurs agents et sont dans l'attente des transferts de l'Etat pour pouvoir y faire face,

- un Etat, des bailleurs de fonds, des projets, programmes et projets qui s'imposent sur la base de plans décidés en capitale sans concertation réelle avec les autorités locales.

- une absence de réel dialogue territorial, de dispositif de participation des acteurs des territoires (élus locaux comme acteurs des sociétés civiles) à la décision publique,

- une pression anthropique sur les ressources naturelles en pleine augmentation sans que des mécanismes de régulation (mise en défends, fixation des

dates des saisons de culture...) aient été construits et consolidés entre les différentes catégories d'usages,

- une absence de perspective d'avenir pour les jeunes... et les moins jeunes, sans perspective d'emploi ni d'activité, la situation des Etats ne facilitant pas un climat des affaires serein et attractif tant pour les acteurs économiques nationaux que internationaux.

L'ensemble de ces facteurs contribue à construire des territoires sans projet collectif, sans espaces de débat et de gouvernance collectif, ce qui aboutit à la multiplication de projets fragmentés, juxtaposés qui se rejoignent dans le rejet du modèle de développement territorial venu de l'Etat central qui se nourrit en priorité par le système de l'aide projet alimenté par des bailleurs de fonds préoccupés par les taux de décaissement plus que par le renforcement des acteurs locaux et par le respect des dynamiques locales des territoires.

L'absence de reconnaissance des territoires, doublé de dynamiques d'exclusion sociale (faible prise en compte des peuples nomades par exemple), et du développement de la mauvaise gestion (corruption, népotisme, clientélisme...) font ainsi le lit d'un divorce entre les acteurs du territoire et les représentants de l'Etat, qui peut déboucher sur des mécanismes de violence armée. Cette violence armée qui est avant tout politique se développe à la mesure de l'absence de réponse politique au désarroi d'une part grandissante de la population qui ne sent ni écoutée, ni reconnue comme acteur de son territoire, qui ne voit pas s'ouvrir d'espaces de dialogue politique (les politiques de régionalisation tant de fois annoncées restent à ce jour des vœux pieux) et qui ne se voit pas d'avenir dans le récit national actuel. Cette violence multiforme, ouvre pour certains acteurs locaux de nouveaux espaces politiques qui leur permet de se sentir reconnu, influant et dans une démarche de construction d'un futur meilleur.

Les enjeux d'une décentralisation effective pour garantir la paix et le développement.

La décentralisation est une des réformes de l'Etat qui va le plus dans le sens de la reconnaissance par l'Etat central des territoires comme acteurs du développement à part entière avec leur autonomie, leurs moyens, leurs mécanismes de gouvernance territoriale. A ce titre la décentralisation est un moyen qui peut permettre de fonder de véritables projets de territoire et de se constituer ainsi en levier pour le développement et la paix. Pour cela, il est nécessaire que les politiques et pratiques de décentralisation libèrent l'énergie des territoires en ouvrant des espaces de liberté à leurs acteurs.

Or majoritairement, dans les pays du Sahel on assiste à une panne des processus de décentralisation où l'autonomie des collectivités territoriales est régulièrement bafouée, où les transferts de ressources non affectés plafonnent à moins de 5 % des ressources propres des budgets des Etats, et où les coopérations bi et multilatérales continuent à privilégier une action à travers les ministères sectoriels même sur les compétences transférées.

De fait, 30 ans après le début des processus qui ont mené aux décentralisations dans les pays du Sahel, la décentralisation dans les faits a peu avancé, n'a pas réellement permis l'écoute et la prise en compte des différents groupes sociaux locaux nourrissant ainsi le développement d'un rejet de l'Etat central et favorisant l'émergence des groupes armés malgré des pratiques courageuses et pertinentes de quelques collectivités territoriales qui

développent des pratiques inclusives et participatives. La décentralisation reste donc un potentiel à ce jour peu valorisé et donc peu investi par les forces des territoires.

Conclusion : quelles leçons tirer de cette situation ?

La principale conclusion que nous pouvons tirer de cette situation est l'urgence de pouvoir appuyer la mise en place d'espaces de dialogue territorial, d'espaces de gouvernance territoriale permettant aux acteurs des territoires d'être reconnu dans leur capacité à participer à la construction des décisions pour leur territoire et à en assumer la responsabilité. Face à cela, force est de constater notre responsabilité individuelle et commune. Agents de développement, enseignants, chercheurs, décideur politique, nous avons tous notre part de responsabilité dans la situation actuelle :

- Depuis bientôt plus de 60 ans, politiques, projets et programmes de développement ne sont pas parvenus à contribuer à faire exister le local et se sont reposés sur l'intermédiation de l'Etat central, même avec les processus de décentralisation né à l'aube des années 90 dans le cadre des conférences souveraines nationales. Qu'avons-nous fait pour changer cela ?

- Depuis bientôt plus de 60 ans, les dispositifs projet sont logés dans les directions nationales des ministères ou dans des agences créées à programmes cet effet qui absorbent l'essentiel des budgets de fonctionnement des projets et (véhicules, moyens techniques...). Que faisons-nous pour que cela change ?

- Depuis bientôt plus de 60 ans, nous avons laissé se développer des approches qui sont basées sur la préservation de l'intérêt de quelques-uns qui cumulent les participations aux ateliers, séminaires, formations, échanges et les avantages qui en découlent au détriment des acteurs des territoires. Qu'avons-nous fait pour construire des approches qui permettent de localiser ses approches pour renforcer les compétences locales ?

A nous de relever le défi d'une refondation des fondements de l'action publique et de la coopération au développement pour qu'ils soient des facteurs de développement des territoires, non plus comme support des politiques centrales mais comme acteur de leur devenir.

C'est à cette condition que nous pourrons réellement influencer pour la construction d'un avenir de paix et de développement.

Abdelalh SAAF

Abdellah Saaf, auteur, est directeur du Centre des Etudes et Recherches en Sciences Sociales de Rabat, professeur de sciences politiques à l'Université Mohammed V, ancien ministre de l'Education Nationale



Diagnostic de territoires, politiques publiques locales et participation. Notes de terrain dans les Provinces du Nord

La carte géographique du Nord du Maroc met en relief un ensemble de grandes villes comme Tétouan, Chefchaouen, Larache, Lksar El Kebir, El Hoceima, mais aussi quelques bourgs de tailles variables, depuis les plus petites aux plus grandes. La région est à vue d'œil enclavée. Les territoires du Nord sont restés longtemps comme en retrait, avec peu d'infrastructures. La route qui relie El Hoceima au pré-Rif dénommée « route de la mort », ou « route de l'enfer », constituait une fracture avec l'intérieur du pays, et cela a pendant longtemps contribué au maintien de la région dans un état d'arriération marqué. Le fameux projet de la « Route de l'Unité » devant relier le Nord au Sud constituait un défi à la nature, au déficit en infrastructures, et entendait symboliser l'activation des processus d'intégration nationale. Du côté des populations, deux grandes ascendances dominent la région : les JBALAS et les RIFAINS.

Sur le plan économique l'Ouest vit de la petite agriculture de subsistance, avec un paysannat nombreux, à part la zone du Loukkos, tandis que l'Est (Targuisst, Kétama..) vit d'expédients (petite culture de subsistance, pêcheries, culture du kif, contrebande, immigration...).

Du point de vue de la culture et de la langue, l'espagnol a une présence significative dans et à côté des parlers locaux. Cela avait posé au lendemain de l'indépendance, la question de la normalisation de l'enseignement et son uniformisation par rapport au système national d'enseignement public. Un autre trait des provinces du Nord, lieux où sont enterrés de nombreux saints, est d'être porté par une religiosité accentuée. Par ailleurs, du fait de la colonisation espagnole et à la différence de la colonisation française, la région a connu peu de réformes. Les Espagnols par exemple n'ont pas introduit le titre foncier, ni l'équivalent du DOC, entre autres...

Sur le plan historique, les provinces du Nord ont connu une trajectoire difficile, fragmentaire, complexe. Le territoire a connu bien des évolutions, notamment les effets de la perte de son statut international par Tanger, le départ de capitaux, et suite aux guerres d'Abdelkrim, et celles menées contre lui, et plus tard lors des événements d'après l'indépendance, de nombreux Rifains se sont éparpillés à l'intérieur du pays comme à l'extérieur. En dépit de l'ensemble de ces données, le processus d'intégration nationale a fait son œuvre.

L'Etat s'est impliqué dans le développement de ces provinces. Entre autres démarches, le projet DERRO mis en œuvre pour endiguer et à terme faire disparaître la culture du cannabis a connu nombre de réalisations face aux habitudes et usages traditionnels des populations de la région. L'Agence du Nord a œuvré dans des conditions difficiles pour faire face au sous-développement de ces territoires. Dès les années 90, un certain désenclavement a commencé à s'affirmer, du fait notamment de l'action de l'Etat en coordination avec les élus, une évolution vers le mieux a commencé à se faire sentir. A partir de 2000, avec les visites royales régulières, la région a connu l'installation de grandes infrastructures : autoroutes, ports, le complexe Manar El Moutawassit, la route méditerranéenne... Nombre d'analystes ont commencé à affirmer que la région, qui jusque là accusait de grands retards, se retrouvait désormais dans la moyenne nationale, en dépit de la persistance d'aspects négatifs (la femme, le chômage élevé, l'insuffisance des activités économiques...).

Ce survol des profils des provinces du Nord peut donner l'impression que l'Etat apparaît comme l'acteur exclusif des actions publiques de développement qui y sont menées, que peu d'acteurs autres que l'Etat s'y meuvent, que notamment les populations n'y participent peu ou pas. Cependant force est de constater combien est impressionnante la participation des populations à l'action publique...

Derrière le rideau étatique, une participation citoyenne consistante s'est déployée. La région est structurée par des dynamiques de participation fortes et multiformes. Des rencontres, réunions publiques de haute signification ont marqué l'histoire de la région, comme lors de l'expérience de justice transitionnelle dans la perspective de « la réparation » des préjudices subis par cette partie du territoire national, et comme dans le cadre des réunions régionales préparant l'élaboration de la Charte de l'aménagement du territoire. De grandes consultations citoyennes ont été organisées par les différents départements au cours des deux dernières décennies. De nombreuses actions dites de proximité y ont été entreprises. Le travail participatif animé par la société civile y a été et y est considérable : prise en charge de la formation des élus, des agents des services déconcentrés, mise en place d'équipements sociaux, (réalisations de locaux, sièges d'instances civiles, édification de maisons de citoyens, création de crèches...), appui de proximité aux associations locales, travail de renforcement de la participation citoyenne dans les processus du développement local. Des dizaines de communes ont fait l'objet de cet appui. Trois approches dominant toujours : l'approche droits, l'approche genre, l'approche participative. Relevons aussi le brassage des cultures qui ne cesse de s'effectuer à l'occasion de ces « participations » souvent massives, entre les coopérations étrangères (Pays-Bas, Belgique, Espagne, etc...), la diaspora marocaine originaire du Nord et les militances associatives locales.

Lors des dernières élections, un fait notable a été relevé : un certain renouveau des élus s'est dégagé et parmi les nouveaux élus l'émergence des élus associatifs, précisément ceux qui ont une expérience du travail de proximité, a été constatée.

La fibre « participationniste » des provinces ne fait pas de doute. Ces interactions entre l'action publique et les populations dans les provinces du nord, permettent cependant de formuler les observations suivantes :

1) Parler de développement territorial, consiste à mettre en œuvre des décisions sur des orientations et actions adaptées aux ressources et besoins spécifiques du territoire concerné. Derrière les actions locales se déploient des décisions qui visent la modification des situations locales, la perspective de remédier à leurs faiblesses, leurs failles, ou pour consolider leurs atouts. Comme agir exige une bonne connaissance des particularités du territoire, cela impose de s'incruster dans les intérêts locaux par le diagnostic, la négociation collective, les arbitrages. Il en découle un processus continu de participation d'implication des populations, et de différents acteurs. Ce qui explique que dans une région de cette nature un impératif de délibération, de participation et de concertation est de règle.

2) Les expériences de participation vécues montrent que les processus de participation restent inachevés : l'enjeu réside dans l'établissement de priorités. Il s'agit d'expliquer comment on peut agir, lancer de nouvelles pistes de l'action, dans les limites d'un territoire. Il s'agit aussi de trouver la bonne manière d'effectuer pour tous, en termes contradictoires et décryptables, des choix politiques en l'absence de canaux appropriés de communication publique, alors que des médias locaux, indépendants, par exemple assurant la publicité des débats semble faire défaut. Comment arbitrer les conflits d'intérêts collectifs, lorsque la vie sociale se décompose et que prennent le dessus les logiques individualistes ?

D'un autre côté, l'un des sujets qui interpelle aujourd'hui est celui du débat public : quelle est sa nature et son niveau ? Les élections ne seraient qu'un contact trop particulier avec la population. Il s'est produit une sorte de municipalisation de la vie politique, qui consiste elle-même en une mise en relation des citoyens avec les élus. Les principaux défis restent la démocratisation, la flexibilisation, la restructuration. Dans ces conditions, quelle est la place du local dans le processus de transition ou de consolidation démocratique au niveau national ? L'exercice délicat de construction et de recomposition des débats publics se déroule de ce point de vue en termes de décentralisation, de régionalisation et de participation populaire, selon le degré d'avancement de ces dynamiques.

3) Quel est le rapport entre la démocratisation, les espaces locaux et la participation ? La consolidation de la démocratie entre les pays en développement et en transition passe-t-elle par le renforcement de la démocratisation au niveau local et régional et un certain niveau de participation ? Ce credo très toquevillien persévère. Les processus en question semblent renforcer mais non de manière mécanique la démocratie dans son ensemble. Démocratie locale et participation seraient-elles nécessairement positives ? Dans les cas où ont précédé des régimes dictatoriaux, le risque de confiscation du pouvoir est grand, la possibilité de voir le pouvoir local inféodé aux anciennes élites est manifeste, les rapports sont traversés par des processus de clientélisation du local au profit de réseaux d'influence.

4) S'agissant de la liaison société civile et démocratisation, celle-ci paraît fondée sur un registre participatif ou délibératif. Cependant on a observé dans les expériences vécues dans le Nord du Royaume, dans bien des cas, et au-delà de tout idéalisme, cela paraît lié à la culture politique territoriale, aux groupes de pression de type corporatif peu sensibles à la démocratisation, au risque de technocratisation, à la confiscation du processus par des professionnels de la participation publique.

La notion de professionnels de la participation renvoie à une pléthore de postures, de métiers sociaux, les fonctionnaires ou chargés de mission, salariés ou contractuels : le chargé de participation et de concertation avec les habitants, la personne chargée de l'accompagnement social individualisé, du relogement, de l'insertion professionnelle, du maintien de service, de gestion urbaine de la proximité, etc....sans parler des experts.

Comment alors face à cet éventail dense de chargés de mission de proximité, et en même temps assurer la maîtrise d'usage aux populations sensées devoir participer, les impliquer fortement dans les activités de consultation, de réflexion collective ? Les dispositifs participatifs ne manquent pas depuis les tables-rondes, ateliers, balades urbaines, rencontres informatives, réunions publiques, diagnostics en marchant. Bref l'ensemble des mécanismes permettant aux associations de jouer le rôle de relais de l'Etat. Il faut veiller alors à ce que les professionnels de la participation, une participation trop guidée, trop documentée, en termes de postures, de quantité, de savoir technique, ne faussent pas l'esprit de la participation.

5) Sur le mode de gouvernance, pourquoi et comment les gouvernements locaux ont évolué dans leurs référentiels, dans leurs rapports avec les autres acteurs et notamment avec les premiers concernés, les populations ? Le mode de commandement purement hiérarchique est remis en cause pour mettre en place des mécanismes de pilotage politique reposant sur la décentralisation et la concertation.

Il est clair que le rapport de la démocratie représentative et de la démocratie participative, qu'on peut appeler aussi avec Habermas démocratie délibérative, les tenants et aboutissants de cette liaison, ne sont pas encore clairement définis dans les pratiques observées. La question de savoir si elles se complètent ou si elles s'opposent n'a pas encore reçu dans la pratique marocaine de réponse générale, stable, convaincante.

Du reste, participer ne se réduit pas à un accompagnement symbolique ou à de la simple communication. La démocratie délibérative permet la participation du grand nombre à la décision, à l'argumentation. L'enjeu consiste à produire la meilleure décision, de combler le fossé entre les citoyens et leurs représentants et d'améliorer les modes d'action publique. En même temps la question de savoir ce qu'est une bonne participation, ce qu'est une expérience réussie de participation reste ouverte.

Peut être ces brèves observations recourent-elles avec les constats que l'on peut effectuer dans d'autres endroits du pays. Elles ont été captées dans le feu des actions de participation menées dans les provinces du Nord à l'occasion de la mise en place de projets de développement.



Ambassade du Royaume du Maroc en France

N NATAEEJ

LE CONCEPT DE RÉGIONALISATION FACE À LA MONDIALISATION APPLICATION AU NORD DU ROYAUME

Table Ronde « Le nord du Maroc :
migration et développement territorial »

Maison du Maroc, Paris, 19 septembre 2019

SOMMAIRE

I- Concepts: Qu'attend-t-on de la régionalisation avancée ?

II- Passage en revue des quatre espaces



I - CONCEPTS: QU'ATTEND-T-ON DE LA RÉGIONALISATION AVANCÉE?

- 1 Un nouveau découpage qui spécialise les territoires.
- 2 Un nouveau cadre pour une démocratie d'inclusion.
- 3 Un instrument de projection vers l'avenir et le long terme.
- 4 L'émergence d'un Conseil de Région capable d'incarner une volonté collective.



I - CONCEPTS: QU'ATTEND-T-ON DE LA RÉGIONALISATION AVANCÉE?

- | | |
|-------------------------------|---|
| 1- Nouveau découpage régional | *adapté à la mondialisation +*spécialise les territoires en espace de vocation
Homogénéité géophysique et identité culturelle régionale. |
| 2- Conseil de la Région | Élu au suffrage direct
Mission : inclusion autour de lui= renforcement appartenance, participation
intégration du citoyen : un corps intermédiaire efficace |
| 3- Conseil de la Région | Le Conseil de la Région ne gère pas le quotidien et s'intéresse à l'avenir , le développement durable et le développement humain. |
| 4- Outils | SRAT et PDR |
| 5-Opérateurs | L'Agence de Réalisation et des Sociétés de Développement Régional.
Le Conseil de Région n'est pas un cadre de pouvoir exécutif.
Il est un intellectuel collectif au sens d'Antonio Gramsci. |

4

II - PASSAGE EN REVUE DES ESPACES

1. L'espace du Détroit
2. La zone intermédiaire
3. Le Rif
4. L'Oriental méditerranéen



LE DÉVELOPPEMENT DU DÉTROIT : UNE ÉTAPE DANS LA COURSE À LA LITTORALISATION

Le phénomène de la littoralisation est:

- ✓ En marche
- ✓ Massif
- ✓ Irréversible
- ✓ Positif

Toute politique, hostile à la littoralisation, au même titre que la lutte contre l'exode rurale, est vaine et constitue une perte d'énergie et un gaspillage de ressources.

Trois phénomènes en marche :

- Mettre en résonance les grandes conurbations de l'axe Kenitra - El Jadida et ne plus l'émettre
- Le développement des Provinces Sahariennes embarquées dans la mondialisation heureuse grâce aux efforts de l'Etat en investissements et en fiscalité adaptée.
- Le retour de Tanger comme une des portes principales du Royaume après un enclavement imposé par l'Histoire coloniale



6

LES PROVINCES INTERMÉDIAIRES : LARACHE, OUEZZANE TAOUNATE, TAZA, GUERCIF



- Elles sont faiblement représentées, elles n'apparaissent pas dans les débats.
- Elles présentent des potentialités agricoles importantes vers des productions en croissance mondiale et susceptibles d'une agriculture soutenable et durable, en premier lieu: l'olivier.
- Elles représentent la survivance des axes historiques Tanger-Fès et Fès-Oujda.
- En conclusion, cet espace intermédiaire est vulnérable par rapport à la mondialisation mais du fait de ses atouts, il mérite amplement un intérêt plus soutenu.

7

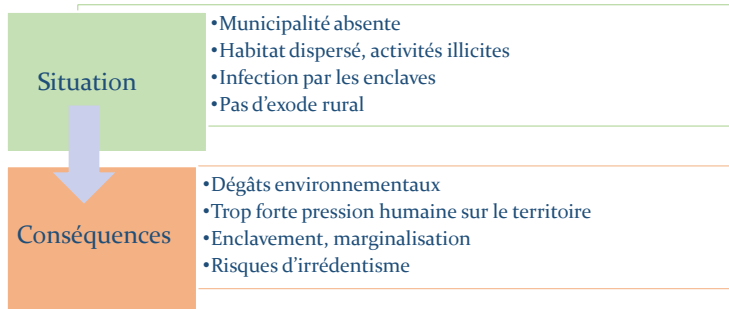
L'ORIENTAL MÉDITERRANÉEN

- Il appartient à l'axe tertiaire, particulièrement menacé par les changements climatiques mais constitue l'extrémité de l'axe secondaire Rabat-Oujda.
- Il bénéficie de l'existence d'un dipôle puissant Oujda-Nador.
- Il souffre du non-Maghreb.
- Le territoire a perdu ses industries minières de Nador (SEFERIF) à Bouarfa (manganèse) en passant par Touissit (plomb) et Jerada (charbon). L'Etat n'investit plus assez dans la recherche minière parce que c'est ne plus son rôle.
- Il présente des atouts de capital humain qui font entrevoir des capacités de développement fondées sur les ressources humaines : un développement «hydroponique».



LE RIF COMME ESPACE EN CRISE FACE À LA MONDIALISATION

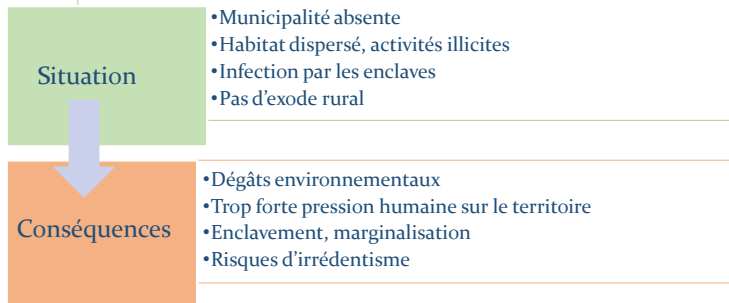
- ✓ Halte à l'explication traditionnelle de la marginalisation voulue : les faiblesses du territoire suffisent à comprendre sa situation.
- ✓ La culture du cannabis : une malédiction sociale et environnementale, l'urgence de la remédiation.
- ✓ L'influence toxique des enclaves : l'enkystage est-elle la solution ?



9

LE RIF COMME ESPACE EN CRISE FACE À LA MONDIALISATION

- ✓ Halte à l'explication traditionnelle de la marginalisation voulue : les faiblesses du territoire suffisent à comprendre sa situation.
- ✓ La culture du cannabis : une malédiction sociale et environnementale, l'urgence de la remédiation.
- ✓ L'influence toxique des enclaves : l'enkystage est-elle la solution ?



Conférence Débat :
**« Région du Nord : la diversité culturelle,
levier de développement ».**

Maison du Maroc vendredi

25 octobre 2019

1, Boulevard Jourdan- 75014 Paris



Dans le cadre de la dynamique impulsée par la vision royale relative à la valorisation de la culture et de l'art en tant que supports et leviers du développement économique, social et sociétal, l'Ambassade du Royaume du Maroc en France organise une Conférence Débat portant sur « **La région du Nord : la diversité culturelle comme levier de développement** ».

CONTEXTE

La pluralité d'héritages culturels du Royaume est inscrite au cœur de la Constitution. Le préambule de la Constitution précise en effet que « l'unité nationale est forgée par la convergence de ses composantes arabo-islamique, amazighe et saharo-hassanienne et s'est enrichie de ses affluents africains, andalou, hébraïque et méditerranéen ».

La région du Nord du Maroc illustre cette diversité culturelle avec ses composantes jbala, berbères arabisés, amazighs, arabo andalous...qui toutes sont des marqueurs qui expriment créativité et identité propre des populations dans un patrimoine commun. Élément de vitalité, la culture devient un élément de rassemblement, comme en témoignent les foires, les festivals, les cérémonies de fête ou les concerts de musique traditionnelle ou plus moderne.

En élargissant son champ d'action, la culture est «une fenêtre sur le monde», un élément de rayonnement qui peut aider au développement et à la revitalisation des régions. L'engagement culturel des communautés peut ainsi constituer un levier de développement durable et inclusif de toute une région.

La culture vecteur de lien social est également ce supplément d'âme qui favorise la lutte contre les violences et le rejet de l'autre. Elle est un levier pour un vivre ensemble apaisé entre les différents groupes humains et entre les générations. La conférence organisée par l'Ambassade du Royaume du Maroc en France portant sur « La région du Nord : la diversité culturelle comme levier de développement » a pour ambition de montrer comment la diversité culturelle peut être un catalyseur d'inclusion, de développement et de rayonnement.

OBJECTIF

La Conférence Débat sous le thème : « **Région du Nord : la diversité culturelle, levier de développement** » s'inscrit dans le cycle de Conférences initié depuis près de deux ans par l'Ambassade sur le développement territorial.

La Conférence est un moment d'échange et de réflexion partagée entre des acteurs institutionnels, des élus, des associations de la société civile ou des opérateurs économiques sur la diversité culturelle comme catalyseur d'inclusion, de développement et de rayonnement culturel des territoires en se focalisant sur la Région Nord du Maroc.

Le plaidoyer qui peut en découler contribuera sans aucun doute, à la prise de conscience de toutes les parties concernées de la nécessité de se mobiliser et de capitaliser sur les talents présents à l'échelle locale, nationale ou internationale pour accorder à la culture la priorité qui doit lui revenir dans toute politique de développement territorial et

particulièrement dans une région comme celle du nord du Maroc qui à travers l'histoire a été traversée par de multiples influences culturelles.

Il est à rappeler que l'Ambassade a consacré, dans le cadre de son cycle sur le développement territorial, une conférence débat le 19 septembre dernier sous le thème : « **Le Nord du Maroc : Migration et développement territorial** ».

DATE ET LIEU

Date : **25 Octobre 2019 à 18 h 00**. Lieu : Maison du Maroc, 1, boulevard Jourdan. 75014 Paris.

INTERVENANTS

Monsieur Ahmed BOUKOUS, *Directeur Général de l'Institut Royal de la Culture Amazighe*

Monsieur Mohamed M'BARKI, *Directeur Général de l'Agence de l'Oriental*

Madame Neila TAZI, *Présidente de la Fédération des Industries Culturelles et Créatives à la CGEM*

Monsieur Rachid TAFERSSITI, *historien, Président de l'Association Al Boucha*

Animation musicale des artistes :

Madame Aïcha REDOUANE, Messieurs Mohamed RISSANI et Aberrai ABDELMOUMNI

INTERVENTION DE S.EXC. M. CHAKIB BENMOUSSA AMBASSADEUR DU MAROC EN FRANCE

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais dans un premier temps remercier très sincèrement nos éminents intervenants, M. Ahmed BOUKOUS DG de l'institut royal de la culture amazighe, Mohamed Mbarki DG de l'agence de l'oriental, M. Rachid Taferssiti, président de l'Association El Boucha et Mme. Neila Tazi, présidente de la Fédération des Industries Culturelles et Créatives à la CGEM, merci également à tous les participants venus nombreux à cette conférence débat qui se tient sous le thème « la région du nord : la diversité culturelle comme levier de développement ». Une conférence qui s'inscrit dans le cycle de conférence initiée depuis 2016 sur le développement territorial et qui fait suite à celle tenue le 19 SEPTEMBRE ici même à la maison du Maroc sous le thème « la région du Nord du Maroc : migration et développement territorial » réalisée en partenariat avec le Centre international d'études pour le développement local de Lyon CIEDEL et le centre d'études et de recherche en sciences sociales de Rabat.

Mesdames, messieurs,

La région du Nord a bénéficié ces deux dernières décennies d'une priorité portée au plus haut niveau de l'Etat, de budgets importants d'investissements qui ont permis la réalisation de grands projets comme Tanger Med , le LGV ferroviaire le complexe portuaire de Nador ou le projet d'Al Hoceima manarat el moutawassit ou du réaménagement de la station balnéaire de Sadia. Malgré cet effort exceptionnel, de nombreux défis demeurent dans certaines régions comme ceux du chômage des jeunes, des inégalités territoriales ou l'insuffisance des services publics, créant des attentes et des frustrations au sein des populations. « J'ai le sentiment que quelque chose continue à nous faire défaut en matière social » déclarait Sa MAJESTE le ROI dans son discours du Trône de 2018.

Ce sentiment d'inachevé pose les limites du modèle de développement territorial adopté. Nous tentons de réfléchir sur les différentes dimensions du schéma de développement régional, la dimension culturelle étant l'une de ces dimensions essentielles. La culture s'inscrit en effet dans l'économie : levier de développement par la création des emplois, elle est un élément d'ouverture intellectuelle de créativité et par là d'attractivité de tourisme de la région. En élargissant son champ d'action notamment avec le numérique, la culture est « une fenêtre sur le monde », un élément de rayonnement qui peut aider au développement et à la revitalisation des régions.

La culture est aussi un puissant vecteur de cohésion sociale par les valeurs qu'elle véhicule tolérance, respect de l'autre. La pluralité d'héritages culturels du Royaume est en effet inscrite au cœur de la Constitution. Le préambule de la Constitution précise que « l'unité nationale est forgée par la convergence de ses composantes arabo-islamique, amazighe et saharo –hassanienne et s'est enrichie de ses affluents africains, andalou, hébraïque et méditerranéen ».

Les langues sont évoquées dans l'article 5 inclus dans le titre premier de la Constitution. L'article rappelle que « l'arabe demeure la langue officielle de l'État » avant d'évoquer la langue amazighe : « De même, l'amazighe constitue une langue officielle de l'État, en tant que patrimoine commun de tous les Marocains sans exception. » L'article 5 prévoit également la création du Conseil national des langues et de la culture marocaine, « chargé notamment de la protection et du développement des langues arabe et amazighe et des diverses expressions culturelles marocaines, qui constituent un patrimoine authentique et une source d'inspiration contemporaine ».

La région du Nord du Maroc illustre cette diversité culturelle avec ses composantes jbala, berbères arabisés, amazighs, arabo andalous...qui toutes sont des marqueurs qui expriment créativité et identité propre des populations dans un patrimoine commun. L'engagement culturel des communautés peut ainsi constituer un levier de développement durable et inclusif de toute une région. L'adoption en Juin dernier par le parlement de la loi organique sur l'amazigh reconnue en 2011 comme langue officielle va dans ce sens et permettra de rendre opérationnel l'officialisation de cette langue dans l'administration, l'éducation et la culture .Revitaliser la culture dans toutes ses composantes est j'en suis convaincu, un pari gagnant dans ses multiples dimensions économiques, sociales.

Encore merci à nos intervenants que nous allons écouter avec attention et merci à vous tous d'être présents ce soir à la maison du Maroc.

Animatrice : Merci M. l'Ambassadeur d'avoir donné le « La » à cette rencontre.

A mon tour de remercier très sincèrement nos intervenants qui viennent au-delà du thème traité, partager avec la communauté marocaine les résultats des dernières initiatives qui ont marqué la vie culturelle du Maroc. La semaine dernière l'IRCAM a en effet lancé des festivités pour la commémoration du discours Royal d'Ajdir table ronde prix de la culture amazigh, Oujda désignée capitale de la culture arabe en 2018 a organisé la 3^{ème} édition du Salon maghrébin du livre présidé par M. le Ministre de la culture.

La Fédération des industries culturelles de la CGEM sous la houlette de Mme Naila Tazi a organisé les 1^{ères} assises des industries culturelles et créatives. RACHID taferssiti nous dira quand à lui ou en est le sort du théâtre Cervantès de Tanger construit en 1913 chef d'œuvre de l'architecture espagnole du XX siècle et dont les droits de propriété ont été cédés à l'état marocain en février 2019.

Je retiendrai M. l'Ambassadeur quelques idées fortes de votre mot introductif : la culture dites vous est un levier de développement durable et inclusif, un vecteur de cohésion sociale en d'autre terme ce qui nous lie, la culture c'est une fenêtre sur le monde mais c'est aussi un combat qui se mène quotidiennement comme nous le verrons avec nos intervenants.

Je retiendrai aussi un chiffre : 18 .Il aura fallu, tenez vous bien, 18ans, d'octobre 2001 du discours de Sa Majesté à Ajdir dans le moyen Atlas d'où est originaire la mère de Sa Majesté, à juin 2019 à Rabat où le projet de loi organique pour la généralisation de la langue amazigh est adopté à l'unanimité.

- Soit 8 ans après sa reconnaissance comme langue officielle dans la Constitution de 2011 qui rappelle que, l'amazighe constitue avec l'arabe une langue officielle de l'Etat, en tant que patrimoine commun de tous les Marocains sans exception. Je voudrais rendre hommage à Si Mohamed Kabbaj qui a lancé le festival de la culture amazighe à Fès présidé par Moha Ennaji et son épouse FatimaSEDIKKI et qui réunit les experts et les artistes venant de 12 pays. Moha ennaji chercheur linguiste est également président de [l'Institut international des langues et cultures \[archive\]](#) à Fès (INLAC), qu'il a co-fondé avec son épouse Fatima Sadiqi.

- 18 ans un chiffre qui nous dit les résistances, les raidissements face à l'Amazigh qui nous dit aussi le formidable combat porté par toutes ces associations par des personnalités comme Mohammed Chafik auteur du manifeste berbère, et comme vous Si Ahmed Boukous recteur de l'Institut Royal de la Culture Amazigh et ses différentes formes d'expression culturelle la langue , les arts l'artisanat , la chanson ..Un combat qui donne du sens au principe qui est au cœur de la Déclaration universelle sur la diversité culturelle et qui a été adoptée par l'UNESCO en 2001, qui reconnaît la diversité culturelle comme une composante du patrimoine commun de l'humanité, et comme un moteur de paix et de prospérité. Je profite pour saluer l'arrivée de l'Ambassadeur du Maroc à l'UNESCO M. Samir Eddahare.

Respiration musicale d'Aïcha Redouane qui a adopté avec son mari une musique cœur battant qui accueille toutes les musiques tamazight arabes occidentales ...

TAREK RAMDANI

Le Maroc a été, depuis toujours, un point de convergence, une terre où se croisent et se rencontrent les différentes cultures

Notre pays est un modèle de synergie entre les civilisations qui s'y sont succédées tout au long de son histoire séculaire.

Les héritages multiples du Maroc ont fait de sa civilisation une synthèse de l'Afrique, de l'Europe et de l'Orient. La richesse des traditions musicales du Royaume témoigne de cette diversité toute particulière. Pour illustrer cette diversité nous aurons le plaisir d'écouter trois artistes dont les chants vont agrémenter cette rencontre débat. Nous allons commencer avec **Aïcha Redouane** chanteuse, compositrice et pédagogue, de renommée internationale.

Née dans le moyen atlas et installée en France depuis son enfance, Aïcha Redouane a chanté dans plusieurs registres : jazz, chants amazigh, arabe et occidental.

Sa rencontre, en 1986, avec Habib Yamine, musicologue et percussionniste libanais a été déterminante dans sa spécialisation dans l'art du Maqâm arabe dont elle est considérée comme une référence incomparable.

Avec l'ensemble Al- Adwâr, qu'ils ont fondé en 1991, Aïcha Redouane et Habib Yammine sont invités dans les grands théâtres et festivals internationaux en France, au Maroc, en Suisse, aux Etats Unis, en Azerbaïdjan et dans beaucoup de pays du Moyen Orient.

Ils ont également réalisé plusieurs albums notamment avec Ocora Radio France et signé plusieurs créations mettant en musique les grands poètes mystiques comme Râbi'a Al-Adawiyya, Ibn Arabi, Al-Hallâj, Ibn al-Fârid, Nâbulusî,

Aïcha Redouane a été décorée par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, le 21 août 2016.

Ce soir, elle va nous faire le plaisir de chanter un poème classique amazigh puis « Adînu bidîni l-hubbi » (L'Amour est ma religion et ma foi), une poésie soufie d'Ibn Arabi, qu'elle a composée avec Habib Yammine et qu'elle chantera avec lui.

La musique andalouse marocaine porte la marque du métissage culturel fécond qui a permis l'émergence, en Andalousie, d'une civilisation riche et plurielle, fondée sur la tolérance, la concorde et la complémentarité.

Les Marocains, très attachés à leur identité plurielle, ont su conserver et perpétuer cette musique raffinée.

Depuis le 19^{ème} siècle, les villes d'Oujda et de Rabat cultivent un répertoire arabo-andalou, appelé at-tarab al-gharnâti en hommage à la ville de Grenade qui fut le dernier bastion arabe d'Andalousie.

Ce soir nous aurons également le plaisir d'écouter deux chansons de ce répertoire interprétées par **Mohamed RISSANI**, né à Oujda, est auteur, compositeur et interprète formé au Conservatoire Al Andaloussia à Oujda puis au Conservatoire de Fès.

En 1984, il devient membre de l'orchestre régional oriental de la musique arabe qui a accompagné les plus grandes stars de la chanson marocaine qui venaient se produire au festival de Saïdia Depuis son installation en France dans les années 80, Mohamed Rissani a multiplié les activités artistiques, culturelles et médiatiques. Il a été, pendant plusieurs années, animateur programmeur musical sur plusieurs Radios. Nombreux sont les auditeurs qui se souviennent encore de son émission « Al Halqa » sur Radio Soleil qui a vu passer de nombreux artistes.

Mohamed Rissani s'est produit dans de nombreux festivals en France, en Belgique et au Pays bas Il a composé des musiques pour le cinéma et le théâtre et réalisé des albums de chansons pour enfants (en arabe et en français). Il réussit avec peu de moyens et beaucoup de persévérance à faire de Khymatna, en région parisienne, un lieu incontournable de la vie artistique maghrébine en France.





Le Maroc : un pays riche par la diversité

De ses langues et de ses cultures

Ahmed BOUKOUS, IRCAM

Etat musulman souverain, attaché à son unité nationale et à son intégrité territoriale, le Royaume du Maroc entend préserver, dans sa plénitude et sa diversité, son identité nationale une et indivisible. Son unité, forgée par la convergence de ses composantes arabo-islamique, amazighe et saharo-hassanie, s'est nourrie et enrichie de ses affluents africain, andalou, hébraïque et méditerranéen. La prééminence accordée à la religion musulmane dans ce référentiel national va de pair avec l'attachement du peuple marocain aux valeurs d'ouverture, de modération, de tolérance et de dialogue pour la compréhension mutuelle entre toutes les cultures et les civilisations du monde.

Préambule de la Constitution de 2011

Présentation du pays

Le Maroc appartient au continent africain par la géographie, au Maghreb par la culture et au monde musulman par la religion. Sa situation géographique particulière en fait une terre de rencontre. Occupant l'extrémité occidentale de l'Afrique et du monde arabo-musulman, pointant sa corne vers l'Europe toute proche et bordé à l'ouest par l'immensité de l'Atlantique, le Maroc a été dénommé par les géographes arabes *al-Maghrib al-aqsa*, c'est-à-dire l'Extrême Couchant.

La géographie a donné au Maroc une configuration remarquable en le dotant de défenses naturelles représentées par la Méditerranée au nord, l'Atlantique à l'ouest, les chaînes de l'Atlas au centre et en l'environnement saharien au sud. Cette configuration a conditionné son histoire dans la mesure où le brassage des populations a donné naissance à un peuple aux composantes variées par leur origine géographique, la langue, la culture et la religion.

Le paysage culturel marocain est caractérisé par une diversité qui s'exprime à travers la variété des espaces, des langues et des expressions culturelles. Cette pluralité est le fruit de l'histoire du Maroc, de la composition de la société et de l'interaction des différents affluents qui irriguent son identité. Considéré dans une perspective anthropologique, le champ culturel marocain est marqué par une diversité fondamentale qui s'exprime à travers la culture des segments qui composent la communauté nationale, à savoir les segments amazighe, arabe, andalou, africain subsaharien, juif, sans oublier l'impact de la culture occidentale sur la société marocaine.

Sur le plan sociologique, la culture marocaine est segmentée en deux champs, celui de la *culture savante* produite par des élites qui peuvent être citadines ou d'origine rurale et celui de la *culture populaire* produite et vécue par les communautés rurales et par les corporations d'artisans dans les agglomérations périurbaines. La culture marocaine est ainsi fécondée par des apports dont la multiplicité est source de richesse et de vitalité.

La diversité des langues et des cultures est consacrée dans la Constitution du Royaume du Maroc du 1^{er} juillet 2011, dans son préambule et dans son corps, notamment dans l'article 5, lesquels décrètent le principe de l'unité de l'identité culturelle du Maroc dans la diversité de ses composantes. En témoignent le choix du bilinguisme national et officiel arabe-amazighe (berbère) et la reconnaissance et la promotion des différentes expressions culturelles et linguistiques marocaines.

La Constitution préconise aussi l'ouverture du Maroc sur les langues les plus communes et les grandes cultures du monde moderne. L'Etat s'engage à œuvrer au développement des deux langues officielles (l'arabe et l'amazighe) et à la préservation du hassani parlé dans la région saharienne, en tant que partie intégrante de l'identité culturelle marocaine unie, ainsi qu'à la protection des parlers et des expressions culturelles pratiqués au Maroc.

De même, l'Etat veille à la cohérence de la politique linguistique et culturelle nationale et à l'apprentissage et la maîtrise des langues étrangères les plus utilisées dans le monde, en tant qu'outils de communication, d'intégration et d'interaction avec la société du savoir, et d'ouverture sur les différentes cultures et sur les civilisations contemporaines. Les fondements de la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles dans les politiques publiques sont énoncés dans le cadre de la promulgation de mécanismes juridiques, notamment la loi organique 16-26 du 12/9/2019 qui définit les domaines de la mise en œuvre du caractère officiel de l'amazighe langue officielle, et le projet de loi organique dévolue à la création du Conseil national des langues et de la culture marocaine dont la mission principale est de veiller à la cohérence de la politique linguistique et culturelle du Pays.

La diversité culturelle

Le Maroc contemporain présente un profil culturel polyphonique. En effet, la culture marocaine tend à se constituer en culture nationale composée de constituants ayant chacun un site, une forme et une substance qui le distinguent. Elle comprend le diptyque classique : *culture savante* et *culture populaire*.

La culture savante englobe, à côté des volets traditionalistes de la *culture théocentrique* véhiculée par les sciences religieuses et de la *culture profane* constituée de poésie et de prose, une culture à caractère séculier et composée de la littérature d'expression arabe et de la littérature d'expression française, les deux étant largement ouvertes sur la modernité des points de vue de la forme et de la substance. Quant à la *culture vécue*, celle des masses rurales et urbaines, tout en subissant un processus de *réification* qui en fait une marchandise brute, elle connaît un essor certain, notamment la chanson.

La culture d'expression berbère, elle aussi, est engagée dans une phase de renouvellement grâce à l'enregistrement et à l'édition. Enfin, les sites de production symbolique eux-mêmes se diversifient. L'évolution que connaît la société marocaine depuis les années 1970 a conduit à l'émergence de nouveaux mouvements sociaux dont la production culturelle se fait en dehors du champ de la logosphère du pouvoir politique.

C'est ainsi que des sites autonomes de production symbolique apparaissent grâce à la scolarisation qui a permis l'émergence d'élites modernes, et aux progrès de l'édition qui assure la vulgarisation des nouvelles formes de culture. Les principaux centres sont l'université et les associations culturelles, dont *l'Union des Ecrivains du Maroc* et les associations qui militent pour la culture berbère. Deux phénomènes socioculturels majeurs sont aux fondements de la reconfiguration du paysage culturel du Maroc d'aujourd'hui.

Le premier phénomène est le déplacement du monopole de la production symbolique ; il se manifeste par le fait que le site de la sphère politique étatique ne constitue plus le centre dominant de la production culturelle. Le second phénomène est la recomposition de la sphère de production du discours religieux ; il se traduit par la transformation du mouvement confrérique des zaouïas en mouvements associatifs piétistes ou islamistes zélotes.

La littérature savante est produite par les élites et destinée aux élites. Elle comprend la littérature d'expression arabe et la littérature d'expression française. La littérature marocaine d'expression arabe s'est développée depuis l'indépendance du pays à la faveur de l'émergence d'une élite formée au départ au Proche orient arabe à la veille et à l'aube de l'indépendance.

La production littéraire est formée de recueils de poésie (Sabbagh, Tabbal, Mejjati, etc.), de romans (Zefzâf, Rabîa, Choukri, Berrada, Chaoui, etc.) et de nouvelles (Bennani, Bakkali, Bouâllou, Khoury, etc.). La thématique est généralement marquée par les sujets d'actualité. La jeune génération est davantage attirée par le traitement esthétique des problèmes politiques et sociaux liés à l'évolution de la société marocaine. Quant à la forme, elle est d'abord caractérisée par l'application des canons littéraires en vigueur dans la littérature arabe traditionnelle puis, au contact de la littérature universelle, les créateurs se lancent dans la recherche poétique.

Quant à la littérature marocaine de langue française, elle est apparue après la Deuxième Guerre mondiale ; la première œuvre marocaine date de 1949. Il s'agit du *Chapelet d'ambre*, d'Ahmed Sefrioui, suivie en 1954, de *La boîte à merveilles* du même auteur et du *Passé simple* de Driss Chraïbi. S'agissant de Chraïbi, l'on peut dire que sa préoccupation fondamentale consiste - du *Passé simple* à *L'homme du Livre*, son dernier roman - à réfléchir sur les questions de la civilisation et de l'histoire.

La tyrannie du père en milieu arabo-musulman, la domination de l'homme sur la femme, etc. Cette littérature s'est renouvelée avec l'expérience du mouvement littéraire autour de la revue *Souffles* à partir de 1966 avec Laâbi, Nissaboury, Khair-Eddine, Benjelloun. Pour ce mouvement, la production littéraire est une arme de combat pour lutter contre les structures rétrogrades pouvant provenir tant de la culture occidentale que de la culture arabe. L'écriture préconisée s'inspire des formes vitales de la culture populaire tout en s'ouvrant aux recherches et aux techniques de l'esthétique moderne. Une nouvelle génération porte aujourd'hui la littérature francophone (Nedali, Souag, Baida, Hamdane, Elalamy, Dalil, etc.) avec des styles et des thématiques où sont présents le social, le politique et le moi individuel.

La tradition orale est la mémoire collective des communautés rurales. Elle est le réceptacle qui recueille et consigne, dans la parole ancestrale transmise par la chaîne des hommes et des femmes, les expériences accumulées à travers l'histoire du Maroc par les communautés sans écriture et par celles où l'écriture demeure l'apanage des clercs. Certes le proverbe dit *verba volant scripta manent*, on le nuancera cependant en disant que si l'écrit reste parce qu'il est transcrit, fixé et archivé, la parole aussi demeure vivante dans la mémoire des hommes par sa dynamique et sa variété.

Rappelons à cet égard que la parole précède l'écriture dans la civilisation humaine et qu'elle est aussi plus largement employée ; en effet, à travers le monde, le nombre des sociétés à tradition orale et celui des langues sans écriture sont infiniment plus grands que celui des sociétés à tradition scripturale.

La tradition orale est aussi la principale source historique dans les communautés sans écriture, les matériaux oraux (contes, légendes, mythes, généalogies, témoignages, etc.) sont des documents transmis de génération en génération ; ils recèlent des informations que l'historien utilise en leur appliquant la méthode historique pour reconstituer le passé de ces communautés.

La tradition orale répond à un besoin de transmission de l'expérience passée, le problème auquel se trouvent confrontées les sociétés à tradition orale est de garder la mémoire de leur expérience historique en rendre présent ce qui en est effectivement absent. Les documents que fournit la tradition orale peuvent également être exploités dans les études anthropologiques ou sociolinguistiques.

La tradition orale a ainsi pour fonction de servir de mémoire sociale aux communautés qui utilisent la parole plutôt que la graphie pour résoudre le problème de la communication. La tradition orale marocaine est vivace; elle exprime la *vox populi* en empruntant les langages vernaculaires, à savoir le berbère et l'arabe dialectal. Elle se transmet aux jeunes générations par la voix des Anciens, par la bouche des femmes au cours des veillées familiales et des hommes durant leurs loisirs. A leur tour, les jeunes générations enrichissent, développent et transmettent à leur descendance le legs symbolique des aïeux.

La tradition orale est un aspect de la culture du peuple qui a ses genres et son esthétique; elle est faite de genres poétiques et de genres en prose. La poésie est sans doute le genre le plus important par sa valorisation en tant que genre prestigieux et par son audience auprès de toutes les couches sociales.

Les formes poétiques de la tradition orale sont variées, elles peuvent être chantées ou non, accompagnées ou non d'un support musical. On peut dire qu'il existe *grosso modo* deux types de poésie, la poésie liée à la vie rurale et dont les créateurs sont des amateurs et la poésie composée généralement hors du terroir par des poètes-chanteurs professionnels.

Les poètes sont dénommés différemment selon les aires culturelles, le genre auquel appartient leur création poétique, la nature des instruments d'accompagnement, le lieu de représentation, etc. La poésie non chantée est généralement scandée ou psalmodiée selon des rythmes particuliers, elle est dénommée *tanddamt* dans la tradition de la région du sud-ouest, *tamyazt* dans la tradition du Maroc central et *izri* dans la tradition rifaine.

La thématique peut être empruntée à la littérature religieuse ou à la littérature profane, ou aux deux à la fois, car bien souvent le poète aborde des thèmes d'inspirations différentes dans le même poème. Le poème chanté est dit *amarq* dans le Souss, *izli* dans le Moyen-Atlas et *aghennij* dans le Rif.

Le poète amateur est appelé *anddam*, *amarir* ou *amdyaz*, selon les régions ; il participe aux danses collectives appelées *abwāš* dans le domaine tachelhite et *ahidus* dans le Maroc central. Quant au poète-chanteur professionnel, il est appelé *r-rays* ou *shikh* (féminin *tarrayst*, *shikha*) et se produit lors des cérémonies et des représentations publiques ou privées.

Le poète *anddam* le plus connu est Sidi Hammou Taleb qui aurait vécu au XVIIIe siècle *en fqih soufi*, il est considéré encore de nos jours comme le patron des poètes-chanteurs chleuhs, *bab n umarg*. Son homologue serait Sidi Abderrahmane EI-Mejdoub dans la tradition arabe dialectale. Sa poésie recèle les thèmes relatifs à l'expérience culturelle de sa communauté, à savoir les valeurs religieuses, les valeurs sociales et les valeurs morales.

La poésie comprend *grosso modo* quatre genres : *izli*, *tamawayt*, *tayffart* et *tamidulit*. L'*izli* est un poème court dont la structure est relativement fixe, il est généralement employé dans les joutes oratoires. *Tamawayt* est un poème dont s'accompagne le poète amateur dans ses randonnées pédestres à travers la montagne ; sa structure n'est pas toujours régie par des contraintes poétiques. *Tayffart* est un poème long qui possède une unité thématique, les thèmes peuvent être un sujet relatif à la religion, à l'actualité, un sujet épique ou un récit. Enfin, *tamidulit* est un genre chanté lors des cérémonies, sa structure est rigide et n'évolue que peu.

Le poète a joué un rôle important dans la lutte contre l'occupant colonial, la mémoire collective a gardé les noms d'illustres poètes, tel celui de Janti dans le Souss et celui de la poétesse Tawggrat, qui a été l'âme de la résistance dans le Moyen-Atlas durant les années 1920, et dont la tradition orale a sauvegardé quelques-unes des *timawayin* (singulier *tamawayt*). Bien que la plupart du temps improvisée, la poésie orale est sous-tendue par des règles métriques généralement observées par le poète. La versification est fondée sur des patrons prosodiques qui marquent chaque genre poétique. La composition repose sur divers éléments dont les assonances, la syllabe, l'accent, parfois la rime et plus souvent le rythme.

La prose comprend des genres comme le conte, la légende, le proverbe, le dicton, la devinette, etc. Le conte est lui-même diversifié. On distingue le *conte merveilleux*, qui relate des récits où le réel côtoie l'imaginaire, le *conte hagiographique* qui retrace la vie et les miracles des saints, le *conte d'animaux* à la manière des fabliaux dans la tradition occidentale et le *conte plaisant* dans lequel sont mis en scène des personnages dans des situations comiques. Le conteur peut être la grand-mère qui dorlote ses petits-enfants lors des veillées familiales, le vieil homme qui amuse les enfants sur l'aire à battre le grain, l'adulte qui édifie ses pairs adossés au mur de la mosquée, le jeune homme qui instruit ses amis, le conteur professionnel qui subjugué les badauds dans les souks ou sur les places publiques des villes traditionnelles, etc.

La tradition orale est le produit de l'imagination créatrice des communautés rurales, c'est aussi un produit historique de ces communautés. Le héros du conte est un personnage mâle ou femelle qui se trouve dans une situation de manque matériel, affectif ou symbolique. Pour pallier ce manque, le héros part en exil, rencontrant sur son parcours une série d'embûches et affrontant moult épreuves.

De ses succès ou de ses échecs dépend la réalisation de son être et le bonheur des siens. Son triomphe de l'adversité comble le manque inaugural et rétablit l'ordre social dans le groupe. Le héros reçoit généralement l'aide d'un auxiliaire magique, qui peut être l'anneau qui commande aux djinns, la chéchia qui rend invisible, les babouches qui éliminent la fatigue, le bâton qui fait voguer dans les airs ou l'oiseau qui pond des œufs d'or.

Le *conte merveilleux* a plusieurs fonctions. C'est une fiction qui fournit à l'auditeur le moyen de rêver, de fabuler, et peut être aussi de transcender dans l'imaginaire les vicissitudes de l'existence quotidienne.

L'homme rural, soumis aux aléas de la nature, trouve dans le conte un monde imaginaire; l'enfant démuné ou nanti, malheureux ou épanoui projette ses manques et ses désirs dans un univers de fiction.

Le conte est aussi pour l'enfant une source d'information et de socialisation, un moyen par lequel la tradition orale inculque la morale, le savoir et le savoir-faire que la communauté lui transmet. Le conte peut aussi édifier lorsque par exemple il relate la vie exemplaire des saints thaumaturges. Le conte a aussi pour fonction d'amuser, d'instruire en faisant rire.

Le héros le plus populaire des contes plaisants est le fameux *Jeba*. Le proverbe et le dicton constituent des genres aussi prisés que le conte. Leur connaissance et leur emploi approprié dénotent une maîtrise réelle de la *compétence culturelle* de la communauté car ils expriment en une forme concise une somme d'expériences que la tradition a accumulées tout au long de l'histoire de la communauté.

Toute la qualité du proverbe s'exprime dans sa forme et son esthétique. Sur le plan de sa substance, il n'a de signification que dans un système culturel donné. C'est ce qui explique l'insatisfaction que l'on ressent à lire un proverbe traduit ; il perd en effet à la fois sa saveur et son sens.

Le proverbe est employé par l'utilisateur dans une situation de communication où il n'intervient plus en tant que locuteur mais en tant qu'énonciateur de la *doxa*, des valeurs dominantes communes. La parade de l'allocutaire ne peut alors être qu'un contre-proverbe. La tradition orale comprend aussi une forme de théâtre populaire apparenté à la *halqa*. Le personnage central est *Baqchich*, qui parcourt les souks ruraux et les moussems et fréquente les places publiques des villes où il existe de fortes communautés d'origine rurale, notamment la place Jamaâ EI-Fna à Marrakech.

Le théâtre de la *halqa* présente les formes élémentaires du travail dramaturgique. En quelques sketches, *Baqchich* a l'art de monter une action simple avec des protagonistes aux caractères tranchés ; il crée des effets comiques par les répliques des personnages et les situations conflictuelles dans lesquelles ces derniers se trouvent engagés. Ce théâtre est enraciné dans la vie populaire avec ses tensions, ses désillusions et ses espoirs. *Baqchich* fait partie intégrante de la culture de ce milieu, il en observe les contradictions en les traduisant dans le langage de la dramaturgie comique. L'auditoire se reconnaît implicitement dans les scènes présentées et il en rit. Par cet aspect, le théâtre de *Baqchich* a une fonction de *catharsis* socio-psychologique. La *halqa* a inspiré une tendance du théâtre moderne représentée par Taieb Saddiqi.



Sur le plan artistique, l'esthétique plastique traditionnelle est essentiellement d'inspiration rurale. Elle se fonde sur des principes différents de ceux de l'art citadin. C'est un art utilitaire, symbolique, abstrait et collectif. En effet, il s'agit d'un art intégré à un objet utilitaire comme le tapis, la natte, l'amphore, le bijou, le vêtement...

Il peut être aussi intégré à une construction comme la porte, le panneau mural, le plafond, etc. En cela c'est un art-artisanat dans lequel les préoccupations esthétiques sont présentes dans la production, tout objet y a une fonction symbolique, qu'il s'agisse d'un objet dont la fonction est spirituelle comme l'amulette ou matérielle comme la lampe à huile ou le soufflet.

L'artiste-artisan n'emploie pas la matière riche au détriment de la matière pauvre, la pauvreté de la matière est souvent compensée par la richesse des formes, un tissu fruste ou de la terre cuite sont travaillés avec autant d'application que la soie ou le bois de noyer. La symbolique de l'art rural puise son inspiration du fonds universel, les symboles du *Centre du Monde*, de la *Grande Déesse*, de la *Femme Procréatrice*, de *l'eau*, de *l'union*...

Cet art a un caractère abstrait, non-figuratif, Le., il emploie des formes géométriques élémentaires comme la droite, la ligne brisée, le triangle, le carré, le cercle et le losange. Le chromatisme y est à base naturelle, i.e., les couleurs utilisées sont extraites essentiellement de végétaux et de minéraux.

Enfin, la production artistique est une œuvre qui puise sa source du subconscient collectif ; de ce fait l'artiste-artisan est profondément lié à sa communauté, il agence à sa manière les formes et les symboles communautaires sinon universels. Jusqu'à une période récente, l'art rural a rarement été soumis aux poncifs d'une esthétique dont le site de production serait le Centre, site régi par le pouvoir politique ou socio-économique.

Il a pendant des millénaires développé son esthétique propre sans toutefois être imperméable aux influences de l'esthétique méditerranéenne et musulmane. A présent, il en va tout autrement avec la dépendance totale de la société rurale et le dépérissement consécutif de son esthétique.

En effet, la déstructuration de la base matérielle et symbolique de la société rurale par l'économie monétaire et ses valeurs, l'intégration de la société rurale dans la formation sociale marocaine et sa dépendance à la fois à l'égard du Centre de cette formation et du Centre dominant à l'échelle planétaire ont conduit à des changements majeurs dans la production symbolique des communautés rurales.

Cette situation s'accompagne de l'imposition d'une nouvelle esthétique d'inspiration marchande dans laquelle une distinction franche est établie entre l'objet d'art et l'objet utilitaire, l'objet d'art y est considéré en tant que création unique, thésaurisée et exposée ; l'artiste y est un être d'exception et souvent un marginal ; quant à l'objet artistique utilitaire, il s'efface devant les produits en série de l'industrie, qui deviennent ainsi *les objets d'art du pauvre*.

Les arts plastiques constituent une innovation au Maroc dans la mesure où leur découverte s'est faite dans le sillage du contact de ce pays avec l'Occident au début du siècle dernier. Depuis lors, l'activité artistique constitue une facette de la création esthétique qui a accompagné les transformations sociales et culturelles connues par la société marocaine.

La création plastique se ressource dans un patrimoine artistique d'une profondeur historique millénaire et fait preuve d'une remarquable vitalité. En cela elle est à l'image de la société marocaine marquée par une grande diversité d'expressions artistiques représentée notamment par la tradition amazighe (berbère) qui se manifeste notamment dans les motifs des tapis, des bijoux et de l'architecture, l'apport africain, la culture arabo-musulmane et l'orientalisme européen.

La peinture de chevalet représente la première étape dans l'émergence de la création plastique, en tant que système de représentation dans sa conception et sa fonction modernes. Elle est liée à l'implantation politique, économique et culturelle du protectorat français et espagnol.

Le voyage que Delacroix a fait au Maroc en 1832 est décisif dans la mesure où il a contribué au développement de l'orientalisme pictural. Au contact de la lumière, de la nature et de la culture marocaine, Delacroix devient le précurseur et le rénovateur d'une conception esthétique qui va marquer la peinture moderne. Le Maroc fut également la terre d'élection de grands peintres tels que Matisse, Klee et Kandinsky.

La peinture marocaine moderne est née de l'influence de ces maîtres. C'est ainsi que l'œuvre de Louardighi, d'Aït Youssef, de Chaibia et de Fatima Hassan est tout entière marquée d'un souffle où l'imagination intuitive déborde en une féerie de formes et de couleurs. Après la Seconde Guerre, éclot une veine artistique fécondée dans les Ecoles des beaux arts de Tétouan et de Casablanca. Mais c'est avec l'indépendance du pays en 1956 que naît une véritable école marocaine en arts plastiques.

Les précurseurs en sont Cherkaoui et Gharbaoui. Ils sont suivis d'Aherdane, Glaoui, Meryem Meziane, Belkahia, Chebâa et Mélehi et d'autres encore. La peinture marocaine est traversée par un courant privilégiant la figuration et un autre qui accorde le primat à l'abstraction. Le courant figuratif inscrit la création artistique dans le patrimoine marocain riche de la diversité de ses expressions, un courant qui tente notamment d'abolir la distinction entre artiste et artisan en focalisant son travail sur la création d'objets stylisés inspirés de la tradition et de la calligraphie arabe.

Quant au courant abstrait, il verse dans la peinture informelle par l'investissement dans l'abstraction géométrique. L'intérêt de l'expérience picturale marocaine est qu'elle inscrit dans l'interaction entre le spécifique et l'universel en faisant la synthèse entre les formes traditionnelles de la création intuitive et spontanée des peintres autodidactes et la recherche esthétique moderne des peintres académiques.

Conclusion

Dans cette optique générale, et par ses diverses expressions à travers les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être locaux, et aussi par la dynamique sociale qui porte sa créativité, la culture marocaine ne peut que bénéficier d'une approche fondée sur la préservation et la promotion de la diversité culturelle reconnue par la Constitution du Maroc et son implémentation dans le cadre de la régionalisation.

En outre, l'approche centrée sur les Droits de l'homme facilite le dialogue interculturel, prévient les conflits et protège les droits des groupes marginalisés, au sein de la communauté nationale, créant ainsi les conditions optimales pour la réalisation des objectifs du développement humain et durable.

Enfin, les expressions culturelles envisagées comme secteurs d'activité –incluant le patrimoine matériel et immatériel et les industries créatives afférentes- sont en elles-mêmes un puissant vecteur de développement, avec des impacts sociocommunautaires, économiques et environnementaux considérables en termes de valorisation du capital culturel et immatériel national, à la condition aussi que la transmission des savoirs et des savoir-faire communautaires implique les nouvelles générations et soit intégrée à la dynamique de la créativité et de la modernisation. Sortir de la précarité est ainsi le garant de la cohésion sociale à travers la solidarité des citoyens et la reconnaissance de leur appartenance collective à un projet social moderniste.

Références bibliographiques

Boukous, Ahmed, dir., *Arts et architecture amazighes du Maroc*, La Croisée des chemins, 2015.

Boukous, Ahmed, dir., *Expressions immatérielles de la culture*, La Croisée des Chemins, 2017.

Jay, Salim, *Dictionnaire des écrivains marocains*, Paris Méditerranée- Eddif, 2005.

Hajji, Mohamed, dir., *Encyclopédie du Maroc*, Imprimeries Salé, 1984-Sijilmassi, Mohamed, Khatibi, Abdelkébir, dir., *Civilisation marocaine, Arts et culture*, 1996.

Intervention Mr. Mohammed Mbarki :

Comment faire de la diversité culturelle un véritable levier de développement, une source de production de richesse?



Région du Nord: La diversité culturelle comme levier de développement ».

**Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames messieurs,
Chers amis,**

Permettez-moi tout d'abord de remercier l'ambassade du Maroc et particulièrement monsieur l'Ambassadeur, Chakib Benmoussa, pour son aimable invitation. Je suis particulièrement heureux de contribuer à ce débat qui m'en rappelle tant d'autres dans cette maison, et ravi d'échanger sur la thématique innovante de cette rencontre, *« Région du Nord : la diversité culturelle comme levier de développement ».*

Ce thème soulève une problématique très actuelle de plus en plus perceptible dans les stratégies de développement : la relation entre la culture et le développement des territoires. Ce rapport est d'autant plus intéressant qu'il s'applique à une Région particulièrement riche par ses atouts naturels, sa position stratégique, ses richesses humaines et bien entendu sa grande diversité culturelle.

Je dois commencer par dire que la Région du Nord de laquelle je vais parler sort du ressort territorial de la seule Agence de l'Oriental. Elle englobe La Région administrative de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, et le Nord de la Région de l'Oriental (qui elle se prolonge vers le Sud, jusqu'à l'oasis de Figuig, aux portes du Sahara). C'est donc un territoire qui s'étend du Détroit de Gibraltar à la frontière avec l'Algérie, soit environ 27.000 km² qui compte près de 5.000.000 d'habitants sur toute la rive méditerranéenne marocaine.

De ses nombreux atouts naturels et historiques, je retiendrai quelques éléments qui illustreront notre problématique.

-Un littoral balnéaire d'une grande qualité esthétique et environnementale, entre Tanger -ville internationale- et Saïdia -station balnéaire- à la frontière -fermée- avec l'Algérie, (Saïdia est connue pour sa plage de 14 km de sable blanc). J'ajoute que dans un souci de protection de la mer méditerranéenne, le Maroc traite toutes ses eaux usées avant rejet.

-Un chapelet de villes originales, toutes au passé illustre, avec cette alliance exquise de tradition et d'art urbain contemporain. Elles se succèdent, plus charmante l'une que l'autre, modelées par les espaces étonnants d'un urbanisme vernaculaire, côtoyé par les constructions inspirées de l'architecture militaire de prestige, et des grands courants artistiques des périodes arts nouveaux et arts décoratifs des écoles espagnoles et françaises. La liste de ces villes est trop longue. Je me limiterai donc aux principales, dont je vous recommande vivement d'en lire l'histoire : Tétouan (classée au patrimoine mondial de l'humanité), Chefchaouen, Larache, Al Ksar, Al Hoceïma, Nador... (J'ai mis entre parenthèse les enclaves de Ceuta et de Melilla ainsi que les îles occupées par l'Espagne).

-La chaîne montagneuse du Rif, montagne jeune, aux roches friables, difficile à aménager, et au couvert végétal forestier imposant et dense qui reçoit la plus haute pluviométrie de Royaume. S'y est installé un habitat rural typique, dispersé, qui montre l'ampleur de l'étalement urbain.

-Une très longue histoire, au cœur des grandes aventures méditerranéennes, des échanges entre les civilisations qui ont contribué à la richesse culturelle du monde : Migrations multiples des sites africains les plus anciens vers les sites eurasiatiques depuis la plus haute antiquité jusqu'aux temps modernes... puis des flux de populations plus récentes surtout du Sud vers le Nord, mais aussi dans le sens contraire. Ces brassages ont laissé des traces profondes qui ont conduit le Royaume à les inscrire d'ailleurs dans le préambule de sa Nouvelle Constitution.

-Une histoire de conquêtes coloniales continues et diversifiées, résultat de convoitises permanentes pour la maîtrise des flux commerciaux et l'implantation de peuplements divers. D'où, une Région polyglotte où coexistent à des degrés divers : l'Arabe l'Amazigh rifain, l'espagnol, le français, ainsi que des langues plus récentes introduites par la Diaspora : l'Allemand, l'Anglais le Néerlandais, le Catalan...

-Enfin, une position stratégique, qui fait de cette Région un véritable concentré de logistique moderne, devenu aujourd'hui au plan mondial un secteur économique essentiel. Les dynasties marocaines ont toujours su utiliser cet aspect pour éviter l'effritement du territoire et défendre les intérêts du Royaume et son intégrité territoriale.

Ces six éléments constituent le terreau qui a nourri et enrichi en permanence la diversité culturelle, devenue une caractéristique identitaire forte de la Région du Nord. La Méditerranée est notre histoire passée et à venir avec le monde.

Une interface entre l’Afrique et l’Europe

La région du nord est une interface entre l’Afrique et l’Europe. L’histoire et la géographie en ont fait un carrefour, l’économie un grand lieu de production et d’échanges, englobant toute la gamme des marchandises depuis les productions industrielles modernes, jusqu’aux produits du terroir, en passant par l’accroissement des échanges culturels, eux-mêmes souvent réduits au stade de marchandises.

Tout cela est plus qu’un héritage, C’est le fruit des différentes lectures du territoire, des approches de proximité, qui associent la richesse des terroirs aux ressources fécondes de la tradition. Cette équation prend aujourd’hui un relief nouveau et génère des résultats concrets car la richesse ainsi produite est matérielle et immatérielle, reconnues comme deux variables de la mesure de la richesse globale :

« *Le capital immatériel s’affirme désormais comme étant un des paramètres les plus récents qui ont été retenus pour mesurer la valeur globale des états et des entreprises* » Discours Royal adressé à l’occasion de la Fête du Trône, le 30 Juillet 2014

Du coup, la Région devient un lieu majeur de création d’emplois avec comme conséquences un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale et une population active supérieure, avec un tissu de relations économiques et culturelles prospère, aussi bien avec le Nord, le Grand Est, le Moyen Orient et le Sud. De nouvelles routes du monde vont naître ou renaître : les caravanes du sud vers le Nord vont transporter de nouvelles richesses, les grands flux du Nord et de l’Est vers le Sud (le chemin de la soie) vont impacter profondément la nature et le volume des échanges.

Cette diversité a généré la naissance d’évènements célèbres, qui ont augmenté la notoriété de la Région du Nord dans le monde : festivals de cinéma, de musique, de Théâtre, de danse, de chant, Salons du livre Grands salons d’économie moderne, sociale et solidaire, liés aux nouvelles technologies ... , grandes rencontres politiques, multiples rencontres universitaires (deux grandes universités avec 110000 étudiants) sur le monde de demain. Ces aspects mériteraient d’être détaillés, mais ils prendraient malheureusement trop de temps.

Comment faire de la diversité culturelle, Un véritable levier de développement, Une source de production de richesse?

Nous sommes avec d’autres, les héritiers d’une prestigieuse histoire culturelle. Elle nous a appris les valeurs de la tolérance et du vivre ensemble. Il ne tient qu’à nous de la protéger et de l’investir pour la création de richesses pour les générations actuelles et futures.

Dès son accession au trône, Sa Majesté le Roi associe une vision éclairée de l'avenir aux ressources des évolutions modernes de l'économie et à la richesse de notre patrimoine immatériel. Il a tenu à impulser sa vision du développement du Royaume en réhabilitant sa façade méditerranéenne et ses racines culturelles profondes vers l'Afrique. Les élites techniques et technocratiques n'ont pas immédiatement saisi les mutations que cela allait provoquer.

Elles sont maintenant apparentes, et la région Nord du Maroc, au carrefour des mondes, y joue un rôle lumineux.

Nous disposons de tous les paramètres essentiels qui sécurisent le développement économique : la stabilité et la visibilité politiques, les critères et les garanties du bon fonctionnement de l'Etat, une pratique démocratique effective, les ressources humaines et naturelles importantes, une vigilance continue dans l'analyse des résultats...

Bien sûr cela n'est pas exempt de difficultés, et doit faire l'objet d'évaluations permanentes sur les fruits de la croissance. C'est justement pour corriger les dysfonctionnements qui se traduisent par un trop faible impact des bénéficiaires de cette croissance sur couches populaires que Sa Majesté le Roi Mohammed VI a lancé officiellement un grand débat sur l'étude d'un nouveau modèle de développement. Une commission nationale spécialement constituée le pilotera.

Je souhaiterais pour terminer donner quelques exemples concrets, à partir de notre vécu au sein de l'Agence de l'Oriental :

Des infrastructures de niveau international pour toute la Région

- Le port de « Tanger Med » se positionne en leader des ports de la Méditerranée. Il réalise des performances remarquables : Transbordement 30MT de marchandises, Trafic intérieur routier: 6MT. Il accueille 2,7 Millions de passagers et attire de grosses implantations industrielles : Exemple, l'usine Renault Tanger, classée au Top 5 des Productions de Renault.
- Le Port de « Nador West Med » d'importance équivalente, parfaitement positionné sur les voies maritimes mondiales et qui se prépare à capturer une autre part importante du trafic transitant par la Méditerranée.
- Le port de Tanger ville accueille les croisières du monde, Un projet similaire est prévu pour les ports de Nador ville.
- Les infrastructures de connectivité de ces équipements avec les réseaux Nationaux viennent compléter le dispositif logistique : Réseau de chemin de Fer, Autoroutier, Télécom...
- Les ports de plaisance de Marchica (Nador) et de Saidia ajoutés à ceux de Restinga et Kabila concentrent la grande majorité des anneaux de la Méditerranée Sud
- Les grandes Zones industrielles de nouvelle génération à Tanger, Tétouan, Al Hoceima, Nador, Berkane, Oujda ...

Les activités culturelles et culturelles majeures :

- Les Salons du Livre de Tanger et d'Oujda, les festivals du film, méditerranéen, maghrébin, de la mémoire de Tanger, Tétouan, Oujda, Nador.
- Les festivals de musiques et de Danses : Tanger, Tétouan, Chaouen, Al Hoceima, Nador, Oujda (Tanjaz – Gharnati – Raï –Flamenco – Reggada ...)
- La Grande rencontre internationale du Soufisme, de Madagh, (village situé près de Berkane) pour célébrer l'islam des lumières, celui de l'ouverture et de la tolérance.

Enfin, je clôturerai ces exemples par deux cas d'école :

-**La petite ville de Debdou**, totalement déshéritée, doit sa renaissance en cours à la publication de deux Beaux Livres intitulés : « Mémoires Juives de l'Oriental marocain » en 2013 (traduit en trois langues), et « l'Oriental marocain : des siècles d'art culinaires juifs » en 2017 (traduction anglaise en cours). Ils ont permis, le désenclavement de la ville, la construction d'une maison de la culture, d'un internat pour jeunes filles, d'une piscine municipale, la réhabilitation de l'ancienne médina... Faire renaître l'espoir d'un avenir prospère

-**La ville plus connue de Jerada**, ancienne friche minière et industrielle qui a occupé récemment l'actualité, fait également l'objet d'une approche de développement où la culture jouera un rôle important. Le départ se situe en 2012, par la publication d'une étude pour la réalisation d'un « Parc Muséologique Urbain ». Aujourd'hui les premières réalisations débiteront autour de la mine image. Elles accompagneront un ensemble d'activités culturelles pour la valorisation de la mémoire de la ville à laquelle est profondément attachée la population.

Bien entendu les revendications urgentes de la population (dont les manifestations et les revendications ont mobilisé une partie de la presse) ont été entendues et des solutions nouvelles et consensuelles mises en œuvre :

-Création de 30 sociétés (pour environ la naissance de 3000 emplois dans les services, l'industrie, le social, les Coopératives ...)

-Naissance de Coopératives Agricoles pour les jeunes sur 3000 ha environ de terres collectives qui généreront la création de 6500 emplois.

-Enfin encouragement des jeunes pour la création de 1000 micro entreprises. Les auto entrepreneurs seront accompagnés techniquement et économiquement.

Nous sommes donc sur un programme de près de 10 000 emplois.

Merci de votre aimable attention

**INTERVENTION DE MME NEILA TAZI
SENATRICE ET PRESIDENTE FEDERATION CULTURE A LA CGEM**

**Les industries culturelles peuvent être un formidable levier dans le nouveau modèle
de développement..**



Merci Monsieur L'Ambassadeur pour votre invitation, et je remercie mes confrères pour les interventions qui ont précédé qui nous permettent de mieux connaître l'histoire de nos villes, de nos régions..à travers leurs engagements et parcours respectifs, tous animés de passion. Je suis sénatrice comme vous l'avez rappelé et j'ai travaillé sur différentes lois qui transforment notre pays et qui sont déterminantes pour l'avenir comme la loi Amazigh dont vient de nous parler M. Boukouss.

Je ne suis pas du Nord, je suis née aux Etats Unis, je vis à Casablanca et mon parcours a été fortement influencé par un projet initié il y a 23 ans à Essaouira, le Festival Gnaoua Musique du Monde. Lorsque nous avons démarré très peu de gens y croyaient. Beaucoup de personnes étaient sceptiques et vingt trois années après le projet est un très beau succès et je suis heureuse d'être parmi vous pour en parler. J'en profite pour remercier M. Samir Addhare notre ambassadeur à l'UNESCO ici présent, qui soutient la demande d'inscription de l'Art des Gnaoua au patrimoine oral et immatériel de l'humanité.

Dans son propos introductif Son Excellence Chakib Benmoussa a rappelé que la culture est un levier de développement, un élément d'ouverture « une fenêtre sur le monde », un élément de créativité, d'attractivité et de revitalisation de la région. Nous avons expérimenté tout cela en partant d'une région en difficulté et d'une ville en souffrance, Essaouira, une ville au passé riche par la cohabitation des communautés musulmanes, juives, et chrétiennes qui savaient conjuguer le vivre ensemble. Puis, plusieurs Souiris appartenant à ces différentes communautés ont fait le choix de s'installer ailleurs, l'activité économique de la ville a décliné, et il fallait faire preuve de créativité pour revitaliser et transformer ce territoire à

travers une vision culturelle. Nous connaissons tous beaucoup d'exemples de villes qui ont réussi ce pari, je citerai les cas bien connus d'Avignon, de Cannes, de Montreux ou encore Marciac une petite ville de 2000 habitants connue par son festival de jazz, ou encore Malaga ville de naissance de Picasso qui était une ville de passage et qui est devenue une importante destination culturelle européenne avec 37 musées

Nous nous sommes battus à notre tour dans un océan de difficultés pour démontrer que l'on pouvait aussi transformer Essaouira grâce à un projet culturel porté par des idées et des valeurs de partage, d'ouverture, d'égalité...

Il faut rappeler l'arrivée d'internet au Maroc en 1996, avant le lancement de notre projet en 98, internet qui nous a permis de bénéficier de l'impact des nouvelles technologies et d'un formidable élan de soutien des Marocains du monde. Oui nous recevions des quantités surprenantes et considérables de messages d'encouragement, de soutien pour la création de ce festival populaire, gratuit avec des concerts et des spectacles accessibles à tous. L'affluence grandissait d'une édition à l'autre, Essaouira ville de 70 000 habitants accueillait parfois jusqu'à 400 000 festivaliers lors de cet événement qui est vite devenu un phénomène socio culturel, un rendez-vous qu'il fallait évidemment pérenniser. Là, était le vrai défi, car nous n'avions que peu de moyens, il fallait convaincre, interpeller, solliciter, développer et faire adhérer à notre vision et notre ambition les responsables de la ville, de la région, les sponsors....

Convaincre que le festival est une aubaine pour la ville et son rayonnement, une opportunité pour le tourisme et l'emploi. Une étude a permis d'établir que chaque dirham investit dans l'organisation du festival génère 17 dirhams en retombées économiques directes dans la ville. Tout le monde y gagne, les commerces, les restaurants, les hôtels, les services, et les retombées médiatiques ont un impact qui se fait ressentir à l'année. La première décennie a été très dure, on a d'abord sollicité le secteur privé jusqu'à ce qu'on réussisse enfin à obtenir progressivement plus de subventions publiques des collectivités locales, de l'office du tourisme, de la ville...

Nous avons à notre manière été parmi les pionniers à croire dans les nécessaires retrouvailles avec l'Afrique qui fait partie de notre ancrage et de notre héritage culturel ...La tagnaouite était un courant musical marginalisé et en voie de disparition, nous l'avons réconcilié avec notre imaginaire tout en l'ouvrant très largement au grand public. C'est ainsi que des noms comme Randy Weston, Marcus Miller, Archie Shep, et bien d'autres artistes souvent afro-américains prennent pleinement conscience des origines du jazz, du blues, de leurs racines africaines.

En tant que membre du Conseil d'administration de la CGEM je me suis battue avec d'autres au sein de la Confédération pour inscrire la culture comme un levier de notre développement économique et social, soutenue par la Présidente de la CGEM, Mme Miriem Bensalah qui avait elle même lancé le festival de Casablanca avec pour ambition de créer de la proximité et du lien entre les différents quartiers de la métropole. Le festival n'existe plus mais son expérience a été fort positive.

Nous avons donc créé la fédération des industries culturelles et créatives, nous avons signé un PPP avec le ministère de la culture et de la communication, puis nous avons organisé début octobre les premières assises des industries culturelles et créatives sous le Haut Patronage de Sa Majesté qui faut il le rappeler, accorde une grande importance à ce secteur. C'est à nous acteurs du terrain, acteurs associatifs, entrepreneurs, élus d'accompagner et de nourrir cet élan, cette dynamique pour créer les conditions pour l'émergence de ce secteur, pour que le potentiel artistique et culturel puisse s'exprimer pleinement.

Ce potentiel est immense et il peut, si les conditions sont réunies, devenir un véritable levier de développement pour reprendre l'intitulé de la conférence. Les Assises ont réuni près de 600 personnes de la scène publique et privée, responsables politiques et acteurs du terrain de l'industrie culturelle et créative. Certains n'ont pas très bien compris ce que l'on entendait par industrie culturelle et créative et ont mis en avant cette idée de « marchandisation » de la culture ; d'autres se demandaient pourquoi une fédération sous l'égide du patronat ? Mais parce que la culture est un secteur à part entière et qu'aujourd'hui les acteurs culturels veulent travailler dans un cadre structuré. Ils ne veulent plus continuer comme le soulignait M. Boukous à quémander des subventions et des moyens pour exercer leur art, leur talent et leur métier.

Car être artiste c'est un métier qui nécessite aussi un écosystème. Dans une approche comparative avec d'autres pays, nous avons constaté l'importance et le poids des industries culturelles et créatives dans l'économie, et la France en est un très bon exemple.

Nous devons donc travailler sur une véritable politique, une stratégie, pour définir les besoins, notamment en formation, faire émerger des synergies entre secteurs, améliorer la législation. La présence du Président du Parlement et du ministre de la Justice ont permis d'évoquer de nombreux sujets notamment ceux relatifs aux droits d'auteur et de propriété intellectuelle.

L'intervention du président de la Chambre des représentants Mr Habib Malki nous a permis d'aborder d'autres aspects législatifs comme par exemple la nécessité d'une loi sur le mécénat ou sur l'octroi plus facile du statut d'utilité publique à certaines associations. Il faut créer une chaîne de valeur, professionnaliser, car nous avons besoin d'innover, de créer de l'emploi pour des milliers de jeunes et les industries culturelles peuvent être un formidable levier dans le nouveau modèle de développement.

C'est la même conclusion à laquelle avait abouti le CESE en 2016, lorsque l'institution s'était auto saisie pour émettre un avis sur l'économie de la culture. Il y a eu un certain nombre de recommandations qui avaient pour but d'orienter les politiques publiques : parmi les grandes recommandations du CESE figuraient une stratégie sur le plan national, revoir les outils législatifs, aller vers une fiscalité adaptée, renforcer la dynamique régionale et la formation. Ce sont ces leviers que nous avons activés au sein de la fédération pour que la culture ne reste plus le parent pauvre des politiques publiques.

L'exemple d'Essaouira nous montre comment une ville s'est métamorphosée grâce à la culture et comment elle est devenue une destination touristique des plus prisées au Maroc grâce à un travail constant et cohérent. Des études montrent que 40% des voyageurs de la planète choisissent leur destination à partir de son offre culturelle. Il nous revient de renforcer et de structurer notre offre d'autant que notre histoire est riche et passionnante. Le monde parle aujourd'hui de l'Afrique continent d'avenir. Le Maroc leader continental fait aussi figure de modèle à l'échelle du continent à travers sa volonté de faire de la culture un axe fort de son développement, que ce soit par l'expression contemporaine ou la préservation de son patrimoine. Nous avons voulu il y a 23 ans, mettre en avant notre héritage africain à travers les Gnaoua qui jouissent désormais d'une belle notoriété sur la scène internationale. Nous sommes mobilisés avec notre ambassade à l'UNESCO pour l'inscription de l'art gnaoua sur la liste représentative du patrimoine oral et immatériel de l'humanité. La décision sera prise lors de la 14ème réunion annuelle de la commission, prévue du 9 au 14 décembre 2019 à Bogotá. Ce serait une belle consécration, une belle reconnaissance de la culture et sa capacité de transformation vers plus d'égalité et de prospérité.



Patrimoine du Nord du Maroc entre passé et futur

Région du Nord, la diversité culturelle comme levier de développement

« *TANGER D'HIER... TANGER D'AUJOURD'HUI* »

Un symbole de diversité culturelle en mutation permanente

Rachid Taferssiti



Rachid TAFERSSITI se définit comme un passionné de sa ville natale dont il essaye de découvrir depuis longtemps les secrets les plus cachés. Il était directeur adjoint de la Banque Populaire de Tanger et est l'auteur de plusieurs publications sur la ville du Détroit, dont « Tanger, réalités d'un mythe », un ouvrage de référence publié en 1998 (réédité en 2012), et « Tanger, cité de rêves », publié en 2002.

Tanger... cette ville chérifienne que nous considérons comme un point vital de l'Empire chérifien, comme sa véritable couronne. Parce qu'elle est la porte de son commerce, le pivot de sa diplomatie, l'emblème de ses qualités maîtresses et la plus belle page de son livre d'or construit alors que l'Europe entrait tout juste dans l'histoire des hommes, le Maroc a eu maintes occasions de se montrer fier de son brillant éclat.(1) Sa Majesté Mohammed V .

J'aurais souhaité raconter mon Tanger comme un conte de fées *Il était une fois une petite cité oisive, nonchalamment étendue sur la rive méridionale du Golfe de Gadès. Lorsque les poètes évoquaient sa beauté, on entendait battre le coeur des hommes. Le soleil, de l'aurore à son coucher, jonchait, disaient-ils, de rose et de lilas les terrasses de ses maisons, ses places, ses jardins qui lui faisaient comme un moelleux oreiller pour son repos, et la mer qui est, à ses pieds, comme son miroir.* (2) Paluel Marmont

Ce Tanger sur la rive sud du détroit de Gibraltar, tellement proche de l'Europe ... *des murailles de la casbah, on pourrait croire qu'il suffit d'étendre le bras pour toucher l'Espagne. Si proche que pendant des années, l'Europe a traversé le détroit comme on passe le gué d'une rivière, en été, pour aller pique-niquer chez des amis. On est venu de partout, pour une semaine, pour un mois, pour la vie. Tanger était une partie de plaisir un peu mélancolique pour les demi-solde du monde moderne. Ils sont descendus jusqu'aux Soccos pour une histoire d'amour, pour un chagrin, pour se faire oublier, pardonner ou consoler, par plaisir, pour la lumière, pour rien, par vice ou par nécessité.* (3) Daniel Rondeau – Tanger – 1987)

Ce Tanger ? Encore actuellement des Marocains, des Tangérois en particulier, des amoureux fous de Tanger, à Tanger comme à l'étranger, qui continuent à vivre dans ce passé, qualifié d'âge d'or de la ville. La période du Statut International où toutes les libertés étaient permises. Mais ! *Un âge d'or pour qui ?* Disais si bien Mohamed Choukri (4).

Car effectivement, ce Tanger, dont on parle souvent sans l'avoir vécu, la plupart du temps il est situé pendant cette période qui a duré à peine 33 ans (1923-1956). Or, l'internationalité de Tanger et la diversité culturelle commencèrent à s'y développer à partir de 1777, quand Le Sultan Mohammed Ben 'Abdellah faisait d'elle la capitale diplomatique de l'Empire Chérifien et y concentrait toutes les légations étrangères se trouvant sur le territoire marocain de l'époque.

De plus ce Tanger a beaucoup changé, tant par sa dimension urbaine que par sa population. Que reste-t-il de nos jours de ce Tanger tellement fantasmé ?

Un Tangérois qui reviendrait dans sa ville après une dizaine d'années d'absence seulement, sinon moins, constaterait une énorme différence. Les changements sont gigantesques et se succèdent à un rythme effréné.

Tanger (ou ces Tanger's) n'est plus cette ville cosmopolite des années 1930/1960, celle du foisonnement culturel, ni la ville anarchique des années 1970/1990, où le laisser-aller et le laisser-faire ont causé un drame parfois irréparable au niveau urbanistique et architectural. L'identité et l'âme de la ville ont été affectés, gravement. Mais tout cela c'est du passé.

En une vingtaine d'années, Tanger est devenue le nouveau pôle de développement du Maroc du 21^{ème} siècle. Une véritable métropole moderne qui rivalise avec des villes similaires du nord de la méditerranée.

Le Tanger du Roi Mohammed VI : La renaissance d'une ville mythique

« ...parallèlement à la volonté de faire de Tanger et de son port actuel, l'un des plus grands ports et l'une des stations balnéaires majeures de la Méditerranée, Nous avons donné Nos instructions pour l'étude et la réalisation d'un grand ensemble structurant, portuaire, commercial et industriel, sur les rives du Déroit, à l'Est de Tanger.

Le niveau international de cet ouvrage et sa connexion avec des zones franches sont de nature à concrétiser Notre volonté de permettre à nos provinces du Nord de se désenclaver, de réaliser leur développement intégré et de s'inscrire comme acteur et partenaire dans les échanges économiques mondiaux. » (5) Majesté Le Roi Mohammed VI

Grâce au Roi Mohammed VI, Tanger a été sortie de sa léthargie, qui devenait aussi légendaire que son mythe. C'est la capitale d'été du Royaume où le Roi reçoit des Chefs d'Etats et où il célèbre la Fête du Trône. C'est aussi un grand chantier permanent. Elle est engagée dans une dynamique de développement extraordinaire, avec la réalisation de nombreux projets dans tous les domaines : économique, social et culturel. L'ensemble portuaire Tanger Med (1 et 2), locomotive de toutes les mutations, avec toutes les infrastructures qui l'accompagnent, a transformé le paysage de la région : construction de routes, d'autoroutes et de voies ferrées ; de nouvelles gares routière et ferroviaire ; l'aéroport Boukhalf modernisé prend le nom d'Ibn Battouta ; extension et développement de la Tanger Free Zone et émergence de nouvelles zones industrielles dont celle de Melloussa avec le parc industriel Renault. La rocade méditerranéenne, ou rocade du Rif, permet de relier Tanger à Saida en 7 heures de voiture. Elle a contribué au désenclavement de la façade maritime du grand territoire rifain.

Les investisseurs affluent de nouveau, y compris les multinationales. Les appels à une main-d'œuvre spécialisée se multiplient, drainant vers la ville de nouvelles populations en provenance des autres régions du Maroc, voire de l'étranger. L'immobilier est obligé de suivre ; c'est ainsi que des ensembles imposants voient le jour. Le tourisme n'est pas en reste : hier les hôtels fermaient leurs portes, aujourd'hui de nouvelles unités s'installent, parmi lesquelles des enseignes internationales.

Il faut cependant relever les maisons d'hôtes et les restaurants qui occupent chaque jour davantage la Médina et la Qasbah. Ils rachètent des vieilles demeures, petites et grandes, ouvertes sur l'extérieur, dont en général elles effacent les motifs architecturaux, anciens mais modernes, qui les distinguent des maisons des autres médinas, en général fermées vers l'extérieur. Ils répondent sans doute à une demande porteuse mais portent préjudice à un produit qui aurait été plus rentable s'il était bien vendu.

Au niveau urbain, la mise à niveau est devenue permanente, apportant des solutions radicales aux problèmes dont se plaignaient la population, même dans les quartiers populaires. La qualité de la vie s'améliore, même dans ces quartiers dits sensibles, autrefois abandonnés. Les principaux services municipaux ont fait l'objet de concessions à des multinationales étrangères. Il y a quelques années, le plus optimiste des Tangérois n'aurait pas pu imaginer ce qui se passe chez lui actuellement.

Des activités culturelles pour pérenniser la diversité

Sans couvrir l'ensemble du territoire de ce nouveau très grand Tanger et sans arriver à toucher l'ensemble de la population, l'activité culturelle foisonne de nouveau, comme au bon vieux temps : des festivals de musique (Tarab Tanger, TanJazz, Andaloussiath Tanja) et de cinéma (Festival National du Film, Festival du Court Métrage Méditerranéen), des expositions de peintures, de photos et de productions artistiques diverse (parfois 3 ou 4 vernissages le

même jour), un grand salon international des livres et des arts. De nouvelles librairies, de nouvelles galeries d'art, le Théâtre Municipal Mohamed el-Haddad.

Le dynamisme des centres culturels étrangers, Institut Français, Instituto Cervantes ou Tangier American Legation sont fortement concurrencer par de nouveau venu locaux : le Centre Culturel Ahmed Boukmakh, la Délégation de la Culture, La Maison de la Presse, voire le Centre Culturel 'Abdellah Guennoun dans la Qasbah et bientôt le Palais des Arts de Malabata. Le sport suit le rythme avec le Grand Stade Ibn Battouta, cité ci-dessus, une salle et une piscine couvertes, et en particulier de nouvelles installations sportives un peu partout avec des terrains de proximité, bouffée d'oxygène pour les enfants des quartiers dits populaires. Des colloques, des séminaires et des forums internationaux.

Tanger cité de rêve et d'inspiration intarissable

Tanger inspiratrice ? Le cinéma en est un bel exemple avec une production locale dont la qualité s'améliore mais aussi le nombre important des superproductions internationales tournées à Tanger : James Bond, sous les traits de Timothy Dalton qui avait une mission Tanger dans *Tuer n'est pas jouer* de John Glenn en 1987, est revenu à Tanger, sous les traits de Daniel Craig pour une nouvelle mission dans *Spectre* de Sam Mendes en 2015 ; Jim Jarmusch nous éblouit avec des images de Tanger la nuit avec *Only Lovers Left Alive* en 2014, avec Tilda Swinton et Tom Hiddleston en vampires amoureux ; en 2007, *Bourne Ultimatum*, de Paul Greengrass avec Matt Damon, dans le rôle de Jason Bourne, nous entraînait pendant environ une demi heure, dans une course poursuite dans les ruelles de l'ancien Tanger ; pareil avec Christopher Nolan et Leonardo DiCaprio avec *Inception*, sauf que Tanger était maquillée en Mombasa ; cette année 2019 ce sont *Les Hommes en Noir* qui visitaient Tanger avec *MIB International* de F. Gary Gray et Tessa Thomson et Chris Hmsworth dans les rôles principaux.

De son côté la littérature, déjà très riche, voit arriver de nouveaux auteurs avec de nouveaux livres, comme pour prouver que Tanger est inépuisable. Ainsi, même si Mohamed Choukri, Juan Goytisolo et Paul Bowles ne sont plus là, d'autres amoureux de Tanger écrivent et partagent de nouvelles expériences, racontent leur Tanger et contribuent à enrichir la bibliographie tangéroise.

Par ailleurs, les artistes reprennent goût à Tanger et les grandes personnalités internationales y reviennent régulièrement à titre privé. Ainsi, très sûre de son aura et sa dimension internationale elle s'est même permis, en 2007, de se porter candidate pour l'organisation d'une exposition Internationale reconnue : l'Expo 2012.

En football, la sélection nationale joue souvent à domicile au nouveau grand stade Ibn Battouta et même des finales de compétitions européennes y sont organisées : le Trophée des champions de France entre Monaco et le PSG, en 2017, et la Super-coupe d'Espagne entre le Barça et F.C. Séville, en 2018

Il y a une vingtaine d'années, à peine si les nostalgiques, ou « nostangiques », qualificatif inventé par Oleg Vargas Ganzelevitch, cet autre amoureux fou de Tanger, rêvaient d'un projet de port d'éclatement sur la côte atlantique et d'une autoroute entre Tanger et Casablanca.

Ces projets sont aujourd'hui une réalité, et d'autres réalisations qui dépassent de loin leurs espérances, avec en particulier le Boraq, le TGV marocain qui relie Tanger à Rabat en 1 heure 20 mn et à Casablanca en 2 heures 10mn, contre près de 4 heures et 6 heures auparavant. Le voir et le vivre pour le croire.

Démonter ou démontrer le mythe d'une diversité culturelle exceptionnelle

En 1988, avec quelques amis, profondément « tangérois », préoccupés par la situation dans laquelle se débattait notre ville, nous avons créée l'association Al Boucha. Notre seule ambition était de militer en faveur d'un développement harmonieux de Tanger, que nous voulions respectueux pour l'environnement et le patrimoine.

Parallèlement, à titre personnel, je m'étais lancé un autre défi : monter un ouvrage pour démontrer et tenter d'expliquer le mythe de Tanger. Démonter le mythe me dira Lotfi Akalay. Je m'embarquais dans cette galère avec pour unique arme ma conviction de bien connaître Tanger, quelques photos anciennes et la passion pour la ville héritée de mon père. Je n'avais aucune idée de l'immensité du sujet que j'abordais. J'ignorais combien étaient nombreux ceux qui, avant moi, se sont aventurés dans une entreprise similaire. « *Tanger, réalités d'un mythe... le mythe résiste* » en était le titre car, j'en suis convaincu, le mythe résiste ; il suffit de savoir la regarder. Avec les yeux mais, plus encore, avec le cœur.

A ma façon, je voulais chanter la beauté des réalités de la diversité culturelle de ma ville et crier haut et fort les agressions qu'elle subissait. Cette réaction contre mon environnement confortait ma décision et renforçait ma conviction de réussir l'aventure. Mieux connaître, pour partager et trouver les moyens de protéger.

Les transformations que connaissait, et que connaît encore, la ville ainsi que le comportement de mes concitoyens, Tangérois anciens et nouveaux, provoquaient en moi une sensation incompréhensible, une sorte d'impulsion vers la révolte que je maîtrisais difficilement.

Les immeubles poussaient partout, parfois plus beaux les uns que les autres, mais souvent plus « laids » les uns que les autres. L'immobilier envahissait tout, ignorant l'environnement et faisant fi du patrimoine.

De même, de nouveaux commerces apparaissaient partout, dans toutes les avenues, dans toutes les rues et dans tous les quartiers, les anciens comme les nouveaux : des boulangeries, des pâtisseries et aussi, et surtout, des cafés, des crémeries et des restaurants.

Phénomène plus récent celui-là : les franchises, comme un peu partout à travers le monde, les grands centres commerciaux, mais également les kiosques où on vend de tout, les téléboutiques, les fast-foods. Les panneaux publicitaires gigantesques qui agressent jusqu'aux sites touristiques. Autre phénomène de dimension également nationale voire internationale celui-là aussi : les vendeurs ambulants qui investissent les trottoirs forçant les piétons à circuler sur les chaussées et les automobilistes à user de patience ou à abandonner l'usage de leurs véhicules dans certaines artères du centre de la ville.

Les quartiers périphériques se développaient à un rythme incroyable pour arriver à absorber leur nouvelle population venue des villages avoisinants; mais aussi, chaque fois plus nombreuse, issue des montagnes du Rif, des autres régions du pays, d'Afrique subsaharienne et de Syrie.

Officiellement, on parle souvent des effets « pervers » de l'exode rural : un flux permanent de personnes démunies attirées par un emploi, souvent précaire, dans les petites unités industrielles orientées vers l'exportation mais aussi par l'illusion d'une immigration clandestine, mais salubre, peut-être, vers l'Eldorado européen. Quel Eldorado ? L'Eldorado pour qui ?

Par ailleurs, ces pauvres gens n'ont pas l'habitude du comportement en ville et personne ne les assiste et le leur apprend. La culture, l'art de vivre les us et les coutumes locales ! Comment peuvent-ils les connaître ? Ils apportent avec eux les leurs et les implantent dans leur nouvel environnement contribuant ainsi à la transformation du lieu.

Le saccage du patrimoine dans les années 1970-1990

La ville était un véritable chantier, mais, à l'époque, c'était un chantier en mal d'organisation. Les chaussées n'étaient pas entretenues, l'éclairage des voies publiques était défaillant, les ordures ménagères n'étaient pas ramassées régulièrement et les espaces verts et les jardins publics ressemblaient davantage à des terrains vagues, quand ils étaient épargnés par les promoteurs immobiliers.

Le plus grave c'est que si dans des villes comme Larache (à 86 km de Tanger) un style architectural était imposé dans les artères principales, à Tanger, en plein boulevard Pasteur, le centre traditionnel de la ville, le célèbre « Bulévar », connu pour les façades de ses immeubles de cinq étages au plus, était livré en pâture à des investisseurs inconscients. Tanger perdait une partie de sa richesse architecturale, de ce métissage de styles modernes européens, datant à Tanger de la fin du 19^{ème} siècle et du début du 20^{ème} : Art déco, Art nouveau... éclectique pour les spécialistes... pour moi de jolis motifs sur les façades et les balcons de ma ville. Les nouvelles constructions s'imposaient avec du béton, de l'aluminium et du vitrage et semblaient chercher à toucher le ciel sans aucun respect pour les anciennes constructions qui les entourent.

Comme pour les narguer. Pourtant cet aspect de Tanger continue à attirer et retenir l'attention des chercheurs et de plusieurs étudiants en architecture, marocains et étrangers, dans leurs projets de fin d'études : quand ce ne sont pas les artistes ou les cinéastes pour les scènes extérieures de leurs films.

Mais là où l'anachronisme atteignait son paroxysme c'est lorsqu'un café que je n'arrive pas à classer (?), puisque même le qualificatif de « maure » pourrait lui donner du charme, ouvrait ses portes et remplaçait un magasin d'articles électroniques et photographiques face à la plus belle vue de la ville, la place Faro (Sour del Me'egazine) et sa vue sur le port et le Détroit. Pourtant elle est classée au Patrimoine Nationale depuis 1947.

Tanger était envahie, et cet envahissement ne respectait pas l'essentiel : l'identité de la ville. J'avais l'impression que Tanger était en train de perdre progressivement son patrimoine, donc ses repères historiques apparents. Le Tangérois que je suis avait l'impression de perdre lui aussi son identité. J'étais furieux et triste en même temps parce que je restais impuissant devant cette situation. L'avenir était obscur et je m'inquiétais pour mes enfants.

Les tentatives de mobilisation des Tangérois pour la défense désintéressée et sincère de leur ville s'étaient souvent soldées par des échecs. Je me suis vu contraint de réagir individuellement, comme d'autres Tangérois avant moi, sans aucun doute.

J'ai pensé qu'il fallait « démontrer » le patrimoine exceptionnel de « Tanger » par l'écriture et la photo avant qu'il ne soit trop tard. Monter un ouvrage dédié au mythe de Tanger a stimulé mon énergie et me permettait de vaincre mon pessimisme.

En effet, à travers mes recherches, j'ai découvert tant de choses sur la ville qui m'ont convaincu qu'en les regroupant, mon ouvrage contribuera à renforcer la mobilisation des forces nécessaires à sortir la ville de sa crise. Car, malgré les flots d'argent qui coulaient anarchiquement, la ville continuait à se débattre dans sa crise et la relance, tant de fois annoncée et tant attendue, ne se concrétisait toujours pas.

Le développement peut affecter et porter préjudice à l'environnement et saccager le patrimoine. Nos voisins du Nord de la Méditerranée en sont un exemple édifiant. Comment assurer un avenir meilleur à une ville qui aurait perdu son identité, dont les enfants n'auraient plus de référence sur le passé de leur ville et le patrimoine culturel de leurs ancêtres.

Aujourd'hui une bonne partie de mon rêve d'il y a vingt ans devient réalité

Il m'arrive souvent de dire : aujourd'hui c'est déjà hier pour demain. Demain est effectivement meilleur qu'aujourd'hui. Mon rêve d'hier est en grande partie la réalité d'aujourd'hui. Qu'en sera-t-il alors de demain ?

Il y a plus de vingt ans, il m'arrivait de rêver de la concrétisation des projets régionaux pour lesquels militaient les membres Al Boucha et ses partenaires de la société civile : l'autoroute Tanger / Casablanca, le port sur l'Atlantique (Un port sur le Détroit était une

utopie impensable), la liaison fixe à travers le détroit, et leurs implications sur le paysage tangérois. A l'époque, personne, même le plus optimiste des Tangérois, n'aurait pu deviner ou imaginer tous les grands changements et les réalisations titanesques que connaîtrait Tanger avec l'avènement du roi Mohammed VI.

Hier... J'imaginai que les égouts de la ville ne sont plus déversés dans la baie et dans les versants nord et nord-ouest du Marshan, à Sidi Bouknadel et à Merkala, l'embouchure de la rivière des juifs. La région de Malabata n'était plus envahie par les mauvaises odeurs.

Un véritable plan d'aménagement de la baie, respectueux de l'environnement, était en place et les promoteurs touristiques étaient devenus plus raisonnables. Ils avaient trouvé des emplacements plus adéquats pour leurs buildings. Les nouveaux immeubles étaient construits en retrait par rapport au front de mer. Ils avaient compris qu'une belle vue doit rester le patrimoine de toute la population et non pas le domaine privé d'une minorité, de privilégiés.

Mon rêve se poursuivait et je constatais que les sites historiques ou ayant une valeur culturelle étaient épargnés. Le « Gran Teatro Cervantes », devenu musée, a été rénové et grouille d'activités, contribuant ainsi efficacement à l'animation culturelle de la ville et perpétuant la transition entre le Tanger d'hier et celui de demain. Le musée Forbes (Dar Mendoub) et ses miniatures militaires, uniques au monde, n'ont pas été vendus et continuent à drainer des visiteurs venus des quatre coins du monde.

Le Café Hafa, continuait à résister aux tentations de cession alléchantes. Paul Bowles et Juan Goytisolo ne l'ont jamais quitté et sur leurs traces, de jeunes artistes affluaient en ces lieux qui n'avaient rien perdu de leur charme. Ba M'Hammed n'était pas mort, lui aussi était toujours là plein de modestie mais très vigilant. La vue sur le détroit restait imprenable.

De nombreux sites historiques étaient classés et figuraient dans les guides touristiques. Les visiteurs étrangers continuaient à admirer avec plaisir la vue du port à partir de la nécropole punico-romaine de Hafa, après avoir traversé le site verdoyant du stade du Marshan. Au fait, le « Stadium » comme il était appelé dans les années 50, avait finalement été épargné. Il accueillait les compétitions sportives scolaires et les tournois de quartiers. L'I.R.T. de son côté était toujours en première division et ses rencontres à domicile étaient organisées au complexe sportif de Ziaten, sur la route de l'aéroport, celui qui devait accueillir des matchs de la Coupe du Monde de 1998.

La Mendoubia, Dar Niaba, le Musée d'art contemporain (Ancienne Légation d'Angleterre), Dar Salaf, Dar El Makhzen, Riad Sultan, le Palais Moulay Hafid (ou palais des Institutions Italiennes), Jamaa El Kébir, le mausolée Ibn Batouta, Sidi Bouarraquia, l'église Notre Dame de l'Assomption ou Sainte Marie Sainte Jeanne, la Iglesia Catedral de la Purisima Concepcion, la Synagogue Nahon, Saint Andrew's Church, l'église Italienne de Saint François d'Assise, l'Hôpital espagnol, la place du 9 Avril (Souq ed-Barra ou Grand Socco), avec Bab El Fahs, la mosquée de Sidi Bouabid, le commissariat du Grand Socco, le Grand Hôtel Villa de France, l'hôtel el-Minzah, les façades des immeubles de la rue d'Italie, de la rue de Tétouan, de

la rue de la Liberté, de la rue des Siaghines, et de l'avenue d'Espagne, les escaliers Renschhausen et de la Légation américaine, les escaliers de Dar Dbagh, la porte du même nom, Terraza (la terrasse de Borj el-Hajoui) avec ses grands canons *Armstrong* pointés vers le port, la place de Souq ed-Dakhel / Petit Socco, Dar Baroud, l'hôtel Continental, la place d'Amrah, la place du Tabor, le Méchouar avec Bab Haha, Bab El Bhar et Bab el-'Asa, le cap Spartel, les Grottes d'Hercule et le cap Malabata, la colline du Charf où serait enterré Antée, celles de Sidi Mokhtar et de Sidi 'Amar, le château et le parc de Perdicaris, la forêt du Glaoui, la réserve naturel et le chemin des romain, les ruines de Cotta,... autant de sites qui continuaient à faire la beauté de la ville du détroit et à émerveiller ses visiteurs ont été réhabilités et retrouvaient une nouvelle vie.

Mon rêve ne s'arrêtait pas là. En effet, les rues étaient devenues parfaitement carrossables, même dans les quartiers périphériques. D'ailleurs à Dchar Bendibane, à Drissia, au quartier Saddam et à Sidi Driss, les arbres avaient poussé et les enfants pouvaient jouer dans des petits espaces « aménagés » à cet effet sans prendre le risque de se faire renverser par une voiture ou un cyclomoteur.

Les piétons avaient appris à respecter le code de la route, ils marchaient sur les trottoirs et traversaient la chaussée au niveau des passages vraiment « cloutés ».

Les automobilistes ne brûlaient plus les feux rouges et n'étaient plus harcelés par les vendeurs ambulants. Il en était ainsi pour les touristes étrangers. Au fait, Tanger était redevenue une destination privilégiée des tours opérateurs.

Le décollage économique était assuré. Le mérite en revient en grande partie à l'Agence pour le Développement des Provinces du Nord qui a finalement fixé son siège à Tanger au lieu de Rabat, donnant à celle-ci cette impulsion dont elle avait besoin. Le mérite revient aussi à la Wilaya, dont les bâtiments ont épargné le Marshan pour aller s'installer du côté de l'hôtel Ahlen, en allant vers Free Zone, l'Aéroport et la technopole on loin de la cité universitaire.

L'agence urbaine, de son côté, a mis un terme définitif à l'appétit démesuré des promoteurs immobiliers et aux agressions portées à la Médina avec un Plan d'aménagement et de sauvegarde.

Quand je regarde Tanger en face aujourd'hui je constate que de nombreux aspects de mon rêve sont devenus réalités.

Tanger demain

Cosmopolitisme de la population : le Tangérois d'hier auteur du legs

« Appelée « Tangiara » par les portugais... Tanger fut bâtie par les Romains à proximité de l'Océan... Elle a toujours été très développée, noble et bien peuplée. S'y élèvent de beaux palais, anciens et nouveaux... Les gens de Tanger vécurent dans l'abondance jusqu'à la prise d'Arcila (6) (7) Jean Léon l'Africain

C'est ce que disait Léon l'Africain, mais que dit-il encore de la population de Tanger au moment de son occupation : *Dès qu'ils apprirent cette nouvelle les Tangérois abandonnèrent la ville et s'enfuirent vers Fès, emportant avec eux ce qu'ils avaient de plus précieux... »* (7)

Ainsi, Tanger s'était vidée de sa population autochtone à la fin du 15^{ème} siècle « *Pendant l'occupation anglaise, vers 1676 la population civile de Tanger s'élevait à 700 individus, dont 514 Anglais, 51 juifs, 5 musulmans et 130 étrangers* ». (8) E. Micheaux-Bellaire

Ce sont les rifains, de l'armée de libération, qui vont constituer l'essentiel de la population à partir de 1684. Ainsi, vers 1800, il y avait 6.000 habitants à Tanger, dont 200 étrangers (9 - Jean-Louis Miège). C'est dans le sillage des missions diplomatiques que Tanger devient la destination de nombre d'étrangers dont des personnalités exilées fuyant les régimes de leur pays, des voyageurs et des aventuriers, ainsi que des écrivains, des peintres et des artistes, en quête d'inspiration et de liberté.

En 1927, au début du régime du Statut International (1923-1956), Tanger comptait 60.000 habitants, dont 35.000 musulmans, 15.000 Juifs et 10.000 étrangers. En 1941, le nombre d'habitants atteignait 102.306 habitants, dont 72.670 musulmans, 7.102 Juifs et 22.534 étrangers (10 - Khallouk Tamsamani Abdelaziz).

En 1950, à la veille de l'Indépendance (1956), il y avait 150.000 habitants, dont 95.000 musulmans Marocains, 15.000 juifs, 20.000 Espagnols, 7.000 Français, 2.500 Italiens, 1.300 Anglais, 600 Portugais, 600 Belges et 13.000 ressortissants d'autres nationalités (11 - Victor Vernier).

D'après le recensement de 2004, Tanger comptait 670.000 habitants, dont 5.000 étrangers et 80 juifs. D'après celui effectué en 2014, la ville compte près d'un million d'habitants. Il y aurait environ 10.000 étrangers, qu'ils soient inscrits ou non sur les registres des deux consulats généraux encore ouverts dans la ville, en majorité Français et Espagnols. Le nombre des juifs résidents atteindrait à peine 30 individus.

Ce sont ces Tangérois qui construisent Tanger depuis sa libération en 1684.



D'après des observateurs avisés, la population de la ville se situerait actuellement, en 2019, à 1,5 millions d'habitants. Les étrangers seraient environ 10 000 en majorité Français et Espagnols avec respectivement 2.500 et 2.220 officiellement inscrits sur les registres des consulats. Les juifs seraient moins de trente. Ce sont ces Tangérois qui sont en train de façonner à leur goût le Tanger de demain, celui qu'ils légueront aux générations futures.

Entre passé, présent et... futur, Tanger est dans Tanger. Intemporelle et universelle, confiante dans son avenir. Aussi, comme leurs ancêtres, les Tangérois d'aujourd'hui la veulent meilleure. Leur ville au passé prestigieux a toujours su surmonter ses crises et dépasser ses peines.

Il faut faire confiance au Tangérois, aujourd'hui comme hier, l'immatérialité de Tanger l'habite avant même qu'il ne s'en rende compte. Si hier il était marqué par la pluralité de ses nationalités, aujourd'hui il est majoritairement marocain. Je fais donc confiance à Tanger avec sa diversité culturelle pour faire de tous les Tangérois ses défenseurs. Mais, pour cela, nous tous les Tangérois devons faire l'effort de mieux la connaître. Faire de son identité plurielle la nôtre, propre à chacun de nous.

Je n'arrête pas de le dire, personnellement je ne connais que peu de choses sur l'immensité de la diversité culturelle de Tanger. Je continue à la découvrir. Ce sera toujours mon objectif mieux connaître pour arriver à bien partager pour «... *Tenter d'expliquer*

l' inexplicable passion des Tangérois, les vrais, pour leur ville... ». Découvrir ce virus incurable qui m'habite comme d'autres amoureux Tanger. Ceux qui m'ont précédé et, peut-être, ceux qui me suivront.

Je continuerai donc à me reposer cette question : ai-je réussi à démontrer le mythe de Tanger ? A défaut de le démontrer, j'essaye de présenter des témoignages, des documents, des photos et des commentaires.

Quel que soit la dimension d'un seul ouvrage, le temps imparti dans le programme d'un colloque, un reportage ou un documentaire je le confirme, il sera insuffisant pour contenir entièrement Tanger, pour en donner l'image la plus fidèle : présenter tous les personnages, tous les lieux et tous les événements importants de Tanger.

Mes sélections ont toujours été intuitives, dans mes tentatives de matérialiser ma passion, immatérielle pour ma ville. Passion que je crois pouvoir expliquer. Pourrais-je arriver à vraiment démontrer ou expliquer quoi que ce soit ?... Je me permets de continuer à en douter.

Donc, le Tanger de demain ? *« la ville à venir », la ville de demain sera-t-elle encore vivable pour les générations futures, toutes classes sociales confondues, plus viable au plan écologique, moins consommatrice d'énergie ? Comment faire le choix entre l'urbain diffus et la ville compacte traditionnelle ? »* (12 Augustin Berque).

Va-t-on exploiter les spécificités de cette diversité culturelle de Tanger comme un atout majeur «unique» pour son développement et un argument fort pour sa promotion ? Au-delà de l'intérêt économique immédiat, l'attractivité de Tanger ne dépend-t-elle pas aussi de sa dynamique culturelle et de ses repères identitaires qu'il faut savoir valoriser ?

En 2007, après une visite de l'ancien Tanger, Kofi Annan m'écrivira « ... découvrir tout un monde dans un espace si réduit avec beaucoup d'histoire et tant de beauté. J'ai eu un plaisir particulier à suivre les pas de Matisse en l'imaginant en train de rechercher la lumière et les formes... »



Tanger la « *Dream City* » de Paul Bowles était aussi le paradis sur terre de la milliardaire américaine Barbara Hutton qui avait fait poser un panneau à l'entrée de sa demeure de Sidi Hosni, avec cette inscription : « *Il y aurait un paradis sur terre... Ce paradis, il est ici, ici, ici.* » Un paradis pour qui ? Dans tous les cas pas pour Mohamed Choukri, qui écrivait pour sa part : « *Rien ne me paraît plus absurde que cette nostalgie débridée du Tanger d'autrefois, du temps de son statut de zone internationale. Dans l'histoire d'une ville ou dans celle d'un pays, chaque époque a son importance et sa beauté, comme chaque étape d'une vie humaine a son charme.* » (13)

En fait, Tanger survit à ses amoureux et son histoire continue à s'écrire. Les mutations que nous vivons aujourd'hui s'inscrivent déjà dans notre mémoire et dans celle de la ville. La toute *petite cité oisive* de Paluel Marmont est devenue métropole. Ses visiteurs d'un jour continuent à succomber à son charme.

Y venir... ne plus oser partir. Tanger captive et passionne. Les identités et les confessions de ses amoureux se mêlent et se confondent. Des aventures banales deviennent des contes et des histoires fantastiques... Des légendes qui perpétuent le mythe, celui d'une ville ouverte et accueillante, d'une ville multiculturelle et plurielle.



Rachid TAFERSSITI se définit comme un passionné de sa ville natale dont il essaye de découvrir depuis longtemps les secrets les plus cachés. Il était directeur adjoint de la Banque Populaire de Tanger et est l'auteur de plusieurs publications sur la ville du Détroit, dont « Tanger, réalités d'un mythe », un ouvrage de référence publié en 1998 (réédité en 2012), et « Tanger, cité de rêves », publié en 2002. A travers ses travaux, il tente de provoquer les sensibilités nécessaires à la préservation du patrimoine de Tanger et de ses lieux de mémoire. Ainsi, en 1988, il crée l'association régionale « Al Boucha » (Le Détroit) dont il est actuellement président.

Notes et bibliographie utilisée

- (1) Sa Majesté Mohammed V, *Discours historique de la Mendoubia de Tanger*, 10 avril 1947
- (2) Paluel Marmont, *Tanger l'unique*, 1936
- (3) Daniel Rondeau, *Tanger – 1987*)
- (4) (13) Mohamed Choukri, *Paul Bowles : Le reclus de Tanger*, Paris, Quai Voltaire 1996.
- (5) Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, *Discours du Trône* du 30 juillet 2002
- (6) (7) Léon l'Africain, Hassan Ibn Ouazzan, Explorateur et Géographe (1483 –1550), *Description de l'Afrique – 1526 - Descripción general del Africa*, Fundacion El Legado Andalus, Junta de Andalucía 2004
- (8) E. Micheaux-Bellaire, A. Graule, J. Vallantin, Charrier – Villes et tribus du Maroc, Vol. VII, Tanger et sa Zone - E. Leroux - Paris 1921
- (9) Jean-Louis Miège , Conférence à l'Institut Français, Tanger Juin 1995
- (10) Khallouk Temsamani Abdelaziz, *Revue Dar Niaba* n°10, Printemps 1986
- (11) Victor Vernier, *La singulière zone de Tanger*, Editions Euro-Africaines, Paris, 1955
- (12) Augustin Berque - *Manière de voir- Le Monde Diplomatique* - Décembre 2010- Janvier 2011).

Louis Charpentier, Louis. 1975. *Les géants et le mystère des origines*. Paris : J'ai lu. Première édition Robert Laffont 1969.

Susan Gilson Miller, Susan. 1998. *Un mellah désenclavé: L'espace juif dans une ville marocaine: Tanger, 1860-1912*. In Robert Assaraf / Michel Abitbol (dirs.), Perception et réalités au Maroc: Relations judéo-musulmanes. Casablanca: Najah El Jadida, pp. 325-349.

Herbaux, F. 2002. *L'Atlantide, et si elle était là où Platon l'a décrite*. Science & Vie 1022, pp. 112-117.

Ibn Khaldun. 1967. Ibn Khaldun, *Discours sur l'Histoire universelle* : Al-Muqaddima. Beyrouth : Thesaurus Sindbad.

Shtouky Mebrouk, *Tanger: Mythes des Origines*. In Aspects de la mémoire de Tanger et de Tétouan: Actes du colloque. Casablanca : Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Tétouan, 1994.

Pons, Dominique, *Les riches heures de Tanger*. Paris : la Table Ronde 1990 .

Smih Abdelkader, *Naissance du théâtre et du sport au Maroc*, Librairie Maarif, Rabat 1986

Publications de Rachid Tafersiti

- ☑ 1998 : « *Tanger, réalités d'un mythe* », Beau livre considéré ouvrage de référence sur Tanger - Editions Zarouila – Tanger
- ☑ 1996 : « *La Banque Populaire de Tanger – Historique 1964-1995* », publication d'une plaquette de vingt pages en couleurs pour le compte de la BP
- ☑ 2002 : « *Tanger, cité de rêve* », Beau livre Editions Paris Méditerranée Paris - Paris / La Croisée des chemins - Casablanca
- ☑ 2003 : « *Tanger/Tétouan 1870/1900 – Les débuts de la photographie au Maroc* », catalogue de l'exposition du même nom dans le cadre des activités de l'IFN - Edition Somogy – Paris
- ☑ 2004 : « *Tanger 1999/2003 – Chroniques d'une transition* », Editions Zarouila – Tanger- (Essai avec illustrations photographiques)
- ☑ 2004 : « *Tanger, un autre rivage* », Catalogue de l'exposition du même nom montée à Bruxelles par Rachid Ouettassi avec le soutien de Roland Cracco, (10 juin – 08 juillet 2004) à la Maison de la Francité à Bruxelles
- ☑ 2008 : « *Mohamed Choukri et Tanger : l'écrivain et sa ville* », beau livre en collaboration avec Rachid Ouettassi pour les photos – Editions Zarouila –Tanger
- ☑ 2009 : « *Retour à Tanger* », roman paru en France le 20 août 2009 aux Editions Alphée – Koutoubia – Paris
- ☑ 2012 : « *Tanger, réalités d'un mythe... Le mythe résiste* », Beau livre, 2^{ème} édition corrigée, actualisée et complétée de celle de 1998 - Editions Zarouila – Tanger
- ☑ 2013 : « *Tanger realidades de un mito... El mito resiste* », Beau livre. Traduction de l'édition originale française dans le cadre du programme « Cooperacion Transfronteriza - POCTEFEX », le Servicio Programas del Ayuntamiento de Malaga – Observatorio del Medio Ambiente Urbano de Malaga - Editions Zarouila – Tanger
- ☑ 2014 : « *Le patrimoine identité du nouveau Grand Tanger* », beau livre résumant les activités menées pendant 30 années de militantisme en faveur de la sauvegarde du patrimoine de Tanger. Publication association Al Boucha
- ☑ 2016 : « *Tanger, la Valeur Universelle Exceptionnelle* », beau livre pour promouvoir le dossier de classement de Tanger au Patrimoine Mondial de l'Unesco, Tanger octobre. Publication association Al Boucha
- ☑ 2019 : « *Synagogues et cimetières juifs de Tanger* », édition de la Communauté Israélite de Tanger
- ☑ 2016 : « *Tanger, la Valeur Universelle Exceptionnelle* », beau livre pour promouvoir le dossier de classement de Tanger au Patrimoine Mondial de l'Unesco, Tanger octobre. Publication association Al Boucha.

